

Master 2 Tourisme et Valorisation des Territoires

Tourisme en Espace Rural

Patrimoine du Quotidien

2008-2009

Schéma de Développement Touristique du massif Mézenc-Gerbier



Université Blaise Pascal

U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines
Département des Métiers de la Culture
Clermont-Ferrand

Master 2 Tourisme et Valorisation des Territoires

Tourisme en Espace Rural

Patrimoine du Quotidien

2008-2009

Schéma de Développement Touristique du massif Mézenc-Gerbier

Sous la direction
de l'Association des Amis du Mézenc
et du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche



Université Blaise Pascal

U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines
Département des Métiers de la Culture
Clermont-Ferrand

Cette étude a été réalisée par :

Marthe AMBIKANA
Oriane BARROIS
Sandra BESSERVE
Delphine BOUAMRANE
Julie BUSSIERE
Béatrice CHAIX
Marie CORNEE
Coline COURSIMAULT
Marie DEBIARD
Line DILLESENGER
Gwënaelle DOUARD
Marie DUFEIL
Laëtitia GOUTTETOQUET
Pauline HACHENBERGER
Claire JOLLY
Marie-Cécile LAVERGNE
Amélie LECLERC
Vincent PALAZZO
Claire PICHOL
Lucie PLACE
Delphine PROUST
Léa SEYCHAL
Julie VIALA

REMERCIEMENTS

Nous tenons, en premier lieu, à remercier l'Association des Amis du Mézenc, présidée par Monsieur Jean-Claude MERMET, ainsi que le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, représenté par Madame Françoise GONNET, tous deux commanditaires pour nous avoir fait confiance dans la réalisation de cette étude.

Nous remercions également les professeurs qui ont encadré cette étude, Madame Françoise COGNARD, Messieurs Raphaël BERHOLD, Didier MASURIER et Eric LANGLOIS pour leur accompagnement ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'Université Blaise Pascal.

Enfin, merci à l'ensemble des acteurs que nous avons rencontrés lors de nos phases de terrain ou lors d'entretiens téléphoniques pour leur disponibilité.

L'étude menée intervient dans le cadre d'un projet collectif, commun aux deux options du Master 2 Tourisme et Valorisation des Territoires, à savoir l'option 1 qui est spécialisée sur la thématique du tourisme en espace rural tandis que l'option 2 est plus axée sur les questions patrimoniales. Il est important de mentionner que l'ensemble de l'étude a été mené en concertation tout au long de l'année, avec nos professeurs référents, par le biais de séminaires hebdomadaires.

L'Association des Amis du Mézenc ainsi que le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ont sollicité le département des Métiers de la Culture de l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand afin de travailler sur la valorisation touristique du massif Mézenc-Gerbier, dans le cadre du concept de village scientifique éclaté. Un groupe de 23 étudiants a ainsi été chargé de réaliser cette étude. Celle-ci émane d'une volonté locale de mettre en exergue les potentialités naturelles et culturelles du territoire devenu récemment Pôle d'Excellence Rurale pour en faire une destination touristique reconnue. En effet « parmi les ensembles volcaniques du Massif central, le massif Mézenc-Gerbier, est sans doute regardé de Clermont-Ferrand, l'un des plus oubliés »¹. Nous nous sommes donc interrogés sur les questions d'identités relatives au massif, identité culturelle, paysagère et scientifique. Quel sont les éléments qui appartiennent réellement au territoire et quels sont ceux qui émanent du champ de la « production culturelle »² ?

Le projet s'est articulé autour de deux axes. Le premier a consisté à actualiser les connaissances sur le territoire en procédant à un diagnostic global et touristique. Le second visait quant à lui, à proposer, à partir de ce bilan, des pistes de valorisation des produits de terroir et du patrimoine gastronomique local, du site et du patrimoine culturel, ainsi que du patrimoine naturel du massif.

Pour mener à bien cette commande, nous nous sommes répartis en trois groupes de travail, chacun étant chargé de réaliser un des volets de la mission cités précédemment. L'organisation du travail s'est déroulée de la façon suivante :

- Du mois d'octobre au mois de décembre, nous avons réalisé le diagnostic global. Une première phase de terrain a eu lieu les 9 et 10 octobre 2008, afin de rencontrer les principaux acteurs du territoire, de mieux appréhender la réalité territoriale du massif du Mézenc-Gerbier et de collecter les premières informations indispensables à la réalisation du diagnostic. Cette sortie, ainsi qu'un travail de recherches documentaires et bibliographiques, nous ont permis de rédiger le diagnostic global, illustré par divers documents (cartes, tableaux, photographies...).
- De fin décembre à fin janvier, nous nous sommes penchés sur l'élaboration du diagnostic touristique. Les recherches devaient être enrichies par une seconde sortie terrain prévue mi-novembre, mais celle-ci a dû être annulée en raison de mauvaises conditions climatiques. Des entretiens téléphoniques ou par courriels ont donc été menés afin de récolter les informations manquantes. Une restitution intermédiaire a eu lieu le 20 janvier 2009 en présence de Monsieur Jean-Claude MERMET (Chercheur en sociologie à l'Université Lumière Lyon II), Madame Françoise GONNET (Chargée de mission tourisme au PNR des Monts d'Ardèche),

1 E. DEFIVE, J-C MERMET, L.RIEUTORT, *L'autre pays des volcans : les paysages du Mézenc entre oubli et résurgence*, 2009.

2 *Ibid.*

Mademoiselle Emmanuelle DEFIVE (Maître de Conférences en géographie physique à l'Université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand II) et des différents professeurs en charge de l'encadrement de l'étude afin de présenter l'avancée de notre travail.

- De février à fin mars, nous avons travaillé sur les projets de développement touristique afin de sélectionner les projets réalisables et de contacter les acteurs susceptibles d'y être associés. Nous avons ensuite élaboré des fiches action.

L'étude s'articule donc en trois parties déclinées autour de trois axes d'analyse. Le diagnostic général présente le territoire dans son ensemble (environnement géographique, social et économique). Le diagnostic touristique met quant à lui en évidence les politiques institutionnelles, les structures d'accueil en terme d'hébergement et de restauration et la mise en tourisme du patrimoine local au sens large, qu'il soit gastronomique, culturel, ou naturel et en lien avec la pratique des Activités Physiques de Pleine Nature. Enfin, l'étude se termine par des préconisations pour la valorisation touristique du massif Mézenc-Gerbier à partir d'un certain nombre de fiches action, classées en fonction de leur possibilité de réalisation à plus ou moins long terme.

L'objectif majeur de cette étude est de mieux coordonner les actions sur l'ensemble du territoire et de faire en sorte qu'il y ait une meilleure interconnaissance des acteurs, cela en vue de faire naître une véritable identité touristique et de permettre au territoire de se positionner comme une destination touristique à part entière. A travers ce travail, nous avons également expérimenté le village scientifique éclaté, même si la phase de terrain a été limitée.

Le rendu final de notre étude se tiendra à Sainte-Eulalie le 26 mars 2009 devant les acteurs du territoire.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	1
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION.....	5
I/ LE MASSIF MEZENC-GERBIER DANS SON CONTEXTE REGIONAL.....	6
Chapitre 1 : Le massif Mézenc-Gerbier : un espace riche à l'identité complexe.....	7
Chapitre 2 : Le climat, l'hydrographie, la géologie et le relief du massif Mézenc-Gerbier	25
Chapitre 3 : Les milieux naturels	42
Chapitre 4 : Le massif Mézenc-Gerbier, un territoire inscrit dans l'histoire	54
Chapitre 5 : Des hommes et un terroir	82
II/ LA MISE EN TOURISME DU MASSIF MEZENC-GERBIER	103
Chapitre 1 : Les politiques institutionnelles	105
Chapitre 2 : Les structures d'accueil	124
Chapitre 3 : Le Mézenc, terre privilégiée pour les activités physiques de pleine nature	140
Chapitre 4 : La mise en tourisme du patrimoine local	173
III/ LES PROPOSITIONS D'ACTION.....	210
CONCLUSION.....	249
BIBLIOGRAPHIE.....	251
TABLE DES FIGURES.....	257
TABLE DES ILLUSTRATIONS	259
TABLE DES TABLEAUX.....	261
TABLE DES SIGLES.....	262
GLOSSAIRE.....	264
TABLE DES MATIERES	267

INTRODUCTION

Le diagnostic global a été réalisé du mois d'octobre au mois de décembre. Chaque option a réalisé la partie du diagnostic global plus spécifiquement liée à sa spécialité (environnement rural et naturel et valorisation du patrimoine), à l'exception de deux personnes, issues de chacune des options, qui se sont chargées de la présentation du territoire d'étude. Tout au long de l'étude, une personne référente a été désignée chaque mois afin d'organiser et de répartir le travail et de transmettre les différentes informations au sein du groupe et aux enseignants et de conserver ainsi une certaine cohérence entre les deux options.

L'option « Tourisme en Espace Rural » s'est chargée du volet naturel. Après avoir dégagé les grandes thématiques liées au patrimoine naturel, nous nous sommes répartis en sous-groupes. Chacun d'eux a pris en charge des recherches documentaires et bibliographiques sur une des thématiques. L'option, « Patrimoine du quotidien » a quant à elle traité tous les aspects culturels. Le travail a été réparti de la même manière que précédemment. Les aspects généraux (situation géographique, accessibilité, découpage administratif), ont été abordés par une personne de chaque groupe, pour maintenir ainsi un lien entre les deux options. Une plage horaire hebdomadaire a été fixée afin de mener à bien notre travail de groupe. Elle nous a permis de confronter nos parties et de nous concerter régulièrement. Chaque semaine, l'avancée du travail a de plus été présentée aux professeurs référents (ceci tout au long de l'étude).

L'organisation de la sortie terrain a également été répartie entre options. Un itinéraire, par voiture, a été établi en fonction des personnes à rencontrer et des lieux d'enquête. Les personnes intégrant les voitures se sont ainsi chargées de prendre les rendez-vous avec les acteurs du territoire. Pour mener les entretiens, une grille commune a été établie et ajustée en fonction du type d'acteurs. Celle-ci se décline en trois parties, la présentation de l'interlocuteur, le contexte territorial et la mise en tourisme du massif. Chaque entretien a donné lieu à des comptes-rendus établis à partir d'une grille commune, qui nous a permis de les analyser et d'en extraire les principaux résultats.

Au total, nous avons rencontré ou interviewé un large panel d'acteurs (environ 80 personnes) élus, agriculteurs, producteurs, hébergeurs, agents d'accueil dans les Offices de Tourisme, chargés de mission, agents de développement, membres d'associations...

I/ Le massif Mézenc-Gerbier dans son contexte régional

Chapitre 1 : Le massif Mézenc-Gerbier : un espace riche à l'identité complexe

I. Un territoire qui appartient au vaste ensemble du Massif central

Avant de présenter en détails les caractéristiques de la zone d'étude (contexte naturel et socio-économique), il est apparu nécessaire de nous intéresser dans un premier temps à ses caractéristiques d'ensemble et à sa situation par rapport au reste du territoire français. Il s'agit notamment de qualifier l'accessibilité de notre zone d'étude, dont la situation au cœur d'un massif ancien n'a pas facilité le développement des voies de communication.

A. Quelques caractéristiques du Massif central

Le territoire d'étude est situé en bordure orientale du Massif central. Ce dernier est un espace géographique de large dimension à l'échelle de l'Europe, un massif hercynien qui occupe le centre-sud de la France. Avec une superficie de 85 000 km², qui représente 15 % du territoire national c'est le massif le plus vaste du pays. C'est aussi un massif ancien (globalement formé il y a 500 millions d'années), caractérisé par l'altitude (moyenne de plus de 438 m), le point le plus haut du massif étant le Puy de Sancy (1 886 m) et une grande variété des sols résultant d'une histoire géologique complexe avec une présence volcanique forte (le point culminant étant justement un sommet volcanique). Le Massif central abrite en effet l'essentiel des volcans français. Son volcanisme est globalement centré sur le nord du Cantal. Trois axes en divergent, l'axe le plus important vers le nord rassemble le Cézallier, les Monts Dore et la Chaîne des Puys. Les deux autres branches sont d'importance plus modeste. Il s'agit, vers le sud, du volcanisme de l'Aubrac et des Causses qui se prolonge jusqu'au Cap d'Agde. Vers le Sud-est se succèdent les volcans du Devès, du Velay oriental et du Vivarais. Le volcanisme est essentiellement de type fissural¹ : Chaîne des Puys, Aubrac, Coirons et Devès et s'organise autour de deux grands ensembles, les stratovolcans, que sont le Cantal et les Monts Dore – Sancy. Le Massif central présente ainsi une géographie, faite de hauts plateaux (planèzes) et de vallées encaissées.

L'une des caractéristiques de ce massif est sa vaste étendue. Quatre départements sont entièrement situés dans le massif : l'Aveyron, la Lozère, le Cantal et enfin la Haute-Loire qui nous intéresse plus particulièrement. Géographiquement, le Massif central regroupe dix-huit départements mais ses limites débordent sur les départements de la Charente, de la Vienne, de l'Indre, du Cher, de la Saône-et-Loire, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Enfin, administrativement, le Massif central regroupe vingt-deux départements (selon le décret de 2004, pris pour application de la Loi Montagne de 1985) :

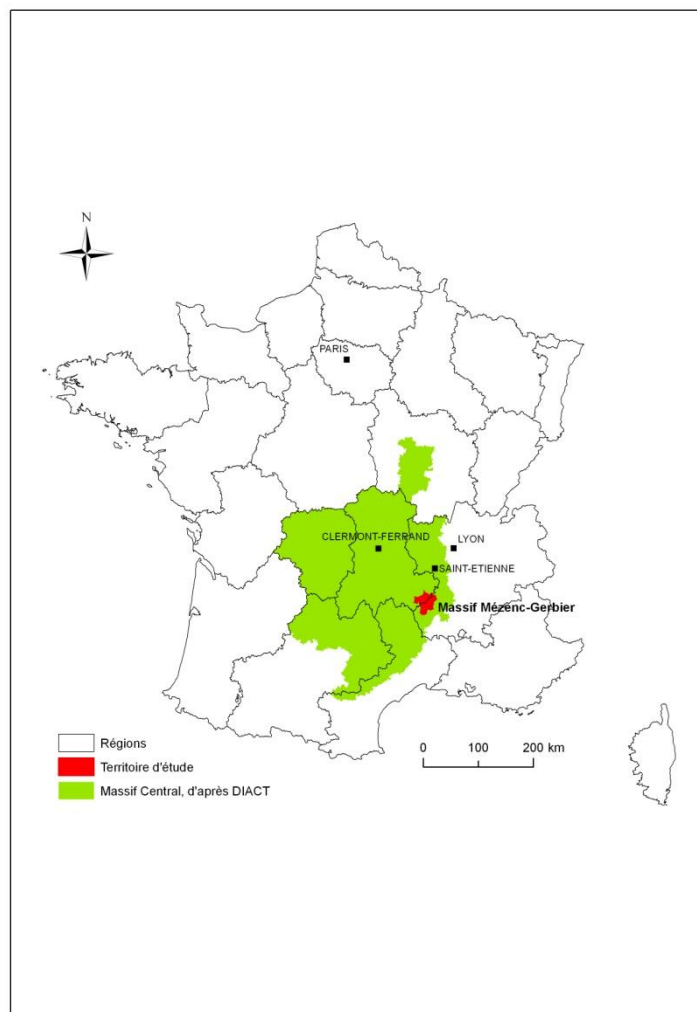
- la région Auvergne en totalité avec l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme ;
- la région Bourgogne avec, pour partie, ses quatre départements, soit la Saône-et-Loire, la Côte d'Or, l'Yonne et la Nièvre, l'ensemble constituant le Morvan ;

¹ Qualifie un type d'éruption volcanique dans lequel la lave se répand par des fissures longitudinales.

- la région Languedoc-Roussillon avec la Lozère en totalité, le Gard et l’Hérault pour leur partie montagneuse et le nord de l’Aude ;
- la région Limousin en totalité avec la Corrèze, la Creuse, et la Haute-Vienne ;
- la région Midi-Pyrénées avec l’Aveyron, le Lot et le Tarn en totalité et le Tarn-et-Garonne pour partie ;
- la région Rhône-Alpes avec la Loire en totalité, la partie montagneuse de l’Ardèche qui nous intéresse plus particulièrement et les monts du Lyonnais du Rhône.

Cette définition administrative du Massif central est intéressante car elle englobe non seulement les zones de moyenne montagne, mais également tous les espaces qui leurs sont contiguës. L’approche politique relève à la fois d’une volonté de prise en charge des problèmes économiques de la montagne française et d’une reconnaissance des spécificités de ces espaces, qui demeureraient jusque là, à la marge des grands projets de développement.

Fig. 1 : Localisation de la zone d’étude dans le Massif central



Source : DIACT – Conception Master 2 TVT

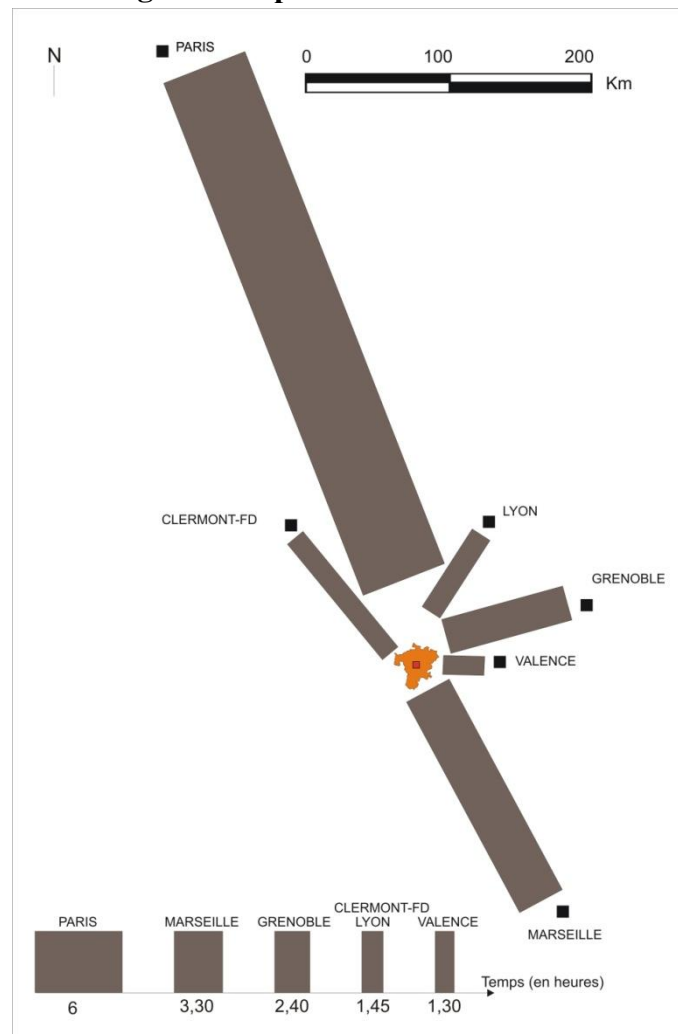
B. Une accessibilité limitée

Le massif Mézenc-Gerbier est éloigné des grands pôles urbains. Néanmoins, il se trouve en situation de « carrefour », une configuration qui a permis au territoire de développer de nombreux échanges commerciaux. L'accès peut se faire par trois modes de transport : le routier, le ferroviaire et accessoirement l'aérien.

1. Le réseau routier

Au niveau national, le territoire est situé à 6h de Paris pour 575 km de distance à parcourir, l'accès se faisant par l'autoroute A71 depuis Orléans puis l'A75 à partir de Clermont-Ferrand, la sortie N°20 en direction du Puy-en-Velay, puis des Estables ou en passant par l'A7, via Lyon, Saint Etienne, Firminy, etc... Il est également situé à 1h45 de Lyon et de Clermont-Ferrand (150 km), 3h30 de Marseille (280 km), 1h30 de Valence et de la Vallée du Rhône (100 km), 2h40 de Grenoble (195 km). L'accès au territoire est possible grâce à l'emprunt de routes secondaires.

Fig. 2 : Temps d'accès au territoire



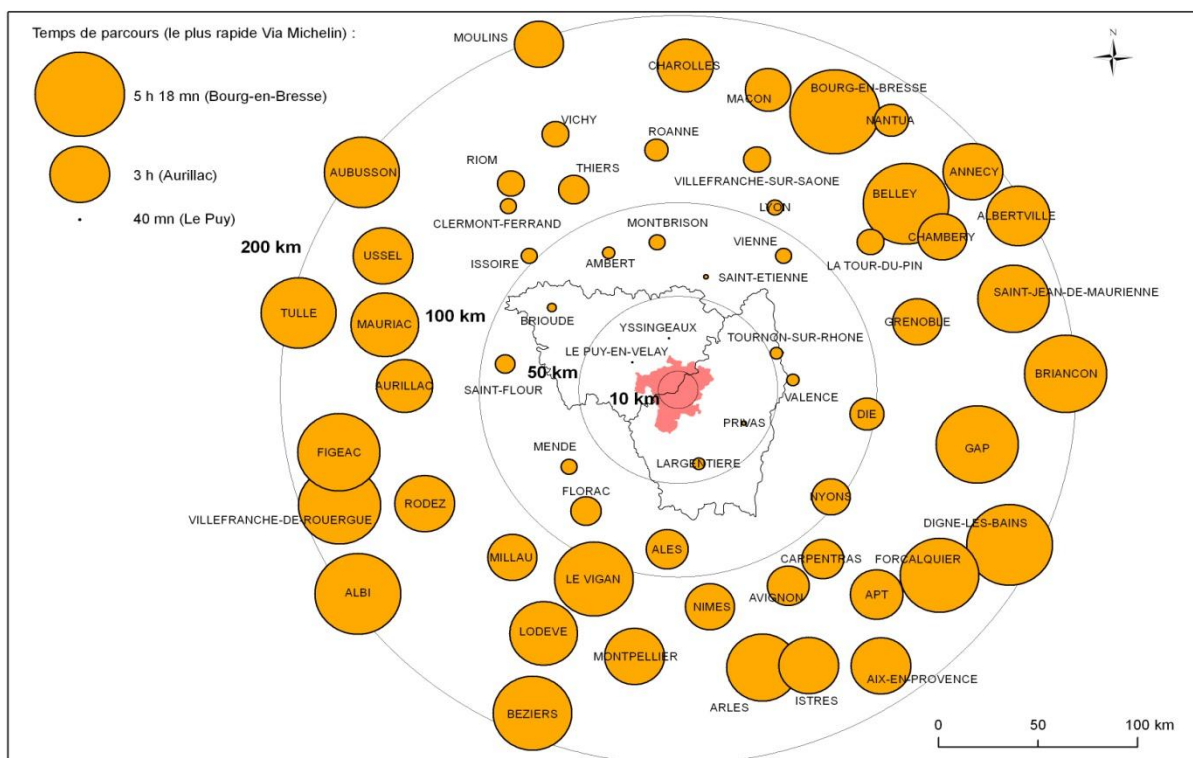
Source : brochures du territoire - Conception : Master 2 TVT

Sur le schéma, les points indiquant la position des villes sont parfaitement localisés (données SIG). Le village des Estables a été choisi comme centre du territoire d'étude. La largeur des traits indique la distance à parcourir pour s'y rendre. On note ainsi que le massif du Mézenc-Gerbier est relativement proche de Valence, de Lyon et de Clermont-Ferrand.

A l'échelle régionale et locale, le massif du Mézenc-Gerbier est situé à 1h de Privas et d'Aubenas (65 km), 1h de Saint-Etienne (80 km) et 40 minutes du Puy-en-Velay (32 km).

D'autres villes plus modestes se trouvent sur sa périphérie, ce qui lui confère une position de « carrefour » (comme l'a notamment mis en évidence Louis Biannic¹). Malgré tout, l'enclavement partiel du territoire est bien réel ; son accessibilité fut lente, car difficile et coûteuse. D'ailleurs, des problèmes persistent : les routes nationales (RN88 et 102) et les voies ferrées contournent davantage le massif qu'elles ne permettent de le traverser et de le désenclaver. L'ensemble est mal desservi. L'enclavement du territoire est renforcé par les conditions climatiques hivernales.

Fig. 3 : Temps pour accéder à la commune des Estables (le plus rapide Via Michelin) pour les préfectures de région, de département et sous-préfectures, dans un rayon de 200 km



Source : le plus rapide Via Michelin – Conception : Master 2 TVT

Le village des Estables a été choisi comme centre du territoire d'étude. Des repères ont été définis à vol d'oiseaux, à partir des Estables (10 km, 50 km, 100 km et 200 km). Plus le cercle est gros, plus on est éloigné du point en question. On remarque ainsi que l'accessibilité par le Nord-ouest est plus facile que venant du Sud-est alors qu'il s'agit de la même distance à parcourir. Ce

¹ BIANNIC Louis, « Maîtrise de l'espace et du développement dans une région difficile, le Mézenc », *Revue d'Auvergne* publiée par la société des Amis des Universités de Clermont, N° 522, 1990

constat peut s'expliquer par le passage de l'autoroute A 75 ou la Nationale 102 qui mène au Puy-en-Velay. Néanmoins, il demeure que le département de la Haute-Loire mène une politique en faveur de l'amélioration du réseau routier départemental, qui est confronté aux diverses contraintes spécifiques du département : altitude moyenne élevée, conditions climatiques rigoureuses, dispersion de l'habitat et des activités industrielles ou agricoles, nécessité d'adaptation à un trafic toujours plus dense... Le principal souhait des élus est donc de rendre plus accessible toutes les communes et de mieux répartir l'activité économique afin d'équilibrer la vie du département. Pour ce qui est de l'Ardèche, le réseau routier départemental n'est pas valorisé : les routes sont en mauvais état et il n'y a aucune autoroute. Le département intervient également dans ce sens, afin de pallier cet enclavement en investissant dans la voirie.

2. Le réseau ferroviaire

Pour se rendre dans le massif en train, les possibilités sont les suivantes. Il faut prendre le TGV depuis Paris jusqu'à St Etienne puis l'autorail jusqu'en gare du Puy-en-Velay. Il est cependant important de préciser qu'une fois arrivé au Puy-en-Velay, nous n'avons pas encore atteint le territoire d'étude et qu'il n'existe pas de desserte en bus permettant de s'y rendre. A l'heure actuelle, le département de la Haute-Loire est traversé par deux liaisons d'intérêt national qui sont : Paris – Nîmes et Paris – Béziers mais il y a parfois des changements de gares à réaliser et les trajets ne sont pas toujours directs. Le trajet Paris – Nîmes dure en moyenne 3h, tandis que pour aller à Béziers, il faut en moyenne 4h. La ville du Puy-en-Velay est reliée par ce réseau :

- à la capitale régionale : Clermont-Ferrand ;
- à la région Rhône-Alpes, Saint-Etienne et Lyon et de là à Paris ;
- par liaison routière, au sud, à Langogne et Mende.

Le transport par rail relève aujourd'hui de la compétence de la Région Auvergne. Toutefois, le Conseil Général de la Haute-Loire a souhaité participer fortement à la modernisation du matériel roulant afin d'apporter aux usagers un service moderne et confortable. Il a ainsi acheté deux autorails qu'il met à disposition de la SNCF pour un coût de plus de 3 millions d'euros. Le département de l'Ardèche n'est quant à lui traversé par aucune liaison d'intérêt national.

3. Le réseau aérien

Aucun aéroport ne se situe dans la zone du massif Mézenc-Gerbier toutefois, il existe un petit aérodrome en Haute-Loire. Le Conseil Général de la Haute-Loire est en effet propriétaire de l'aérodrome Loudes – Le Puy-en-Velay. Le département confie, à un syndicat mixte, la gestion de l'aérodrome et l'organisation d'une ligne aérienne assurant deux allers-retours quotidiens entre Paris et Le Puy-en-Velay. Cette ligne est exploitée par la Société Hex'Air. Les vols ont lieu deux fois par jour en semaine (du lundi au vendredi) et durent 1h10. Le département de l'Ardèche ne possède quant à lui aucun aéroport. On constate donc que les moyens d'accès à notre territoire d'étude sont assez limités. L'enclavement et la topographie rendent les réseaux de transport collectifs coûteux et difficiles à développer. Les moyens de déplacement individuels sont les plus usités et restent privilégiés.

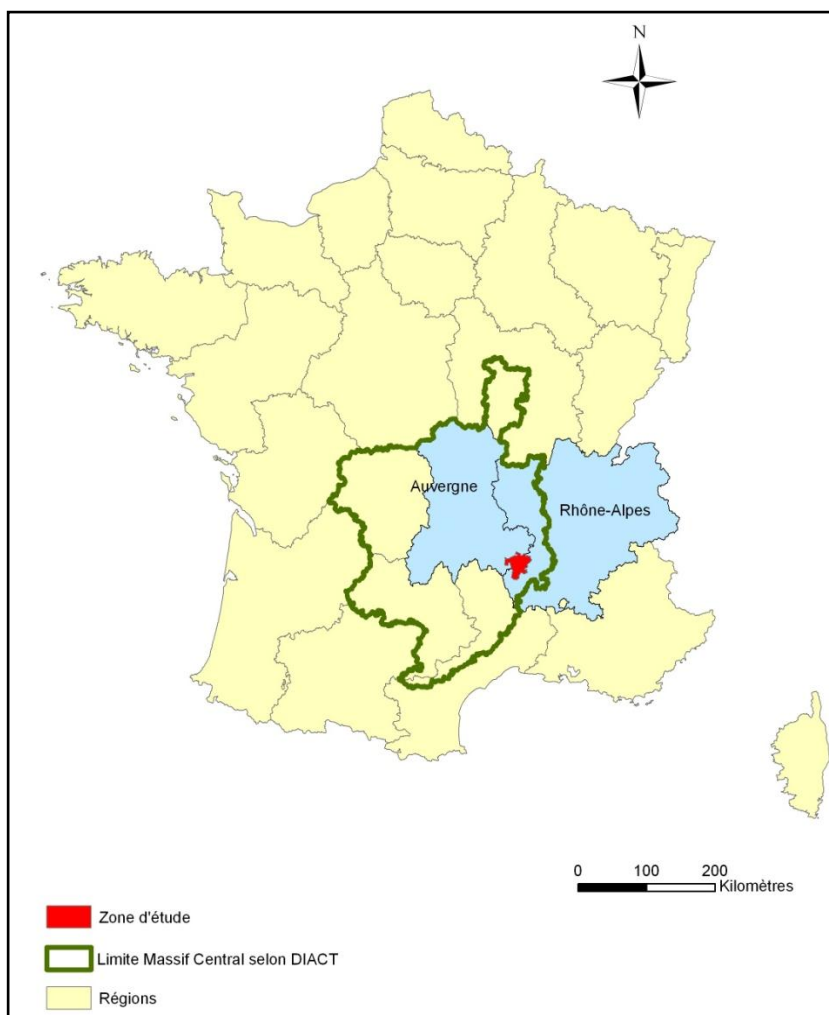
II. Un territoire de confins

A. Entre deux régions

Le massif Mézenc-Gerbier est traversé par la frontière administrative séparant la région Rhône-Alpes et Auvergne. Cette dernière appartenant au Massif central occupe une position centrale au cœur de la France et de l'espace européen. Disposée comme un amphithéâtre ouvert sur le nord, l'Auvergne est une région aux reliefs et altitudes variés. Les paysages s'échelonnent de 1886 m (Puy-de-Sancy) à moins de 250 m, ce qui engendre des contrastes climatiques et thermiques importants. Construite autour des vallées fluviales de la Saône et du Rhône, la région Rhône-Alpes est quant à elle une région importante par sa taille et par le nombre de départements qu'elle regroupe (l'Ain, l'Ardèche qui nous intéresse plus particulièrement, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie). Très contrastée, elle rassemble à la fois des zones de plaine et des zones de moyenne et de haute montagne.

Le territoire d'étude se trouve ainsi dans une situation particulière du point de vue administratif. Il existe en effet des clivages entre les deux régions présentées précédemment.

Fig. 4 : Localisation de la zone d'étude au niveau régional

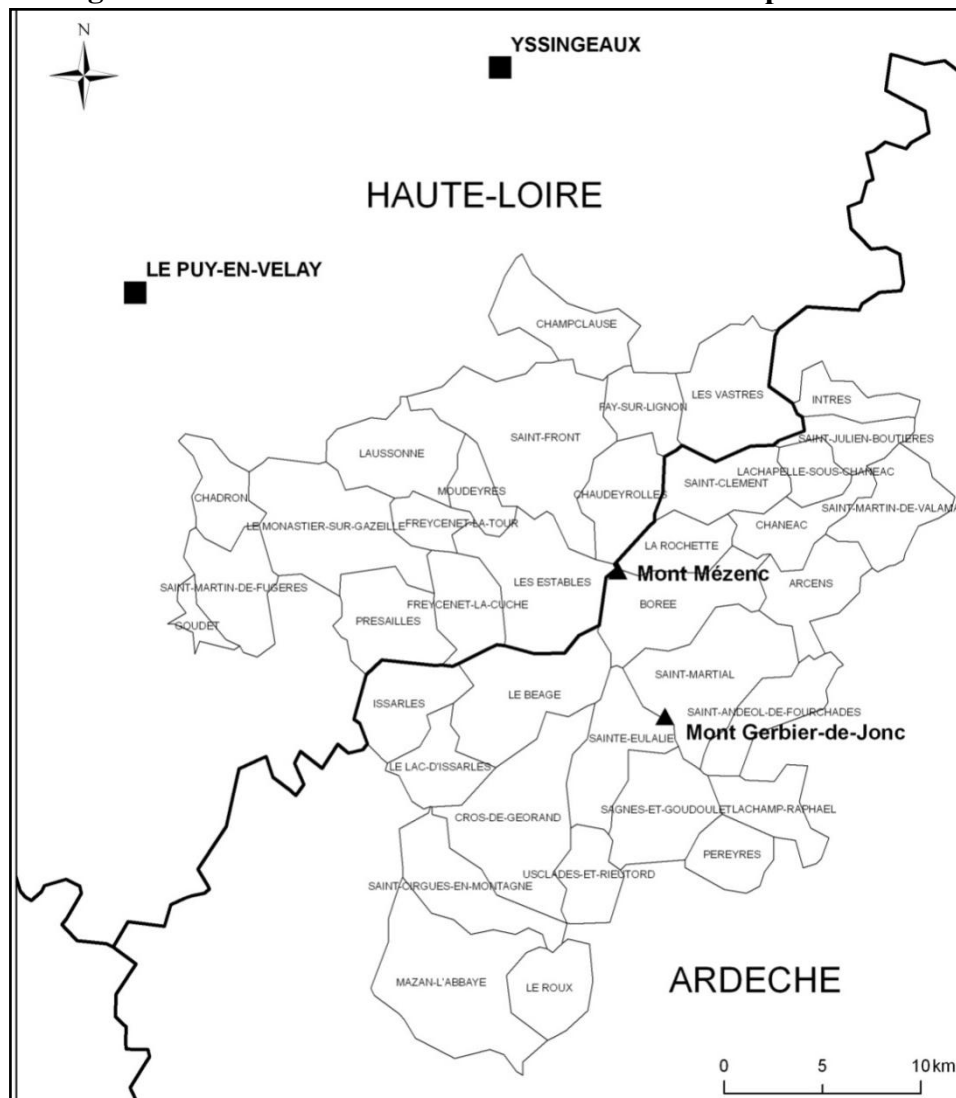


Source : Conception Master 2 TVT

B. Aux limites de deux départements

Le massif Mézenc-Gerbier s'étend ainsi sur les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Située dans la partie orientale du Massif central, la Haute-Loire compte 3 arrondissements, 35 cantons et 260 communes. Le chef-lieu du département est le Puy-en-Velay, Brioude et Yssingeaux sont les sous-préfectures. La superficie du département est de 4 977 km² et en 1999, selon les données INSEE, la densité du département était de 44 habitants au km². La population se concentre essentiellement autour des principaux axes de communication que sont : le bassin du Puy-en-Velay, Yssingeaux - Saint Etienne et Langeac - Brioude. Situé au Sud-est de la France, sur la bordure orientale du Massif central, l'Ardèche est l'un des huit départements de la région Rhône-Alpes. L'Ardèche compte 339 communes pour 33 cantons, 4 Pays et 29 communautés de communes. Privas est le chef lieu du département ainsi que la préfecture, les sous préfectures étant Tournon-sur-Rhône et Largentière. Selon le même recensement de l'INSEE, la densité de population était de 51,7 habitants au km². La superficie du département est de 5 529 km². Le massif Mézenc-Gerbier apparaît donc ainsi comme un véritable « mille-feuille » au niveau administratif.

Fig. 5 : Localisation de la zone d'étude au niveau départemental



Source: *DIACT – Conception Master 2 TVT*

III. Une cohérence plus géographique qu'administrative

A. Une identité physique

Ce massif n'est pas une entité administrative mais « *une entité géographique naturelle*¹ ». Les étapes successives de modernisation l'avaient longtemps laissé à l'écart jusqu'à l'émergence de nouveaux besoins et de nouvelles conditions (rapprochement des grandes agglomérations grâce aux infrastructures de transport, nouvelles attentes de la société en matière de consommation, de tourisme). Laurent Rieutort montre justement que le massif correspond ainsi « *aux espaces ruraux situés sur les franges et les marges*² » de Jean Renard. Les bourgades sont situées aux marges du territoire et rayonnent faiblement (Fay-sur-Lignon, Le-Monastier-sur-Gazeille, Coucouron, Saint-Cirgues-en-Montagne). Le massif du Mézenc est le point culminant de toute la bordure orientale du Massif central, du Morvan à l'Aigoual en passant par les Cévennes et le Mont Lozère. Sucs phonolitiques, coulées de basalte, lacs de cratère, le feu et l'eau ont façonné le paysage depuis des millions d'années, ce qui explique certainement qu'étymologiquement, le terme « mez » veuille dire « espace » tandis que le terme « enc » signifie le feu. La montagne qui domine le massif est le Mont Mézenc. De son sommet, on peut observer près du quart du territoire français. Jean-Claude Morel le montre en citant Touchard-Lafosse : « *Du Mézenc, l'œil embrasse la plus admirable perspective qu'il y ait du monde. On y voit les montagnes du matin : c'est-à-dire à l'ouest, les volcans éteints du Cantal, du Puy-de-Dôme et du Mont d'Or ; au nord, les plaines de la Bresse ; vers le sud, le Mont Ventoux ; à l'est, les Alpes*³ ». Il est à la charnière de deux ensembles distincts :

- A l'ouest et au sud, de vastes plateaux dont l'altitude correspondant au très haut bassin versant de la Loire. Le plus long fleuve de France, la Loire, prend sa source, au Mont Gerbier-de-Jonc.

1 BIANNIC Louis, *op. cit.*

2 RIEUTORT Laurent, Nouveaux projets, nouveaux partenariats ville-campagne : l'exemple de la Haute vallée de la Loire, UMR 6590-ESO, Colloque FAIRE CAMPAGNE, Rennes, 17-18 mars 2005, 13 pages

3 MOREL Jean-Claude, *Bienvenue au Mézenc : Fay-sur-Lignon*, Editions l'Eveil de la Haute-Loire, 1990

Photo 1 : Le Mont Gerbier de Jonc



Source : www.location-gite-ardeche.com

- A l'est, le vaste cirque des Boutières, au relief tumultueux et original marqué par les fameux succs du Mézenc et dont les nombreuses rivières descendent alimenter le Rhône.

Photo 2 : Le cirque des Boutières



Source : www.decouverte-estables.com

Plusieurs sommets dépassent les 1 500 mètres d'altitude. Le massif du Mézenc se situe donc au sein d'un espace montagnard : les Cévennes au Sud-est, le Tanargue au sud, le Devès à l'ouest, le Meygal au Nord-ouest, le plateau du Lignon, au nord. Albert ODOUARD souligne bien cette spécificité paysagère : « *Les communes qui le composent ne peuvent être confondues ni avec celles*

de la Margeride ou du Meygal, plus boisées, ni avec celles du Velay, beaucoup plus cultivées, encore moins avec celles du pays Cévenol, déjà méditerranéennes¹ ».

B. Un espace enjeu avec de multiples acteurs

Aux découpages politiques et administratifs traditionnels (communes et cantons) sont venus se superposer depuis 1976 de nouvelles circonscriptions d'action émanant des inflexions des différentes politiques de développement local. Le Mézenc, tout particulièrement dans sa partie ardéchoise, a expérimenté la quasi-totalité des procédures de développement local. La lisibilité du massif est parfois difficile, notamment pour ses habitants. L'ensemble aboutit à une cartographie complexe. Laurent RIEUTORT cite notamment Jean-Claude MERMET en évoquant le Mézenc. Il parle d'« *un espace saturé de territoires²* » (intercommunalités, Pays, autres regroupements et PNR des Monts d'Ardèche seront présentés ultérieurement). Le découpage administratif du territoire se révèle donc complexe.

IV. « Un espace saturé de territoires » : une force à canaliser

S'étendant sur 81 000 ha, le massif Mézenc-Gerbier compte 38 communes, regroupant une population de 11 300 habitants. Le territoire s'étend sur les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche, 15 communes appartenant au premier³ et 23 au second⁴. Un déséquilibre est notable au niveau de la superficie (environ 33 000 ha pour la Haute-Loire, contre environ 47 500 pour l'Ardèche) mais est moindre concernant le nombre d'habitants un peu plus élevé du côté altiligérien (5 800 habitants contre 5 431 dans la partie ardéchoise). Le découpage administratif est complexe, particulièrement du côté ardéchois. En effet, parallèlement au schéma intercommunal classique, très présent sur tout le massif, se superposent d'autres aires et découpages, de nouveaux périmètres de coopération intercommunale.

A. Des communautés de communes...

Cinq communautés de communes occupent le territoire du Mézenc-Gerbier.

La partie située en Haute-Loire est entièrement comprise au sein de **la Communauté de Communes du Pays du Mézenc**. Créée en décembre 1994, elle compte 15 communes : Chadron, Champlause, Chaudeyrolles, Les Estables, Fay-sur-Lignon, Freycenet-la-Cuche, Freycenet-la-Tour, Goudet, Laussonne, Le Monastier-sur-Gazeille, Moudeyres, Présailles, Saint-Front, Saint-Martin-de-Fugères, Les Vastres.

La partie ardéchoise, quant à elle, compte quatre communautés de communes :

¹ ODOUARD, Albert, *Le Mézenc*, Revue d'Auvergne, tome 101, n° 4, 1987, p. 273-283 et N° 510, 1987

² *Ibid.*

³ Chadron, Champclause, Chaudeyrolles, Les Estables, Fay-sur-Lignon, Freycenet-la-Cuche, Freycenet-la-Tour, Goudet, Laussonne, Le Monastier-sur-gazeille, Moudeyres, Présailles, Saint-front, Saint-Martin-de-Fugeres, Les Vastres.

⁴ Arcens, Le Béage, Borée, Chanéac, Cros-de-Géorand, Intres, Issarlès, Le Lac d'Issarlès, Lachamp-Raphaël, Lachapelle-sous-Chanéac, Mazan-l'Abbaye, Péreyres, La Rochette, Le Roux, Sagnes-et-Goudoulet, Saint-Andéol-de-Fourchades, Saint-Cirgues-en-Montagne, Saint-Clément, Sainte-Eulalie, Saint-Julien-Boutières, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Valamas, Usclades-et-Rieutord.

- **La Communauté de Communes des Sources de la Loire**, créée fin 2005 et dont les 8 communes appartiennent au territoire d'étude : Le Béage, Cros-de-Géorand, Mazan-L'Abbaye, Le Roux, Sagnes-et-Goudoulet, Saint-Cirgues-en-Montagne, Sainte-Eulalie, Usclades-et-Rieutord.
- **La Communauté de Communes des Boutières**, créée fin 2005 et dont 6 communes sur 7 sont situées dans le terrain d'étude : Arcens, Chanéac, Intres, Lachapelle-sous-Chanéac, Saint-Julien-Boutières, Saint-Martin-de-Valamas.
- **La Communauté de Communes entre Loire et Allier**, créée fin 2005, qui compte 8 communes dont seulement 2 font partie de notre territoire : Issarlès et Le Lac d'Issarlès.
- **La Communauté de Communes du Pays du Cheylard**, créée fin 2002 et dont une seule commune (sur 14) appartient au territoire : Saint-Andéol-de-Fourchades.

Il ressort également que 6 communes situées en Ardèche n'adhèrent à aucune Communauté de Communes ; il s'agit de Saint-Clément, La Rochette, Borée, Saint-Martial (adhérentes au SIVU des Hautes-Terres) et de Lachamp-Raphaël et Péreyres.

Les actions de ces communautés de communes concernant le développement touristique et économique sont très diverses. Si elles possèdent toutes la compétence « tourisme », elles sont pour la plupart très jeunes (moins de 3 ans pour les 2/3) et des différences apparaissent selon leur expérience et les priorités établies par leur conseil communautaire.

1. ...aux compétences affirmées

La Communauté de Communes du Pays du Mézenc (CCPM) est la seule structure intercommunale côté Haute-Loire, mais la plus expérimentée et la plus dynamique de toutes, ce qui est une force pour le territoire. Ses missions principales sont la promotion, le développement, l'aménagement à l'échelle du territoire de la communauté, dans le domaine économique (la définition et la création d'une charte paysagère du territoire, le soutien à l'installation d'entreprises artisanales, industrielles et commerciales), culturel (l'aide à la diffusion culturelle sur le territoire de la CCPM) et patrimonial (le soutien à la réhabilitation du petit patrimoine rural : aide administrative et financière aux communes pour la conservation et la rénovation de leur petit patrimoine - assemblées, fours, croix, lavoirs, etc.). Au niveau touristique, ses principaux engagements sont la promotion, la communication, la commercialisation et l'accueil. La gestion, l'animation et l'entretien d'équipements touristiques relèvent également de ses compétences.

2. ...ou en devenir

La Communauté de Communes des Sources de la Loire est une structure jeune et en pleine expansion, ses compétences en matière de tourisme sont des actions de promotion, la création et la gestion d'un Office de Tourisme ainsi que le soutien et le développement des activités agricoles.

La Communauté de Communes des Boutières est une structure qui est également très récente, elle s'est engagée à acquérir, aménager, entretenir et gérer des terrains pour la création de zones d'activités communautaires, ainsi qu'à acquérir et à créer des bâtiments d'activités destinés aux entreprises. La création, l'entretien, l'aménagement et la promotion des sentiers de randonnées et des plans d'eau d'intérêt communautaire lui incombent également, tout comme l'animation des politiques contractuelles, notamment dans le cadre de la dynamique de développement « Pays ».

La Communauté de Communes entre Loire et Allier voit quant à elle son action territoriale se découper en deux principales missions : l'action économique au sens large et le développement touristique. La première concerne l'étude, la réalisation et la gestion de zones d'activités industrielles, commerciales et tertiaires, les actions de soutien, de développement et de promotion des activités économiques, la mise en place d'une Taxe Professionnelle de Zone et d'Ateliers relais, des actions en faveur de la desserte haut débit Internet et de la téléphonie mobile, ainsi que l'aménagement de l'espace. La seconde, quant à elle, concerne la création d'un point d'accueil touristique communautaire ainsi que la création et l'aménagement de zones de baignade, la création, la gestion et l'entretien de sentiers de randonnée pédestre, de circuits VTT et d'équipements sportifs, l'entretien des cours d'eau ainsi que la sauvegarde et la restauration du petit patrimoine d'intérêt communautaire (fours, fontaines, croix, lavoirs, calvaires et moulins).

La Communauté de Communes du Pays du Cheylard dont l'une des principales missions est la valorisation du territoire par le tourisme. Ses compétences sont ainsi orientées vers différentes études avec notamment le projet de créer un hameau touristique associé à un transfert du personnel et une intégration partielle des activités de l'OT. Le débroussaillage, le balisage et l'entretien des chemins de randonnée relèvent aussi de ses compétences.

B. Deux Pays dynamiques

Le Pays du Velay regroupe 103 communes soit 92 141 habitants. Situé au Sud-est de l'Auvergne, le Pays du Velay s'étend sur l'arrondissement du Puy-en-Velay et est essentiellement structuré autour du bassin de vie de ce pôle urbain. Ce territoire dispose d'une forte identité et de nombreux atouts. Il s'organise en 7 EPCI (six communautés de communes et la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay). La Communauté de Communes du Pays du Mézenc en fait intégralement partie. Le Pays est fondé autour d'une vision partagée du Velay et de son devenir. Cette vision repose sur le pari que l'ouverture en cours du Pays est une chance pour le Velay. C'est une chance en matière de développement économique (services au ménages et tourisme) et parce qu'il permet à ce territoire du Velay, qui est resté jusqu'à présent une « campagne vivante », de renouveler son identité en offrant à chacun les conditions d'une certaine « qualité de vie » contemporaine, parce qu'il va dans le sens d'une préservation et d'une valorisation de l'environnement naturel.

Le Pays de l'Ardèche méridionale a été créé au milieu de l'année 2005. Depuis, ce Pays a notamment initié la création de la Maison de l'emploi et de la formation de l'Ardèche méridionale (2007), qui porte le Contrat Territorial Emploi Formation à l'échelle de l'Ardèche méridionale. Basé sur la logique d'espace de projets, il regroupe 177 communes du Sud Ardèche, correspondant à un bassin de vie et d'emploi. Fédérateur territorial, il conduit, en partenariat avec les communes et

communautés de communes dont celles des Sources de la Loire et entre Loire et Allier (ainsi que communes de Péreyres et Lachamp-Raphaël) un projet de développement économique, social et culturel, de gestion de l'espace et d'organisation des services à la population. Il conduit un projet de développement économique, social et culturel, de gestion de l'espace et d'organisation des services essentiels à la population. En coordonnant des actions de développement dans tous les domaines (l'économie, le social, l'environnement, la culture, les transports, le tourisme, l'habitat, les loisirs,...), il participe à l'équilibre entre les territoires qui le composent. De par son organisation qui lui permet de faire appel à différents financements, le Pays représente de plus, un niveau privilégié de partenariat entre les collectivités, l'Etat et l'Europe.

C. Les autres regroupements

1. Le CDRA VALDAC

Initié dès 2005 avec l'élaboration du diagnostic et validé par la Région en 2007, le Contrat de Développement de Rhône-Alpes Valence Drôme Ardèche Centre, recouvre le centre Ardèche d'Ouest en Est et intègre l'agglomération valentinoise. Le périmètre est constitué de 105 communes, pour une population totale de 204 805 habitants et une superficie de 1 770 km². Les communautés de communes de Boutières et du Pays du Cheylard ainsi que les communes de Saint-Clément, La Rochette, Borée et Saint-Martial sont concernées par ce territoire. Le Contrat de Développement Rhône-Alpes Valence-Drôme-Ardèche-Centre est une procédure mise en place par le Conseil Régional Rhône-Alpes pour inciter et accompagner la mise en œuvre de projets à l'échelle d'un bassin de vie. Le projet de développement du territoire s'inscrit dans une charte de développement sur 10 ans. Les projets retenus concernent sept domaines (économie, commerce, agriculture, tourisme, culture, sport). La région Rhône-Alpes signe le CDRA avec les communes réunies au sein du territoire, elle apporte son soutien financier dans le cadre d'un programme d'actions sur 5 ans (2008-2012) mobilisant plus de 20 millions d'euros d'aides.

Ainsi, les grands objectifs de développement du CDRA sont identifiés dans la charte de développement du territoire :

- créer les conditions d'un territoire économique compétitif et d'un développement durable ;
- renforcer le dynamisme et la qualité de la vie locale pour conforter l'attractivité du territoire ;
- aménager et gérer le territoire de manière équilibrée et durable.

2. Le Cap Territoire Ardèche

C'est le nom du nouveau dispositif dans lequel le département de l'Ardèche s'est engagé dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire. Il s'agit d'une démarche partenariale et contractuelle, sur 3 ans, permettant de gérer l'aide aux investissements des collectivités en passant d'une « logique de guichet » à une « logique de projet ». Toute la partie ardéchoise du territoire Mézenc-Gerbier est concernée¹. Les projets prioritaires sont ceux liés aux aménagements

¹ Au nord comme au sud, à l'est et à l'ouest, en secteur rural ou urbain, le Conseil général accompagne les territoires et leurs habitants en visant le développement équilibré et qualitatif de chaque bassin de vie. Le Conseil général de l'Ardèche consacre 31 800 000 € sur 3 ans à ce dispositif. Ce contrat est négocié entre les communes d'un territoire et

d'équipements scolaires, culturels et socioculturels, sportifs et de loisirs. Les aménagements de villages (dont villages de caractère) sont également au premier plan.

3. Les Groupes d'Action Locale

Entre début juin et fin novembre 2008, trois nouveaux programmes Leader 2007/2013, en lien avec notre territoire d'étude, ont été retenus ; les 38 communes du massif sont concernées.

a. Le GAL Pays du Velay : « Modernisons nos potentiels économiques par de nouvelles pratiques »

Ce nouveau GAL, porté par l'association du Pays du Velay, reprend une partie du territoire de l'ancien programme Leader+ 2002/2008 « Fleuves et volcans » qui s'articulait autour du thème de l'accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises. Le bilan de ce dispositif fait état d'actions souvent immatérielles mais essentielles, ayant permis d'impulser une dynamique grâce à un travail de fond, d'expertise et d'information. Un réseau d'acteurs a notamment pu se former. Dans un souci de cohérence et de progression, le GAL Pays du Velay souhaite poursuivre le travail engagé précédemment en mettant en avant des actions motrices favorisant le développement économique et ce, au travers de trois secteurs : l'agriculture, l'entreprise et le tourisme culturel. 103 communes font partie de ce programme (toutes celles du Pays du Velay) dont les 15 qui composent la Communauté de Communes du Pays du Mézenc.

b. Le GAL Monts d'Ardèche : « Maintenir et accueillir des actifs sur un territoire d'arrière-pays »

C'est le troisième programme Leader porté par le PNR des Monts d'Ardèche. Le précédent, Leader+ « Monts et Montagnes d'Ardèche » 2002/2008, porté en association avec le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise avait pour thème l'accueil de nouveaux résidents et de nouvelles activités. Il a fait l'objet d'une évaluation finale fin 2007. Ce GAL a permis de financer un nombre important de petites opérations (204), bénéficiant à de nombreux porteurs de projets (106). Une forte proportion de ces opérations a été pérennisée, ayant permis la construction de partenariats autour de la thématique de l'accueil qui s'est avérée cohérente pour le territoire. Ce programme a globalement atteint ses objectifs en générant des activités économiques nouvelles, en fédérant des forces vives, en mettant en valeur le patrimoine et les ressources locales ainsi que la stratégie d'accueil. Par ailleurs, ce GAL a travaillé en étroite collaboration avec le GAL « Fleuves et volcans » sur les thématiques d'accueil et de développement d'activités économiques propres au massif Mézenc-Gerbier.

Le GAL « Monts d'Ardèche » inscrit donc son programme 2007/2013 dans la continuité du précédent, afin de poursuivre la dynamique engagée autour de la thématique de l'accueil. Son principal objectif étant de mettre en œuvre une politique de maintien et d'accueil d'actifs sur ce territoire d'arrière-pays, ses actions se concentreront sur la structuration des acteurs, sur le

leurs groupements (communautés de communes, SIVOM, ...) et le Conseil général. C'est un engagement pluriannuel : la durée du contrat est de 3 ans (2007-2008- 2009).

développement de l'activité économique des filières locales (création d'emplois et installations), sur l'amélioration de la qualité des services et du cadre de vie pour les habitants du territoire, ainsi que sur la mise en œuvre d'un développement durable respectueux des richesses patrimoniales, paysagères et environnementales. 124 communes du PNR (y compris les 6 villes-portes) sont concernées et 9 sont comprises sur notre territoire d'étude (Communautés de communes des Boutières et du Pays du Cheylard et communes de Péreyres et Lachamp-Raphaël).

c. Le GAL des Trois sources : « Valoriser le Patrimoine du territoire au service de ses habitants et de son développement économique »

Ce programme s'étend sur deux régions, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, soit deux départements : la Lozère et l'Ardèche. Il concerne 39 communes dont celles des Communautés de communes des Sources de la Loire et entre Loire et Allier et celles du SIVU des Hautes-Terres, soit 14 communes appartenant au massif Mézenc-Gerbier. Emanant également de l'ancien programme Leader+ « Monts et Montagnes d'Ardèche », il est quant à lui porté par la Communauté de Communes Cévenne et Montagne ardéchoises. Il résulte de la volonté des acteurs de la Montagne ardéchoise de positionner le territoire sur le thème du patrimoine et du tourisme, se distinguant ainsi du GAL du PNR plus axé sur le maintien et l'accueil d'actifs. Malgré ces deux candidatures distinctes, les deux territoires (à cheval sur le PNR) ont gardé de bonnes relations, envisageant de développer dans le futur des actions de coopération.

La priorité ciblée par le territoire des Trois Sources est donc la valorisation de son patrimoine naturel, agricole et culturel comme ciment de la cohésion du territoire facteur de reconnaissance et moteur d'un dynamisme économique renouvelé.

4. Le syndicat mixte de la montagne ardéchoise

C'est une collectivité territoriale ayant pour mission de contribuer à toutes les actions permettant d'assurer le développement économique, local et touristique de la montagne ardéchoise et plus particulièrement dans le domaine des activités sportives de pleine nature et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti. Il assure la gestion et l'animation de la Ferme de Bourlatier et des zones nordiques de La Chavade et du Montivernoux. Il englobe les communautés de communes des Sources de la Loire et entre Loire et Allier ainsi que les communes de Lachamp-Raphaël, Péreyres et Borée.

D. Le PNR des Monts d'Ardèche : un territoire d'enjeux ?

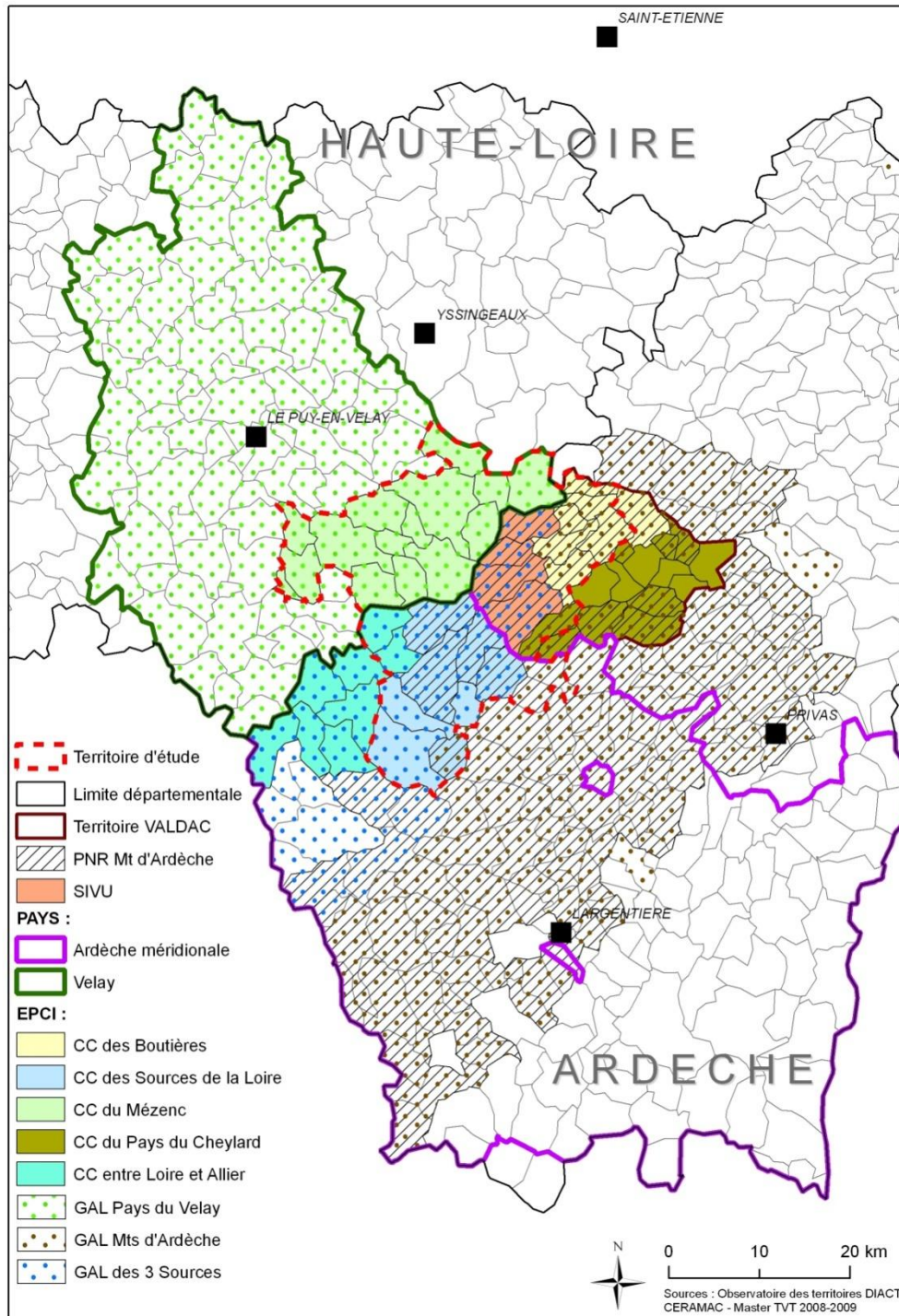
Il rassemble 132 communes (et 6 villes portes) dont 17 concernées par notre territoire Mézenc-Gerbier. Il s'étend ainsi sur les communautés de communes des Boutières, des Sources de la Loire, du Pays du Cheylard, ainsi que sur les communes de Saint-Clément, La Rochette, Borée, Saint-Martial, Lachamp-Raphaël et Péreyres. Créé en 2001 après une phase de préfiguration de plus de 6 ans (naissance d'ailleurs accompagnée par le programme LEADER II), le Parc des Monts d'Ardèche a connu depuis une montée en puissance qui se traduit par un programme annuel d'une soixantaine d'actions concourant à la mise en œuvre de sa Charte, dont les quatre axes principaux sont : la valorisation des ressources (un territoire d'exception), le développement durable des

activités (un territoire vivant), la maîtrise des activités (un territoire préservé) et la démocratie participative (un projet compris et partagé)¹.

Le PNR est également porteur du projet Pôle d'Excellence Rurale (PER) dont les principaux objectifs sont de « Construire une destination agricole, culturelle, scientifique et touristique de niveau européen ». Ce projet met en avant ce que le massif Mézenc-Gerbier a de spécifique pour le valoriser, le faire reconnaître et le protéger par ses habitants. Cette structure est très intéressée par le massif Mézenc-Gerbier puisqu'elle envisage d'étendre son territoire d'action sur ce secteur. Cependant, cela ne pourra pas s'effectuer avant 2010, année de la révision de la charte du PNR. Si le projet d'extension du PNR se réalise, la partie altiligérienne du massif Mézenc-Gerbier sera intégrée partiellement dans le périmètre de cette structure, ce qui permettra de passer outre les limites administratives complexes.

¹ Ses actions sont l'identification et la valorisation des paysages, la gestion et la préservation des patrimoines naturels et culturels, la promotion d'une agriculture de qualité, la valorisation d'une forêt de qualité, le soutien de l'artisanat, du commerce et de l'industrie, la participation au développement d'un tourisme de qualité, la coordination des activités culturelles et la maîtrise d'activités préservant l'environnement, le développement de l'action éducative, l'écoute, l'information et la communication, la promotion d'un développement économique harmonieux, fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines, la protection des patrimoines par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages contribuant ainsi au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie. Le Parc assure également l'accueil, l'éducation et l'information du public ; il réalise des opérations expérimentales et contribue à des programmes de recherche.

Fig. 6 : Le découpage administratif du territoire d'étude



Pour conclure, le massif Mézenc-Gerbier reste un territoire à l'accessibilité limitée. Il ne constitue pas un axe important de communication. De ce point de vue, la Haute-Loire est mieux desservie que l'Ardèche. C'est un territoire de confins du Massif Central, aux marges des régions Auvergne et Rhône-Alpes et des départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Son développement est complexe du fait d'un enchevêtrement de structures et d'acteurs.

Les actions menées au niveau touristique témoignent à tous les niveaux d'une volonté affirmée d'accueil et de valorisation. Reste à unifier et à relier les acteurs et les actions.

L'adhésion envisagée d'une partie de la Communauté de Communes du Mézenc au PNR pourrait faciliter les initiatives communes aux deux départements en permettant de dépasser en partie les blocages administratifs. Le territoire Mézenc-Gerbier est divisé administrativement mais dispose d'une unité paysagère, par ses particularismes paysagers.

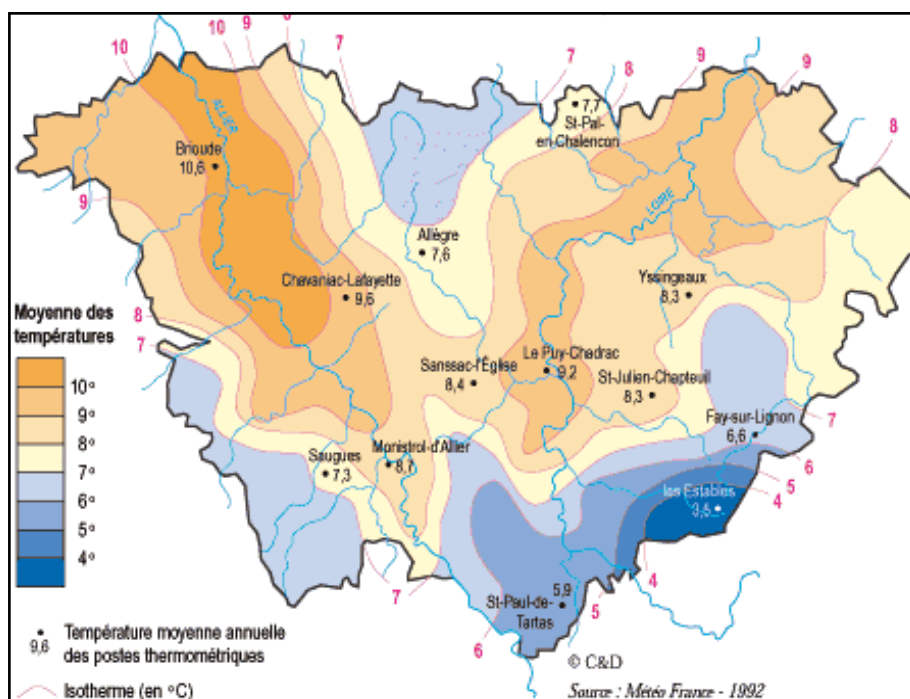
Chapitre 2 : Le climat, l'hydrographie, la géologie et le relief du massif Mézenc-Gerbier

I. Un climat rigoureux

Avec sa position de carrefour climatique, le territoire du Mézenc-Gerbier est exposé à différentes influences météorologiques qui ont forgé, non seulement son relief, mais aussi toute la vie du massif. Cette terre de contrastes possède un climat de moyenne montagne assez complexe, résultat des multiples influences et de l'altitude du massif. Pierre Estienne¹, dans sa thèse sur le climat du Massif Central, montre que ce territoire se situe à la confluence de trois zones climatiques :

- **Une zone d'influence océanique** avec des précipitations importantes, puisqu'il tombe en moyenne 1 000 mm à 1 200 mm d'eau par an. De même, l'irrégularité de l'enneigement et les brusques retours du redoux, sont significatifs de la proximité des étendues maritimes, qui réchauffent les masses d'air.
- **L'influence continentale et montagnarde** se manifeste par des hivers longs, s'étalant en moyenne sur cinq mois. Le massif connaît des températures relativement basses tout au long de l'année. La température annuelle moyenne aux sources de la Loire oscille entre 6°C et 8°C².

Fig. 7 : Températures moyennes annuelles



¹ ESTIENNE Pierre, *Recherche sur le climat du Massif Central français*, Mémorial de la Météorologie Nationale, 1956
² Conseil Général de la Haute-Loire. Les données thermiques sont exprimées en degrés Celsius tout au long du document.

On peut noter que Les Estables possède avec 3,5°C¹, la température moyenne annuelle la plus faible du département. Les températures sont même excessivement basses pour des altitudes aussi peu élevées. Le fait qu'il puisse geler durant tous les mois de l'année au village des Estables est bien représentatif de ce climat froid.

▪ **L'influence méditerranéenne** est apportée par les vents de Sud/Sud-est, franchissant les montagnes ardéchoises. Ils provoquent des pluies orageuses ou surabondantes, générant des crues fréquentes. Le vent du Sud offre aussi de belles périodes chaudes et très sèches en été et en automne. Cela permet la fenaison à haute altitude ainsi que le séchage sur pré. L'influence méditerranéenne se ressent également par le fort ensoleillement dont jouit le massif grâce à son positionnement géographique. La Haute-Loire et l'Ardèche se situent dans le tiers le plus ensoleillé de la France et bénéficient de plus de 2 000 heures de soleil par an².

A. Des précipitations abondantes et irrégulières

Il convient en premier lieu de relativiser les données citées précédemment. En effet, 1 000 mm de précipitations par an peuvent sembler excessifs. Mais ces données sont relativement basses comparées à celles relevées dans d'autres secteurs du Massif Central³. Ces précipitations sont concentrées durant les saisons intermédiaires et se caractérisent par deux cycles successifs. Le premier se caractérise par de fortes pluies (pluies cévenoles), qui engendrent souvent des crues de septembre à décembre. Elles prennent naissance à partir de précipitations d'origine méditerranéennes. Ces précipitations automnales peuvent parfois apporter, en 24 heures, des quantités d'eau égales au total annuel moyen. Le second cycle donne des précipitations de type océanique, situées de janvier à fin mai, qui sont nettement moins violentes, mais qui peuvent provoquer des crues lorsqu'elles se combinent à la fonte des neiges.

Les précipitations sur le territoire du Mézenc sont spécifiques par leur modalité, mais aussi par leur répartition contrastée sur l'ensemble du Massif. Dans le nord du territoire, plus l'altitude diminue, plus elles sont faibles. Par contre, elles sont importantes dans le sud/Sud-est, dans les vallées de la Boutière et de la Haute Ardèche. Dans le sud, c'est de loin à l'automne que le volume des précipitations est le plus important, alors que pour les hauts plateaux, c'est l'été suite à l'action des orages. Les précipitations neigeuses font partie de l'identité du massif car elles sont fréquentes et constituent l'une des plus grandes contraintes climatiques des hautes terres du Mézenc. Ces précipitations présentent les mêmes caractéristiques que celles sous forme de pluie. Elles sont souvent intenses, massives et irrégulières. Mais le trait majeur de l'enneigement du Massif du Mézenc-Gerbier tient plus à sa grande variabilité. En effet, sur ce haut plateau plus que partout ailleurs dans le Massif Central, le vent souffle fort et balaie la neige. Le manteau neigeux est donc très instable et varie rapidement, n'étant jamais très épais. Les premiers flocons apparaissent au Mézenc à partir de l'automne mais il faut attendre décembre pour que le manteau neigeux s'installe

1 Référence à la carte de la page précédente

2 Source : Conseil Général de la Haute-Loire

3 Il tombe en moyenne un mètre de plus de précipitations par an au Mont Aigoual, Cf. E.DEFIVE

véritablement. Cependant ces dernières années, l'enneigement du massif est devenu irrégulier et tend à diminuer, ce qui entraîne de lourds préjudices pour les stations de sports d'hiver.

B. Les vents¹

Ils sont multiples et soufflent presque en permanence sur les reliefs. Le vent le plus connu du territoire est sans conteste *la Burle*. Egalement appelé *Bise*, *Chasse-neige* ou *Ecir*, ce vent du Nord-ouest très froid est l'apanage de la période hivernale. *La Burle* balaie donc les hauts plateaux enneigés facilitant la formation de congères, qui rendent la circulation difficile. Ce vent est un élément identitaire du territoire, c'est pourquoi il est à l'origine de nombreuses légendes. Le vent du Nord est aussi celui qui chasse les nuages, nettoyant le ciel et apportant le beau temps mais aussi des températures froides. *Le Vent* ou *Lo Vent*, désigne le vent du Sud. C'est celui qui souffle le plus souvent sur le territoire après le vent du Nord. Il est aussi le plus violent. Il faut distinguer deux tendances dans ce vent du sud : *le Vent Blanc* ou *Vent des Fous*, qui peut souffler durant plusieurs jours d'affilée. C'est un vent chaud et sec, qui rend l'atmosphère brumeuse presque opaque. Le second vent, courant d'origine océanique, tiède et chargée d'humidité est le plus fréquent. Les vents d'Ouest et du Sud-ouest, amènent généralement un temps pluvieux et tempéré. Quant au vent d'Est, appelé le *Souleydré* ou le *Bouteyrou*, il est annonciateur soit d'un changement de temps soit d'un orage.

Le climat du territoire Mézenc-Gerbier est donc un climat de moyenne de montagne, avec une période hivernale prépondérante. Les températures demeurent relativement fraîches tout au long de l'année. Durant l'été, sur les hauts plateaux elles dépassent difficilement les 15°C. Les températures sont plus agréables dans les vallées, à une altitude moindre et à l'abri des différents vents. Le massif se distingue également par de forts contrastes thermiques entre les mois les plus chauds et les plus froids. Les écarts thermiques s'accroissent dans les bassins. En effet, les changements de reliefs favorisent les inversions de températures qui sont à l'origine de mers de nuages souvent observables aux intersaisons. Les vallées sont alors prises sous les nuages qui emprisonnent le froid alors que les sommets sont ensoleillés. Les intersaisons sur ce territoire sont très courtes et très arrosées, ce qui favorise l'existence d'un dense réseau hydrographique.

¹ DEFIVE Emmanuelle, Temps et Climat du Mézenc, les Cahiers du Mézenc n° 9, 1997

Photo. 3 : Exemple de mers de nuages sur la vallée des Boutières



Source : Conception Master 2 TVT

II. L'hydrographie

L'eau est très présente sur le territoire de Mézenc-Gerbier et existe sous de nombreuses formes, torrents, rivières, ruisseaux, cours d'eau de plaine, lacs, étangs ou encore tourbières. Les caractéristiques de leur écoulement et la variabilité de leur débit s'expliquent autant par les régimes pluviométriques que par la nature des sols du territoire et les pentes abruptes de ses bassins versants.

A. Une hydrographie modelée par les spécificités climatiques

1. L'abondance de l'eau

La situation hydrographique du territoire est très complexe car elle est en relation directe avec le contexte physique du territoire : pluviométrie, relief ou encore nature des sols. Le climat méditerranéen du Mézenc-Gerbier influe de façon évidente sur les différents cours d'eau du territoire. Il a un impact sur la fréquence de la pluviométrie, qui se révèle d'ailleurs assez irrégulière sur l'ensemble du territoire. Ce caractère méditerranéen donne également une situation anticyclonique instable avec un étiage hivernal et une période de hautes eaux très importante durant la saison d'automne qui est matérialisée par des précipitations soudaines et abondantes.

Le relief compartimenté du massif joue, quant à lui, sur l'abondance de la pluviométrie sur le territoire. En effet, le Mézenc-Gerbier est situé sur un plateau aux altitudes élevées et aux pentes parfois abruptes, qui sont alors appelées des « sucs ». Les précipitations se révèlent assez importantes avec une quantité mesurée de 850 mm d'eau par an, mais qui peut aller jusqu'à 1 200 mm. Il est important de souligner que cette abondance et instabilité des pluies jouent sur les températures extérieures du territoire mais également sur les températures de ses eaux.

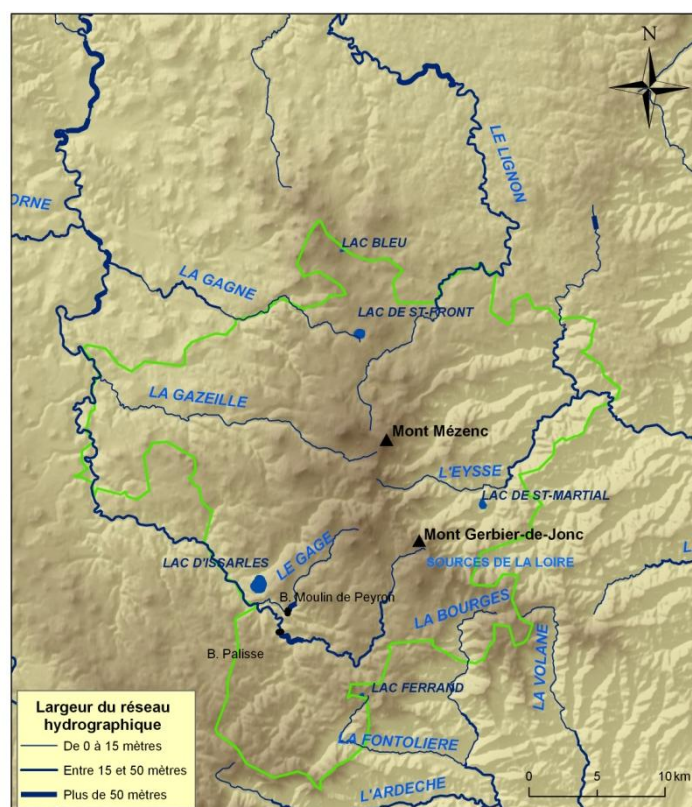
2. Des sols qui favorisent l'écoulement superficiel

Les sols du massif, essentiellement composés de granite et de roches volcaniques sont souvent imperméables, ce qui limite les écoulements souterrains au profit d'écoulements de surface abondants et aux débits très variables. L'escarpement du relief induit par les pentes souvent abruptes du Massif Mézenc-Gerbier entraîne une vitesse d'écoulement rapide de ses eaux et un risque de crues subites et dangereuses. Ce phénomène entraîne un problème de stockage des eaux rendant alors difficile toute gestion hydraulique. C'est pourquoi des barrages de retenue, tel que celui de la Palisse, ont été construits afin de résoudre ce problème de stockage.

B. Le réseau hydrographique du massif Mézenc-Gerbier

Le territoire du Mézenc-Gerbier marque la ligne de partage des eaux entre deux grands fleuves français, le bassin hydrographique du Rhône et celui de la Loire. A l'est du massif, se situent toutes les eaux dévalant une forte pente, entaillant des vallées étroites et profondes pour rejoindre l'Ardèche, le Rhône et la Méditerranée. A l'ouest de cette ligne, les eaux coulent vers l'Allier puis la Loire et l'Atlantique en façonnant un versant plus doux faisant office de pâtures¹. Nous sommes aussi aux confins de deux grands bassins versants.

Fig.8 : Les principaux cours d'eau, lacs et barrages du massif Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

¹ Site Internet du syndicat mixte de la montagne ardéchoise : www.la-montagne-ardéchoise.com

1. Le bassin versant occidental du territoire structuré par la Loire

a. La naissance du plus grand fleuve sauvage d'Europe

La Loire est le plus « grand fleuve sauvage d'Europe ». Elle prend sa source au pied du Mont Gerbier de Jonc dans le département de l'Ardèche à 1 373 m d'altitude. La nappe phréatique présente sous le Mont Gerbier de Jonc donne naissance à de multiples sources qui en se rejoignant forment la Loire. Cette dernière descend ensuite la vallée située au sud du mont en traversant le village de Sainte-Eulalie. Trois sources sont à l'origine de la Loire :

- Tout d'abord, *la source « authentique »* qui est située sur la plate-forme du Mont Gerbier de Jonc, symbolise, de par le monument érigé par le « Touring Club de France » en 1938, la Loire.
- Ensuite, *la source « géographique »* qui coule dans une ferme traditionnelle en toit de lauzes appelée « ferme de la Loire » située en contrebas de la plate-forme du Mont Gerbier de Jonc.
- Enfin, la troisième source est *la source « véritable »*. Elle est la plus distante de l'embouchure de la Loire. Elle correspond à la source « officielle » et coule dans un environnement naturel. La confluence de ces trois ruisseaux va donner naissance quelques kilomètres plus bas au plus grand fleuve de France (1 012 km de long).

b. La Loire, une ressource naturelle et paysagère

La Loire traverse le massif du Mézenc-Gerbier sur 38 km dans le département de l'Ardèche puis longe l'extrémité occidentale du massif (Haute-Loire) sur plusieurs dizaines de kilomètres. C'est la zone des Gorges de la Loire. Sur son parcours, la Loire emprunte des vallées encaissées. Elle alterne les plats courants (pente douce, écoulement uniforme, vaguelettes à la surface de l'eau), les radiers (pente plus forte, qui entraîne un début d'accélération de l'eau et des turbulences plus fortes). Ceux-ci préfigurent les rapides (pente très forte, forte turbulence matérialisée par de l'écume blanche et des zones plus profondes). La Loire subit également de nombreuses variations d'états au cours du temps. En effet, son régime hydrologique est très irrégulier avec des crues parfois très violentes et des étiages marqués. Les crues surviennent surtout à la fin de l'été à cause des violents orages « *épisodes cévenols* ». La présence des reliefs du Massif central contraint ces masses d'air à s'élever, à se refroidir et leur condensation entraîne des orages intenses. Ces crues sont un phénomène naturel important pour la biodiversité du fleuve et participent à sa richesse, notamment piscicole.

c. Un cheptel piscicole riche

Le haut bassin de la Loire est historiquement très réputé pour la pêche des salmonidés. Il existe pour ce territoire, une grande qualité piscicole et environnementale qui offre aux pratiquants un cadre naturel sauvage et des paysages préservés. En amont, le fleuve de la Loire est d'abord un petit ruisseau qui s'écoule dans les hauts plateaux ardéchois. Il devient ensuite une petite rivière aux courants rapides qui s'écoule dans les terrains granitiques et les formations volcaniques. Le cours d'eau est fréquenté par la truite commune en amont et en aval, par le vairon, le chabot et le loche en plus des salmonidés. Dès son entrée en Haute-Loire, la Loire est déjà une rivière importante d'une

dizaine de mètres de large. Elle s'écoule dans une vallée encaissée, parfois même à l'intérieur des grottes (Salettes, Arlempdes). L'écoulement de la Loire alterne, courants, plats et zones plus profondes selon la pente hydrographique qui varie entre 0,3 % et 1 %. La haute vallée de la Loire en amont du Puy-en-Velay est une zone mixte à ombres et à truites. Leur proportion diminue en aval au bénéfice des cyprinidés d'eau vive (chevesnes, barbeaux, ...), sauf dans les courants rapides. Cette portion est en majorité classée en première catégorie piscicole¹.

d. Des affluents nombreux

Les affluents de la Loire sont tous des ruisseaux à truites situés dans les parties supérieures des bassins versants. La truite est quelquefois la seule espèce présente ; parfois elle est accompagnée par les petites espèces d'accompagnement typiques des ruisseaux de première catégorie (vairon, chabot, loche franche, écrevisse à pattes blanches). Au fur et à mesure de son parcours, de nombreux affluents viennent alimenter ce fleuve. L'Aigue Nègre est un des premiers affluents venant enrichir la Loire, vient ensuite la Pradelle qui passe par la commune de Sagnes-et-Goudoulet. Le Rau du Prat Sauvage vient également se jeter dans la Loire après avoir traversé la commune de Rieutord. Plusieurs affluents vont se rencontrer en amont du barrage de la Palisse et viendront l'alimenter : le Rau de Ceytasse, le ruisseau de Mazan, le Vernasson et le ruisseau du Pradal. De même le Rau de Crouzas, le Tauron, viendront alimenter le barrage du Moulin de Peyron, puis la Gage ira se jeter dans la Loire. C'est alors au tour de la Veyradeyre passant à proximité du Lac d'Issarlès, du ruisseau de l'Escondus, du ruisseau de l'Holme passant au cœur de la commune de Goudet et de la Gazeille, de venir l'alimenter. La Gazeille est une rivière qui descend les pentes du Mont Mézenc où elle prend sa source, puis passe à proximité de la commune du Monastier-sur-Gazeille, traverse le hameau de Colempce pour enfin rejoindre la Loire en amont du Pont de Chadron.

2. Le bassin versant oriental du territoire structuré par l'Eyrieux

Du côté du bassin versant oriental méditerranéen, l'Eyrieux fait une brève apparition alimenté par l'Eysse, qui est une rivière qui passe à proximité d'Arcens et de St Martin de Valamas, par la Saliouse, la Rimande.

C. La qualité de l'eau

D'un point de vue général, la qualité des eaux superficielles du territoire du Mézenc-Gerbier est plutôt bonne. Certaines études réalisées par la DIREN Auvergne et le Ministère de L'Ecologie et du Développement Durable (avec son organisme « Eau France ») ont démontré une bonne qualité globale de l'eau dans la région Auvergne et le massif du Mézenc-Gerbier s'inscrit dans ces espaces plutôt préservés. En région Auvergne et Rhône-Alpes, la « ressource eau » a fait l'objet de deux types de valorisation :

- les eaux utilisées pour la distribution publique en eau potable : issues des sols d'origine granitique ou de terrains volcaniques ainsi que les eaux venant de nappes fluviales ;

¹ Les cours d'eau classés en première catégorie piscicole sont ceux qui accueillent principalement des espèces de salomonidés (truite fario). Ce sont des petits cours d'eau de montagne à forte pente, aux eaux fraîches et turbulentes.

- les eaux minérales : avec des eaux thermo-minérales (gazeuses ou plates).

Sur la zone du Mézenc-Gerbier, on ne trouve que des eaux utilisées pour la distribution publique car il n'a pas encore été trouvé d'eau de type minéral. Une station hydrométrique a été installée en 1945 par la DIREN Auvergne-Centre et l'Agence du Bassin Loire Bretagne sur le cours de la Gazeille afin de surveiller sa qualité. L'évolution des débits et des écoulements de la Gazeille peut ainsi être mesurée et en 2007, le rapport de l'organisme Eau France (DIREN) a déclaré la bonne qualité globale des mesures réalisées en basses, moyennes et hautes eaux. Cependant, cet organisme Eau France a également souligné la difficulté d'évaluer la qualité des eaux sur le territoire du Mézenc-Gerbier, compte tenu de l'individualisation des coulées et de l'impossibilité à déterminer leur centre d'émission. Le fonctionnement hydrologique du massif du Mézenc-Gerbier est donc encore mal connu, mais en raison de son étendue et de son altitude, des ressources aquifères profondes doivent probablement exister.

Face à ce constat, il est important de souligner que la qualité des eaux dépend des activités pratiquées sur le bassin versant selon leur degré de proximité avec les cours d'eau et des moyens mis en œuvres pour assainir les eaux. Le territoire du Mézenc-Gerbier a su préserver la qualité de ses eaux contrairement à la zone du Puy en Velay.

Les résultats fournis par le RNDE, à partir de l'indice IGN.AE pour la période 1997-1999, ont en effet révélé une qualité passable des eaux de la zone du Puy-en-Velay. Une autre étude sur les nitrates a également démontré une contamination des eaux pour la zone. L'impact des activités socio-économiques du bassin du Puy a ainsi eu une incidence directe sur la qualité de ses eaux avec notamment les rejets de ses établissements industriels.

Ces deux études ont confirmé la bonne qualité relative des eaux du Mézenc-Gerbier qui, encore une fois, bénéficie d'une position de tête de bassin versant, ce qui limite les phénomènes d'accumulation des polluants dans les parties intermédiaires aval. Egalement, le contexte socio-économique du massif, avec une densité de population faible et une agriculture extensive, a permis d'épargner ses eaux de la contamination.

D. Les aménagements des cours d'eau

Le barrage de la Palisse, au Cros-de-Géorand, sert de réservoir de régulation pour l'usine hydroélectrique de Montpezat. La baignade y est interdite. Il est le premier barrage de la Loire naissante, situé sur la commune du Cros de Géorand. Il a été mis en service en 1954. Il possède une capacité de 8 500 000 m³ et une hauteur de 57 m. Ensuite, on trouve le barrage de la Veyradère qui possède quant à lui une faible capacité. Le barrage du Moulin de Peyron se situe en aval de la commune du Cros de Géorand. Il s'est formé grâce à la jointure des rivières le Gage et le Tauron. Il possède une capacité de 3 400 000 m³. Le Lac d'Issarlès possède un volume stockable de 35 000 000 m³. La galerie possède une longueur totale de 17,5 km et 635 m de chute. Il est intégré au système d'alimentation de l'usine hydroélectrique souterraine de Montpezat, grâce à une canalisation d'amenée des eaux de 17 km.

E. Les sites naturels

1. Le lac d'Issarlès, de Saint-Martial, de Saint-Front et le lac Ferrand

Ces quatre lacs sont nés d'une explosion provoquée, comme dans tous les « maars » par la rencontre du magma chaud en cours d'ascension avec les eaux circulant dans les nappes souterraines. Ces lacs sont une escale pour certains oiseaux.

Le lac de Saint-Martial : le lac de Saint-Martial est un lac artificiel créé à partir d'une résurgence naturelle. On peut observer des habitations troglodytiques en dessous du lac.

Le lac de Saint-Front : ce lac est caractéristique d'un cratère d'explosion par sa forme circulaire. Il est alimenté par des sources souterraines. La Gagne y prend sa source.

Le lac Ferrand : ce lac minuscule et profond possède un vaste cratère de 2 km de diamètre.

Le lac d'Issarlès : ce lac est perché à 100 mètres au dessus de la rivière Veyradeyre et de la Loire. Il occupe un cratère de volcan ovale, très encaissé dans le granite et le gneiss.

Photo.4 : Le lac d'Issarlès



Source : <http://www.avignon-et-provence.com>

2. La cascade du Ray Pic

Le Ray Pic est un ancien volcan qui a émis, il y a plusieurs dizaines de milliers d'années, une longue coulée de lave. Cette coulée s'est figée en blocs de basalte pouvant aller jusqu'à 50 m d'épaisseur et formant des orgues basaltiques. La Bourge, petite rivière, prend sa source en amont du Ray Pic. Elle a creusé un lit profond et s'incline de 90° pour former deux cascades, dont l'une s'élance de plus de 60 m de haut.

3. Le lac Bleu

Ce lac se situe sur la commune de Champclause. C'est une ancienne carrière de lauze, ses pierres rendent l'eau de couleur très bleue.

4. Les Gorges sauvages de la Loire

De nombreux affluents rejoignent la Loire tout au long de son parcours en Ardèche. Arrivée en Haute-Loire au niveau des gorges, la Gazeille la rejoint au niveau de Chadron. Ses eaux vives et claires font le bonheur des pêcheurs de truites (Fario), le carnassier des cours d'eau de montagne. La taille de ses proies évolue avec sa propre croissance, des larves d'insectes au début de sa vie, aux petits poissons et mêmes aux grenouilles pour les plus grosses à l'âge adulte.

5. La Source de Bonnefont à Saint-Martin-de-Fugères

Cette source ferrugineuse jaillit à quelques mètres de la Loire, au niveau de ses gorges sauvages. La source de Bonnefont aux vertus digestives a été exploitée jusqu'en 1914. L'accès se fait à proximité du Mas de Bonnefont.

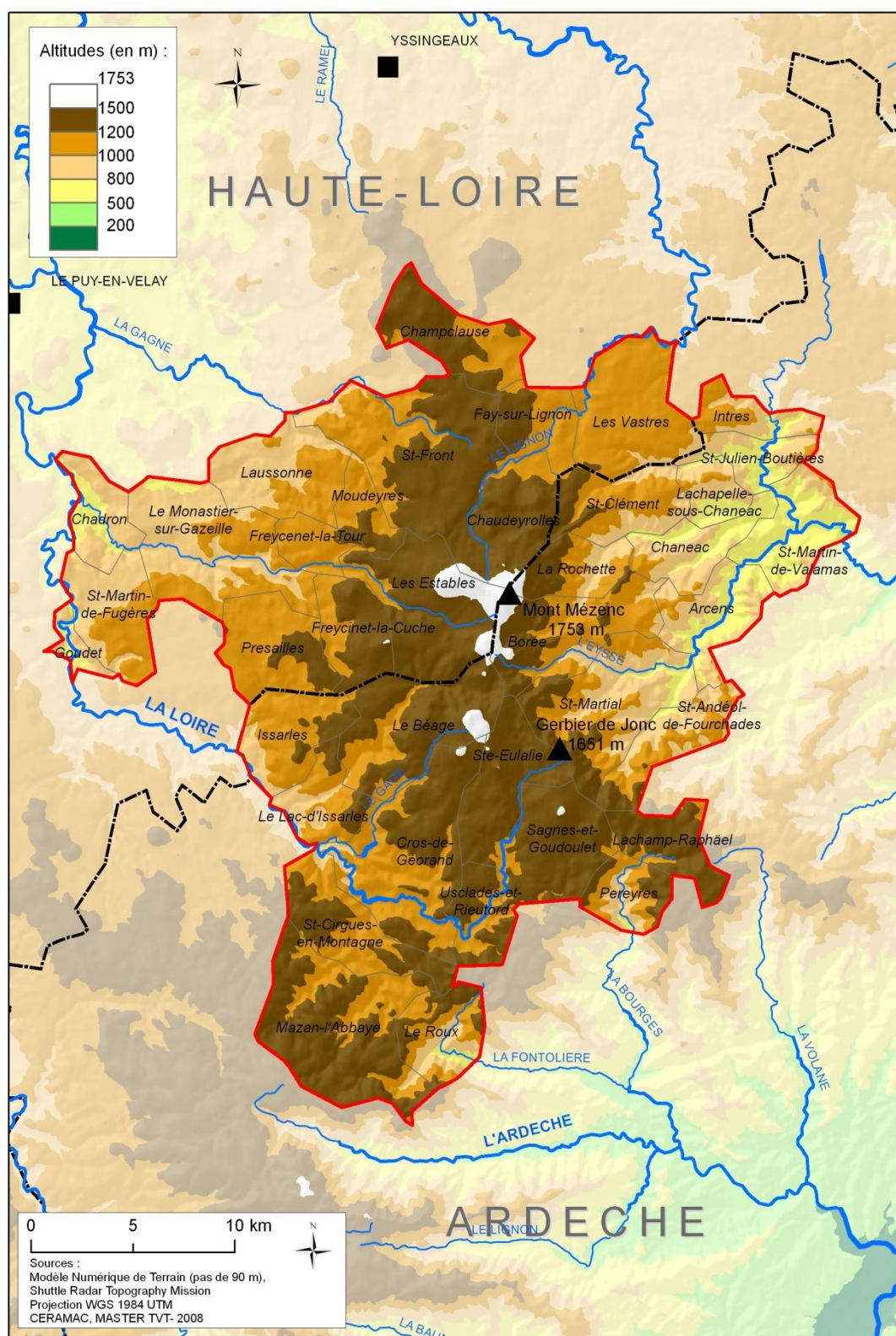
De nombreux sites comme les lacs naturels volcaniques ou les cascades dues à des coulées de lave illustrent l'importance du patrimoine naturel et géologique sur ce territoire.

III. La formation du relief, le volcanisme

Situé dans le quart Sud-est de la France, le Massif Mézenc-Gerbier appartient à deux ensembles montagneux, d'une part le Massif Central (partie Sud-est) et d'autre part les Cévennes (nord) qui appartiennent tous deux aux massifs hercyniens.

La chaîne hercynienne est apparue à l'ère primaire, elle émane de la collision de deux continents, et est à l'origine du soubassement granitique en Auvergne. A l'ère secondaire, elle est recouverte sauf sur les parties surélevées qui constituent les massifs anciens, rajeunis à l'air tertiaire sous l'effet du plissement Alpin (l'Afrique et l'Europe actuelles). Constitué de roches cristallines, le massif a basculé vers le Nord-ouest et s'est fracturé en de longues failles où vont naître des volcans. Elle est aujourd'hui considérée comme une chaîne morte depuis 300 millions d'années. Cependant, elle fut l'un des principaux reliefs d'Europe, s'étendant sur près de 1000 kilomètres.

Fig. 9 : Relief du territoire Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

Le relief du Massif du Mézenc-Gerbier est largement modelé par le volcanisme des périodes mio-pliocène et pléistocène. Plusieurs territoires proches et imbriqués au Massif du Mézenc-Gerbier peuvent être distingués :

- le **plateau occidental du Devès** est formé par un entablement de coulées basaltiques d'altitude moyenne de 1 000m environ, il s'agit d'une chaîne de volcans stromboliens*.
- la **haute chaîne phonolitique avec ses sucs** est superposée au plateau basaltique. La couverture de lave est quasiment totale. Sur le plateau, se dressent des sucs phonolitiques dont le plus élevé est le Mont Mézenc qui culmine à 1 753m. La chaîne s'est édifiée à la fin du Miocène, elle est à 80km du sillon rhodanien dont elle est séparée par un glacis tectonique profondément disséqué par l'érosion. Les laves sont les produits de la différenciation magmatique : une dizaine de roches, souvent phonolites et trachytes.
- le **creux du Puy-en-Velay** est l'ombilic d'un fossé tectonique individualisé depuis l'Eocène. Au pliocène, des événements géologiques multiples ont façonné ce pays, d'où la persistance d'un paysage inondé de montés basaltiques dues à des séries d'éruptions stromboliennes. En résulte ce paysage si spectaculaire avec ses rochers, ses mesas et falaises basaltiques, versants granitiques abrupts et ses talus argilo-marneux.

Certaines zones du Mézenc appartiennent au volcanisme du Vivarais caractérisé par un cycle volcanique du pléistocène récent, comme le cratère-lac d'Issarlès. Les magmas basiques ou basaltiques, qui constituent le territoire du Mézenc-Gerbier, se caractérisent, lorsqu'ils arrivent en surface par une viscosité faible et une teneur en gaz plutôt réduite. D'où une grande fluidité qui permet au gaz de s'échapper. Les jets sont donc continus, les laves s'écoulent en fontaine et les explosions sont sporadiques. Il s'agit d'un volcanisme fissural.

Photo. 5 : Exemple de Carrière de pouzzolane dans le volcan strombolien du Cherchemus



Source : <http://alex.agnes.free.fr>

Photo. 6 : Exemple d'orgues basaltiques à la cascade du Ray Pic



Source : <http://alex.agnes.free.fr>

IV. Le Mézenc-Gerbier marque son identité au travers d'un volcanisme singulier

A. Le Velay oriental ou le pays des succs est partagé en trois sous-secteurs

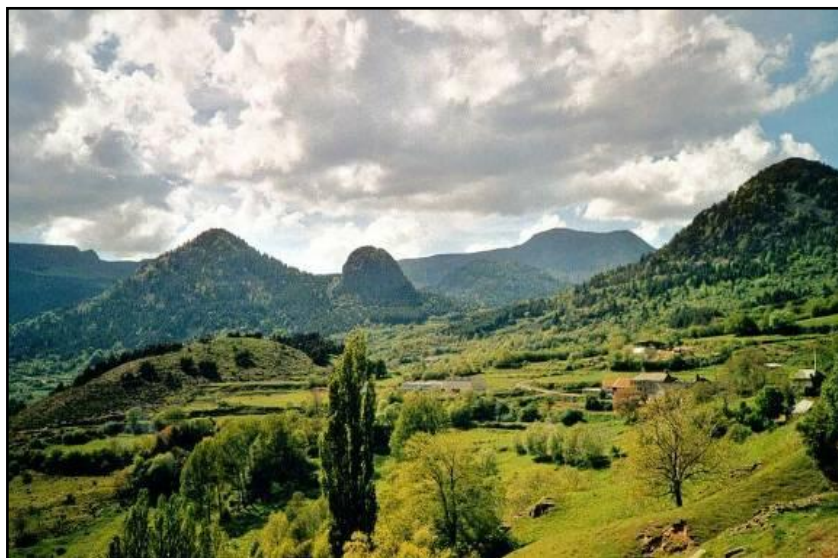
Le Velay oriental est un relief formé de succs* caractérisés par la présence de phonolite*. Trois sous-secteurs le composent et le singularisent nettement. On distingue le pays des succs appelé l'Emblavès au Nord-ouest, depuis le plateau granitique de Craponne jusqu'au nord du plateau basaltique de Champclause. Ce paysage est partagé entre reliefs phonolitiques vigoureux, rocaillieux, couverts de bosquets et petits plateaux basaltiques en inversion de relief* couverts par de nombreux pâturages et de rares cultures. Dans la partie médiane s'étend le plateau basaltique de Champclause – Saint-Front – Le Monastier-sur-Gazeille. Ses bordures Est et Ouest présentent des superpositions de coulées spectaculaires.

Au Sud-est se trouve le pays des Boutières dominé par le Mont Mézenc, point culminant de la chaîne (1 753 mètres). Ce relief est particulièrement tourmenté, composé de nombreux succs phonolitiques ayant subi d'une manière plus ou moins forte une érosion sauvage, torrentielle s'exerçant sur les parties hautes du versant rhodanien du Massif central. Il s'agit d'un lieu privilégié pour l'observation de morphologies d'intrusion et d'extrusion, caractéristiques des laves visqueuses, les trachytes et les phonolites.

Vers le Sud-est, depuis le haut secteur des Estables (1 400 mètres d'altitude), un vaste plateau basaltique couvre tout le plateau granitique ardéchois et présente quelques volcans phonolitiques

tels que les suc de Montfol, de la Lauzière ou du Séponet. Cette couverture basaltique se prolonge vers l'est jusqu'à Lachamp-Raphaël où se dresse le suc de Montivernoux, le plus méridional.

Photo. 7 : Paysage volcanique typique du Velay



Source : <http://alex.agnes.free.fr>

Le relief est bien marqué sur les pentes abruptes du versant rhodanien du Massif Central. Les protrusions de laves phonolitiques sont ainsi mises à nu. Sur cette photo prise du petit hameau de Molines, on observe la pyramide du Suc de Touron supportant sur ses flancs le magnifique Pic de Gouleïou ; à droite en arrière plan, le Mézenc et encore à droite, le suc de Borée.

B. Le bassin du Puy et le Devès : le pays de gardes et de coulées

Ce type de volcanisme (cônes de scories) est caractéristique du bassin du Puy dont les rochers de brèches font, en partie, sa notoriété. Ainsi au Rocher Corneille, sous la statue de la Vierge, la formation en lits entourant le neck* de brèches témoignent de l'anneau de tuf originel.

Le volcanisme à lave basique du Velay oriental (12 à 8 MA) est bien plus âgé que celui du Devès, les effets de l'érosion y sont donc davantage marqués. Le Devès est un grand plateau basaltique accidenté par les rebords des escarpements rocheux entaillés par les flancs des vallées ou par les suc phonolitiques. Ce plateau est à peine dominé (une ou deux dizaines de mètres) par quelques rares collines très surbaissées témoignant d'anciens cônes d'accumulation de projections basaltiques comme à Roffiac, Saint-Front ou Mont-Busat. Ailleurs, au cirque des Boutières ou aux volcans de la Baume et du Viillard, près de Chaudeyrolles, on observe la présence de volcans stromboliens pris au sein de la superposition de coulées basaltiques.

C. La province volcanique du Velay sculptée par l'hydro-volcanisme

Le Velay est une région représentative du phénomène de l'hydro-volcanisme* dont les deux formations principales représentées sont les maars* et les anneaux de tufs*.

En ce qui concerne les maars, si l'activité d'eau s'interrompt alors que l'activité volcanique n'est pas achevée, le cratère peut être recouvert de magma et ainsi être occupé par un cône strombolien comme au Mont-Burel, à la Garde de Vourzac ou au Mont Coupet. Dans certains cas le cratère est rempli par un lac de lave, au Plot-de-Lachamp ou à la Plaine d'Echamps près de Borée. Lorsqu'au contraire, l'activité volcanique s'arrête face à la rencontre de l'eau, un lac occupera le cratère, c'est le cas des lacs du Bouchet, de Saint-Front et d'Issarlès.

Pour ce qui est des anneaux de tufs, caractéristiques du bassin du Puy, ils sont comparables à des cheminées de brèches et constituent les « rochers » de la ville du Puy. Cette formation volcanique s'observe également sur la colline de Saint-Roch près de Langeac et dans le secteur du Devès où la fréquence d'hydro-volcanisme considérable aurait été engendrée par des épisodes pluviaux-lacustres du bassin du Puy mais aussi par des circulations intenses d'eau entre les coulées du plateau.

Photo. 8 : Exemple de cratère volcanique du lac d'Issarlès



Source : <http://alex.agnes.free.fr>

Certaines formations sont caractéristiques et spécifiques de la morphologie régionale :

1. Les clapiers ou « rivières de pierres »

Plus que des éboulis, ces formations constituent un trait spécifique de la morphologie régionale. Ce sont en quelque sorte des couloirs de pierres, toujours allongés dans le sens de la pente, où les blocs se redressent et s'agencent entre les vides importants. Riches en matériel fin, ils sont noyés au milieu de formations superficielles et reposent sur de faibles pentes. De telles formations sont composées le plus souvent de blocs de phonolite mais sont également parfois alimentées de basaltes. Suivant l'âge de leur formation, la nature des dynamiques qui les a

engendrées (gélifraction* dominante pendant les périodes glaciaires, altération chimique des roches et phénomènes de fluage pendant les interglaciaires et aux temps postglaciaires) et la nature des roches soumises aux attaques de l'érosion, l'évolution quaternaire des versants s'est traduite par l'apparition de formations superficielles relativement diverses et de formes spécifiques des climats et dynamiques qui régnaient alors. Les conditions climatiques actuelles étant différentes de celles qui ont présidé à leur genèse, il s'agit souvent de formes « mortes ». Ces formations constituent des héritages de périodes plus anciennes. Cependant, elles impriment encore largement leur marque au paysage et restent d'une grande importance puisqu'elles servent de support aux dynamiques érosives actuelles, de même qu'à l'activité humaine.

2. Les formations d'origine périglaciaire (système d'érosion dominé par la gélifraction)

Les roches basaltiques comme celles du Cirque des Boutières ou de Saint Clément ont été sensibles aux actions de la gélifraction, ce phénomène ne s'est pas exercé avec la même efficacité que pour les phonolites. En effet, l'érosion postérieure des éboulis basaltiques a été beaucoup plus rapide, ces roches ayant une sensibilité plus importante à l'altération (principalement avec l'eau, pourrissement). C'est pourquoi, alors qu'on ne trouve pas d'éléments fins dans les éboulis phonolitiques où des vides importants séparent les blocs, les éboulis basaltiques apparaissent le plus souvent mélangés à un matériel fin et terreux comblant partiellement les vides de la formation. Les éboulis constituent un caractère marquant du paysage régional, mais aussi une contrainte pour l'occupation et la mise en valeur des terroirs.

3. Les formations superficielles

Ce sont des formations meubles qui recouvrent la roche en place. Elles peuvent être directement issues, par décomposition mécanique et/ou chimique, ou bien avoir voyagé sur la pente et se retrouver sur une roche avec laquelle elle est sans rapport génétique. Les formations superficielles constituent un héritage dans les environs du Massif Mézenc-Gerbier, mais elles doivent être considérées comme potentiellement instables, des mouvements brutaux ou plus lents mais destructeurs pouvant se déclencher, soit du fait d'évènements climatiques exceptionnels, soit du fait d'une activité humaine mal adaptée, parfois pour ces deux raisons conjuguées. Malgré leur insignifiance apparente, il faut prendre en compte l'impact des dynamiques actuelles sur la gestion d'un espace fréquenté par l'homme qui a tendance à accroître artificiellement leur efficacité naturelle en rompant les équilibres fragiles et toujours subtils.

4. Le Velay se distingue avec un volcanisme d'exception en Auvergne

Indépendante des critères d'organisation géologique et volcanique d'un stratovolcan, la province volcanique du Velay marque sa singularité au travers de ses paysages avec le pays des sucs et le pays des gardes. On distingue bien ces deux formes de paysages chacune représentative d'un type de volcanisme. Cette province n'est pas comparable à la Chaîne des Puys. En effet, beaucoup plus vaste et ayant reçu des épanchements de lave beaucoup plus considérables, la région serait davantage comparable au volcanisme fissural de l'Aubrac, plus ancien et plus érodé.

Le territoire Mézenc-Gerbier possède un climat de moyenne montagne complexe du fait de son exposition aux influences montagnardes, océaniques et méditerranéennes. Ses principales caractéristiques climatiques sont la fraîcheur des températures tout au long de l'année, l'exposition aux vents, des précipitations importantes et un bon ensoleillement. Ce climat et la nature des sols alimentent un réseau hydrographique particulièrement dense. La nature volcanique des sols est à l'origine d'un ruissellement important des eaux qui conduit à une complexité et à une multitude de cours d'eau. La Loire en est un bon exemple avec ses multiples sources, au point qu'il est difficile d'en identifier la principale.

Les caractéristiques physiques qui modèlent le paysage du Mézenc-Gerbier sont très visibles à travers son volcanisme spécifique, mais aussi par les particularités qui définissent sa faune et sa flore.

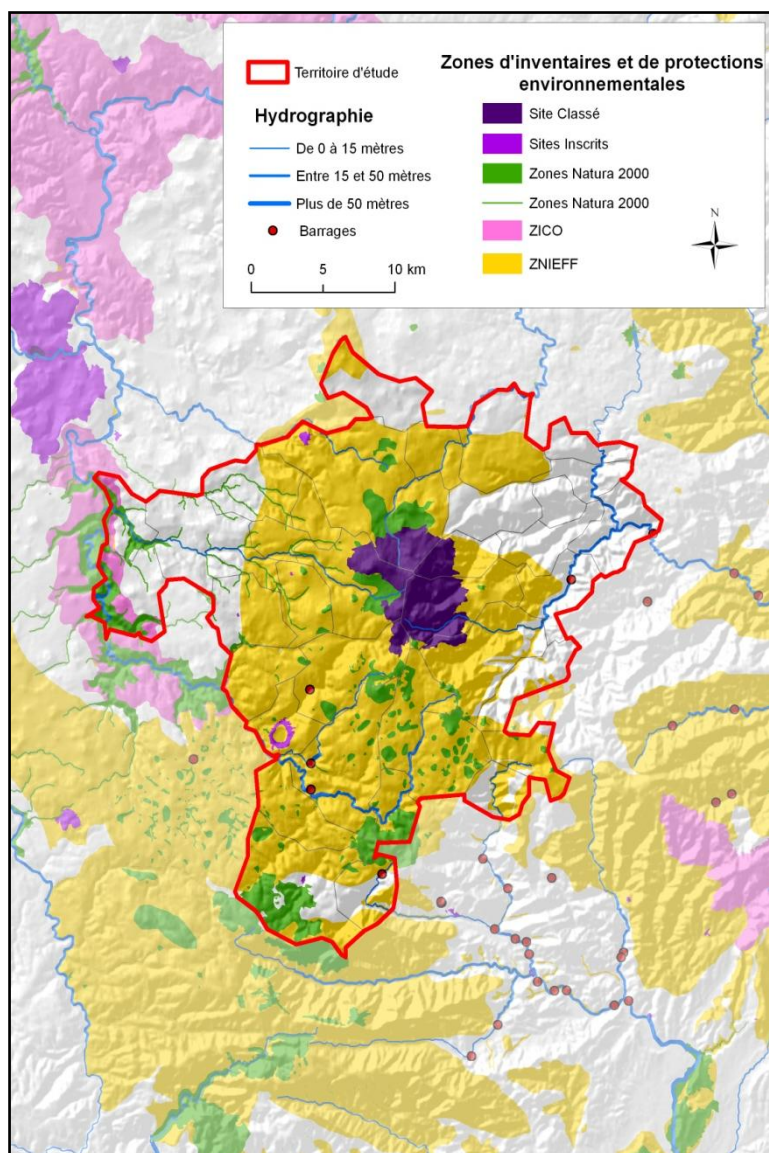
Chapitre 3 : Les milieux naturels

Du fait de ses caractéristiques géographiques, géologiques et climatiques spécifiques, le Massif Mézenc-Gerbier présente une grande diversité de milieux naturels. Chaque milieu présente une variété d'espèces floristiques et faunistiques exceptionnelle, avec dans certaines zones des espèces endémiques au territoire ou à la zone Massif central (c'est à dire dont l'aire de répartition est limitée à cette zone géographique restreinte) et des espèces menacées d'extinction. Cette diversité représente un intérêt patrimonial et scientifique unique¹.

Des mesures d'inventaire ont été mises en place, avec une trentaine de zones classées ZNIEFF ainsi que des mesures de protection en Zones Natura 2000. Le mont Mézenc est également nommé Espace Naturel Sensible par les départements de Haute-Loire et de l'Ardèche, en raison de la présence de milieux rares et fragiles (faunes et flores remarquables) et d'intérêts géomorphologiques et paysagers très forts.

¹ Données zones de protection, faune et flore : inventaires ZNIEFF – DIREN Auvergne et Rhône-Alpes, Conservatoire Botanique National du Massif Central, Observatoire du Patrimoine Naturel d'Auvergne

Fig. 10 : Patrimoine naturel et paysager



Source : DIREN – Conception Master 2 TVT

I. Les grandes catégories de milieux naturels

On peut répertorier plusieurs grandes catégories de milieux naturels dans le territoire Mézenc-Gerbier, telles que les prairies, pelouses et landes, les zones humides, les milieux volcaniques et les milieux forestiers, qui sont présentés ci-dessous.

A. Les prairies, les pelouses et les landes

Elles se situent à la fois à l'étage montagnard et à l'étage subalpin. Les prairies sont situées dans des parcelles dépierrées, sur les versants et les replats. Elles sont souvent utilisées pour la pâture des troupeaux. On y retrouve des espèces végétales telles que *l'achillée millefeuille*, la

centaurée noire, le *crocus printanier*, la *gentiane jaune*, et la *jonquille*. Elles sont aussi le lieu privilégié de la *caille des blés*.

Quand les cultures ou les pâtures cessent et donc que la terre n'est plus travaillée, les prairies se transforment en pelouses. Les pelouses sèches se retrouvent à des altitudes variées et sont dominées par les graminées. Les pelouses à *nard raide* se retrouvent en général sur des pentes exposées au sud. On les retrouve également disséminées dans d'autres milieux. Elles sont menacées de disparition et sont au centre des mesures de protection Natura 2000. Parmi les espèces spécifiques aux pelouses, les plus notables (mais peu nombreuses) sont le *paradisie faux lys* et le *millepertuis de Richer*, dont le territoire Mézenc-Gerbier est la seule station en Auvergne. Dans les pelouses rocailleuses on peut également noter la présence de deux espèces rares : la *pulsatille vernale* et la *lunetière d'Auvergne*, endémique au Massif Central.

Les landes sont quant à elles plus ou moins rases selon leur exposition et selon l'altitude. Il en existe plusieurs : la lande montagnarde, située le plus souvent sur les versants sud, qui est une lande haute, dominée par les *genêts*. La végétation de la lande subalpine est quant à elle plus basse et abrite entre autres le *génévrier nain* ou l'*arnica des montagnes*. On distingue également la lande à *gentiane*, la lande à *callune* (qui donne une couleur violette au paysage en été), à *myrtille* (associée à des milieux forestiers) et à *raisin d'ours*. La *ligulaire de Sibérie*, assez présente dans les landes, est classée espèce végétale d'intérêt communautaire. Les végétaux que l'on retrouve dans ce milieu sont très importants de par leur concentration et leurs racines solides qui protègent ainsi la lande de l'érosion.

B. Les zones humides

Le climat du Mézenc-Gerbier se caractérise notamment par des pluies abondantes et régulières, ce qui explique que de nombreuses zones humides soient disséminées sur le territoire. Des mégaphorbiaies¹ se retrouvent en bord de ruisseaux, d'éboulis ou dans des zones fraîches en bordure de forêts, sur des pentes plus ou moins fortes : la végétation y est haute et herbacée ; on peut y voir notamment le *lis martagon* ou les *sorbiers nains*. Le long de certains ruisseaux il est possible de rencontrer une autre espèce protégée : l'*orchis à fleurs lâches*.

Photo. 9 : L'orchis à fleurs lâches



Source : <http://www.FloreAlpes.com>

¹ Zones humides constituées de hautes plantes herbacées vivaces (moins humides que les tourbières)

Les tourbières et les marais sont également nombreux. Les narces de Chaudeyrolles, sur le territoire, sont un exemple significatif de ce milieu humide car elles comportent des prairies humides, des marécages à hautes herbes, des marais à *sphaignes*, ou encore des tourbières. Elles abritent des espèces végétales telles que la *droséra à feuilles rondes* (une espèce insectivore protégée au niveau national), ou l'*œillet superbe* (peu commun en Haute-Loire).

Photo. 10 : La rossolis ou le droséra à feuilles rondes



Source : <http://maisondesfleurs.free.fr>

On peut aussi noter la présence d'amphibiens, avec par exemple le *tritron alpestre* et le *crapaud accoucheur*. D'autres zones humides abritent des espèces significatives, comme les Gorges de la Loire, où se trouve le *crapaud sonneur à ventre jaune*, assez rare en Auvergne.

Photo. 11 : Le crapaud à ventre jaune



Source : <http://www.christophe-courteau.com>

De telles étendues ouvertes représentent également un lieu de chasse privilégié pour les rapaces (par exemple le *busard cendré* et le *circaète*).

Ces zones humides, souvent proches, voire intégrées à des zones cultivées, doivent être protégées car elles abritent et font vivre des espèces végétales et animales exceptionnelles. Les spécialistes recommandent d'y éviter le reboisement et les drainages.

C. Les milieux volcaniques

Le massif du Mézenc-Gerbier fait partie du Velay volcanique, caractérisé par la nature particulière de ses laves, essentiellement alcalines. C'est le « pays des Sucs », à la géologie et au relief si singuliers, liés à la prédominance d'une roche volcanique : la phonolite, que l'on retrouve également au Mont Gerbier de Jonc. Ces milieux présentent un intérêt naturaliste très élevé, avec

leurs nombreuses espèces montagnardes (voire alpines, toujours rares à l'ouest du Rhône), l'abondance des sites rupicoles favorables aux rapaces, leurs vastes éboulis (qui offrent un habitat à de nombreuses espèces de plantes rares). En effet, l'acidité du substrat et l'altitude procurent un caractère particulier à la flore. Localement, certaines plantes caractérisent un étage de végétation subalpin. Ces particularités se retrouvent pour la faune, avec la présence d'espèces rares en Ardèche : *merle à plastron*, *triton alpestre*, *le papillon Apollon*, très présents dans le secteur des sucus vers Sainte-Eulalie et Le Béage.

Il convient également de relever quatre sucus intéressants pour leur biodiversité dont Chabrière, Roches de Borée, Suc de Touron et Gouleyou et Rocher de Pialoux. Ils font partie d'une même entité, avec des espèces et des milieux naturels globalement similaires. Des plantes caractéristiques des éboulis comme *les fougères cryptogramme crispée et dryopteris oréadès*, côtoient des plantes protégées en région Rhône-Alpes : *la saxifrage de Prost et le lycopode sélaginelle*. Peu de données sont malheureusement disponibles en ce qui concerne la faune : il convient néanmoins de citer *le grimpereau des bois*. Certaines stations botaniques sont particulièrement remarquables, qu'il s'agisse de plantes d'altitude présentes ici à grande distance de leur lieu d'origine principal (*chèvrefeuille bleu, pulsatile du printemps, le trèfle des Alpes*), d'espèces endémiques (c'est à dire dont l'aire de répartition est limitée à une zone géographique restreinte) propres au Massif Central et rares à l'échelle nationale, (*œillet du granite, chardon du Vivarais, lunetière d'Auvergne, arabette des Cévennes...*), ou présentant un caractère de rareté particulier (*lycopode d'Isler*, très rare à l'échelle européenne). Sans oublier le *séneçon à feuilles blanchâtres*, espèce pyrénéenne caractéristique du Mézenc.

Les versants d'exposition est et nord correspondent, quant à eux, à des falaises et éboulis riches en espèces saxicoles (recherchant les zones rocailleuses), on y trouve notamment *la lunetière d'Auvergne et l'arabette des Cévennes*. Ce milieu offre aussi des espaces favorables à la nidification d'espèces rares, en particulier certains rapaces comme *le faucon pèlerin* que l'on trouve notamment dans le secteur des Roches des Cuzets.

Photo 12 : Le faucon pèlerin



Source : <http://domenicus.malleotus.free.fr>

D'autres oiseaux liés aux milieux rupestres sont présents, comme *le merle à plastron* ou *le merle de roche* mais ils sont relativement rares. L'intérêt faunistique porte également sur les reptiles avec, par exemple, la présence de *la vipère péliade*. Le Col de l'Escrinet est l'une des principales zones de passage pour les oiseaux migrateurs traversant le Massif central, aussi bien pendant la

migration de printemps que celle d'automne. A ce titre, il est inventorié parmi les ZICO. Le secteur présente également un intérêt botanique avec des plantes endémiques du Massif central comme *l'œillet du granite* et des stations d'espèces remarquables telles que *la gagée de bohème*.

Quant à la faune, l'animal emblématique des montagnes demeure évidemment *la marmotte*. De 1980 à 1991, une centaine de marmottes ont été introduites dans le massif du Mézenc par les agents de l'ONCFS (Ministère de l'Ecologie). Depuis l'arrêt des lâchers, les comptages font apparaître un doublement de la population en dix ans. Ce rongeur constitue une proie potentielle pour *l'aigle royal* qui colonise le département de l'Ardèche depuis le début des années 1990. Ces animaux sont protégés dans les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire. La marmotte des Alpes s'est bien acclimatée dans le massif notamment dans les nombreux pierriers du Mont Mézenc. Celle-ci partage son territoire avec *l'hermine, la belette, le lièvre, la fouine, le blaireau, le renard roux, le sanglier et le chevreuil*. Cette diversité faunistique constitue un atout majeur pour les chasseurs.

Enfin, le milieu souterrain superficiel associé aux éboulis présente un très grand intérêt entomologique. En effet, les cavités ménagées par les blocs piègent débris végétaux et humidité, propices à la vie d'espèces reliques. C'est le cas d'un rare *coléoptère du genre nebria*. En parallèle avec la flore, d'autres insectes prouvent que le Mézenc a une étroite parenté avec des espèces pyrénéennes.

Les massifs sont souvent entourés d'une forêt dense composée de feuillus et/ou de conifères.

D. Les milieux forestiers

Les *hêtraies-sapinières* ardéchoises se retrouvent dans de nombreux massifs domaniaux (Bonneyoy, Borée, Mazan, Chambon, Sainte-Eulalie) localisées au-dessus de 1 000 m d'altitude.

Le hêtre ou « fayard », espèce d'ombre, se retrouve le plus souvent en versant ubac comme sur la commune d'Arcens par exemple. Le lac d'Issarlès, qui occupe le cratère d'un ancien volcan, est bordé d'une hêtraie parsemée de nombreuses variétés de feuillus et de résineux.

Les narces de Saint Cirgues sont elles entourées de bois de *pin sylvestre*.

Le douglas, originaire de la côte ouest des États-Unis, a été introduit en France au début du XIX^{ème} siècle par D. Douglas. Utilisé en plantation forestière dès le début du XX^{ème} siècle, il connaît un véritable essor après la seconde guerre mondiale et s'impose en France comme la première essence de reboisement dès les années 1970. Il est largement implanté sur le rebord oriental du Massif central (Rhône, Loire, Ardèche) où il a trouvé des conditions de milieu favorable à son développement. Il s'agit d'un arbre qui recherche la lumière, les sols légers, acides et frais, et les régions bien arrosées. Il se plante en général en moyenne montagne à des altitudes variant de 600 à 800 m. Les chemins de la forêt de Mazan, situés sur les contreforts de la Montagne ardéchoise, permettent d'admirer une des plus belles forêts de sapins de l'Ardèche. Le sous-bois, composé *d'airelles et de framboisiers*, est typique des terrains acides et rappelle par bien des aspects celui du massif des Vosges.

La forêt domaniale du Mézenc, plantée à la fin du XIX^{ème} siècle, est une des composantes de la diversité des milieux naturels et des espèces qu'elle abrite. Elle est devenue, en 1998, une réserve biologique domaniale. On relève sur ce massif des essences appartenant à l'étage alpin, comme le *pin à crochets*. Elle est actuellement en danger car fortement infestée par le *scolytide Dendroctonus micans* qui attaque les arbres. Les forestiers de l'Office National des Forêts (ONF) qui ont à charge de gérer les domaines forestiers publics surveillent cette infestation de près afin qu'elle ne prenne pas de trop grandes proportions. Ces forestiers se font guides durant l'été pour faire découvrir au public l'objet et le fruit de leur travail : fonctionnement des écosystèmes, fragilité des milieux, rôles sociaux et économiques de la forêt, impacts des activités humaines... Toutes les grandes thématiques sont abordées afin que le public puisse comprendre les enjeux du rapport entre l'homme et la nature.

Enfin, juste au nord du secteur des « sucs », l'ancienne chartreuse de Bonnefoy (voir chapitre suivant) est installée au pied d'un versant ubac essentiellement situé en forêt domaniale. Le site, étalé entre 1 200 et 1 500 m d'altitude, présente des milieux naturels intéressants. Les *hêtraies* occupent une large partie du territoire, aux côtés de quelques *sapinières et pessières*. On y trouve, entre autres, *le tarin des aulnes* qui affectionne les *vieilles forêts de conifères et les bois d'aulnes*. *Le grand corbeau* est également présent.

II. Les mesures de mise en valeur et de sauvegarde

La diversité des milieux naturels, avec leurs richesses floristiques et faunistiques, dont les espèces endémiques sont parfois menacées d'extinction, représente un intérêt patrimonial et scientifique unique que les acteurs locaux et institutionnels ont souhaité protéger par des mesures d'inventaire et de classement (en zones de protection).

A. Le programme LIFE « Nature et Territoire »

Ce programme, sur la zone du Mont Mézenc, a été mis en place depuis 2004 et ce jusqu'en 2008, pour préserver et valoriser le site. Il est piloté par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, en collaboration avec l'Office National des Forêts, la Communauté de Communes du Pays du Mézenc, les conseils généraux et les DIREN. Il rassemble les acteurs de Haute-Loire et d'Ardèche autour d'un même objectif : relancer les politiques naturalistes et les coordonner avec le développement local (avec des actions telles que la restauration de landes ou la valorisation touristique de certains secteurs, les sucs par exemple).

B. Les sites Natura 2000

Natura 2000¹ est sans doute l'initiative la plus ambitieuse jamais menée à bien pour préserver la biodiversité de tout un continent et favoriser un environnement où les hommes, la faune et la flore sauvages et les habitats naturels puissent cohabiter et prospérer ensemble. Le réseau

¹ http://ec.europa.eu/environment/news/efe/18/article_1922_fr.html

Natura 2000 est au cœur des efforts de l'Union européenne en matière de conservation de l'environnement. Natura 2000 vise surtout à créer une harmonie entre l'activité humaine et la conservation de la faune et de la flore sauvages. Les sites qui y sont inscrits, dont beaucoup se trouvent sur des domaines privés, ne sont pas que des sanctuaires naturels. Un grand nombre d'habitats « semi-naturels » uniques se sont développés grâce à leurs occupants qui ont façonné le paysage au fil du temps. Les sites du réseau ont besoin de ces personnes pour les gérer et les entretenir. Natura 2000 cherche à aider les communautés locales à préserver leur patrimoine naturel tout en tirant pleinement parti des opportunités de développement économique, que ce soit à travers l'agriculture, le tourisme ou l'utilisation durable des ressources naturelles.

1. Le site Natura 2000 du Mézenc : un Site d'Importance Communautaire

Réalisé par la Communauté de Communes du Pays du Mézenc au cours des années 1999 et 2000, le document d'objectifs a connu certains retards dans sa mise en œuvre en raison de l'absence d'une structure animatrice identifiée et ceci jusqu'en octobre 2002. Retard qui s'est accentué suite à la définition et la mise en œuvre du Contrat d'Agriculture Durable à la place du Contrat Territorial d'Exploitation. En 2003, le Conseil Général a repris la rédaction du document d'objectifs. Le DOCOB prévoit trois types d'actions :

- des actions de gestion agricole et forestière visant au maintien voire à la restauration des habitats naturels présents sur le site ;
 - des actions de gestion touristique afin de maîtriser la fréquentation touristique et de sensibiliser le public et les professionnels du tourisme ;
 - des actions de suivi scientifique afin d'évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces.
- Certaines actions notamment relatives à la gestion touristique sont réalisées dans le cadre du LIFE « Nature et Territoire ».

Le Mont Mézenc est également nommé Espace Naturel Sensible par les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche, en raison de la présence de milieux rares et fragiles (faunes et flores remarquables) et d'intérêts géomorphologiques et paysagers très forts.

2. Le site Natura 2000 des Gorges de la Loire : une Zone de Protection Spéciale

Trois sites ont été identifiés pour intégrer le réseau Natura 2000 :

- les gorges de la Loire de la limite départementale avec l'Ardèche, jusqu'à Coubon ;
- la Loire et les cours d'eau affluents en amont du Puy-en-Velay, pour le site linéaire visant la protection de l'écrevisse à pieds blancs ;
- la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux « Gorges de la Loire » qui s'étend depuis la limite départementale avec l'Ardèche jusque dans le département de la Loire.

Deux documents d'objectifs, un DOCOB relatif à la Directive Habitats et regroupant les deux premiers sites et un DOCOB relatif à la Directive Oiseaux ont été validés en février 2004. Le Conseil Général de l'Ardèche est la structure animatrice depuis janvier 2005.

C. Les sites inscrits et classés¹

La protection des sites et monuments naturels a été instituée par la loi du 21 avril 1906. Mais elle est plus connue sous l'appellation loi du 2 mai 1930 qui lui a donné sa forme définitive. Cette loi est désormais codifiée au code de l'environnement. Cette législation s'intéresse aux monuments naturels et aux sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ». L'objectif est de conserver les caractéristiques du site, l'esprit des lieux, et de les préserver de toutes atteintes graves. Les décisions de classement ou d'inscription constituent une simple déclaration de reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'espace concerné.

Comme pour les monuments historiques, la loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement:

L'inscription est la reconnaissance de l'intérêt d'un site dont l'évolution demande une vigilance toute particulière. C'est un premier niveau de protection pouvant conduire à un classement.

Le lac d'Issarlès est inscrit depuis 1938. Il est devenu un haut lieu touristique depuis une trentaine d'années. Le site, merveille naturelle avec ses cinq kilomètres de circonférence, est situé à 1000m d'altitude. Son eau est d'une pureté exceptionnelle et permet de se baigner de juin à septembre à une température très agréable.

Le classement est une protection très forte destinée à conserver les sites d'une valeur patrimoniale exceptionnelle ou remarquable.

En raison de son grand intérêt paysager, le Massif du Mézenc est en partie protégé en tant que site classé. Le classement s'étend sur les communes du Béage, de Borée, de la Rochette et de Saint-Martial en Ardèche, de Chaudeyrolles, des Estables et de Saint-Front en Haute-Loire. Il couvre une superficie de 4300 hectares environ.

III. Un territoire à forte identité paysagère

L'érosion, le climat et la nature des sols sont responsables des paysages que nous connaissons aujourd'hui sur le territoire Mézenc-Gerbier, formant ainsi une entité paysagère spécifique. Selon la Convention européenne du paysage, le "*paysage désigne une partie de territoire telle qu'elle est perçue par les populations et dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations*". Dans son sens étymologique, le paysage est l'ensemble des traits, des caractères, des formes d'un territoire, d'un « pays », perçu par un observateur. C'est une étendue de terre qui s'offre à la vue, qui est à observer. Les landes, les pelouses et la végétation associées aux sources et aux rochers laissent les paysages entièrement ouverts.

Le massif Mézenc-Gerbier est formé de vallées et plateaux permettant une complémentarité économique, qui fait l'unité de ce territoire. Barrière naturelle entre le plateau du Velay et les reliefs méditerranéens, on constate un important étagement d'altitudes, de climats et de milieux naturels.

¹ Ministère de l'écologie : <http://www.ecologie.gouv.fr/Les-sites-et-monuments-naturels.html> et <http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/include/publi/pdf/sc2.pdf>

C'est un paysage de hautes terres, de grandes étendues dégagées. Ce secteur représente une zone de transition entre influences méditerranéennes et influences des hauts plateaux. En effet, le territoire se caractérise par différentes entités paysagères, chacune d'elle abritant de nombreuses espèces floristiques et faunistiques rares protégées par des mesures de conservation et de valorisation: zone Natura 2000, ZNIEFF, réserve biologique domaniale, sites classés.

L'eau est très présente sur le territoire et existe sous de nombreuses formes telles que : les torrents, les rivières, les ruisseaux, les cours d'eau de plaine, les étangs, les tourbières (Narces de Chaudeyrolles) ou encore les lacs (certains d'entre eux sont issus d'une éruption volcanique : les Lacs d'Issarlès, de Saint-Martial, de Saint-Front et le Lac Ferrand). Les tourbières sont essentiellement concentrées au Nord-ouest du territoire, aux alentours du Monastier-sur-Gazeille. Le territoire du Mézenc-Gerbier constitue une ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et le bassin Atlantique, et sert de frontière naturelle entre vallées et plateaux. L'Est, se situent toutes les eaux dévalant une forte pente, entaillant des vallées étroites et profondes pour rejoindre l'Ardèche, le Rhône et la Méditerranée. A l'ouest de cette ligne, les eaux coulent vers l'Allier puis la Loire et l'Atlantique en façonnant un versant plus doux faisant office de pâturages. Nous sommes bien aux confins de deux grands bassins versants.

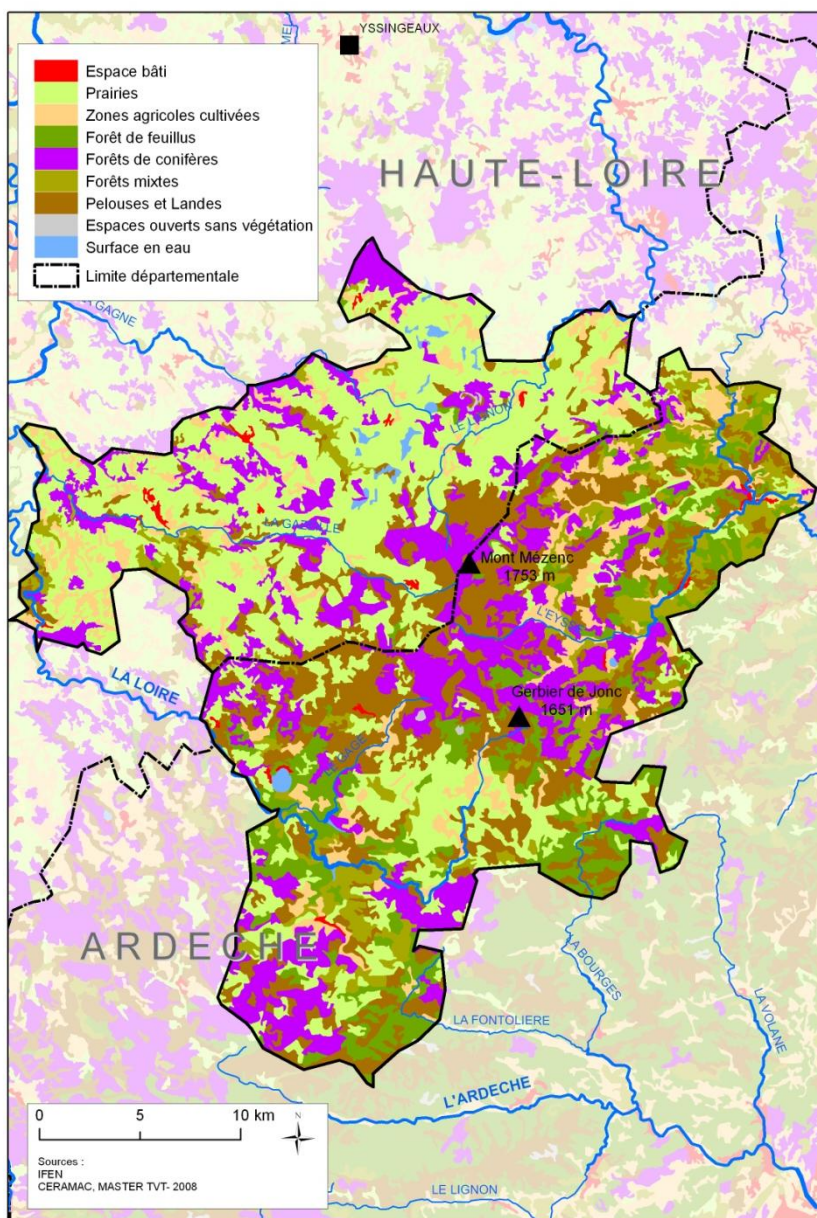
Sur le plan géologique, la partie relevée (côté Ardèche) se compose de roches granitiques. Ces roches sont souvent accompagnées de pointements ou de coulées volcaniques, car le soulèvement s'est accompagné de cassures et d'éruptions. Ainsi, le Mont Gerbier de Jonc est un suc phonolithique qui culmine à 1 551m d'altitude. La Loire prend naissance à ses pieds. De là, une longue planèze basaltique s'étend à l'est et se prolonge vers le Rhône. Barrière naturelle entre le plateau du Velay et les reliefs méditerranéens, le Mont Mézenc, culmine quant à lui à 1753m. Contrairement à l'étage subalpin des Alpes et des Pyrénées, celui-ci ne présente pas de forêt. Les Monts Mézenc et Gerbier de Jonc viennent ponctuer les lignes d'horizon. Leurs roches décomposées permettent d'obtenir des sols équilibrés. Leur texture de ce fait plus consistante, ils résistent mieux à la sécheresse estivale. Toutefois, ils sont souvent plus pentus, et les contrastes sont davantage prononcés le long de la pente. On distingue le pays des suc appelé l'Emblavès au Nord-ouest, depuis le plateau granitique de Craponne jusqu'au Nord du plateau basaltique de Champclause. Ce dernier s'étend sur la partie médiane tout comme Saint-Front et Le Monastier-sur-Gazeille. Au Sud-est se trouve le pays des Boutières dominé par le Mont Mézenc. Ce paysage de haute altitude présente une forme en croissant allant du nord à l'est du territoire. Des suc rompent la monotonie du plateau. Quelques forêts grimpent sur leurs flancs.

En effet, les sommets les plus élevés sont couverts d'une lande subalpine, les forêts couvrent les hautes pentes et les régions élevées. Le Mont Mézenc et le Gerbier de Jonc sont tous deux entourés par un milieu forestier dense, principalement composé de conifères : forêts domaniales du Mézenc et de Bonnefoy. Ce type de milieu est particulièrement dense au Nord-est du territoire, où sont présents aussi bien feuillus que conifères, l'est est quant à lui caractérisé par d'abondantes forêts de feuillus. Les parties les plus élevées, exposées à la rigueur extrême, sont elles recouvertes de pelouses rases. Des pelouses et landes sont également visibles autour du Mont Mézenc et du lac d'Issarlès. Celles-ci, associées à la végétation, aux sources et aux rochers, se traduisent par des paysages entièrement ouverts. Ainsi, côté Haute-Loire, les prairies naturelles dominent. Beaucoup sont humides et alimentées par de multiples sources. On y rencontre des tourbières de pente ou de

cratère. L'Est du territoire, où l'altitude est beaucoup moins élevée, près de Saint-Martin-de-Valamas, est également caractérisée par ce type de milieu, ainsi que par quelques feuillus. Enfin, l'extrême sud du territoire, présente une grande variété de paysages avec tout de même une prédominance de pelouses et landes.

L'espace bâti est essentiellement concentré au Nord-ouest du massif Mézenc-Gerbier. C'est également là que l'on trouve une forte part des zones agricoles cultivées. Celles-ci sont aussi très présentes à l'est du Mont Mézenc, près de la commune de Borée et au sud du Gerbier de Jonc. On peut en effet remarquer une surface circulaire près de Sainte-Eulalie, où zones agricoles, pelouses et landes sont prépondérantes.

Fig. 11 : Occupation du sol pour la zone d'étude



Source : IFEN – Conception Master 2 TVT

Le massif Mézenc-Gerbier est un territoire unique à forte identité paysagère : en effet, on peut y voir des paysages grandioses allant des « sucs » aux plateaux, des forêts aux prairies, sans oublier ses nombreuses tourbières, ses rivières et ses pelouses de pâture, témoins d'une activité humaine.

Au fil de l'histoire, l'homme a modifié le territoire selon ses besoins. En effet, il a dû s'adapter aux singularités locales et aux rudes conditions de vie, à savoir un climat hostile, un fort enclavement et d'importantes dénivellations. Cela a contribué à l'émergence d'une identité propre au territoire : une architecture singulière, des savoir-faire et traditions montagnards, un terroir riche et spécifique.

Chapitre 4 : Le massif Mézenc-Gerbier, un territoire inscrit dans l'histoire

I. Le massif au fil des siècles

Le massif du Mézenc constitue un territoire spécifique avec ses hautes terres vallonnées, recouvertes de coulées basaltiques étalées entre 1100m et 1500m, son climat aux températures peu élevées et aux longs hivers. Les caractéristiques de ce territoire ont contribué à façonner la vie des hommes depuis leur installation en 1500¹ avant J-C jusqu'à aujourd'hui. Les conditions de vie sur ces hauts plateaux sont difficiles. Les hommes ont su s'y adapter et, au fil des siècles, le Mézenc-Gerbier a vu naître des activités humaines particulières, liées aux spécificités locales. Aujourd'hui, les paysages, modelés par l'homme, témoignent de l'histoire de ce territoire.

A. L'évolution de la société de l'époque médiévale à l'Empire

1. L'implantation des hommes

Les hommes se sont installés de manière permanente sur le massif du Mézenc à partir du X^{ème} siècle. En effet, vers le IX^{ème}, X^{ème} siècle, les bergers qui accompagnaient les troupeaux s'y fixèrent avec leur famille, ainsi que les seigneurs du Mézenc. Leur territoire s'étendait sur tout le plateau et même au-delà : Les Estables, Chaudeyrolles, Saint-Front, Freycenet-La-Cuche, Borée, Saint-Martial, Sainte-Eulalie, Le Béage. Ils bénéficiaient ainsi de nombreuses ressources. Les premiers seigneurs du Mézenc sont organisés en clan comprenant hommes et femmes, pères, fils, gendres, oncles, serviteurs. Le titre de seigneur et la seigneurie passent aux mains de plusieurs familles. En 1617, la seigneurie² est finalement vendue pour être tenue en fief par les Chartreux. Mais, ce sont surtout les ordres monastiques qui vont écrire et façonner l'histoire des hommes sur le massif.

Les moines noirs de Saint-Chaffre seront les premiers à s'installer vers 680 au Monastier. L'abbaye amplifie rapidement son influence territoriale et religieuse. Le XI^{ème} siècle constitue l'apogée de l'abbaye, le domaine s'étend à cette époque jusqu'à la vallée du Rhône et même jusqu'en Italie. Les moines blancs arrivent au XII^{ème} siècle. Ils fondent l'abbaye cistercienne de Mazan en 1119-1123 et des Chambons en 1152. Les Chartreux s'installent en 1156 après le don d'un immense domaine tampon de 7 km sur 3 km par Guillaume Jourdain, seigneur du Mézenc. Les Chartreux vont constamment essayer d'agrandir leur domaine et prennent le contrôle de la région aux dépens des autres abbayes et de la seigneurie. Ils vont contribuer à l'augmentation de la population et à la mise en valeur des campagnes à travers le système des granges. Ces dernières sont des exploitations agricoles

¹ Les ligures sont les premiers hommes connus sur le Mézenc.

² L'emplacement du château des seigneurs du Mézenc a d'ailleurs été pendant longtemps un sujet de controverse avant que des fouilles soient entreprises en 1996 et 1998. On a pu alors établir avec certitude son existence au pied du Chastelas, situé près de la route qui va des Estables à Chaudeyrolles.

comprenant granges à grains, étables, écuries, bergeries, logement pour les frères convers, c'est-à-dire les frères qui se consacrent exclusivement aux tâches agricoles et domestiques.

2. L'organisation de la société rurale au Moyen-âge

En définitive, l'histoire du peuplement du Mézenc est intimement liée à la valorisation agricole du territoire. Le massif du Mézenc, avec ses altitudes élevées et son climat rude n'est pas une région de culture¹. Celle-ci va tenter de tirer au mieux partie de ses ressources en herbage pour entretenir de très nombreux bovins et ovins. En effet, dès la fin du Moyen-âge, le paysan du plateau remplace l'impossible culture céréalière par l'élevage à vocation commerciale. Cette production est l'objet d'une forte demande dans les grandes villes situées autour du Mézenc. C'est alors tout un circuit de commercialisation qui s'élabore permettant ainsi aux éleveurs de vendre leur bétail et de se procurer du numéraire, indispensable pour acheter les céréales qu'ils ne produisent plus. Cette spécialisation va entraîner le développement des foires et des marchés dans le Mézenc.

Le massif du Mézenc devient par conséquent au Moyen-âge un territoire d'une vitalité économique certaine. Ses habitants exportent leur viande tandis qu'ils importent les céréales. Cette économie entraîne des échanges permanents avec l'extérieur, et va fortement influencer la société rurale de l'époque. Au Moyen-âge, la société féodale est strictement hiérarchisée. Le plus haut grade est le franc-fief qui prend les armes et assiste le Roi à la guerre. Ensuite, le fief rural et contribuable paye la taille royale. La censive roturière concerne la plupart de la population du Vivarais : elle doit payer nombre d'impôts comme l'impôt royal, les taxes municipales, le cens, et se doit d'aider le seigneur en certaines occasions. Le serf ne paye que la taxe seigneuriale mais est assujéti aux corvées et travaille gratuitement toute l'année pour son seigneur ; il ne possède aucune terre ni aucun bien.²

L'insécurité des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles ne permet pas une dispersion des terres : ce sont plutôt de grands domaines d'exploitation qui ne seront divisés qu'à la suite de la guerre de Cent Ans, mouvement tardif dans le Mézenc. C'est au cœur du massif que l'on retrouve les pratiques agricoles les plus ancestrales liées à la transhumance. La transmission de ces terres se fera ensuite de père en fils. Cependant, tous ne sont pas propriétaires de leurs terres : les tenanciers par exemple doivent payer le « cens » au seigneur.³ D'autres impôts sont à acquitter. Parmi eux, la taille royale, apparue au début de la guerre de Cent Ans, ne tient pas compte de la qualité ou de la quantité de la récolte. Appliqué à tous de manière équivalente, cet impôt posait problème en cas de disette (contrairement à la dîme, impôt proportionnable et, en ce sens, plus juste). Le droit de paissance est encore l'un d'entre eux. Sur les terres seigneuriales, il permettait de pouvoir faire passer son troupeau et monter en transhumance. La forêt est la propriété du seigneur, et malheur à qui y touche sans son autorisation, malgré

¹ Franck BRECHON, L'élevage bovin sur le plateau vivaro-vellave au Moyen-âge : aux origines du Fin Gras, *Les Cahiers du Mézenc*, n°13, 2001.

² Le droit de propriété ne sera reconnu qu'en 1789.

les accords des XIII^{ème}/XIV^{ème} siècles autorisant les paysans à prendre du bois pour leur usage personnel.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, en 1464¹, la vie des agriculteurs est sensiblement la même que celle du début du XX^{ème} siècle : l'élevage est la principale ressource du territoire. On cultive tout de même des terres de blés, de froment, de seigle ou d'orge même à altitude élevée. On dénombre beaucoup de ruches et de moulins à eau ; mais pas de vignes : le vin est importé du Vivarais.

La nourriture est constituée de raves, choux, racines, châtaignes, aliments conservés dans la « crôte » (pièce de la maison servant de garde-manger). Cependant la nourriture manque, surtout en hiver, ce qui entraîne diverses épidémies et accentue la mortalité notamment chez les enfants et les vieillards. Les outils de travail ou domestiques restent rares et rustiques : on les fabrique soi-même ou on va chez le forgeron, figure emblématique de chaque village. Il en est de même pour les ameublements, pauvres et rares. Les maisons sont souvent à demi enterrées dans le sol pour se protéger du froid.

Tous les métiers sont représentés dans chaque village ; souvent, on est à la fois agriculteur et artisan. Il n'existe pas de boulanger, mais un fornier à cette époque : chacun pétrit sa farine et la porte au fornier pour qu'il la fasse cuire dans un four appartenant le plus souvent au seigneur.

Les voies de communication à l'époque sont peu praticables pour un cheval de bât ou de selle ; ce sont souvent des chemins de muletiers millénaires peu sécurisants que l'on préfère emprunter à pied. Il faut dire que c'est une époque où l'on marchait facilement 30 à 60km par jour !

Le féodalisme a entraîné son lot de guerres et de pillages de toutes sortes. S'isoler à cette époque était prendre un risque considérable... C'est seulement après le XIV^{ème} siècle que les fermes vont être disséminées sur le territoire. Les fermes dispersées vont constituer une des caractéristiques de l'habitat dans le Mézenc après cette époque.

3. Les crises successives

Après 1340, ce sont les guerres et la Grande Peste qui ravagent le pays. Des hordes de mercenaires, engagés en temps de guerre mais libres en dehors de ces périodes vont s'adonner à de nombreux pillages sur toute la région. En 1361, les «routiers»² s'en prennent à l'abbaye du Monastier et s'y installent. Du 19 janvier au 7 mars 1363, le sénéchal de Beaucaire fait le siège de la ville et la libère. L'abbaye se ceint alors de remparts afin d'assurer sa protection. Un château-fort est construit près de l'abbaye, projet initié par l'abbé Jacques de Caussans.

Ces événements vont inciter les seigneurs locaux à s'enfuir de leurs châteaux pour se rapprocher de Versailles. Les guerres successives (Cent Ans et guerres de religion) ont

¹ Une enquête cadastrale est administrée par les autorités locales dans le Vivarais en 1464 qui permet d'avoir une analyse détaillée sur le mode de vie de la population du Mézenc à cette époque.

² Les compagnies de mercenaires étaient à cette époque désignées comme **routières** parce qu'elles parcouraient les routes du pays en bandes plus ou moins organisées et souvent peu disciplinées.

provoqué de nombreux désastres et la région souffre de leurs multiples conséquences. Sous Louis XIV, suite au recensement de 1695, un nouvel impôt est créé : la « capitation », auquel s'ajoutent les impôts et redevances dus aux seigneurs et à l'Eglise. De plus, la grande épidémie de peste de 1630 touche durement la population. Les conditions de vie sont très difficiles à cette époque et les paysans ont bien du mal à se nourrir, ce qui engendre des tensions et de la violence. La population est amenée à faire du brigandage de toute sorte pour survivre. S'ensuit une période plus calme où la vie paysanne rurale du massif reprend son cours mais d'autres événements vont bientôt venir les perturber, avec l'arrivée de la Révolution de 1789.

Dans le Mézenc comme dans toutes les campagnes françaises, les événements tragiques de la Révolution sont mal perçus à ses débuts. Ce qui va surtout être un élément déterminant, conduisant à la révolte, est la « Constitution Civile du Clergé » proclamée en 1791¹, et notamment l'obligation pour les curés de prêter serment à la constitution. C'est à ce moment que la population va se mobiliser pour aider les prêtres réfractaires à se cacher et à exercer clandestinement. En effet, on n'a aucune confiance dans les « prêtres jureurs » qui ne sont pas choisis par Dieu.

La Révolution entraîne également le déclin de l'institution monastique. Les Chartreux vont être forcés de fuir alors que douze moines occupent encore le monastère. Trois seront déportés et deux autres tués. Les fermes et biens monastiques sont redistribués à des propriétaires exploitants au titre de « biens nationaux ». Une résistance patiente, mais tenace, est opérée par la population alors que l'Assemblée prône la réquisition de 300 000 hommes parmi les célibataires de 18 à 25 ans, ce qui provoque le soulèvement de Saint-Front en mars 1793. Les représailles du tribunal révolutionnaire seront sans merci, avec plusieurs condamnations à mort parmi les révoltés.

Durant l'Empire, les conscriptions sont mal vécues par la population et engendrent de nombreuses désertions. Au total, de 1789 à 1815, environ une centaine de personnes partiront se battre et peu reviendront. Néanmoins, l'Empire est plutôt bien accueilli dans le sens où il ramène un peu de calme dans une période troublée.

B. Le Mézenc au XX^{ème} siècle

1. L'exode rural

Du X^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle, la population du Mézenc ne va pas cesser d'augmenter². Les granges (gérées par des fermiers) vont prospérer et auront besoin de beaucoup de main d'œuvre, non seulement pour les fermes, mais aussi, pour d'autres services.

¹ Le 27 février 1791, les départements Haute-Loire et Ardèche sont constitués. Les paroisses de Fay, des Vastres et de Chaudeyrolles font désormais partie du département de la Haute-Loire.

² JACQUES DE JEAN, *Les Etables en Mézenc*, édition Jeanne d'Arc, 2007.

L'artisanat connaît en effet un développement important à cette époque. Mais dès le début du XIX^{ème} siècle, la tendance s'inverse. Peu à peu, la population sur le massif diminue.

Après la Première Guerre Mondiale, la baisse du nombre d'habitants s'accélère. Le travail manque, il faut aller en chercher ailleurs. Les journaliers se rendent de plus en plus loin pour en trouver, les « petits agriculteurs » partent à la mine à Saint-Etienne l'hiver et rejoignent leurs femmes et leurs enfants à la belle saison pour les fenaisons et les travaux des champs saisonniers.

La vie est rude à cette époque : entre la surmortalité féminine due aux naissances multiples, le travail aux champs, les conditions météorologiques, notamment l'hiver, et la population qui peine à subvenir à ses besoins. Les enfants aident très jeunes à la ferme, dès l'âge de 7-8 ans, garçons comme filles. Leurs tâches sont bien définies et hiérarchisées : vachers, bergers, valets, servantes...

A partir de 1920, beaucoup de ceux qui partent ne reviennent pas vivre au pays. Les conditions de vie s'améliorent peu avant la Seconde Guerre Mondiale avec l'ouverture de maternités (la première à Fay), une meilleure scolarisation, notamment pour les femmes, et un pouvoir d'achat qui augmente.

Cependant, l'exode s'intensifie à la fin des années 1950. En effet, le progrès, bien que présent, met du temps à pénétrer dans le Mézenc tant au niveau de l'agriculture qu'au niveau du confort ménager. Beaucoup de filles sont allées temporairement travailler à la ville comme serveuse ou domestique. Elles ont découvert la vie citadine et à leur retour, elles ne veulent plus se marier avec les garçons du pays et vivre dans le Mézenc. Beaucoup d'hommes à cette époque finiront « vieux garçons », sans descendance pour reprendre leurs fermes souvent isolées.

La série d'hivers rigoureux dans les années 1970 fait fuir les plus téméraires¹.

Ainsi, entre 1950 et 2000, pratiquement tous les petits agriculteurs ont disparu. L'exode a vidé un certain nombre de maisons dont la plupart sont devenues des résidences secondaires².

Malgré tout, le massif du Mézenc connaît un renouveau démographique dans les années 1990. Cette augmentation est principalement due à deux facteurs: d'une part, la relance de l'agriculture grâce au lancement de l'AOC Fin Gras, d'autre part, le développement du tourisme sur le massif du Mézenc. En effet, les orientations économiques de ces années permettent aux hommes de revenir s'installer de manière permanente sur le massif et de pouvoir vivre de leur activité.

2. La mise en tourisme

On peut compter trois périodes de mise en tourisme dans le Mézenc³.

La première se situe entre 1880 et 1914. A la fin du XIX^{ème} siècle, le syndicat d'initiative du Velay souhaite favoriser le tourisme sur son territoire, pour ses clients, notables

¹ LEOGIER, Jean-Jacques, Amitiés sur Lignon, in *les cahiers du Mézenc*, n°10, 1998.

² Voir chapitre 8, II

³ LEOGIER, Jean-Jacques, *La mise en tourisme du Mézenc, une histoire plus que centenaire pas encore terminée.*

modernistes, souvent férus de sports. Dans les différents territoires qui composent le Velay, le Mézenc se distingue pour plusieurs raisons. Premièrement, il possède déjà un équipement hôtelier important du fait des nombreuses foires qui y ont lieu. Ensuite, les paysages, les possibilités d'activités sportives sont des éléments attractifs.

De 1880 à 1914, le Mézenc connaît donc un premier développement touristique assez complet. Il porte sur deux saisons, avec des hébergements nouveaux et également de nouvelles activités comme le ski. Cette première mise en tourisme associe la population locale, particulièrement grâce à la participation des «guides paysans». Cependant, la grande guerre met fin à cette phase de développement touristique.

De 1970 à 1995, une deuxième mise en tourisme est tentée, sous l'égide de l'Etat, qui à cette époque pousse les territoires agricoles en perte de vitesse à se reconverter en zone touristique : c'est la période de la Rénovation rurale¹. Mais tout est à refaire, la clientèle du début du siècle a vieilli ou disparu, tout comme les guides. De plus, les équipements n'ont pas été modernisés. La majeure partie des hébergements collectifs, tel que le VVF-Villages des Estables, vont être construits à ce moment-là. L'hiver, l'activité ski de fond est privilégiée. Dans les années cinquante la pratique du ski de descente devient plus courante en France. Le ski se développe en Haute-Loire grâce à un meilleur déneigement des routes. En 1959, la station des Estables se dote d'équipement pour les skieurs, avec les premières remontées mécaniques. Peu à peu, le tourisme d'été va également voir le jour. Il faut tout de même attendre 1990 pour observer la création d'emplois générés par la station et une stabilisation de la population aux Estables.

Malgré tout, les nombreux hivers sans neige, le manque d'activités pouvant offrir une alternative au ski de fond, et le déficit de communication conduisent cette mise en tourisme à l'échec.

Depuis 1995, une nouvelle dynamique touristique est apparue, avec l'émergence de nouveaux acteurs (les Amis du Mézenc, l'association Mézenc-Gerbier, l'association Mézenc Pulsions). Aujourd'hui, la politique touristique du massif se base notamment sur le produit « Fin Gras », (relancé depuis l'obtention de l'AOC) viande bovine finement persillée et sur la qualité des grands espaces naturels. Le but est de donner de la cohérence au territoire, de l'identifier, et ce dans un esprit qui respecte les principes de développement rural.

Aujourd'hui, la région prend un nouveau départ grâce à une nouvelle dynamique engendrée par des réseaux d'acteurs soucieux de développer leur territoire tout en respectant sa nature.

Avec l'exemple du massif du Mézenc-Gerbier, on peut observer une certaine pérennité de la vie rurale dont les fondements semblent être conservés encore aujourd'hui. Bien que l'histoire ait rythmé son évolution, les changements se sont opérés lentement, ne perturbant pas ou peu la vie quotidienne de la population. C'est au XX^{ème} siècle que les bouleversements les plus importants surviennent à cause d'une urbanisation de la société qui va pousser les hommes à partir, engendrant un exode rural massif. Cependant, comme tout territoire, le massif a su conserver son identité construite à travers son histoire. C'est ainsi que parfois le patrimoine présent dans la région semble vouloir nous rappeler des faits remontant à

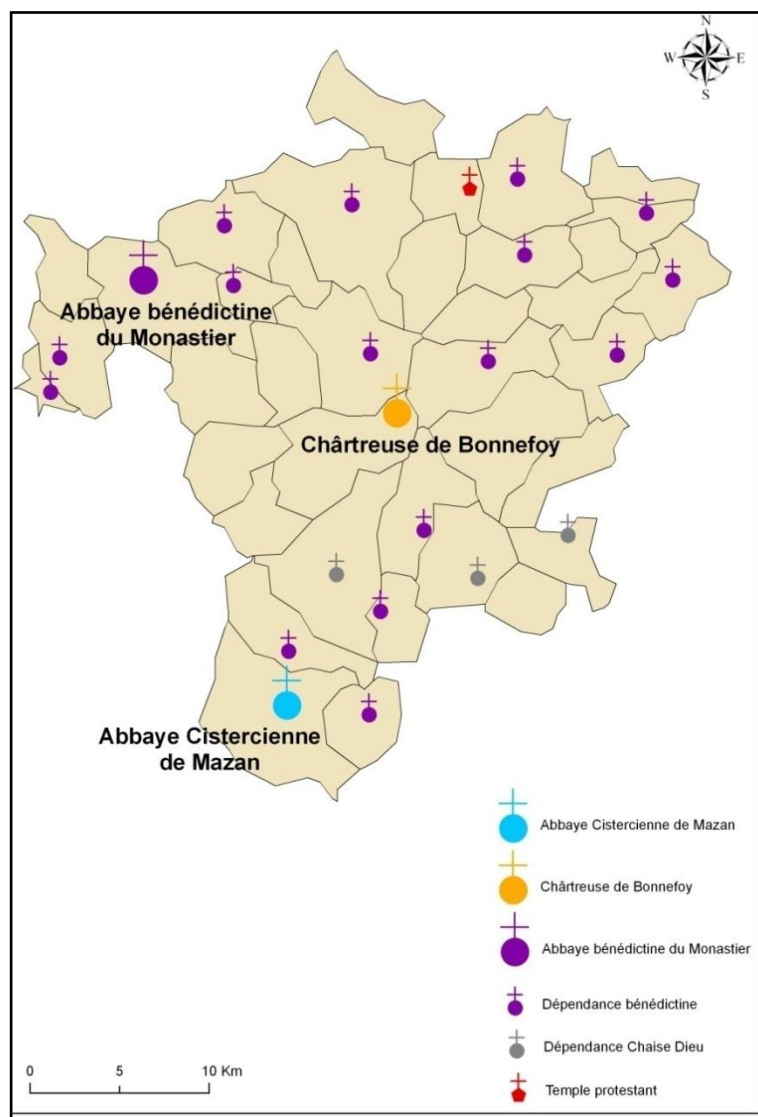
¹ L'Etat veut pallier l'effondrement rural à l'aide d'importants moyens financiers.

plusieurs siècles. L'histoire religieuse en est un bel exemple, ayant laissé une véritable empreinte sur le territoire, encore visible grâce aux nombreux témoignages de la vie monastique d'autrefois.

II. Un patrimoine architectural religieux au cœur du paysage

Le massif Mézenc-Gerbier est resté marqué par la présence de trois ordres monastiques des plus influents au Moyen-âge : les Bénédictins, les Cisterciens ainsi que les Chartreux. Ces abbayes ont été porteuses de l'évangélisation du territoire et ont essaimé de nombreuses églises, dont l'architecture façonne encore le paysage.

Fig. 12 : Implantation monastique sur le territoire Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

A. Les ordres monastiques et les seigneuries : une histoire liée

Le Mézenc-Gerbier a été marqué par la fondation de trois ordres monastiques¹ différents (les Bénédictins du Monastier, les Cisterciens de Mazan, les Chartreux de Bonnefoy) qui ont joué un rôle dans le développement économique et social du territoire. Ces ordres monastiques ont bénéficié des nombreuses donations de seigneurs laïcs, le plus souvent pour le salut de leurs âmes, au point de devenir par leur puissance les nouveaux seigneurs du Mézenc. Au travers de l'histoire, ces monastères ont été à de multiples reprises pillés, détruits par les différentes attaques des « Grandes Compagnies » durant la Guerre de Cent ans, les guerres de religions et enfin à la Révolution, sonnant le glas d'une longue histoire et vendant sous le titre de « bien national » des monastères le plus souvent d'ores et déjà à l'état de ruine.

1. Les Bénédictins² du Monastier

L'abbaye Saint-Théofrède du Monastier aurait été fondée vers la fin du V^{ème} siècle, ce qui fait d'elle l'une des plus anciennes de France. Vers 625, l'abbé Théofrède (Saint-Chaffre), est nommé prier du monastère avec pour mission l'évangélisation des paysans de la région, ces derniers adorant alors davantage arbres, montagnes... Saint-Chaffre aurait été lapidé par ceux qu'il devait convertir. Eudes, un moine de l'abbaye de Lérins lui succède en 670. Il étend l'influence territoriale et religieuse du monastère. En 817, suite à la réforme bénédictine diffusée en Gaule par Benoît d'Aniane, l'abbaye adopte la règle de Saint Benoît.

Dans un premier temps, fin X^{ème} siècle et courant XI^{ème} siècle, les seigneurs du Mézenc font des dons à l'abbaye de Saint-Chaffre pour le salut de leur âme. Mais, fin XI^{ème} siècle, ils détiennent illégalement les églises de l'abbaye. Plus tard, pour se faire pardonner ils restitueront les églises de Sainte-Eulalie, Saint-Front et l'abbaye de Saint-Chaffre et certains partiront aux Croisades. Au XI^{ème} siècle, à l'aube de la grande réforme grégorienne, l'abbé Guillaume III, ainsi que Guillaume IV, organisent durablement la congrégation chaffrienne qui compte bientôt plus de 235 possessions et étend son influence dans plus de 15 diocèses, à l'Ouest et à l'Est du Rhône jusqu'en Italie.

Dans le secteur du Mézenc, les Bénédictins disposent dès le X^{ème} siècle d'un vaste territoire et sont propriétaires d'un certain nombre de chapelles et d'églises. Ce sont les moines qui, dès le début du X^{ème} siècle, vont retenir les pasteurs transhumants. Ces derniers, constituent peu à peu des villages à partir d'étables, villages au sein desquels les Bénédictins érigent une chapelle. Les chapelles devenues églises, ont à leur tête un moine prier, à l'image de la paroisse des Estables.

¹ JACQUES DE JEAN, *Les Estables en Mézenc, entre histoire et légende*, Ed. Jeanne d'Arc, Le Puy-en-Velay, 2006

² L'Ordre de Saint-Benoît, plus connu sous le nom d'Ordre Bénédictin, a été fondé en 529 par Saint Benoît de Nursie (480-547), c'est le plus ancien d'Occident ; ses membres prononcent les vœux solennels qui les lient pour leur existence au monastère choisi et qui leur imposent la Règle qui repose sur la devise Ora et labora (« prie et travaille »).

A partir de 1520 et au bénéfice du Concordat, la famille auvergnate de Saint-Nectaire fait de l'abbaye du Monastier et de sa congrégation, un véritable domaine familial qu'elle ne quitte qu'en 1677. L'abbaye, jusqu'alors chef-d'ordre, est rattachée à la congrégation de Cluny. A partir du XVII^{ème} siècle les abbés ne résident plus à l'abbaye et celle-ci ferme définitivement en 1786.

En réaction à l'enrichissement de certaines communautés, dont les membres menaient « grande vie », de nouveaux ordres aux règles plus strictes, imposant pauvreté, solitude, ascétisme, se fondent à la fin du XI^{ème} siècle, comme les Cisterciens et les Chartreux.

2. Les Cisterciens¹ de Mazan

Mazan a été la première abbaye cistercienne installée en Vivarais au XII^{ème} siècle (fondée entre 1119 et 1123). Elle tire son nom de Mas d'Adam, nom de l'ancien domaine qui était situé à l'emplacement du village actuel. Ce domaine a été cédé par le seigneur de Géorant à l'évêque de Viviers pour lui permettre de fonder le monastère. C'était pour le seigneur, un moyen d'enrichir la région par le développement de l'agriculture et de l'élevage. Par la suite les donations sont nombreuses et constituent des granges. Celles-ci ne doivent pas être situées à plus d'une journée de marche de l'abbaye. A l'époque, l'abbaye connaît une période prospère. Elle constitue une véritable puissance économique, grâce notamment aux nombreuses terres qui ont été données aux moines. Cela dura jusqu'à la Guerre de Cent ans (1337 – 1453).

3. Les Chartreux² de Bonnefoy

La Chartreuse de Bonnefoy, située au pied du Mont Gerbier de Jonc à 1310 mètres d'altitude, est la plus élevée de l'ordre. Elle se trouve en limite des départements de Haute-Loire et d'Ardèche. En 1156, les seigneurs du Mézenc, plus spécifiquement la maison des « De Fay », font appel aux moines de la Grande Chartreuse pour fonder un monastère dans la vallée de la Veyradeyre, près du Mézenc (Bonnefoy) et vingt ans plus tard une importante donation de terres et de droits leur est faite. La maison « De Poitiers », possédant 13 châteaux sur les confins vivaro-vellaves, (d'où les liens étroits qui unissent le haut Velay au Vivarais) poursuit la politique de ses prédécesseurs vis-à-vis de Bonnefoy, en lui cédant à la fin du XII^{ème} siècle tous les pâturages leur appartenant à la limite du désert de la Chartreuse, ainsi que certains pâturages hors limites.

Fin XIV^{ème} siècle, Guillaume de Montravel (dit l'Ermite), nouveau propriétaire du château du Mézenc, réclame 400 livres aux moines de Bonnefoy pour sa restauration. Ces derniers prétendent que le château ne leur est d'aucune utilité... En 1412, en échange de leur

¹ L'Ordre cistercien, également connu sous le nom d'Ordre de Cîteaux est un ordre monastique chrétien réformé, dont l'origine remonte à la fondation de l'abbaye de Cîteaux par Robert de Molesme en 1098. L'ordre cistercien promeut ascétisme, rigueur liturgique et érige, dans une certaine mesure, le travail comme une valeur cardinale, ainsi que le prouve son patrimoine technique, artistique et architectural.

² L'Ordre des Chartreux est un ordre religieux contemplatif fondé en 1084 par Saint Bruno et six compagnons. Il prend son nom du massif de la Chartreuse, au nord de Grenoble et au sud de Chambéry, où ils se sont établis.

collaboration, l'Ermitte leur cède le quatrième étage de la tour pour qu'ils s'y réfugient en cas de guerres.

En 1617, la seigneurie du Mézenc, aux mains de la maison des « de Calard », est vendue pour être détenue en fief par les Chartreux de Bonnefoy. Ils la revendent en 1624 mais réclament l'annulation de la vente jugeant qu'il s'agit d'une mauvaise affaire. C'est en 1647 qu'elle revient finalement aux seigneurs du Mézenc. Les moines la conserveront jusqu'à la Révolution, bien que le château soit en mauvais état dès 1617.

Sur le plan religieux, les paroissiens des Estables, entre autres paroisses, dépendent des moines de l'abbaye du Monastier mais sur le plan matériel, ils seront, pendant six siècles, sous la coupe des Chartreux du Mézenc.

Malgré de nombreuses attaques, la Chartreuse a développé l'agriculture sur son vaste territoire, tout en protégeant la forêt. Elle a créé et agrandi de nombreux domaines, souvent aux dépens de biens communs dont les villageois alentours avaient la jouissance... Autour du Mézenc, les Chartreux vont en effet implanter de nombreuses granges tenues en fermage : 21 en Haute-Loire (Les Estables, Freycenet-la-Cuche, Saint-Front...) et 12 en Ardèche (Béage, Borée, Sainte-Eulalie, Saint-Martial...). Les Chartreux, pourtant réputés pacifistes, vont constamment se heurter aux Cisterciens vis-à-vis des limites de pâturages.

Sur le territoire du Mézenc-Gerbier, les Bénédictins implantent et transmettent la foi en édifiant des « prieurés ». Les Cisterciens développent l'activité économique à travers un vaste réseau de « granges ». Les Chartreux exercent quant à eux, les activités économiques qui leur permettent d'assurer, en toute indépendance, leur vocation de prière. Les moines sont omniprésents dans l'économie, en réseau avec des « grangiers », des fermiers, ... Ils sont également à des places centrales dans la vie religieuse (prieurés) et sociale (droit).

B. Un patrimoine architectural religieux de type roman

On peut identifier sur le territoire du Mézenc-Gerbier un réseau dense et riche de monuments et de « petits patrimoines » religieux. Ces lieux sont aujourd'hui des centres d'intérêt importants dans nombre de communes et en constituent souvent le patrimoine local majeur. Ils sont présents sur les zones d'implantations monastiques, dont le réseau s'étend de la Haute-Loire au Sud Ardèche, mais aussi au Nord-est, du Mézenc au Cheylard.

1. Un territoire imprégné par la religion catholique

Ce patrimoine religieux témoigne de l'expression d'une foi. La vie monastique et les valeurs chrétiennes sont omniprésentes dans l'histoire de ce territoire, le couvrant de chapelles, églises et prieurés.

Alors que le catholicisme est resté de tous temps prédominant sur l'ensemble du massif du Mézenc, les communautés protestantes se sont implantées principalement sur le versant nord du département. Le territoire est ainsi nettement divisé en un nord à forte influence protestante et un sud très catholique. La constitution de cette séparation suivant un axe Est-ouest date de la fin du XVI^{ème} siècle. D'un côté les traditions monastiques se sont établies, et

de l'autre la réforme calviniste. Ainsi, le protestantisme¹ n'a pas eu de prise sur le massif, restant de manière générale confiné aux portes du Mézenc, c'est pourquoi on ne retrouve que peu de temples protestants sur le territoire.

2. Un patrimoine architectural influencé par l'art roman

Les sites religieux du Mézenc sont aujourd'hui des témoignages d'une architecture religieuse souvent romane² qui est en grande partie l'œuvre des moines, présents depuis le Moyen-âge, grâce à l'implantation de trois abbayes majeures. Ceux-ci ont fortement influencé l'histoire rurale du territoire par leur mode de vie, leur organisation, mais également leurs connaissances architecturales.

Souvent dissimulées ou d'accès difficile, les églises et chapelles romanes sont perdues au cœur de vallées retirées. Datant pour la plupart de l'an Mil, elles sont en général de dimensions modestes, aux proportions harmonieuses et aux ouvertures arrondies. A la fin du XII^{ème} siècle, beaucoup d'églises rurales adoptent la formule de la nef et de la voûte unique. L'effet est monumental, même dans un édifice de petites dimensions. En 1000 ans, elles ont été très largement modifiées (voûtes, clocher, portail). Certaines églises actuelles remplacent les anciennes dont on retrouve souvent le plan d'origine.

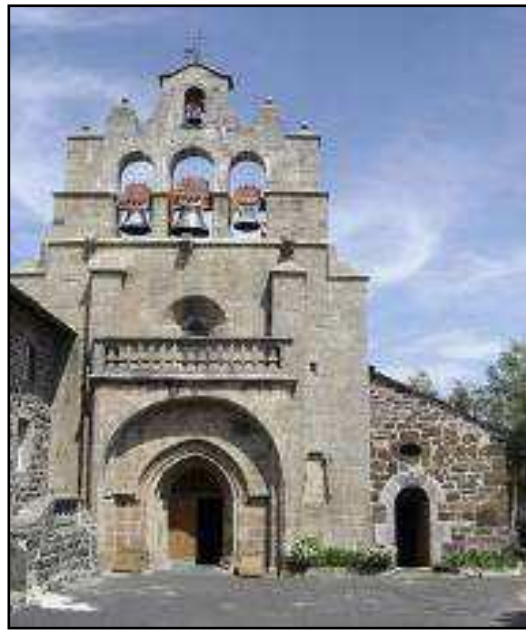
3. Les églises à clocher-peigne, marqueur du paysage rural

En Velay, le clocher-peigne érigé dans le prolongement de la façade ou du chœur, a triomphé jusqu'à la période classique. C'est un mur surmonté d'un pignon triangulaire ou horizontal percé de baies où se balancent jusqu'à six cloches. Il peut abriter et comprendre plusieurs niveaux complétés par des frontons et des pinacles. Ce type de clocher se rencontre surtout dans les petites églises rurales, situées sur des territoires relativement pauvres, et servait à remplacer le clocher monumental absent.

¹ MOURS S., *Le protestantisme en Vivarais et en Velay*, Editions Presses du Languedoc, 2001

² L'architecture romane s'est développée en Europe au cours du Moyen Âge (v. 950 ~ XIIe siècle). Elle doit sa diffusion en France et en Europe à deux ordres majeurs d'origine bourguignonne : l'ordre de Cluny et l'ordre de Cîteaux. Cet art se caractérise principalement par la réintroduction de la technique romaine antique de la voûte en pierre, généralement en plein cintre et de la colonne à chapiteau.

Photo. 13 : Eglise de Saint-Front



Source : <http://www.jeuneloiremezenc.com>

Une petite église romane de montagne située à Saint-Front¹, en pierre de taille volcanique, en est un exemple remarquable. Elle fut édifiée au XI^{ème} siècle sur ordre des moines du Monastier. Sa nef à trois travées est coupée par un grand transept sur lequel s'ouvre une abside flanquée de deux absidioles, toutes circulaires. L'abside est entourée d'arcades en plein cintre reposant sur des colonnettes. A l'extérieur, le portail du XVI^{ème} siècle est surmonté d'une balustrade de pierre qui proviendrait de l'ancienne Chartreuse de Bonnefoy. Elle a été classée monument historique en 1906, en même temps que la croix de pierre dressée sur la Place de l'Eglise. Elle fut restaurée à deux reprises, en 1806, suite aux outrages de la période révolutionnaire et en 1961.

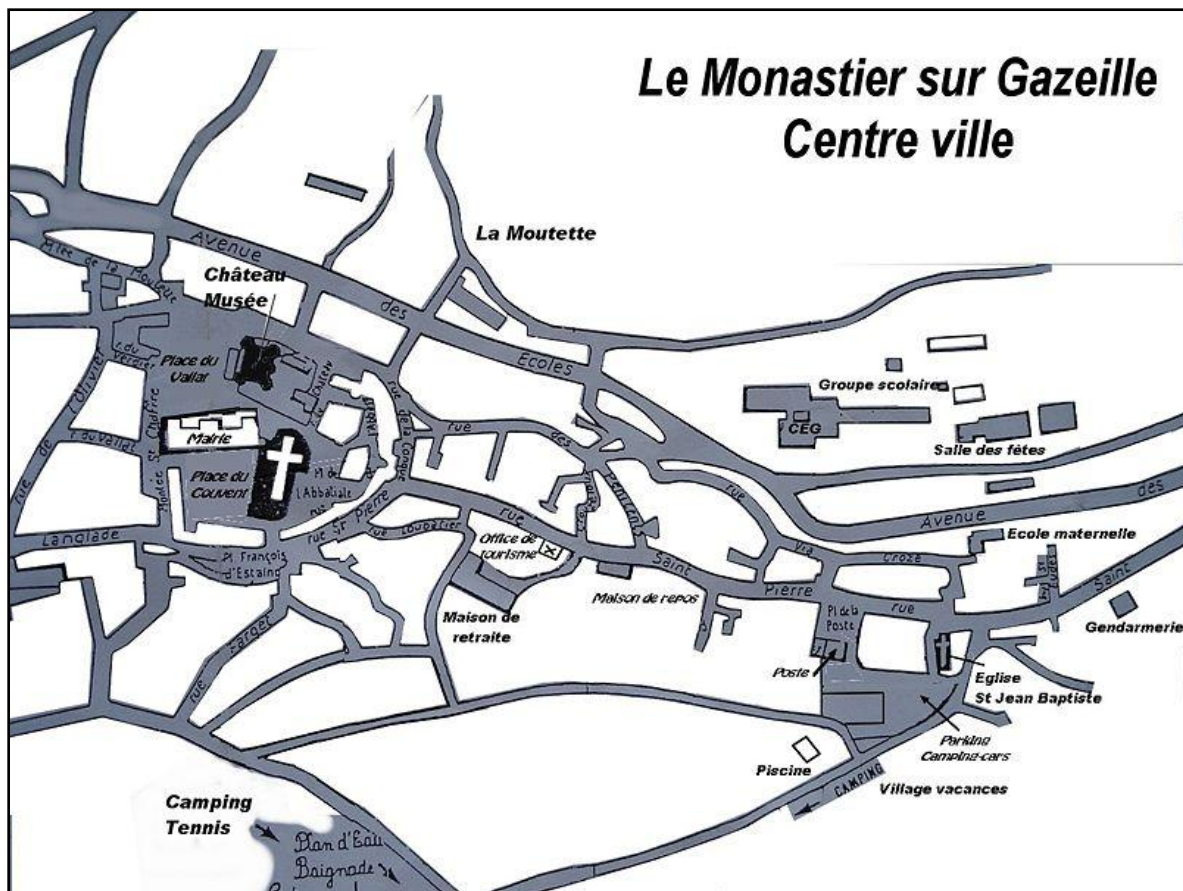
4. Une architecture religieuse polychrome en pierres volcaniques

La Loire et le Forez ont bénéficié du rayonnement artistique de l'école de Cluny avec des églises souvent fortifiées et d'une sobre élégance. Le contraste est frappant avec le Velay² où la pierre rouge presque noire donne un ton très différent aux églises et prieurés. Le caractère particulier des édifices du Velay tient en effet surtout à leur décor polychrome qui s'impose au XII^{ème} siècle, grâce à l'emploi des brèches volcaniques rouges et noires, et de l'arkose claire. Ces édifices un peu rudes dans leurs matériaux austères dégagent une certaine hardiesse et une grande harmonie, comme en témoigne l'église abbatiale Saint-Théofrède du Monastier-sur-Gazeille, l'un des monuments majeurs de l'art roman du Velay, avec la cathédrale du Puy.

¹ « Les Cahiers du Mézenc n°15 », Bernard SANIAL, article « Les églises des Estables et de Saint Front, Edité par : ASSOCIATION DES AMIS DU MÉZENC, 2003

² COURTILLE A., « L'art religieux en Velay-Yssingelais » in Borvo, 1982

Fig. 13 : Plan de localisation des sites monastiques du Monastier-sur-Gazeille

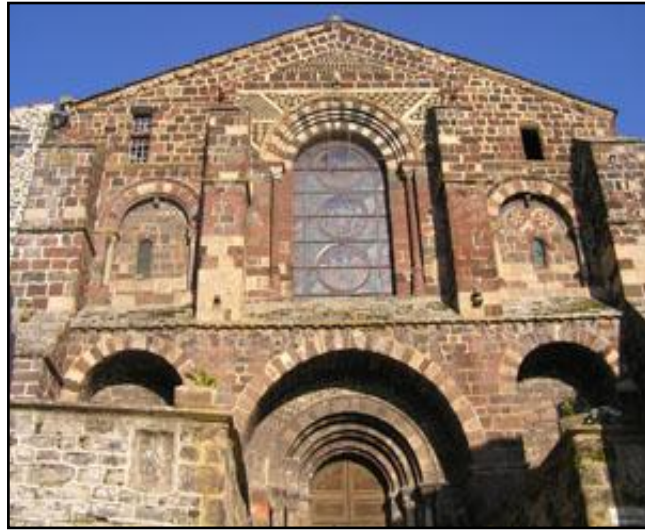


Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monastier-sur-Gazeille

L'église abbatiale Saint-Théofrède¹ fut construite à partir de 1074 sous l'abbé Guillaume III qui entreprit les travaux d'une nouvelle église, la précédente élevée cent ans plus tôt sans fondations, menaçant de s'écrouler. Les travaux seront achevés par son successeur Guillaume IV. Au XV^{ème} siècle, le chœur de l'église s'effondra et fut reconstruit dans le mode gothique flamboyant en arkose claire, par les abbés Vital Héraïlh puis Francis d'Estaing, conseiller du roi Charles VIII. Aujourd'hui, de l'église romane, il reste les voûtes du transept et des collatéraux ainsi que l'imposante façade occidentale à étages et décors polychromes qui est l'une des œuvres parmi les plus achevées et les mieux conservées de l'architecture romano-byzantine dans le Velay.

¹ « Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier : histoire et archéologie d'une congrégation », Actes du colloque du 9 novembre 1997, in *Mémoires de la jeune Loire et du Mézenc*, n°1, Le Monastier-sur-Gazeille, 1998

Photo. 14 : Eglise abbatiale Saint-Théofrède, Le Monastier-sur-Gazeille



Source : <http://www.decouverte-estables.com/album07.html>

Il s'agit d'une « façade écran », comparable à celle de Notre-Dame du Puy, qui apparaît très massive, avec trois étages cloisonnés par quatre épais contreforts. Elle apparaît très colorée grâce à l'utilisation de pierres volcaniques sombres ou dorées (laves rouges, basalte et arkose tendre) dont l'assemblage en pain d'épice illustre une technique décorative répandue dans l'Auvergne et le Velay roman. C'est à l'étage, au dessus du porche, que le jeu de couleurs est le plus marqué. La corniche du grand fronton triangulaire est décorée de motifs zoomorphes, végétaux et faisant allusion à l'histoire de Saint-Benoît, père du monachisme. Ces décors affirment l'attrance des artistes de Velay pour la décoration des archivolttes qui se retrouve dans de nombreux édifices, même modestes. L'ordonnance de ce portail reste néanmoins nettement architecturale et typique de la région, tout comme l'est la fenêtre d'axe nécessaire pour éclairer la nef à défaut de fenêtres plus hautes.

Photo. 15 : Buste-reliquaire de Saint-Chaffre



Source : *Conception Master 2 TVT*

Photo. 16 : Le château abbatial



Source : <http://www.decouverte-estables.com/album07.html>

La sacristie de l'église abbatiale du Monastier renferme un riche trésor où sont conservés d'intéressants éléments mobiliers provenant de l'ancienne abbaye bénédictine. Le buste-reliquaire de Saint-Chaffre recouvert de feuilles d'argent et d'or, datant du XI^{ème} siècle, est le fleuron du trésor. Il est également riche d'une grande quantité de vêtements liturgiques orientaux ou byzantins confectionnés au X^{ème} siècle. L'orgue daté de 1518, commandé par Gaspard de Tournon et restauré en 1985, est un des plus vieux d'Europe.

L'ensemble conventuel du monastère (actuelle mairie) s'est doté en 1710 d'une façade classique et d'une belle galerie. Le château construit en 1525, jadis résidence des abbés, abrite aujourd'hui un musée municipal. Dans le quartier Saint-Jean, s'élève également la petite église Saint-Jean-Baptiste datant du XV^{ème} siècle et déjà mentionnée au IX^{ème} siècle.

5. Un patrimoine monastique en ruine

D'autres grandes créations architecturales aujourd'hui en ruines sont aussi le fait du passé monastique très riche en Velay. L'abbaye de Mazan¹ est un site très représentatif de ce type d'édifice. Elle fut créée par les moines cisterciens en haut Vivarais, au début du XII^{ème} siècle. Bien qu'elle ait été détruite au XIX^{ème} siècle, ses ruines, très importantes, classées monuments historiques, font encore aujourd'hui apparaître un plan très lisible.

La grande nef, à quatre travées en berceau brisé était épaulée par deux nefs latérales, voûtées en quart de rond. Sur le large transept, s'ouvraient trois absides, précédées d'une travée droite. Le plus strict dépouillement régnait dans la construction, par souci d'économie.

¹ FABRE-MARTIN C., *Eglises romanes oubliées du Vivarais*, Max Chaleil éditeur, 1993
JOLY M., *L'architecture des églises romanes du Vivarais*, Ed. FERN, 1966

L'absence d'ornements était compensée par un assemblage parfait de pierres de taille. Au sud de l'église le carré du cloître de l'abbaye est encore aujourd'hui reconnaissable.

Photo. 17 : L'abbaye de Mazan



Source : <http://www.geographie.7ardeche.fr/2008/06/mazan-labbaye.html>

Autre haut lieu monastique, la chartreuse de Bonnefoy¹, située dans le massif du Mézenc, en limite des départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Le monastère fut fondé au XII^{ème} siècle et reconstruit après les guerres de religion. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une tour carrée et la façade d'honneur datant de la reconstruction des bâtiments au XVIII^{ème} siècle.

Photo. 18 : La Chartreuse de Bonnefoy



Source : <http://www.decouverte-estables.com>

Les anciens ont de tous temps rapporté un certain nombre d'histoires de trésors cachés sur ces lieux monastiques. Il est souvent question de cloches d'or, enfouies près des monastères où les moines auraient dissimulé leurs richesses pour les préserver du pillage. On rapporte en effet qu'un trésor aurait été enterré au pied d'un grand hêtre dans l'abbaye de Bonnefoy. Une cloche abritant un trésor aurait également été enfouie à l'abbaye de Mazan.

¹ CARLAT Michel, « Les chartreux de Bonnefoy », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°2, 1996

Ces histoires nous révèlent l'identité d'un territoire marqué par un passé monastique riche et mettent en lumière l'attachement que ses habitants lui portent depuis des décennies. Celui-ci se révèle également au travers d'un patrimoine plus modeste, que l'on nomme vernaculaire, un patrimoine du quotidien, mêlé aux savoir-faire.

III. Le patrimoine vernaculaire

La nature a doté le massif du Mézenc-Gerbier de paysages exceptionnels que la main de l'homme a façonné de longues luttes. Le patrimoine vernaculaire fait partie de ces marques anthropiques sur l'environnement. Il est en effet l'expression fondamentale de la culture d'une collectivité, de ses relations avec son territoire¹. Ainsi, les deux composantes du patrimoine rural, que sont le bâti traditionnel et les savoir-faire, contribuent à modeler l'image des campagnes du massif, et par-là même, à renforcer l'identité et la cohésion de ses communautés rurales.

A. L'architecture traditionnelle : la maison des plateaux

L'architecture traditionnelle est un élément majeur du patrimoine culturel du massif. Le climat et l'histoire géologique ont fait de ce territoire un pays de violents contrastes, auquel les habitants ont su s'accommoder en bâtissant des demeures en pierre solidement ancrées dans ces reliefs parfois inhospitaliers. Avec des villages comme celui des Estables situé à 1350 m d'altitude, le massif représente à l'heure actuelle l'habitat permanent le plus élevé du Massif central². En effet l'altitude moyenne d'habitation y est de 1000m.

1. La demeure des fermiers

De forme rectangulaire, la maison a des allures de forteresse par ses formes trapues, le nombre réduit et la petite taille des ouvertures. Orientée vers le sud la maison s'encastre dans un repli de terrain ce qui permet de s'isoler du froid, de la neige et de la « burle », vent sec et violent, ainsi qu'un accès direct à l'étable. Les murs sont très épais. La pierre est très présente dans les constructions (basalte ou granit), mais on utilise aussi le bois et le sable. Les principales composantes de la demeure sont³:

- l'« arcasse », grande entrée voûtée conduisant à l'étable et souvent unique, qu'empruntent à la fois hommes et bêtes ;
- le « carré » seule pièce unique de vie, sorte de séjour. Parfois une petite chambre à coucher est gagnée sur la grange ;

¹ Charte du patrimoine bâti vernaculaire, 1999 ratifiée par la 12^{ème} Assemblée Générale de ICOMOS, au Mexique, octobre 1999.

² Laurent RIEUTORT « Nouveaux projets, nouveaux partenariats ville-campagne; l'exemple de la haute- vallée de la Loire », Actes du colloque *Faire campagne*, Rennes, 17-18 mars 2005.

³[http:// www.jeuneloiremezenc.com](http://www.jeuneloiremezenc.com)

- la cheminée souvent de trois mètres d'ouverture permet de cuisiner des plats simples et assure le chauffage de la maison.

L'habitat est aussi constitué d'étables et granges immenses nécessaires pour stocker de grandes quantités de foin qui permettront de passer l'hiver souvent long et rigoureux.

2. Le pays des trois toits : lauze, paille et genêts

La forme du toit est variable, elle peut être à pans symétriques ou à pans dissymétriques. Toutes ces toitures sont nécessaires pour vivre à une telle altitude car elles sont très résistantes aux aléas du climat. Ces toits s'intègrent aujourd'hui admirablement dans le paysage et présentent un intérêt tant du point de vue architectural que du point de vue des savoir-faire, comme par exemple les métiers de lauzeurs et lauzerons.

Les toitures en paille sont faites avec du seigle. Cette couverture était très utilisée par les pauvres car elle ne nécessite pas une charpente aussi massive que celle des toits de lauze. Actuellement on dénombre encore une cinquantaine de maisons en paille de seigle avec deux villages importants Moudeyres¹ et Bigorre². En effet, le visiteur peut découvrir à l'écomusée de la ferme des frères Perrel à Moudeyres, ainsi qu'à l'écomusée des chaumières de Bigorre, la technique de pose des « cloissoux » (gerbes de seigle).

La lauze est une pierre plate, de schiste ou de calcaire relativement dure, utilisée pour les toitures des maisons, principalement en montagne, ainsi que certains dallages. Ce matériau provient généralement des lauzières, carrières exploitées ou pierriers naturels. Elle est plus épaisse que l'ardoise. On dit de la lauze qu'elle est phonolite en raison du son de cloche qu'elle émet lorsque l'on tape dessus. Au-delà d'une certaine altitude, la culture du seigle et des autres céréales, fournissant le chaume, n'est plus possible, ce qui a contraint les habitants des montagnes à utiliser un autre matériau pour la couverture des toits. La lauze offre une bonne isolation thermique ainsi qu'une grande résistance. Elle provenait des carrières des massifs Mézenc-Gerbier et Meygal. Elle est posée sur une charpente solide car très lourde et surtout très résistante d'où le dicton « qui pose lauze pour cents ans pose ». Au musée de la lauzière et du lac bleu à Champclause, le visiteur pourra découvrir entre autres, les procédés traditionnels d'extraction de la lauze.

On rencontre également des toits de genêts dans la partie ardéchoise du massif, où le seigle est difficile à cultiver. Les fermes Philip et des Clastres illustrent ce type de toiture³.

1Moudeyres, perdu à 1 165 mètres d'altitude, à l'ouest du mont Mézenc, est un village surprenant rassemblant de véritables chaumières aux toits recouverts de paille de seigle battu au fléau. Les murs sont en pierre volcanique, tout comme les cours grossièrement dallées. L'ensemble du site est classé « village de caractère » et il est possible de visiter la ferme des frères Perrel, en fait un véritable petit musée illustrant la vie paysanne d'autrefois, particulièrement difficile en ces plateaux battus, notamment à cause des vents et de la burlé.

2 [http:// www.jeuneloiremezenc.com](http://www.jeuneloiremezenc.com)

³ La ferme des Clastres construite en 1089 a été classée monument historique en 1984.

Photo. 19 : Ferme des Clastres



Source : <http://www.decouverte-estables.com>

B. Les autres éléments du patrimoine du quotidien

En dehors de l'habitat traditionnel du massif, d'autres éléments patrimoniaux ont su traverser le temps et s'offrent également au regard du visiteur

1. La maison de la Béate

Dans la région du Puy-en-Velay et ses environs, la population était plus instruite qu'ailleurs grâce à une institution datant du XVII^{ème} siècle les « Demoiselles de l'instruction » encore appelées « Béates ». Cette institution consistait à placer dans chaque village une femme célibataire, non religieuse, mais sous la responsabilité du curé, chargée d'enseigner le catéchisme, mais aussi d'apprendre à lire et écrire aux garçons et la dentelle aux jeunes filles. Cette pratique s'est répandue dans tous les hameaux, les habitants ayant pour charge de fournir à la Béate le logis et le couvert¹. La demeure de la Béate généralement petite et constituée d'un seul étage était construite sur l'espace communautaire du village. On en voit encore et on les reconnaît à la cloche située au dessus de la porte. Ces maisons s'appellent des « assemblées ». Quelques-unes de ces demeures ont été restaurées, à l'exemple de la maison de la Vacheresse près des Estables. Les Béates ont fréquemment servi d'intermédiaire entre les dentellières et les patrons du Puy. Les dernières Béates œuvraient encore dans les années 1930. A l'étage de cette maison, on trouve l'autel de Marie et des objets de cultes qui témoignent de la fonction religieuse de la Béate. En effet ces éléments prouvent que les habitants du village se réunissaient ici pour les prières du mois de Marie, celles du Rosaire ou à l'occasion d'un décès. La cloche située au dessus du bâtiment servait à sonner l'Angélus et à appeler aux exercices religieux.

¹ Paulette EYRAUD, « La maison de la Béate de la Vacheresse », in cahier du Mézenc n°7, P.55-58, 1995

Photo. 20 : Maison d'assemblée du Mont, près du Monastier-sur-Gazeille



Source : Conception Master 2 TVT

2. Les croix et les oratoires

Les croix sont très présentes sur le plateau et ont une signification particulière : croix de carrefour, de ponts, de bornage ou croix mémorielles. On distingue les croix d'orfèvrerie faisant partie du décor intérieur des édifices et les croix monumentales appartenant au décor extérieur des édifices, ainsi que les croix isolées. Dès la fin du XV^{ème} siècle, apparaît une vierge au dos des croix portant l'enfant Jésus que l'on voit parfois couronné par un ange. A titre d'exemple, on en trouve à l'entrée du Monastier¹.

Les oratoires, sortes de petites chapelles, sont aussi présentes sur le massif et sont souvent érigés en l'honneur de Notre-Dame. Un oratoire est à la base une chapelle, un lieu de dévotion invoquant la protection divine. Plus précisément, ce terme désigne un petit monument voué au culte d'un saint ou d'une sainte représenté par une statuette ou parfois par une simple plaque à son image ou par une croix. L'oratoire a donc un caractère rural puisqu'il permettait aux paysans vivant dans un univers parfois excentré de venir se recueillir pieusement auprès d'un saint patron et de s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. Néanmoins, l'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte, il est également un remerciement et une offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué.

¹Jean CHAIZE, *croix du Velay et de la Haute-Loire*, Laffitte Reprints, Marseille, 1981

3. Les fontaines et les lavoirs

La fontaine-abreuvoir destinée aux troupeaux était constituée par deux ou trois bacs en pierre et servait à abreuver les bêtes lorsqu'on ne les menait pas au pâturage. Elle était souvent le lieu de luttes entre bergers qui se disputaient l'accès à l'eau.

La fontaine, qui permettait aux habitants de se désaltérer et servait aussi à l'embellissement du village, avait aussi un rôle médico-spirituel que lui prêtaient les habitants qui y voyaient un moyen de guérison de tous leurs maux. On peut encore trouver sur le territoire des oratoires-fontaines témoins de ces pratiques ancestrales.

Photo. 21 : Oratoire fontaine à Fleurac



Source : <http://www.decouverte-estables.com>

Au lavoir, lieu de lessive, les femmes agenouillées frottaient le linge étalé sur les flancs du bassin à l'aide du savon. Cet endroit de retrouvailles entre femmes constitue alors le lieu de sociabilité féminine par excellence.

4. Les moulins et les fours à pain

Ici, on trouve encore des vieux moulins à eau et à roue horizontale (exemple Moulin de la Rimande) et à roue verticale, les moulins à vent étant plus rares. Les moulins servaient à moudre les céréales, mais aussi à obtenir de l'huile de noix. Le moulin à roue horizontale, prépondérant dans le Sud de la France, est très utilisé dans la région. Le bâtiment qui l'abrite est généralement de forme proche d'un carré (exemple : Moulin de Neyzac). Certains de ces moulins ont évolué dans le temps en fonction des progrès techniques à l'image du Moulin de la Rimande entre Saint-Julien et Fay-sur-Lignon utilisé jusqu'en 1952. Certains de ces

moulins ont été reconvertis en centrale électrique et ont produit de l'électricité et ce jusque vers 1940-1950¹.

Le deuxième type est à roue verticale visible, c'est avec cette roue que le moulin évoluera le plus, on en trouve de nos jours environ 25 dans la commune de Saint-Martial. La farine obtenue grâce aux moulins servait particulièrement à faire le pain qui était un aliment de base. Grâce au four installé par le seigneur sur ses terres, les villageois pouvaient cuire le pain moyennant une redevance, la banalité. Après la révolution de 1789, le four devient la propriété de la collectivité.

Un important travail de sauvegarde du patrimoine vernaculaire a déjà été entrepris sous l'initiative des acteurs locaux apparemment soucieux de mettre cette richesse patrimoniale au service du développement local. Par ailleurs, cette prise de conscience conduit aujourd'hui à la transmission de savoir-faire ancestraux, outils indispensables à la pérennisation de ces valeurs identitaires.

IV. Le Mézenc-Gerbier, un territoire de savoir-faire et de traditions

Les « petits patrimoines » du quotidien que représentent les diverses croix, fontaines, toits, etc., sont intimement liés aux savoir-faire des hommes qui les ont façonnés. La ruralité, l'enclavement, comme le climat du massif du Mézenc, ont structuré les pratiques et traditions du territoire. Ces dernières demeurent toutefois marginales dans le paysage actuel, en raison d'une tendance à un désenclavement et à un effritement global des traditions locales. Ce sont donc les pratiques majeures du massif qu'il s'agit ici de mettre en exergue.

A. Le massif, un vivier de l'artisanat

1. La dentelle, une pratique féminine

Les origines connues de la dentelle remontent au XV^{ème} siècle. Le Puy-en-Velay étant une étape importante des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, la dentelle y aurait été importée par des marchands et colporteurs attirés par la foule de pèlerins et qui en auraient enseigné les rudiments aux habitants. Dès lors, le Puy n'a quasiment jamais cessé d'être une place majeure de la dentelle, alimentée entre autres, par les réalisations des femmes du Mézenc. Cette pratique était en fait exclusivement féminine et constituait un apport financier non négligeable. Chaque foyer possédait au moins un « carreau »², et les femmes étaient initiées très jeunes à cette pratique dans le cadre des assemblées qui constituaient un temps de

¹Jean-Claude RIBEYRE, « Les moulins de l'Eysse » in *cahiers du Mézenc*, n° 20, juillet 2008, p. 48

² Métier à dentelle créé en 1406

travail collectif. Les dentellières étaient dès lors en « cougive »¹, c'est-à-dire en assemblée, soit près de la montée d'une grange, soit l'hiver venu, dans la maison de la Béate.

Photo. 22 : L'assemblée du village ou « cougive » au Puy-en-Velay



Source : <http://www.ladentelledupuy.com>

Les Béates jouaient un rôle central dans la confection de dentelles puisqu'elles intervenaient auprès des femmes en tant qu'instructrices, en plus de l'apprentissage religieux. Celles qui étaient appelées les « leveuses », avaient quant à elles pour rôle de créer des liens entre les négociants et les brodeuses.

La dentelle, née de l'entrecroisement et des croisements des fuseaux, est reconnue au Puy pour sa finesse et sa créativité. Le point d'esprit en est le point typique et est utilisé pour embellir une dentelle. Le Puy et sa région furent aussi réputés pour leur dentelle en soie naturelle. Un dessin précis et une technique élaborée, « les blondes », ont encore contribué à la notoriété de la dentelle du Puy.

Photo. 23 : Un exemple de point d'esprit



Source : <http://www.ladentelledupuy.com>

Photo. 24 : Un exemple de blonde



Source : <http://www.ladentelledupuy.com>

¹ Ce temps se voulait être, certes un temps de travail, mais aussi un temps de rencontre et de plaisir où les femmes pouvaient discuter, chanter ou encore prier.

Les années 1920, avec l'apparition des premiers métiers à dentelle mécanique, ont toutefois porté atteinte à cette industrie régionale. C'est en 1931 que le Tribunal Civil du Puy-en-Velay consacre les usages locaux en proposant l'appellation d'origine de la « Dentelle du Puy » pour les dentelles faites à la main à l'aide de fuseaux. Cette décision souhaitait reconnaître et valoriser un savoir-faire régional et ancestral. Dans les années 1980, la création de l'Atelier Conservatoire National et du Centre d'Enseignement de la Dentelle ont contribué à faire vivre cette tradition locale. Aujourd'hui, la confection de dentelle s'est modernisée et concerne principalement des commandes étrangères. Elle bénéficie toujours d'un label, mais n'est désormais pratiquée qu'en tant que loisir ou artisanat d'art. Au-delà du territoire concerné par notre étude, le Musée des Manufactures de Dentelles de Retournac apparaît comme le lieu de mémoire de cette pratique ancestrale sous la forme d'un musée autant ethnographique, scientifique, technique, qu'industriel ou des Beaux-Arts. Outre une collection de plus de 5000 dessins dentelliers des années 1880 à 1920, la partie la plus importante du fonds est l'atelier de dentelles mécaniques. Il comporte une typologie presque complète des différentes machines utilisées depuis 1902 en Haute-Loire.

2. Lauzeron et Lauzeur, des métiers confrontés aux contraintes modernes

La lauze est un matériau omniprésent dans les paysages du Mézenc-Gerbier et son exploitation ainsi que son utilisation demandent un savoir-faire particulier exercé par les lauzerons et les lauzeurs. Les carrières de lauze étaient exploitées par le lauzeron dont la profession se transmettait de père en fils. Le travail comportait deux parties bien distinctes : extraire la roche de la montagne, puis découper le bloc de phonolite en lauzes. On obtenait ainsi des tranches d'une épaisseur de 10 cm. Chaque tranche était divisée en dalles de 2 à 3cm d'épaisseur. Il sortait de la lauzière trois produits : les lauzes pour les toitures, les dalles pour couvrir les sols, les moellons pour les murs. C'est à ce moment qu'intervient le lauzeur dont le travail consiste à poser la lauze sur les toits selon une méthode ancestrale: il dispose les pierres en rangées en partant du bas du toit en ayant auparavant percé la pierre d'un ou de deux trous afin de la fixer avec des clous.

Photo. 25 : Carrière de lauze Le Signon



Source : <http://www.gite-estables.fr>

Photo. 26 : Toit de lauze



Source : <http://www.liger-ardeche.com>

Aujourd'hui il y a une prise de conscience collective de la disparition des lauzeurs et de leur savoir-faire. Tout d'abord car il n'y a plus de carrières en activité sur la région et presque plus sur le territoire français. D'où la nécessité d'importer de la lauze de Norvège, d'Italie ou de Chine. Et malgré une demande de la part des résidents secondaires, notamment pour refaire des toits en lauze, le nombre de lauzeurs et la matière première sont insuffisants. En outre, dans les constructions modernes, la lauze se fait plus rare du fait de son prix, bien plus élevé que toute autre forme de couverture, telles que l'ardoise ou la tuile. Sans oublier également que ces derniers matériaux sont beaucoup plus faciles d'entretien.

B. Les traditions folkloriques

1. La bourrée auvergnate

Présentes dans tous les villages du Mézenc, les manifestations folkloriques tendent à perpétuer et faire vivre la tradition auvergnate. De nombreux groupes locaux, comme le *Groupe folklorique du Mézenc*, donnent des représentations de la Bourrée auvergnate. Danse traditionnelle de groupe (le plus souvent à quatre), la bourrée est accompagnée d'accordéon ou de cabrette sur une musique ternaire singulière aux « bourrées montagnardes ». La posture des danseurs, les bras levés dans un mouvement de balancier, se veut être fière et imposante. Cette danse était, avant la guerre, réservée aux hommes. Aujourd'hui, la bourrée est dansée sans distinction d'âge ou de sexe.

Souvent accompagnées de paroles, les bourrées sont principalement chantées en occitan auvergnat, même si certaines d'entre elles sont en français, voire sont à même d'être chantées aussi bien en français qu'en auvergnat. Généralement brèves, les paroles servent de repères aux musiciens, qui grâce à elles, ont davantage de facilité à se remémorer la musique.

2. Les festivités et les moments de convivialité

Le Mézenc-Gerbier compte encore diverses traditions festives qui jalonnent le calendrier. La tradition du chant de mai fait par exemple partie des rendez-vous festifs du plateau. Cette tradition veut que des groupes d'hommes du village passent de maison en maison, la nuit précédant le mois de mai. En proposant des chants aux habitants, ils cherchent alors à obtenir des œufs destinés à la réalisation, au petit matin, d'une omelette géante. Il s'agit de fêter l'arrivée du mois de mai, synonyme de renouveau et de vitalité pour cette terre marquée par des hivers rudes.

La Fête Dieu, qui n'est désormais plus pratiquée, voulait, elle, que les habitants des villages parent les façades de leurs maisons de draps blancs immaculés, fixés à l'aide de cordes et de pinces de bois. La blancheur des draps, parfois décorés de broderies, était porteuse des symboles chrétiens de pureté.

Enfin, dans les villages, les « séances » incarnaient souvent des temps de convivialité et de détente en dehors des tâches journalières. Elles étaient l'occasion de préparer des spectacles de théâtre, souvent des comédies. Les répétitions avaient lieu l'hiver, puis les pièces étaient jouées devant famille et amis de manière concomitante à la fête du Bœuf de Pâques, devenue depuis Fin Gras.

3. Le costume traditionnel

Le massif du Mézenc possède une tenue traditionnelle spécifique, encore portée aujourd'hui lors de fêtes traditionnelles et locales. L'ouvrage de C. Bertholet et J.C. Desqueut, consacré à Freycenet-Latour, nous en offre une description détaillée, d'abord de la tenue de l'homme qui est « convenablement mis avec un chapeau de feutre mou, une propre blouse, un pantalon aux justes proportions. Il se réserve pour les jours de fête, une belle jaquette en drap noir »¹. Puis de celles des femmes qui évoluent en fonction des générations : « La jeune fille avec sa belle coiffure parée d'une ou deux épingles en or est aussi soigneusement mise. Les habits (...) de couleur un peu sombre dénotent un meilleur goût que chez la vieille femme qui a encore conservé le petit chapeau de feutre presque plat, le mouchoir et la robe aux vives couleurs parés de dentelles, le cou entouré de colliers d'or et les doigts embarrassés de grandes bagues »².

Le Mézenc-Gerbier est donc une terre riche en termes de savoir-faire, bien qu'en perte de pratiques et de pratiquants, notamment du fait de son évolution démographique. L'approche identitaire de ce territoire ne saurait toutefois être complète sans que ne soit abordé, au-delà des savoir-faire, un savoir-être. Les langues locales de ce territoire semblent en effet participer à l'ancrage identitaire.

¹ BERTHOLET C., DESQUEUT J.C., *Autrefois sur le haut plateau du Mézenc : Freycenet-Latour*, Ed. Per Lous Chamis, Saint Maurice-de-Lignon, 1986

² *Ibid.*

V. Plusieurs langues locales pour un seul territoire

Le Mézenc, territoire souvent divisé, ne l'a pas été par les langues. On y parlait l'occitan avec parfois quelques nuances. Quelle est la situation actuelle de cette langue et comment a-t-elle évolué?

Aux alentours du II^{ème} siècle après JC, l'empire romain s'étendait tout autour de la Méditerranée et adoptait la langue et la culture latine. Mais peu avant le X^{ème} siècle, l'église catholique constata que le latin n'était plus compris par le peuple et demanda à ses prêtres de faire leurs sermons en dialecte local. Mais ceux-ci étaient tellement hétérogènes que l'on considéra rapidement qu'il s'agissait de plusieurs langues, que l'on baptisa ensuite, langue d'oïl, langue d'oc, langue de si et castillan. Le mot *patois* apparut beaucoup plus tard et on l'employa alors par opposition aux langues officielles dont l'écriture était normalisée. Mais cette dénomination a longtemps eu une connotation péjorative.

L'occitan a survécu jusqu'à aujourd'hui parce qu'il fut transmis oralement de génération en génération. S'il y a diversité, il s'agit quand même d'une seule et même langue : le vocabulaire est très majoritairement commun, la grammaire est très homogène. C'est en fait dans la prononciation que l'on trouve l'essentiel des différences. On distingue donc six zones : le provençal, le languedocien, le gascon, le limousin, l'auvergnat et le vivaro-alpin.

Sur le territoire du Mézenc, deux dialectes se parlent : l'auvergnat et le vivaro-alpin. L'aire de l'auvergnat dépasse largement l'Auvergne historique et couvre une partie du Languedoc géographique. Quant au vivaro-alpin il est parlé dans une aire couvrant l'est de la Haute-Loire, le nord de l'Ardèche, la Drôme, les Hautes-Alpes et le nord des Alpes de Haute Provence. Il est parfois plus connu sous le nom de provençal alpin, ou de gavot. Une autre zone de patois local se démarquait : le Velay qui constituait une zone de transition entre l'occitan, le français et le franco provençal, situé au Sud, dans la région du Puy. Le Monastier parlait le vellave dit « vellavo-vivarois », langue d'origine latine semblable à l'occitan par sa grammaire mais avec un vocabulaire et une façon de parler spécifiques.

Selon l'étude européenne sur l'occitan en France¹, les données qui pourraient déterminer le nombre de locuteurs sont inexistantes. Cependant, suite à des ébauches d'études réalisées et tenant compte de l'augmentation de la population ainsi que de la « désoccitanisation » des villes, l'étude fixe à une demi-douzaine de millions de personnes qui auraient des compétences en occitan. Quant à l'enseignement de cette langue, on peut le trouver à l'université en tant que langue moderne, enseignée au total à environ 3 000 étudiants dans les régions du Languedoc-Roussillon, du Midi-Pyrénées, et en moindre mesure, en Provence-Alpes Côte d'Azur. Quant à l'Auvergne, à Clermont-Ferrand et au Puy en Velay, deux Instituts d'Etudis Occitans proposent des cours d'occitan (respectivement le Centre Jean Richepin et le Centre Peire Cardenal).

¹ Etude menée par la commission européenne datant du 27/10/2006. Voir site Internet cité en bibliographie.

Du point de vue de l'usage social et familial l'étude indique que 10 % de la population française le parle fréquemment. L'occitan est donc encore d'actualité mais ne fait l'objet d'aucune sorte d'évaluation, c'est pourquoi nous ne disposons d'aucune donnée sur le territoire du Mézenc concernant sa situation actuelle. Le tableau suivant nous donne des informations chiffrées¹ selon l'IFOP concernant l'usage de la langue occitane en Auvergne:

Tableau 1 : Usage de la langue occitane en Auvergne

Comprend l'occitan 61%		Parle l'occitan 47%	
quelques mots	29%	quelques mots	26%
le sens global	10%	un peu	7%
facilement	10%	conversation simple	8%
parfaitement	12%	bien ou très bien	6%
ne comprend pas du tout	39%	ne parle pas du tout	53%

Source : IFOP

L'approche historique du Mézenc-Gerbier a mis en exergue le rapport des habitants à leur territoire, mais aussi les intrusions de l'histoire qui ont contribué à le façonner. Le patrimoine religieux et architectural est encore bien présent au sein du massif Mézenc-Gerbier. Par le biais d'un vaste réseau de granges, les ordres monastiques ont insufflé un premier développement économique au massif. Mais ces empreintes ont aussi contribué à faire naître un sentiment d'appartenance territoriale, qui se révèle également au travers d'un patrimoine plus modeste que l'on nomme patrimoine vernaculaire. Il se caractérise notamment par les différentes techniques de toitures et par les assemblées des béates.

Les traditions séculaires confèrent aussi au territoire son identité, mais celles-ci tendent aujourd'hui à disparaître à cause du vieillissement de la population.

¹ Selon une enquête IFOP menée en juin 2006

Chapitre 5 : Des hommes et un terroir

Après avoir abordé l'histoire des habitants du Mézenc-Gerbier, il s'agit à présent de s'intéresser aux caractéristiques de la population contemporaine du territoire. Pour cela, nous proposons de commencer par examiner son évolution globale, avant de nous intéresser à sa structure par âge, à sa répartition en fonction des types de logements et dans les différents secteurs d'activités.

I. La démographie

Plusieurs limites sont à prendre en compte dans le cadre de cette présentation démographique. Tout d'abord, le fait que le territoire du Mézenc-Gerbier ne soit pas le fruit d'un découpage administratif entraîne des approximations de données. Ensuite, le recensement de 2006 ne fournit en l'état actuel que des données brutes de quantité de population. Des caractéristiques telles que l'âge et l'habitat ne seront illustrées que par des tendances puisqu'issues du recensement de 1999. Nous nous devons, enfin, de signaler que le territoire¹ s'est récemment agrandi côté Ardèche, incorporant trois communes supplémentaires² au sud du massif.

A. Une population qui diminue

Tableau 2 : Évolution de la population³ du Mézenc-Gerbier entre 1962 et 1999

années	population	base 100 sél.	France
1962	19 904	100	100
1968	17 679	88,8	107,1
1975	15 188	76,3	113,3
1982	13 312	66,9	117
1990	11 877	59,7	125,2
1999	10 884	54,7	126

source : Insee - recensements 1962-1999

Source Géoclip, base de données INSEE.

Comme dans la majorité des territoires ruraux, on a pu observer sur le territoire du Mézenc-Gerbier un déclin démographique à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Sur la globalité du massif, le taux de croissance de la population entre 1990 et 1999 était de -8,4 %. Ce résultat négatif s'explique par des soldes naturels et migratoires eux-mêmes négatifs, avec pour le premier un résultat de -824 habitants et pour le deuxième -169 habitants. Lors de la dernière phase de recensement (1999-2006), le taux de croissance de la population du territoire reste négatif, mais dans une moindre proportion (soit -0,7%). Cette baisse, ces

¹ Nous avons étudié le territoire du Mézenc-Gerbier à partir de l'addition de chacune des communes issues des données INSEE.

² St Cirques en Montagne, Le Roux et Mazan l'Abbaye.

³ Population municipale au sens de l'INSEE.

dernières années, est une spécificité locale si on la compare aux évolutions des populations de chacun des deux départements référents.

C'est à partir de 1975, que le taux de croissance de la population ardéchoise s'affaiblit. Entre 1990 et 1999, on remarque, cependant, que l'évolution d'ensemble de cette même population est de 3,1%. En ce qui concerne les zones rurales de ce département, les fluctuations de population sont faibles, soit de 0,9 %, mais le taux reste tout de même positif. Ces variations de la population en Ardèche s'expliquent surtout par un solde migratoire très important : +8 351 habitants entre 1990 et 1999. Le solde naturel est également positif, mais faible : +91 habitants. À partir de 1999, la croissance de la population ardéchoise s'accélère pour atteindre un taux de variation de 7% dans la période 1999-2006, soit un gain de 20 025 personnes.

En Haute-Loire, la population a également augmenté entre 1990 et 1999, mais plus faiblement. En effet, entre ces deux dates, le nombre d'habitants sur ce département est passé de 206 568 à 209 047, soit une augmentation de 1,2 % en neuf ans. Contrairement à l'Ardèche, le solde naturel est négatif en Haute-Loire : -2 469 habitants entre ces deux dates. L'augmentation de la population s'explique donc par un fort solde migratoire : +5 014 habitants sur la même période. Entre 1999 et 2006 les soldes naturel et migratoire sont positifs, ce qui se traduit par une augmentation de la population pour atteindre un nombre de 219 484 Altiligériens en 2006, soit une variation positive de 5% en 7 ans (+ 10 437 habitants).

**Tableau 3 : récapitulatif de l'évolution démographique
entre 1990 – 1999 et 1999 – 2006**

	Population 1990	Population 1999	Variation de population	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
Haute-Loire	206 502	209 047	1,20%	-2 469	5 014
Ardèche	277 718	286 160	3,10%	91	8 351
Mézenc- Gerbier	11 877	10 884	-8,40%	-824	-169

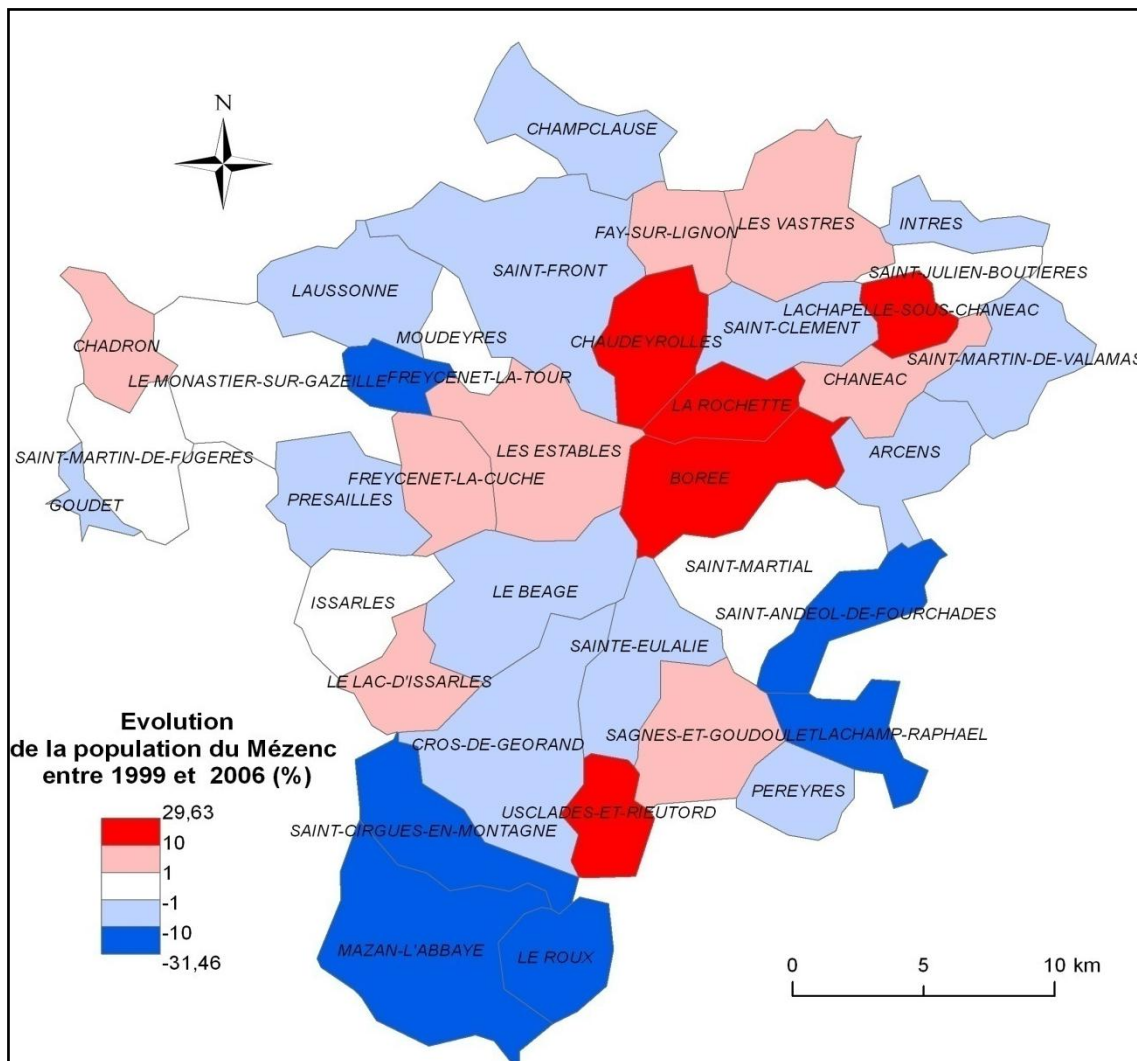
	Population 1999	Population 2006	Variation de population	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
Haute-Loire	209 047	219 484	5,00%	141	10 296
Ardèche	286 160	306 185	7,00%	936	19 089
Mézenc- Gerbier	10 884	10 808	-0,70%	-522	446

Source : Insee

Malgré les tendances très favorables enregistrées dans les deux départements concernés, l'évolution de la population sur le massif Mézenc-Gerbier reste négative, en se rapprochant, toutefois, d'un taux nul.

Ce phénomène s'explique par un solde migratoire insuffisamment élevé pour compenser le déficit du solde naturel. Cette évolution se traduit directement par un plus grand nombre de communes qui perdent de la population (22), alors que 16 seulement connaissent une variation positive.

Fig. 14: Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 sur le massif du Mézenc-Gerbier



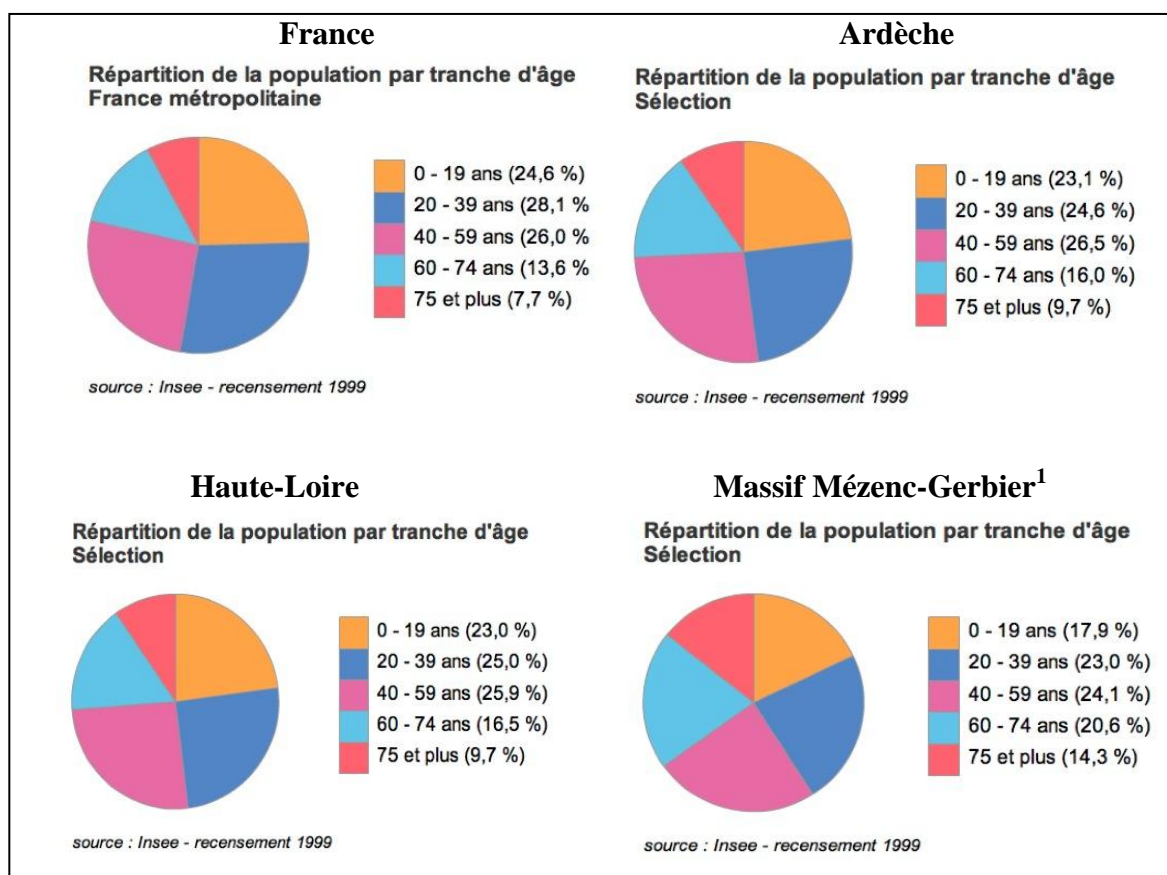
Source: Conception Master 2 TVT

Toutefois une analyse comparée sur la période 1999-2006 de l'évolution des populations communales, révèle une tendance plutôt favorable. En effet, en 1999, on dénombrait seulement deux communes avec un taux d'évolution positif, 11 avec un taux aux alentours de 0 et 25 avec un taux négatif. Alors qu'en 2006, la proportion de communes ayant connu une variation de leur population positive est de 13,6 communes ont une variation quasiment nulle et seulement 19 sont dans le négatif. Si ces chiffres laissent apparaître une

amélioration de la situation, il convient maintenant d'étudier la structure de la population (par classes d'âges) qui permet d'étudier plus en détail sa composition.

B. La structure par âge de la population du Massif

Fig. 15 : Diagrammes comparatifs de répartition de la population par tranche d'âge en France, Ardèche, Haute-Loire et Mézenc-Gerbier en 1999



Source : INSEE

Comme la plupart des territoires ruraux, le Mézenc-Gerbier n'échappe pas au vieillissement. En effet, sur le massif, la répartition par classes d'âge de la population diffère des moyennes nationales, régionales et départementales. On peut préciser, en effet, que les moins de 20 ans représentent une faible proportion dans la population du massif (6,8 points de pourcentage de moins que sur le territoire national). Tandis qu'on dénombre deux fois plus d'habitants de plus de 75 ans sur le massif que sur ce même territoire national. Pour la décennie en cours, les données recueillies ne sont pas suffisamment complètes pour être pertinentes. On peut toutefois annoncer une faible variation de l'âge moyen de la population par rapport à 1999, avec une légère tendance au rajeunissement. En 1999, la population masculine altiligérienne, connaît un équilibre entre le nombre de sexagénaires et plus (5 communes concernées sur les onze ayant été recensées deux fois), et l'intervalle précédent,

¹ Le massif Mézenc-Gerbier composé des 38 communes actuelles.

40-59 ans (idem). En revanche, au cours de la décennie 2000, la classe d'âge 40-59 ans voit son poids renforcé (9 communes concernées) au détriment de la population plus âgée. En 1999, les Ardèchois sexagénaires sont les plus représentés (12 communes concernées sur les 15 ayant été recensées deux fois). Tandis que dans les années 2000, le poids de la génération des quadragénaires /quinquagénaires s'équilibre avec celui des sexagénaires (sept communes concernées d'une part et d'autre).

En lien avec ces évolutions démographiques, les résidents secondaires ont pris une importance croissante sur le massif depuis les années 1970.

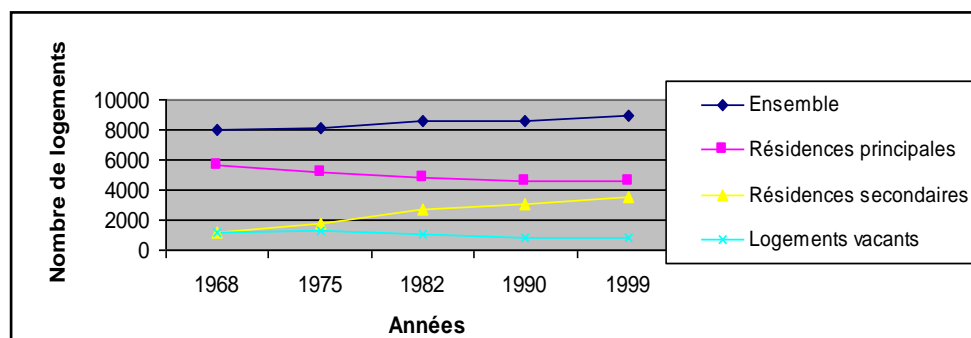
II. Les catégories de logements

Sur le massif du Mézenc-Gerbier, l'ensemble des logements (résidences principales, résidences secondaires, logements vacants) s'élevait à 8 013 unités d'habitations en 1968. En 1999, ce chiffre avait augmenté, pour passer à 8 911 logements, soit 898 logements de plus en 31 ans, correspondant (+11 % du parc d'habitations) dont une grande majorité composée de logements individuels. Les enquêtes annuelles de recensement de 2004, de 2005, de 2006 et de 2007 portant sur plusieurs villages situés sur le massif Mézenc-Gerbier ont permis d'obtenir des estimations provisoires et nous permettent de soulever de grandes tendances en ce qui concerne l'ensemble des logements pour les années plus récentes.

En effet, on remarque d'après ces enquêtes que le nombre de logements continue d'augmenter pour la quasi totalité des municipalités recensées. Cette hausse est due à l'augmentation du nombre de résidences secondaires et non à l'augmentation du nombre de résidences principales. En effet, de 1968 à 1999, le nombre de résidences principales est passé de 5 674 à 4 603. Cette diminution a été la plus importante entre 1968 et les années 1980. Elle s'est ensuite ralentie et s'est transformée en légère hausse ces dernières années.

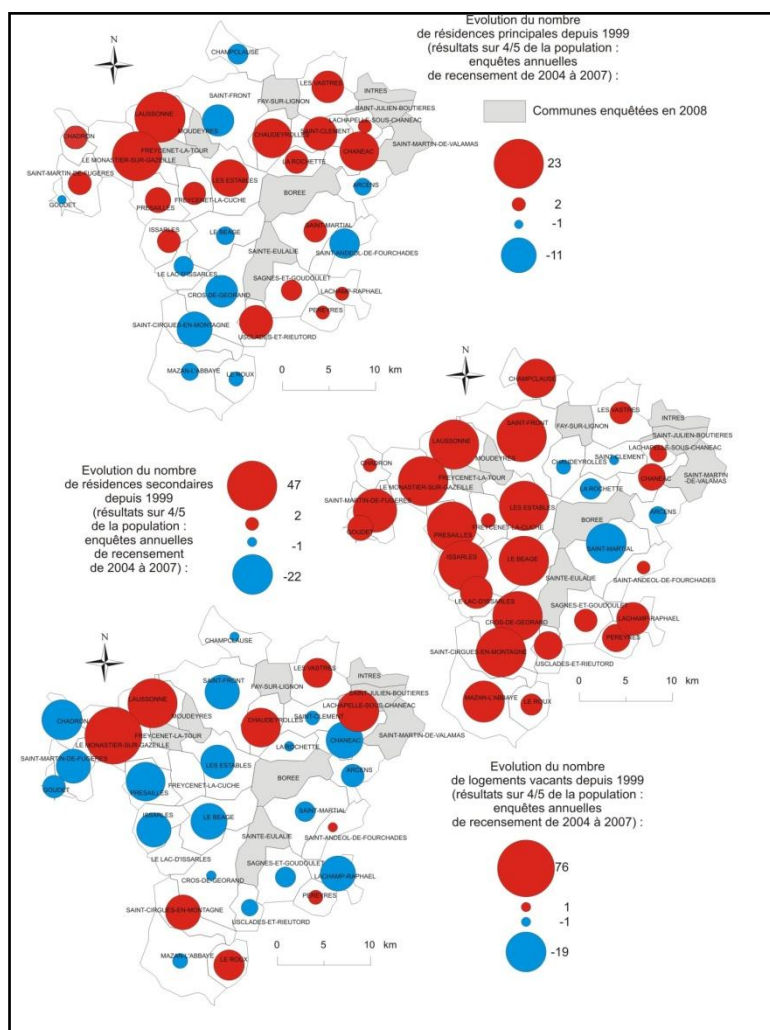
Quant aux résidences secondaires, leur augmentation a été franche sur l'ensemble des villages du massif du Mézenc-Gerbier entre 1968 et 1999, passant de 1 166 résidences secondaires à 3 532, soit une multiplication par trois. Notons que cette augmentation se poursuit dans les années récentes.

Fig. 16 : Evolution des logements sur les communes du massif Mézenc-Gerbier (1968-1999)



Source : Insee

Fig. 17 : Evolution depuis 1999 des logements sur les communes du massif Mézenc-Gerbier



Source : Insee

Une analyse comparée entre les communes du territoire situées en Haute-Loire et celles situées en Ardèche permet de constater que l'Ardèche a toujours attiré plus de résidents secondaires que la Haute-Loire. En prenant par exemple l'année 1999, on remarque que sur les communes ardéchoises du massif Mézenc-Gerbier, sur 100 logements, environ 44 étaient des résidences secondaires, alors que sur les communes autiligériennes, sur 100 logements, 35 concernaient des résidences secondaires.

Tableau 4 : Logements sur les communes de Haute-Loire situées sur le massif Mézenc-Gerbier (1968-1999)

	1968	1975	1982	1990	1999
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%
Résidences principales	72,50%	66,60%	60,40%	57,10%	55,50%
Résidences secondaires	12,30%	18,80%	30,00%	32,30%	34,80%
Logements vacants	15,20%	16,60%	9,60%	10,60%	9,70%

Source : Insee

Tableau 5 : Logements sur les communes d’Ardèche situées sur le massif Mézenc-Gerbier (1968-1999)

	1968	1975	1982	1990	1999
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%
Résidences principales	69,30%	59,70%	53,30%	51,40%	48,30%
Résidences secondaires	16,60%	25,40%	31,60%	39,30%	43,80%
Logements vacants	14,10%	14,90%	15,10%	9,30%	7,90%

Source : Insee

Ces nouveaux résidents sont pour la plupart des personnes ayant un lien avec le territoire : ils y ont vécu étant jeunes ou ont (eu) de la famille installée sur le massif car « *on n’y vient pas par hasard* ». « *Vivre [dans le Mézenc-Gerbier] c’est un vrai choix de vie* »¹. Ces résidences secondaires sont « *très importantes pour la vie économique* »². Elles représentent un « *atout économique très important* »³.

Le taux de croissance de la population sur le Massif du Mézenc-Gerbier varie d’un village à l’autre, mais en moyenne, bien que quelque peu rajeunie ces dernières années, la population ne cesse de diminuer. Parallèlement à cette diminution, on constate une augmentation très importante du nombre de résidences secondaires, et donc de résidents temporaires : en 1999, il y avait presque trois fois plus de résidences secondaires qu’en 1968. Ces nouveaux habitants sont un plus pour la vie économique du territoire, mais son dynamisme dépend surtout des activités économiques présentes, car ce sont elles qui portent une population active et son devenir.

III. Les activités économiques sur le massif Mézenc-Gerbier

D’abord, nous nous intéresserons au chômage sur le territoire d’étude, puis nous étudierons le poids de chaque secteur d’activité, agriculture exclue, dans l’économie du massif Mézenc-Gerbier.

A. Un faible taux de chômage moyen

Sur le territoire du Mézenc-Gerbier, le taux de chômage est faible. En 1999, il était légèrement inférieur à 4 %. Depuis, ce taux évolue très différemment selon les communes mais reste en moyenne à peu près le même. Autrement dit, sur 100 actifs, 96 sont des actifs occupés. Mais les données disponibles ne permettent pas de connaître la part d’actifs travaillant dans chaque secteur d’activités. On sait toutefois que ces entreprises sont de très petites ou petites entreprises.

¹ Extrait d’un entretien mené à la Communauté de Communes du Pays du Mézenc, octobre 2008

² Op.cit

³ Op.cit

B. Des services bien représentés

Les recensements font état du nombre d'entreprises présentes dans chaque commune. En regroupant les informations, on constate qu'en 2005, sur le territoire du Mézenc-Gerbier, agriculture exclue, le secteur d'activité qui comptait le plus d'entreprises était celui des services (publics et privés), avec 409 entreprises, soit 55 % du total des entreprises. Quant aux autres secteurs, leur part est à peu près égale, sous la barre des 20 % pour chacun d'entre eux.

Tableau 6 : Entreprises sur le massif du Mézenc-Gerbier, hors exploitations agricoles (2005)

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Part des entreprises du secteur
Industrie	96	13 %
Construction	135	18 %
Commerce-Réparation	107	14 %
Services	409	55 %
Total	747	100 %

Source : Insee, 2005

Le secteur des services est, certes, bien représenté mais c'est l'agriculture qui reste l'activité phare du massif. Celle-ci concerne de nombreuses familles et contribue aujourd'hui encore au maintien de la population sur le territoire.

IV. L'agriculture, le premier secteur économique, mais pour combien de temps ?

Pour cette approche du secteur agricole, nous nous basons sur les données communiquées par les recensements généraux agricoles (AGRESTE) pour les années 1979-1988-2000, grâce auxquels nous avons pu relever des données propres à chacune des communes comprises dans le territoire d'étude. Nous avons ainsi établi un bilan agricole spécifique au massif Mézenc-Gerbier. Par conséquent, ces chiffres ne peuvent être directement comparés avec ceux de l'INSEE précédemment utilisés. Lorsque nous citons l'Ardèche ou la Haute-Loire, il ne s'agit pas du département dans son ensemble mais des communes ardéchoises ou altiligériennes situées sur le massif Mézenc-Gerbier. Certains résultats doivent toutefois être considérés avec prudence dans la mesure où, pour quelques communes, l'AGRESTE ne fournit pas l'intégralité des données, certaines demeurant confidentielles.

A. Un phénomène de concentration foncière

Entre les années 1979, 1988 et 2000, on observe que les communes ardéchoises et altiligériennes situées sur le territoire d'étude suivent la même tendance : une diminution

importante des exploitations. Entre 1979 et 2000, le versant ardéchois a perdu 391 exploitations, soit une baisse de 53,6 %, alors que la Haute-Loire en perdait dans le même temps 410 soit 49,2 %. On compte donc un total de 801 exploitations disparues sur la période, soit 51,2 % du chiffre total. Notons que cette diminution reflète toutefois la tendance nationale. En effet, qu'il s'agisse des communes situées en Ardèche, de celles situées en Haute-Loire ou du massif Mézenc-Gerbier dans son ensemble, les chiffres sont sensiblement identiques à ceux du territoire français : à savoir une diminution d'environ 50 % des exploitations entre 1979 et 2000 et de plus ou moins 30 % entre 1988 et 2000. Nous pouvons cependant relever qu'entre 1988 et 2000, le déclin est plutôt moins marqué dans le massif qu'à l'échelle nationale (-30,9 % contre -34,7 %).

Tableau 7 : Nombre d'exploitations agricoles dans le Massif Mézenc-Gerbier et en France (1979, 1988, 2000)

	France	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier			
	Exploitations totales	Exploitations totales	Dont exploitations professionnelles	Exploitations totales	Dont exploitations professionnelles	Exploitations totales	Dont exploitations professionnelles
1979	1 300 000	730	162	833	349	1563	511
1988	1 016 755	502	177	601	358	1103	535
2000	663 807	339	139	423	285	762	424

Source : Calculs à partir des données RGA 2000

Tableau 8 : Évolution en pourcentage du nombre d'exploitations agricoles

	France	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier
Évolution 1979-2000	-48,9	-53,6	-49,2	-51,2
Évolution 1988-2000	-34,7	-32,5	-29,6	-30,9

Source : Calculs à partir des données RGA 2000

La superficie du territoire qui nous concerne étant de 80 659 hectares (47 642 pour la partie ardéchoise et 33 017 pour la partie altiligérienne), on note que la SAU totale représente selon les trois années données : 48,1 % ; 43,2 % ; 42,1 % de la superficie totale du territoire. Ces données sont à mettre en parallèle avec la baisse du nombre d'exploitations, et témoignent d'un phénomène de concentration foncière et non d'une forte rétraction du territoire agricole. En effet, si le nombre d'exploitations diminue, celles qui subsistent s'agrandissent. L'évolution de la Superficie Agricole Moyenne du massif reflète la tendance nationale puisqu'elle est en augmentation constante, aussi bien sur les communes d'Ardèche que de Haute-Loire. En France, en 1988, on établissait la SAU moyenne à 28,4 hectares pour 42 hectares en 2000. Pour ce qui est du massif Mézenc-Gerbier, entre 1979 et 2000 la SAU moyenne par exploitation gagnait 15,5 hectares du côté ardéchois et 21,2 hectares du côté

altiligérien, soit environ 17,7 hectares supplémentaires répartis sur l'ensemble des exploitations du territoire Mézenc-Gerbier.

Tableau 9 : SAU totale des exploitations du massif Mézenc-Gerbier en hectares (1979, 1988, 2000)

	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier
1979	16 897	19 964	38 861
1988	14 652	20 242	34 894
2000	13 809	20 165	33 974

Source : Calculs à partir des données RGA 2000

Tableau 10 : SAU moyenne des exploitations agricoles dans le massif Mézenc-Gerbier et en France en hectares (1979, 1988, 2000)

	France	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier
1979	-	22,9	23,7	23,2
1988	28,4	28,1	32,3	29,8
2000	42	38,4	44,9	40,9

Source : Calculs à partir des données RGA 2000

Tableau 11 : Évolution en pourcentage de la SAU moyenne des exploitations agricoles dans le massif Mézenc-Gerbier et en France en hectares (1979,1988, 2000)

	France	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier
Évolution 1979-2000	-	+22,7	+36,3	+28,4
Évolution 1988-2000	+47,9	+36,7	+39,0	+37,2

Source : Calculs à partir des données RGA 2000

B. La population et la main d'œuvre agricoles

Entre 1979 et 2000, les trois recensements témoignent d'une baisse significative du nombre des chefs d'exploitation et coexploitants (à temps complet ou non). En 1979, l'ensemble du territoire comptait 1 574 chefs d'exploitation et coexploitants pour 1 563 exploitations, dont 60% travaillaient à temps complet sur les exploitations, soit en moyenne 0,6 personnes à temps complet et 2,07 actifs familiaux par exploitation. En 1988, on comptait 1 137 chefs d'exploitation et coexploitants pour 1 103 exploitations, dont 60 % d'entre eux à temps complet. Le nombre de chefs d'exploitation ou coexploitants à temps complet par exploitation augmentait alors très légèrement : 0,62 personnes à temps complet ; quant au nombre des actifs familiaux par exploitation il atteignait les 2,02. Pour l'année 2000, on recensait 838 chefs d'exploitation et coexploitants pour 762 exploitations, dont 62 % demeuraient à temps complet soit une moyenne de 0,68 personne par exploitation. On

retrouve cette diminution pour le nombre d'actifs familiaux passant sous la barre des 2 personnes par exploitation (1,87).

Tableau 12 : Effectifs des chefs d'exploitation et coexploitants à temps complet ou non et de la population familiale active sur les exploitations dans le massif Mézenc-Gerbier (1979, 1988, 2000)

	Chefs d'exploitation et coexploitants			Chefs et coexploitants à temps complet			Population familiale active sur les exploitations		
	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier
1979	736	838	1574	408	539	947	1552	1686	3238
1988	519	618	1137	265	415	680	1187	1273	2460
2000	370	468	838	215	309	524	639	793	1432

Source : Calculs à partir des données RGA 2000

Par rapport à l'ensemble du territoire français, nous pouvons tirer les conclusions suivantes pour la période 1988-2000 : la diminution du nombre de chefs d'exploitation et coexploitants est sensiblement identique, qu'ils soient à temps complet ou non. Cette baisse est toutefois plus marquée au plan national qu'à l'échelle de notre territoire (-29,8 % et -30,3 % pour la France contre -26,2 % et -22,9 % pour le massif Mézenc-Gerbier) Il en va de même pour la population active familiale sur les exploitations qui tant dans le Mézenc-Gerbier que sur le territoire français n'a de cesse de diminuer (-38,4 % pour la France contre -41,7 % pour le massif).

Tableau 13 : Évolution en pourcentage des chefs d'exploitation et coexploitants à temps complet ou non et de la population familiale active sur les exploitations dans le Mézenc-Gerbier et en France (1979, 1988, 2000)

- *Chefs d'exploitation et coexploitants*

	France	Partie ardéchoise	Partie altiligérienne	Mézenc-Gerbier
Évolution 1979-2000	-	-49,7	-44,1	-46,7
Évolution 1988-2000	-29,8	-28,7	-24,2	-26,2

- *Population active familiale sur les exploitations*

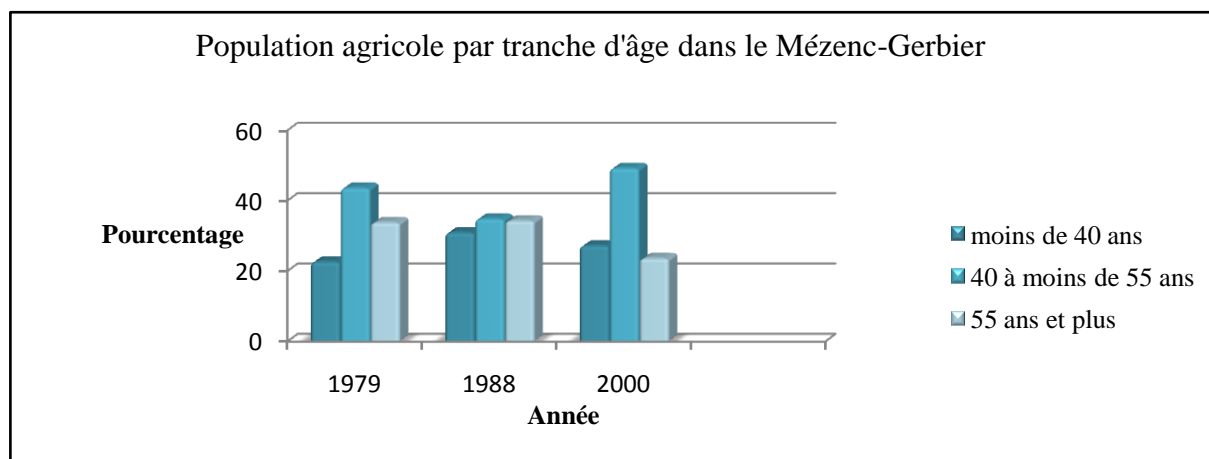
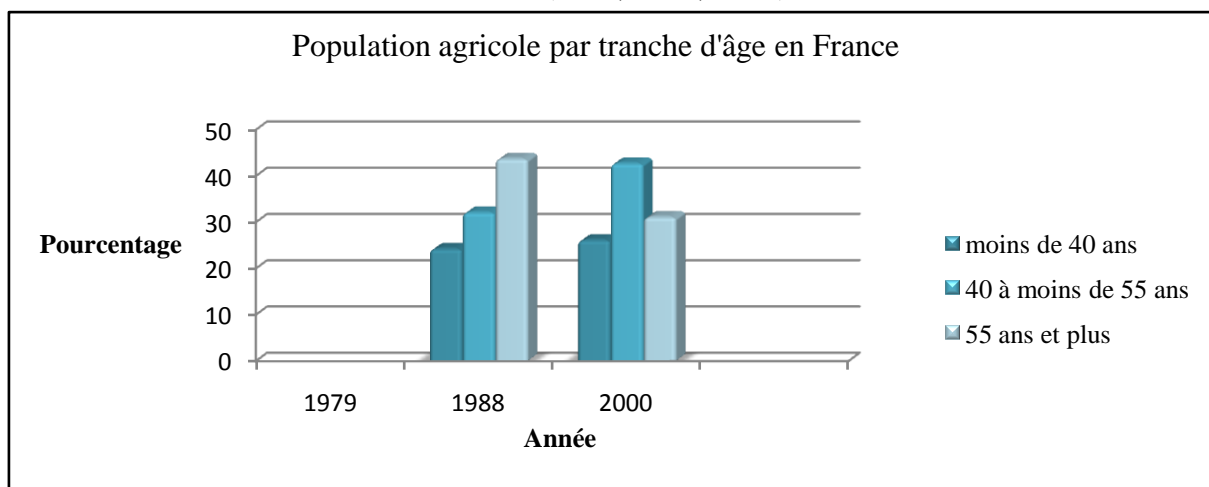
	France	Ardèche	Haute-Loire	Mézenc-Gerbier
Évolution 1979-2000	-	-58,8	-52,9	-55,7
Évolution 1988-2000	-38,4	-46,1	-37,7	-41,7

Source : Calculs à partir des données RGA 2000

La part des moins de 40 ans reste faible par rapport aux deux autres tranches d'âge tant dans notre territoire d'étude que sur le plan national (22,6 % en 1979, 30,9 % en 1988 et 27,2 % en 2000 pour le massif ; 24,2 % en 1988 et 26,1 % en 2000 pour la France). On observe que la population agriZole dominante concerne la tranche d'âge des 40 à moins de 55 ans et ce, pour chacune des années de recensement et les deux territoires donnés à l'exception de l'année 1988 où les 55 ans et plus était la catégorie la plus représentée en France (42,7 % en 2000 pour la France ; 43,6 % en 1979, 34,8 % en 1988 et 49,2 % en 2000 pour le massif).

Pour la période comprise entre 1988 et 2000 la comparaison entre le massif du Mézenc-Gerbier et le reste du territoire français montre que la tranche d'âge des moins de 40 ans connaît une baisse plus marquée sur le massif Mézenc-Gerbier que sur le sol français : -38 % pour le premier cité contre 24,3 % pour le second. La catégorie des 40 à 55 ans diminue quant à elle plus faiblement sur le massif (-0,5 %) que sur l'ensemble de l'hexagone (-6,6 %). On note même une augmentation du nombre des exploitants de cet âge situés sur le versant ardéchois (+10,8 %). Enfin, la catégorie des plus de 55 ans connaît sensiblement la même diminution sur les deux territoires étudiés, à savoir -49,9 % sur le sol français et -51,4 % pour le massif Mézenc-Gerbier.

Tableau 14 : Population agricole par tranche d'âge dans le massif Mézenc-Gerbier et en France (1979, 1988, 2000)



Source : Calculs à partir des données RGA 2000

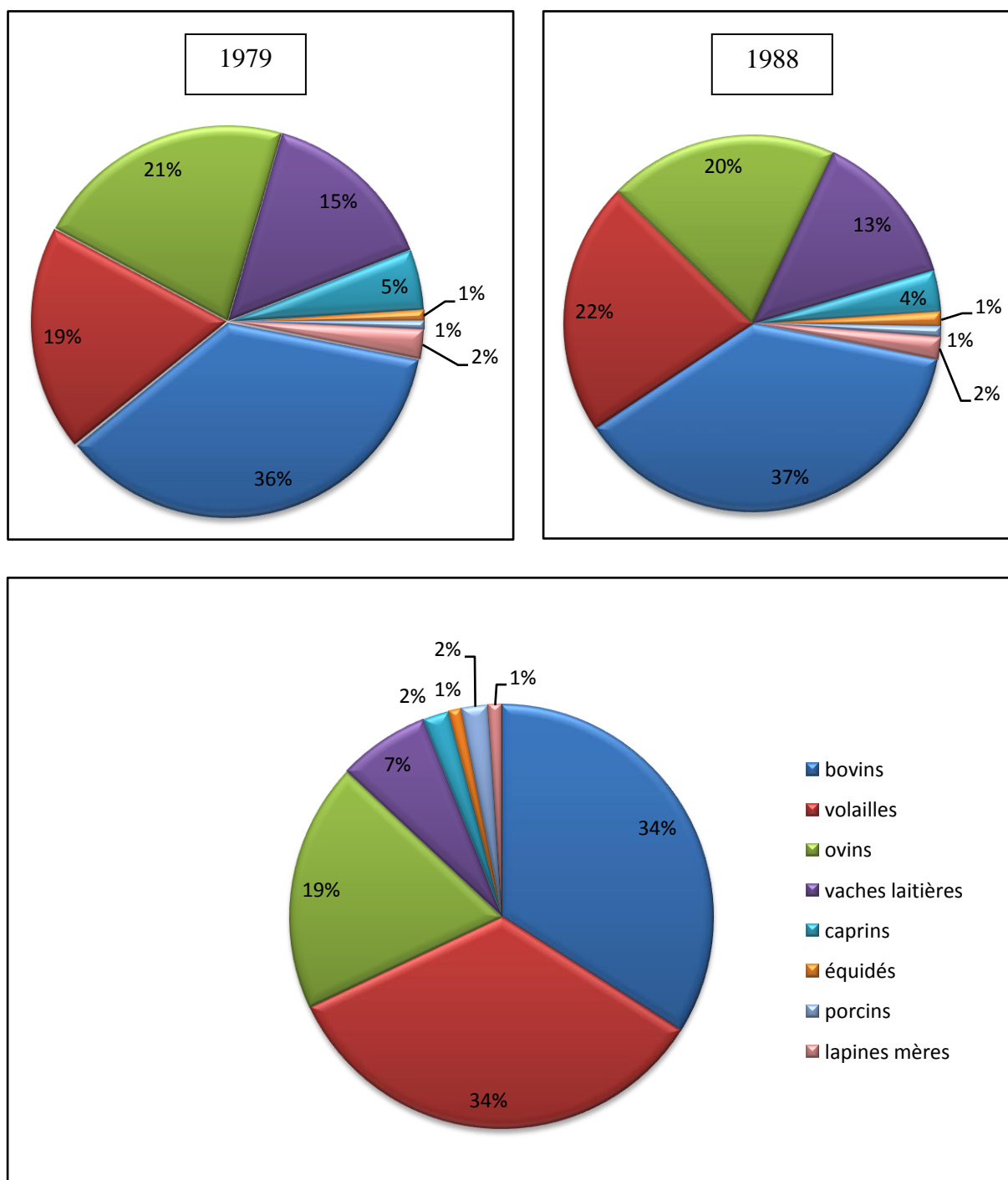
C. Les différents types de production

D'après les fiches RGA de l'AGRESTE, il existe plusieurs types de productions végétales sur l'ensemble du massif Mézenc-Gerbier. Toutefois, leur rapport à l'ensemble de la production agricole demeure peu significatif, les terres étant en majeure partie des surfaces herbagères consacrées au fourrage. En moyenne, et sur les trois derniers recensements la superficie fourragère principale soit la somme des fourrages et des superficies toujours en herbe représentait 95 % de la SAU. Le peu de cultures végétales s'explique simplement par la faible profondeur des sols du massif et l'altitude. La carte de l'orientation technico-économique des communes françaises établie par l'Agreste en 2000 définit le massif Mézenc-Gerbier comme une terre spécialisée dans l'élevage.

En ce qui concerne les productions animales, il ressort nettement que l'élevage bovin demeure l'activité phare du territoire, talonnée par les élevages d'ovins et de volailles. L'élevage bovin augmente entre 1979 et 2000, même si on peut noter une diminution des cheptels en 1988 (vraisemblablement liée à la mise en place des quotas laitiers). En têtes de bétail cela correspond à 26 048 bêtes en 1979, 25 081 en 1988 et 26 185 en 2000. En 1979, il représentait 35 % de l'élevage total du territoire, 37 % en 1988 et 34 % en 2000. Ce déclin

n'est pas synonyme d'une baisse de production globale, mais se rapporte à la diminution ou à l'augmentation d'autres productions (exemple de l'élevage de volaille). L'élevage bovin demeure donc l'activité phare du territoire. Il représente toujours plus du tiers de la production totale.

Fig. 18 : Représentation des parts entre les différentes productions animales du Mézenc-Gerbier en pourcentage



Source : Calculs à partir de données RGA 2000

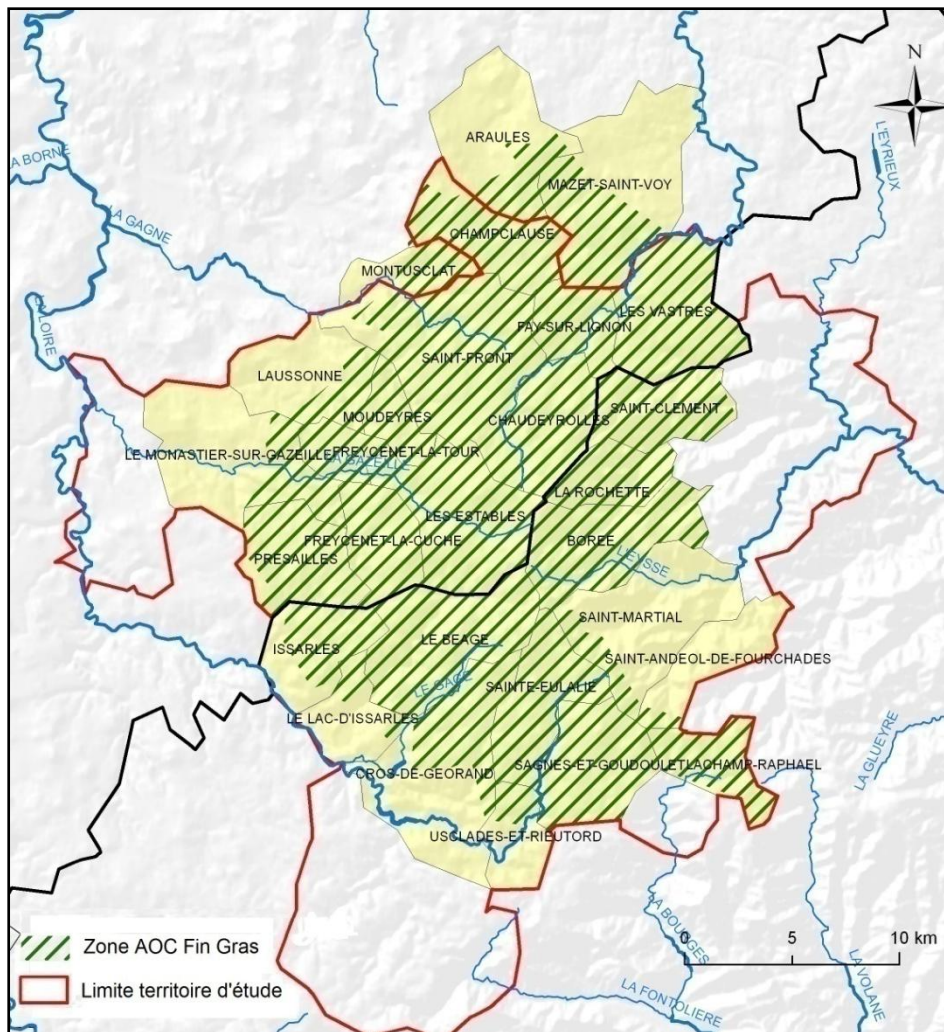
Dans la mesure où les caractéristiques climatiques et géographiques du territoire ne permettent pas la production de cultures abondantes mais aussi pour pallier la diminution du nombre d'exploitations agricoles et d'agriculteurs, il a fallu donner une nouvelle dynamique à l'élevage. C'est autour d'un élément patrimonial commun que les agriculteurs du massif se sont mobilisés : le Fin Gras du Mézenc. Ce projet a été porté grâce au concours de trois associations : les Amis du Mézenc, les Élus du Mézenc et l'Association Fin Gras du Mézenc, permettant la reconnaissance en mars 2006 de l'AOC Fin Gras, comme nous le reverrons en détail dans le diagnostic touristique.

L'aire de production réglementairement définie concerne 28 communes réparties sur l'ensemble du massif du Mézenc-Gerbier (entièrement ou partiellement) alors que l'aire géographique (correspondant à la zone d'abattage) s'étend sur 333 communes¹. Entre le 1^{er} février et le 31 mai 2008, 478 animaux ont été déclarés mis à l'engraissement auprès de l'association pour être abattus dans les conditions de l'AOC Fin Gras du Mézenc au cours de la saison 2008. Sur ce nombre, 433 génisses et bœufs ont été agréés par la commission technique et 387 ont finalement été abattus et commercialisés sous l'appellation. Ces animaux ont été vendus par 66 exploitations (72 en 2007), ce qui représente environ une centaine d'éleveurs. 41 bouchers (49 en 2007) et 23 restaurateurs font également partie de l'association Fin Gras².

¹ Association Fin Gras du Mézenc, les projets de décret de l'AOC Fin Gras du Mézenc votés par le comité national de l'INAO, lundi 27 mars 2006.

² Association Fin Gras du Mézenc, bilan commercial et technique saison 2008, juillet 2008.

Fig. 19 : Les 28 communes de l'aire de production Fin Gras du Mézenc



Source : Conception Master 2 TVT

Au Fin Gras il faut ajouter quantité d'autres produits du terroir du massif, et souligner l'originalité de certaines initiatives.

En lien avec cette agriculture de qualité, le patrimoine gastronomique, riche et varié apparaît comme un facteur identitaire prégnant et nécessaire au dynamisme économique de ce territoire.

V. Les produits du terroir

Le territoire du Mézenc-Gerbier présente un très large panel de produits du terroir. Cette variété atteste du souci des producteurs et agriculteurs de la région de proposer des produits liés au patrimoine gastronomique propre à la région. Leur qualité permet au territoire d'affirmer une identité forte en terme de gastronomie et de terroir. Cette offre est relayée aussi bien par les producteurs en vente directe que par des restaurateurs de la région, grâce à des spécialités à base de produits locaux.

A. Les produits emblématiques du massif, témoins d'un savoir-faire culinaire

Le produit du terroir le plus emblématique du terrain d'étude est le Fin Gras. Il est en effet exclusivement proposé sur ce territoire. Il s'agit de viande de bœuf élevé sur le massif du Mézenc-Gerbier, à plus de 1 100m d'altitude. Le bœuf est engraisé en hiver à l'aide de foin riche en plantes aromatiques telles que la cistre. C'est cet engraisage hivernal au foin qui lui confère un caractère original, puisque d'ordinaire, les animaux sont engraisés en été à l'herbe. Ce procédé singulier donne lieu à une viande persillée, c'est à dire parsemée de pointes de graisse intermusculaire. Le Fin Gras est un produit saisonnier, uniquement disponible de mars à juin. Il a obtenu une AOC en 2006, et doit de ce fait répondre à un cahier des charges bien précis¹.

Photo. 27 : Le Fin Gras



Source : <http://www.cg43.fr>

L'agriculture occupant un pan très important de l'économie locale, un certain nombre de produits locaux en sont issus. Le territoire du Mézenc-Gerbier regorge ainsi de nombreux produits de charcuterie de montagne, notamment dans la partie ardéchoise. La charcuterie se décline sous de nombreuses formes : saucissons, caillettes de porc. Des terrines, rillettes et foies gras sont également proposés, issus de volailles, pintades, poulets ou encore canards. Les fromages de montagne représentent un autre ensemble de produits locaux typiques de la région. Le territoire Mézenc-Gerbier est ainsi réputé pour ses nombreux fromages de vaches, chèvres et brebis, parmi lesquels tomme, fourme, picodon, brousse, pavé de brebis, fromage « aux artisans ».

A côté de ces produits locaux se déclinent également des plats typiques. C'est le cas de la « maôche », spécialité de la montagne ardéchoise. Elle est élaborée à partir d'une recette originale, composée d'estomac de porc farci avec de la chair de porc, du chou vert, de la saucisse, du lard et d'oignon. Le mélange est assaisonné puis mis dans une panse de porc cousue et cuite plusieurs heures dans un grand volume d'eau. On l'agrémenté souvent par des pommes de terre, des pruneaux ou des carottes. La « crique » est un autre produit spécifique

¹ Quelques conditions importantes : la zone de production correspond aux 28 communes du territoire, les races autorisées sont Salers, Limousine, Charolaise et Aubrac en race pure ou en croisement entre elles, les animaux pâturent au minimum du 21 juin au 21 septembre, La superficie des prairies de fauche et pâtures est au minimum de 0.7 hectares pour chaque bovin destiné à la production de viande "Fin Gras" ou "Fin Gras du Mézenc". Source : www.aoc-fin-gras-du-mezenc.doc

au territoire, localisé davantage dans la partie ardéchoise. Il s'agit d'une galette de pommes de terre râpées, salée et poivrée, cuite à la poêle avec un peu de beurre.

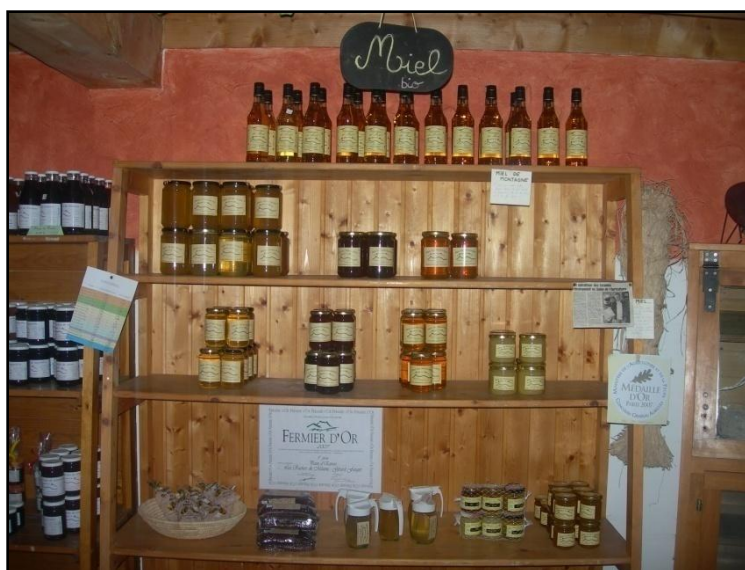
Photo. 28 : « La maôche »



Source : <http://lestable.unblog.fr>

Les confitures et le miel sont deux autres produits gastronomiques typiques de la région Mézenc-Gerbier et largement répandus en raison du grand nombre de producteurs et apiculteurs installés sur le territoire. Les confitures sont proposées sous différentes formes. On trouve un grand nombre de confitures élaborées à partir de fruits à baies rouges, telles que les confitures de mûres, myrtilles, framboises, mais aussi des confitures de fleur, de la gelée de sureau, de bourgeons de pins, des confitures de lait et d'oignons. En été, ces fleurs et fruits sont proposés sous la forme de sorbets. De la même manière, les miels de montagne, de châtaigne et de sapin sont les plus courants. A cela s'ajoutent également des produits dérivés, notamment créés à partir de l'hydromel.

Photo. 29 : Miel, confitures



Source : Conception Master 2TVT

D'autres produits sont également largement représentés et témoignent d'activités propres au secteur Mézenc-Gerbier. On trouve sur le territoire de nombreuses variétés de

champignons (cèpes, girolles, mousserons), qui sont récoltés en automne et transformés en de nombreux produits. La truite Fario et la truite du Lignon, elles aussi largement présentes, renvoient à la pêche, activité très appréciée sur le territoire. La châtaigne, quant à elle, représente une grande part de la production agroalimentaire de la région et se décline sous de nombreux produits tels que la crème, la confiture, le miel, la soupe, ou encore la farine parfumée.

Différents types de pains font également partie intégrante des produits phares du territoire. On trouve en effet le pain traditionnel au levain, ainsi que le « Lou Seiglou », pain de seigle typique de la Haute-Loire. Enfin, certains produits locaux revêtent une forme particulière : les plantes médicinales. Ce sont des produits d'origine naturelle, qui sont présents sous forme de tisanes ou huiles de massage.

B. Les produits typiques d'un village ou d'une région du massif

Outre ces produits représentatifs du patrimoine gastronomique et du terroir de la région, d'autres produits sont présents, mais plus localisés. C'est le cas de la Violine de Borée (une variété de pomme de terre de couleur très sombre), la Jambonnette des deux AOC (élaborée à partir des deux AOC présentes sur le territoire de la Haute-Loire : le Fin Gras et la Lentille verte du Puy), ou encore le saucisson au bleu d'Auvergne. Ces produits ont une présence moins importante, et résultent souvent d'une volonté individuelle de certains producteurs, sans pour autant constituer des produits représentatifs du territoire dans sa globalité.

Photo. 30 : Crème de Violine de Borée



Source : <http://www.goutez-l-ardeche.asso.fr>

Un autre produit est souvent associé à la région, et est fréquemment proposé par les restaurateurs dans l'élaboration de menus et de recette du terroir : la lentille verte du Puy. Ce produit se situe en dehors du Mézenc-Gerbier, mais entre également dans les produits caractéristiques que l'on peut trouver sur le territoire.

Les différents acteurs, notamment les agriculteurs et les producteurs sont très attachés aux produits du terroir, et leur accordent une grande place. Même s'ils n'ont pas tous la même notoriété et la même présence sur le territoire, leur existence contribue à alimenter un réel sentiment d'appartenance au territoire, autour d'une identité spécifique, qui passe par un patrimoine gastronomique conséquent et constitue également un précieux atout touristique.

On observe une baisse continue du nombre d'habitants sur le massif Mézenc-Gerbier ainsi qu'un vieillissement de la population supérieur à la moyenne nationale. Parallèlement, depuis les années 1970, le nombre de résidences secondaires, en constante augmentation, contrebalance la réduction de résidents permanents. Cette nouvelle forme d'habiter le territoire est un atout pour la dynamique territoriale : ces personnes participent au maintien des commerces, sont parfois des porteurs de projets, s'engagent dans des associations...

Face à ces évolutions, l'agriculture reste toujours l'activité économique prédominante. Néanmoins, le nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles connaît une diminution constante depuis plus de trente ans, qui s'accompagne d'un phénomène de concentration foncière. Cette tendance semble devoir se poursuivre dans les années à venir. Pour le moment l'agriculture du massif subsiste grâce aux productions animales, principalement à la production bovine de qualité.

Le massif Mézenc-Gerbier témoigne donc par de nombreux aspects, en particulier démographique et économique, de son appartenance aux « campagnes fragiles ». Certaines de ses caractéristiques apparaissent en effet comme un frein à son développement. Territoire de confins, au climat rude, au relief contraignant et à l'accessibilité limitée, il doit faire face à une complexité administrative liée à sa situation entre les régions Rhône-Alpes et Auvergne. Ce « mille-feuille » de structures et d'acteurs est fréquemment à l'origine d'un manque de lisibilité de la répartition des compétences et de difficultés de mise en réseau à l'échelle du territoire. L'ensemble de ces facteurs contribuent à un sentiment d'appartenance de la population locale au massif, sans pour autant parvenir à constituer une identité propre et homogène, celle-ci dépassant encore rarement l'échelle départementale. Cependant, le massif recèle aussi de nombreuses opportunités, qui pour certaines pourraient être mieux valorisées, en particulier du point de vue de l'offre touristique.

Le massif Mézenc-Gerbier dispose en effet d'une forte identité paysagère et culturelle illustrée par la beauté de ses paysages uniques et préservés, par son patrimoine remarquable et par ses traditions. L'approche historique a révélé un important sentiment d'appartenance au territoire de la part des habitants, attachés à leur patrimoine architectural et vernaculaire ainsi qu'à leurs traditions et savoir-faire. Il faut également relever la présence d'un patrimoine religieux riche, grâce à l'implantation des trois ordres monastiques. Si l'on constate une diminution constante du nombre d'habitants, elle est toutefois contrebalancée par la forte augmentation des résidents secondaires, qui favorisent la dynamique territoriale en participant au maintien des commerces ou en s'impliquant dans la vie locale. Un autre vecteur du maintien de la population est l'agriculture, premier secteur d'activité qui a su préserver depuis toujours un savoir-faire traditionnel. Aujourd'hui encore, divers produits sont issus de cette agriculture bovine de qualité, dont le Fin Gras est le premier ambassadeur. Malgré la diminution constante du nombre d'exploitations agricoles depuis une trentaine d'années, les producteurs offrent un large panel de produits de terroir d'exception, qui constituent une ressource économique complémentaire précieuse.

Ces enjeux essentiels du territoire, leviers de développement à privilégier, vont maintenant faire l'objet d'une étude approfondie concernant leur mise en tourisme et leurs potentialités de développement touristique.

II/ La mise en tourisme du massif Mézenec-Gerbier

Afin d'étudier la mise en tourisme du territoire nous avons adopté une méthodologie similaire à celle du diagnostic global. Ainsi, nous avons conservé la répartition en deux groupes : l'option 1 travaillant sur la thématique naturelle et l'option 2 sur la thématique culturelle et gastronomique. Afin d'avoir une approche concrète du territoire, et en raison de l'annulation de la deuxième phase d'enquêtes de terrain, nous avons réalisé des entretiens avec les acteurs locaux par téléphone ou par courriel. Chaque entretien a donné suite à des comptes-rendus établis à partir d'une grille commune. Ils ont par la suite été analysés afin d'en dégager les principales conclusions. L'ensemble de ce travail a permis l'élaboration de ce diagnostic touristique.

Chapitre 1 : Les politiques institutionnelles

Les principales institutions concernées par la mise en tourisme du territoire étudié sont au nombre de quatre : le Comité Régional du Développement Touristique de la région Rhône-Alpes et celui de l’Auvergne, les Comités Départementaux de la Haute-Loire et de l’Ardèche. Les Offices de Tourisme et les Syndicats d’Initiatives participent à la promotion et la communication touristiques du massif Mézenc-Gerbier alors que d’autres organismes travaillent au développement touristique de ce territoire.

Afin de bien cerner les principales orientations des politiques menées et d’établir des relations avec notre espace d’étude, il est nécessaire de revenir sur les priorités établies au niveau des schémas de développement touristique sur lesquels nous nous sommes appuyés tout au long de cette partie.

I. Les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme

Le territoire du Mézenc connaît une situation particulière puisqu’il est à cheval sur deux régions administratives (Auvergne et Rhône-Alpes). Deux Comités Régionaux touristiques orientent la politique touristique globale. Ce sont des acteurs phares pour la promotion de l’activité touristique. Dans le cadre de cette étude, nous avons tenté d’étudier leurs priorités et leurs orientations communes, mais également leurs divergences.

A. Les missions et les schémas de développement touristique régionaux

1. Les Comités Régionaux

Le Comité Régional du Tourisme (CRT) Rhône-Alpes a été créé en 1993 par la Région. Le Comité Régional de Développement Touristique d’Auvergne est quant à lui le fruit de la fusion du Comité Régional du Tourisme, de la Maison de l’Auvergne et de la Fédération Régionale des Offices du Tourisme et des Syndicats d’Initiatives. Les deux organes régionaux possèdent différents services qui sont là pour répondre aux demandes du grand public, des professionnels (agences de voyages, tour-opérateurs, autocaristes), de la presse et des partenaires régionaux.

Ces deux comités dépendent des Conseils Régionaux et ont tous deux été créés dans la même optique : accroître l’attractivité touristique régionale. Ces Comités Régionaux sont ainsi chargés, comme tout Comité Régional, de l’organisation et de la mise en œuvre de la politique régionale en faveur du tourisme et de la promotion des régions concernées (Rhône-Alpes, Auvergne). Nous avons ici choisi de mentionner uniquement leurs spécificités.

Une de leurs principales missions est l’observation de l’évolution de l’offre et de la demande touristique régionale (en termes d’emplois, de nuitées, de dépenses...) et la

structuration de cette offre. Pour la Région Rhône-Alpes, c'est la MITRA (Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes créée depuis juin 2003) qui en est chargée. Le CRT Rhône-Alpes contribue également au projet SITRA (Système d'Information Touristique en Rhône-Alpes), qui réunit les Offices de Tourisme, les huit Comités Départementaux du Tourisme et le CRT Rhône-Alpes, sous forme de réseau d'échanges d'informations touristiques visant à faciliter l'exploitation de l'offre touristique (par une base de données commune) et les échanges entre les membres. Le CRT Rhône-Alpes a également une autre mission spécifique qui est d'impulser des politiques touristiques qui soutiennent le tourisme adapté à l'égard des personnes handicapées.

Ces Comités Régionaux sont naturellement chargés de la préparation et l'application des Schémas Régionaux de Développement du Tourisme.

2. Les schémas régionaux de développement touristique

Ces documents constituent un cadre de cohérence et de référence en matière de politique régionale touristique. Les schémas naissent généralement d'une démarche participative mobilisant de nombreuses personnes d'horizons divers et s'appuyant sur un diagnostic d'experts.

Le Conseil Régional Rhône-Alpes a adopté, en avril 2008, le premier Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs en Rhône-Alpes (SRDTLRA) pour la période 2008-2013. Le Conseil Régional d'Auvergne a quant à lui mis en œuvre un nouveau Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs pour la période 2005-2010.

Pour les deux régions, l'enjeu est de faire du tourisme un vecteur de promotion de la région, un facteur d'attractivité, d'emploi et de développement territorial. Le tourisme doit constituer un levier d'expansion pour l'économie des territoires. On remarque ainsi que globalement, les CRT Rhône-Alpes et Auvergne sont animés par les mêmes ambitions. Le tableau ci-dessous permet de récapituler les grandes orientations de ces deux schémas régionaux et de faire ressortir les préoccupations communes, ainsi que celles plus spécifiques à chaque région :

Tableau 15: Schémas régionaux de développement touristique

Schéma Rhône-Alpes	Schéma Auvergne
Missions communes et d'orientation générale	
Faire du tourisme un vecteur de promotion de la région, un facteur d'attractivité, d'emploi et de développement territorial, un levier d'expansion pour l'économie.	
Soutenir l'innovation touristique, les produits et outils innovants (aides spécifiques, outils de veille et de prospective).	
Soutenir l'amélioration de la qualité de l'offre touristique pour favoriser l'accueil de la clientèle.	
Accompagner les porteurs de projet, dont les projets sont identitaires et structurants pour le territoire, et veiller à leur pérennité (suivis et conseils)	
S'inscrire dans une démarche de développement durable afin de construire un tourisme innovant et durable.	
Organiser et soutenir l'offre de formation professionnelle et encourager l'emploi dans le secteur touristique.	
S'engager dans la valorisation de l'environnement.	
Adopter une démarche participative, avec les professionnels et favoriser leur investissement (en Auvergne, cela passe par la mise en place des Agences Locales de Tourisme).	
Axes de développement spécifiques	
Développer un tourisme solidaire et accessible à tous.	Prendre en compte l'hébergement non marchand qui est un enjeu.
Harmoniser les activités de loisirs (rurales/urbaines)	Développer et aménager les territoires touristiques.
	Redynamiser et diversifier l'offre des stations thermales.
	Développer de nouveaux outils qui permettent d'observer et d'analyser l'économie et les politiques touristiques régionales.

Source: Conception Master 2 TVT

Nous remarquons ainsi que les orientations choisies sont relativement générales et applicables à de nombreux territoires.

Néanmoins, on remarque qu'un des axes de la politique touristique de la Région Rhône-Alpes est basé sur les activités de loisirs et en ce sens, nous pouvons faire le lien avec notre territoire d'étude qui est rural et, où notamment, diverses Activités Physiques de Pleine Nature notamment sont proposées. L'Auvergne souhaite prendre en compte les hébergements non marchands et là également, nous sommes au cœur du sujet puisque le massif Mézenc-Gerbier accueille de nombreux résidents secondaires.

Afin de compléter les actions des Comités Régionaux du Tourisme, les Comités Départementaux du Tourisme ont également mis en place des schémas de développement touristique afin de prendre davantage en compte les spécificités de chaque département.

B. Les missions et les schémas de développement touristique départementaux

1. L'Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Ardèche et la Mission Départementale de Développement Touristique de la Haute-Loire (MDDT)

Les Comités Départementaux du Tourisme (CDT) d'Ardèche et de Haute-Loire ont connu des modifications récentes dans leur organisation. Le CDT d'Ardèche a évolué statutairement en Agence de Développement Touristique (ADT) en 2008. Cette nouvelle appellation ouvre la porte à une réorganisation des missions et une redéfinition de certains objectifs. Le CDT de Haute-Loire a quant à lui, fusionné depuis décembre 2008 avec l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives (UDOTSI), le Service Loisirs Accueil (SLA) et le Relais des Gîtes de France, pour devenir la Mission Départementale de Développement Touristique (MDDT). Cette volonté de fusion est spécifique au département de la Haute-Loire, elle permet à la structure de mener des projets transversaux. Ces restructurations témoignent d'une volonté départementale d'une plus grande lisibilité.

Ces organes départementaux ont pour mission d'informer les élus du Conseil Général, de les conseiller dans l'élaboration de la politique touristique départementale et d'assurer la mise en œuvre et le suivi des projets. Ils sont également chargés de rapprocher et fédérer les acteurs institutionnels et les professionnels du tourisme. Le but est de dynamiser et de coordonner les initiatives ainsi que d'accompagner et de soutenir techniquement les porteurs de projet souhaitant s'installer dans le département. Enfin, ces organismes sont chargés d'organiser la promotion, la communication, la mise en marché, la commercialisation des prestations touristiques en collaboration avec les professionnels locaux, les médias, les Tour Opérateurs, les agences de voyage, le Comité Régional du Tourisme, Maison de la France.

2. Les schémas départementaux de développement touristique

Ces documents orientent la politique départementale dans le domaine du tourisme pour la période 2008-2011 en Ardèche et 2006-2010 en Haute-Loire. Ils sont le fruit d'un long travail de diagnostic et de concertation mené par le département auprès de ses partenaires publics et privés et des professionnels du tourisme. Ces documents définissent les enjeux, les objectifs et les actions que se sont fixés les départements, dans un contexte de complémentarité au dispositif régional.

Pour les deux départements, l'enjeu est de faire du tourisme un des principaux leviers de leur politique de développement économique.

Le tableau ci-dessous permet de mettre en avant les grandes orientations de ces deux schémas départementaux, de faire ressortir les préoccupations communes, ainsi que celles plus spécifiques à chaque département :

Tableau 16: Schémas départementaux de développement touristique

Schéma Ardèche	Schéma Haute-Loire
Missions communes et d'orientation générale	
Affirmer et valoriser l'identité du territoire afin de faire ressortir les spécificités locales.	
Optimiser l'organisation touristique afin de mutualiser le travail, professionnaliser les acteurs et améliorer la qualité de l'offre.	
Renforcer l'attractivité culturelle et événementielle en dressant des passerelles avec d'autres secteurs (économie, culture).	
Axes de développement spécifiques	
Générer de l'emploi et innover pour relever les défis du développement durable.	Se positionner comme Parc d'Hébergement d'Excellence.
Accroître l'étendue de la saison pour garantir « une qualité de vie touristique ».	S'affirmer comme « Haut lieu » de pratique des APPN (projet « Respirando »).
Redéfinir le marketing de la destination en prenant en compte l'offre Internet.	Décliner et dynamiser la thématique de l'eau (projet « Vivez la Loire Sauvage »).
Renforcer les outils d'observation et d'évaluation.	Créer une vitrine du département, un outil d'échanges : la Maison du Tourisme.
	Concentrer les touristes dans certains lieux pour faciliter l'implantation de nouvelles prestations touristiques.

Source: Conception Master 2 TVT

Un schéma doit être spécifique au territoire et relatif à son patrimoine, ses acteurs, son organisation, son offre et son contexte économique. Nous remarquons cependant que les

orientations choisies sont relativement générales et applicables à de nombreux territoires ruraux, notamment en ce qui concerne le département de l'Ardèche. En effet, celui-ci comporte des entités paysagères très diverses qui mériterait d'avoir des orientations propres. La Haute-Loire présente en revanche des préoccupations plus spécifiques et n'hésite pas à axer son développement sur des thématiques plus précises du fait que le département présente une unité paysagère permettant des orientations globales.

Il convient également de présenter plus en détails les autres structures ayant fusionné avec le CDT de la Haute-Loire. L'UDOTSI est une association regroupant tous les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative à l'échelle départementale. L'UDOTSI de la Haute-Loire rassemble 28 Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives. Celle de l'Ardèche en rassemble quant à elle 45. L'administration est composée d'un collège d'élus, représentant les Membres adhérents, et un collège de Membres de droit, représentant les institutions. L'association tend à valoriser et à professionnaliser l'ensemble des OTSI.

Le Service Loisirs Accueil était à l'origine chargé uniquement de commercialiser les gîtes, il a par la suite diversifié son portefeuille d'activités en offrant un accompagnement précieux à de nombreux prestataires en matière de commercialisation. Le service gère également depuis 2006 le label Clévacances. Il a pour objet d'organiser la réservation et la vente de tous les types de prestations touristiques de l'espace départemental. Le territoire d'action du SLA pourra si nécessaire, être étendu aux départements voisins dans le cadre de circuits interdépartementaux liés à des accords de réciprocité.

Le Relais Départemental des Gîtes de France a pour mission de développer l'accueil touristique en milieu rural en favorisant la création d'hébergements tels que les gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes de séjour, gîtes d'enfant. Il conseille et oriente les porteurs de projet, il procède à l'agrément, au contrôle et au suivi de tous les hébergements détenteurs du label « Gîtes de France » et assure la promotion de tous ces hébergements par l'édition de brochures régionales et nationales.

3. Une particularité auvergnate : l'Agence Locale de Tourisme

En conformité avec les politiques touristiques départementales et régionales énoncées précédemment, les collectivités locales ont harmonisé leur stratégie pour atteindre une échelle suffisante en terme de communication, de promotion et de commercialisation de produits touristiques par la création d'une Agence Locale de Tourisme (ALT). Cette dernière contribue à créer une dynamique de développement sur une partie du département. C'est un lieu de concertation, de coordination et de mise en œuvre d'actions touristiques d'intérêt intercommunautaire. L'ALT « Pays du Velay » qui nous intéresse plus particulièrement pour cette étude, a notamment pour objet de décider et de coordonner les actions touristiques de promotion et de communication menées à l'échelle de la zone concernée. L'agence a créé un guide des animations recensant, de façon la plus exhaustive possible, toute l'offre du territoire : manifestations diverses (culturelles, sportives, traditionnelles...), fêtes et festivals, visites guidées, vide greniers. Elle travaille à la création d'un site Internet à l'échelle de l'ALT, qui

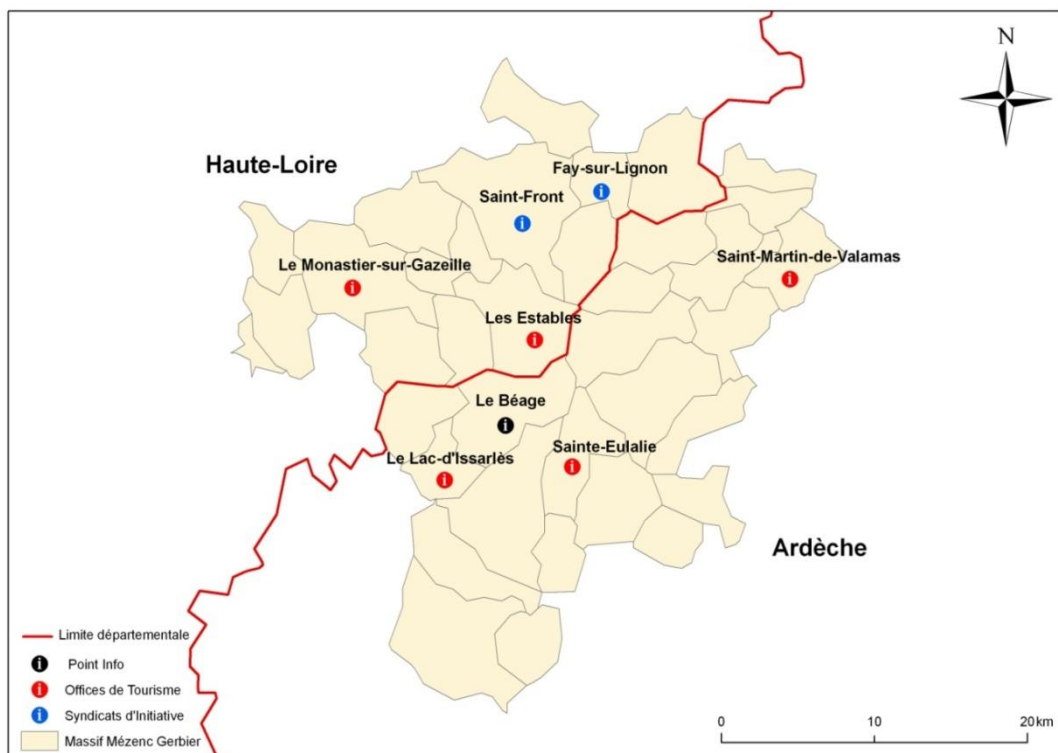
viendrait en substitution des sites existants. Ceci est un projet majeur, qui améliorerait la lisibilité de l'offre. Elle œuvre également à l'élaboration d'éditions communes (liste des hébergements, guides d'accueil, carte du territoire...). L'ALT participe à des salons et opérations de promotion : des représentants de l'ALT du Velay sont présents sur plusieurs opérations de promotion conduites par le CDT 43. Elle procède à des opérations de démarchage commercial : deux actions ont déjà été menées auprès des prescripteurs touristiques et de la presse locale dans deux villes extérieures à l'Auvergne. Enfin, l'agence participe activement (définition des programmes) aux accueils presse réalisés par les organisateurs départementaux et régionaux.

Les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives participent également au développement touristique en ce sens qu'ils sont véritablement les maillons de la promotion et de la communication au niveau local.

II. Les acteurs locaux du tourisme : Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives

Tous les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives sont regroupés au sein d'une UDOTSI. On dénombre sur le territoire Mézenc-Gerbier deux Offices de Tourisme intercommunaux, deux Offices de Tourisme et deux Syndicats d'Initiatives.

Fig.20: La répartition des points d'accueil touristiques sur le territoire



Source : Conception Master 2 TVT

A. Les OTSI de l'Ardèche

L'OT Intercommunal des Sources de la Loire à Sainte-Eulalie

L'Office a un statut associatif, la compétence tourisme lui a été déléguée par la Communauté de Communes. Les OTI se sont regroupés sous l'impulsion conjointe du Comité Départemental du Tourisme et du Syndicat mixte Ardèche verte pour donner naissance en 2007 à quatre TACT (Territoire d'Accueil et de Consommation Touristiques) sur le territoire ardéchois. Ce découpage administratif est spécifique à l'Ardèche. L'OTI assure la promotion et la communication au niveau local alors que le TACT assure la promotion à l'échelle de son territoire par l'allocation d'une enveloppe financière aux Offices de Tourisme, pour l'édition de guides par exemple. L'Office participe également au montage de produits touristiques tels que l'édition de guides de séjours avec « Sources et Volcans ». La structure a également créé des fiches thématiques sur les sites à visiter dans le secteur. Ces fiches sont mises à disposition chez les hébergeurs afin d'être un support utile pour l'information et le conseil de leurs clients. De nombreux thèmes sont abordés tels que : le patrimoine religieux, les légendes et croyances, le savoir-vivre et le savoir-faire des hommes d'en haut, la saveur des sucs, la marche nordique. L'OTI travaille en outre sur le réseau des sites thématiques (présents sur la nouvelle carte) à travers l'édition d'une plaquette à destination de groupes scolaires (7 sites thématiques). Il existe d'autres projets en cours tels que le produit bien-être « l'Aventure douce », mais également la création de circuits sur le thème du Moyen-âge et la thématique de la Loire et de l'eau.

OT de Saint-Martin-de-Valamas

L'Office vante les attraits de Saint-Martin-de-Valamas et de plusieurs sites dans les Boutières. Il veille à donner toutes les informations nécessaires au bon déroulement des séjours : cartes IGN des environs, cartes V. T. T... mais aussi toutes les dates des diverses manifestations, la découverte des différentes activités, des établissements de la commune. L'OT propose des visites du vieux village de Saint-Martin-de-Valamas les jeudi matin. Il propose également des randonnées organisées dans le cadre « du printemps de la randonnée » : 16km sur l'ancienne voie de chemin de fer, avec pour thème « l'Art des rails ».

OT le Lac-d'Issarlès

L'OT est une antenne délocalisée de l'Office de Tourisme Communautaire des Lacs et Monts d'Ardèche, situé à Coucouron. Les actions de développement sont ainsi menées par l'OTI et concernent l'ensemble du territoire. L'OT a, entre autre, participé au projet « Vivez la Loire Sauvage » à travers l'édition d'une carte et le recensement des divers hébergements, en partenariat avec l'Association Mézenc-Gerbier et la MDDT. « Vivez la Loire Sauvage » est un concept à la fois novateur et original, qui a pour objectif de créer un réseau de prestataires passionnés, ainsi qu'une dynamique d'offres sélectionnées afin que tous les amoureux de sports et de nature puissent apprécier les charmes du dernier fleuve sauvage d'Europe. L'OT a également édité une brochure de courts séjours répertoriant les activités pouvant être pratiquées sur le territoire.

B. Les OTSI de la Haute-Loire

OT Intercommunal du Pays du Mézenc

Il s'agit d'un OT intercommunal depuis 1993. Il existe deux antennes, une aux Estables et une au Monastier qui ouvrent en alternance (une le matin, l'autre l'après midi), et assurent un accueil toute l'année grâce à la présence de deux permanents. L'OT est acteur de la structuration touristique du territoire.

Diverses formations ont été menées par les structures telles que : « Développons ensemble le tourisme » (un diagnostic a été réalisé dans ce cadre). Un site Internet dynamique a également été créé en 2005 : lorsqu'un adhérent souhaite changer des informations le concernant, il peut le faire en direct. L'objectif étant « *Que chacun soit acteur de ce qu'il propose* ». Les structures travaillent à l'échelle du territoire Mézenc-Gerbier afin de lui donner une identité et rendre l'offre plus lisible. L'office a pour projet de créer une charte graphique liant les différents OT du territoire et une refonte de son site internet.

SI de Saint-Front et de Fay-sur-Lignon

Les communes de Saint-Front et de Fay-sur-Lignon se sont dotées de Syndicats d'Initiatives afin d'assurer un point d'accueil touristique en haute saison. Celui-ci est seulement ouvert en juillet-août à mi-temps sur les deux communes.

La commune du **Béage** dispose elle d'un point info municipal.

Au delà de ces acteurs institutionnels, d'autres acteurs, telles que les associations, un tour opérateur local jouent un rôle important dans le développement touristique du massif.

III. Les autres acteurs du massif Mézenc-Gerbier impliqués dans le développement touristique

A. Des associations nombreuses et dynamiques

1. Les associations qui œuvrent pour la mise en tourisme du territoire

L'association « Les Amis du Mézenc »

Depuis 1987, l'Association des Amis du Mézenc réalise un projet original de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de la région du Mézenc au service du développement local. Pour mener à bien ses projets et ses actions l'Association des Amis du Mézenc se propose de rassembler, sans exclusivité, gens du pays, habitants, natifs et originaires, ainsi que tous ceux qui ont découvert un jour ce pays et n'ont plus jamais cessé de l'aimer. Elle organise chaque année, seule ou en partenariat, des animations, des expositions, des conférences, des randonnées touchant l'ensemble des thèmes du patrimoine mézencole. Chaque année sont publiés *Les Cahiers du Mézenc* qui illustrent le projet d'action de l'association. Les Amis du Mézenc éditent quatre fois par an une lettre interne, « La Lettre des Amis du Mézenc », qui informe sur les activités de l'association, résume l'actualité du

patrimoine local, prolonge le débat entre ses membres et contribue à maintenir des liens au sein de la communauté et de la diaspora mézencole. Les projets et actions de l'Association des Amis du Mézenc sont définis par le conseil d'administration et validés par une assemblée générale annuelle.

L'association « Mézenc-Gerbier »

Cette association est actuellement en restructuration, elle devrait prochainement retrouver ses fonctions sur le territoire. Cette dernière regroupait des élus des deux départements et œuvrait pour le développement du massif Mézenc-Gerbier. Elle jouait un rôle important et dynamique sur le territoire. L'association est aussi à l'origine du site internet du Cercle International des Sources de Grands Fleuves. Elle coordonnait le Comité de pilotage dans le cadre de la labellisation du massif en Pôle d'Excellence Rurale, aux côtés du PNR des Monts d'Ardèche.

L'association « Mézenc Pulsions »

L'association a été créée en juillet 1998. Son objectif est de regrouper les professionnels des activités de plein air du massif Mézenc-Gerbier, hauts plateaux ardéchois, haute vallée de la Loire pour une meilleure structuration, communication et promotion de leurs activités. Elle compte aujourd'hui 25 membres actifs et 5 membres bienfaiteurs (qui sont des structures) et une chargée de mission salariée à plein temps. Elle assure la promotion des activités de ses membres, pour développer des séjours multi-activités sur le territoire Mézenc-Gerbier et pour participer au développement local de ce territoire.

Les chemins oubliés

C'est une association de bénévoles de Saint-Martin-de-Valamas qui organise des nettoyages de chemins sur le territoire. Elle a en outre pour projet l'édition de cartes et de topoguides de randonnées.

2. Les associations en lien avec la gastronomie locale

L'association Fin Gras du Mézenc

Créée en mai 1996 par une vingtaine d'éleveurs du Mézenc, l'Association Fin Gras du Mézenc est aujourd'hui forte de 180 adhérents et constitue un élément fédérateur de tous les maillons de la filière de commercialisation de l'AOC. L'association regroupe aujourd'hui plus de 100 éleveurs d'Ardèche et de Haute-Loire, soit environ un tiers des exploitations du territoire, une cinquantaine de bouchers et une trentaine de restaurateurs. L'association était au départ chargée de conduire la démarche AOC : relation avec l'INAO, rédaction des conditions de production, mise en place des différentes procédures de contrôle. Elle assure aujourd'hui le suivi de la commercialisation : recherche de nouveaux débouchés, mise en relation des éleveurs et des bouchers, aides à la commercialisation... Elle gère également la promotion à travers l'édition de documents, la publicité sur le lieu de vente (PLV), l'organisation d'événements promotionnels (défilés, présentation, fête du Fin Gras qui a lieu chaque premier week-end de juin). Enfin, elle assure le suivi de la production par le contrôle des animaux effectué par la commission technique.

L'association Violine de Borée

Un agriculteur de Borée continuait de produire une variété locale de pomme de terre sur la commune. A partir de cette ressource spécifique, la pomme de terre à chair violette, l'idée a été de créer « un produit original », transformé pour une meilleure valorisation. Le produit crème de Violine de Borée a été élaboré par référence à la crème de châtaigne, produit emblématique des pentes de l'Ardèche. La réussite a été possible grâce à l'implication de personnes volontaires. Le bénévolat pendant les premières années de la production et de la transformation a permis d'auto-financer les équipements nécessaires. Une forte présence commerciale sur les salons, un réseau de relations et une communication importante, la participation à des réseaux tels que « Goûtez l'Ardèche », « Slow Food » ont permis d'asseoir le produit et de développer une gamme de produits dérivés (biscuits secs, nougats). La Violine de Borée apporte un revenu complémentaire pour les agriculteurs et aide à la création d'emplois permanents. L'association créée en 2003, a divers projets tels que le développement de la gamme autour de « produits pomme de terre », la réalisation d'un atelier de transformation ouvert à d'autres productions, et à d'autres producteurs et enfin, le renforcement de l'image, identification de Borée comme haut lieu de la pomme de terre par la mise en place d'événementiels. Néanmoins, il convient de signaler que la production reste limitée.

L'association « Goûtez l'Ardèche »

L'association propose des leçons de goût dans les écoles ardéchoises. Pour l'association, c'est toute l'année la semaine du goût ! Depuis bientôt dix ans, elle intervient dans les écoles pour éveiller les papilles : exposition sur le goût et les cinq sens, film sur les saveurs ardéchoises, affiches, documentation, dégustations, ateliers où l'on découvre des senteurs et des saveurs, ainsi que distribution d'un kit pédagogique pour les enseignants. Les élèves repartent couronnés d'une toque et munis d'un diplôme du « parfait petit dégustateur ».

3. Les associations tournées vers la recherche

L'association Archéo-Logis

Au cœur des volcans d'Auvergne, l'Archéo-Logis est un outil de recherche scientifique et d'animation touristique créé dans le cadre du programme européen LEADER II. L'association propose des expositions, de suivre les études en cours, des conférences, des démonstrations de taille de silex et des discussions. Le but de la structure est de créer un lien entre le public et les chercheurs en archéologie.

Le Groupe géologique de la Haute-Loire

Ce groupe organise des sorties guidées et à thème concernant la minéralogie et la géologie locale et régionale. Il propose des sorties mensuelles le dimanche à la journée en partenariat avec l'office de tourisme. Le groupe est également à l'origine de réunions, d'initiations à la géologie, de conférences-débats...

Le Cercle des Amis du Vent

A l'origine du projet, on retrouve un collectif d'amis regroupés dans une société d'exploitation dénommée « Le Cercle des Amis du Vent ». L'initiateur du projet est un retraité

passionné de montagne et d'énergie renouvelable. Ayant trouvé un site, il s'associe à des amis pour étudier la faisabilité du projet. Ce collectif représente initialement 5 personnes désireuses de monter une opération de production d'énergie à partir des ressources éoliennes. Le but du cercle des Amis du vent est de réaliser une opération associative sur la base d'un financement équitable pouvant après 5 ans permettre à chacun des associés de percevoir un complément de retraite.

B. La Burle, une agence de voyages ardéchoise



La Burle est une agence de voyages spécialisée dans la randonnée accompagnée en France mais aussi à l'étranger. Créée il y a 30 ans, c'est également l'unique tour opérateur présent sur le territoire. Basée à Sainte-Eulalie, la Burle est aujourd'hui l'ambassadrice de la randonnée accompagnée sur la région.

La Burle propose un large choix de séjours, en liberté ou accompagnés et agrémentés de destinations thématiques dans le monde telles que les déserts, les montagnes... Elle s'adresse aussi bien à une « clientèle famille » qu'aux personnes qui souhaitent partir seules ou encore en groupe.

En ce qui concerne notre territoire d'étude, la Burle propose différentes formules de séjours, surtout des séjours d'une semaine destinés à découvrir la région et notamment les monts Mézenc et Gerbier de Jonc. Outre les employés de l'agence, l'équipe est composée d'accompagnateurs, de muletiers, chameliers, cuisiniers et chauffeurs. Les groupes de randonneurs sont volontairement formés d'un nombre restreint de personnes car l'éthique de l'agence est d'adopter le mode de vie local des pays traversés.

Après avoir étudié les différents acteurs ayant un rôle dans le développement touristique du territoire, nous allons analyser leurs politiques de communication.

IV. Une communication du territoire Mézenc-Gerbier à unifier

Nous reviendrons dans un premier temps sur les deux structures départementales, à savoir l'ADT de l'Ardèche et la MMDT de la Haute-Loire, afin d'étudier leur promotion touristique. Dans un second temps, nous passerons à l'échelle du territoire d'étude et verrons comment il communique sur son offre touristique.

A. La communication du Mézenc-Gerbier au niveau départemental

Tout d'abord, que ce soit pour l'Ardèche ou la Haute-Loire, la communication touristique repose avant tout sur la nature, les paysages et les activités et loisirs d'extérieur. Par conséquent, le Mézenc-Gerbier, en tant que territoire de grands espaces, peut très

facilement s'intégrer à cette communication. Ensuite, on remarque que les deux structures ont choisi majoritairement le système d'encarts pour les activités ou les produits du massif du Mézenc-Gerbier. En fonction de la mise en page générale, ce système peut être une façon de les différencier et de les mettre en avant. C'est par exemple le cas du bœuf Fin Gras très bien valorisé dans la brochure 2008 « Art de vivre & Charme » de l'Ardèche. Mais cette mise en page peut aussi leur porter préjudice parce qu'ils ne sont pas en pleine page, donc pas directement visibles. Ainsi, dans la brochure « Mon album de vacances dans le midi de l'Auvergne » la pratique de la randonnée sur le territoire du Mézenc-Gerbier est peu évidente à la première lecture¹.

Le département de la Haute-Loire, dans la documentation touristique proposée et sur le site internet de la Mission Départementale de Développement Touristique, promeut des activités et produits offerts sur le massif du Mézenc-Gerbier. Cependant, cette communication reste anecdotique en terme d'importance par rapport au document dans sa globalité ou au site. Du côté de l'Ardèche, les éléments forts du territoire (le Mont-Gerbier-de-Jonc, le lac d'Issarlès et le Fin Gras) sont à peu près autant cités que pour la Haute-Loire, mais ils apparaissent au milieu d'une offre touristique très riche et développée ce qui ne les fait finalement que peu ressortir.

Enfin, il est intéressant de noter qu'aucun de ces deux départements ne parle de destination « Mézenc-Gerbier ». Par exemple, la MDDT de la Haute-Loire, découpe son document d'appel « Le Midi de l'Auvergne, l'explosion des sens. Une destination de vacances inédite ! » en produits randonnée, cyclo, golf, pêche, neige, festivals, produits du terroirs, art roman... Preuve que le massif du Mézenc-Gerbier n'a pas d'identité touristique forte, on trouve des éléments du territoire répartis dans différentes catégories. Ainsi, un circuit sur le massif Mézenc-Gerbier est évoqué dans la thématique des produits de randonnée, on parle des Etables dans les produits neige, Moudeyres et Bigorre sont dans la catégorie des produits « jolis villages », le festival des cuivres dans celle des manifestations culturelles et le Fin gras dans les produits du terroir. Si le massif Mézenc-Gerbier avait su affirmer une forte identité « grands espaces et activités de pleine nature » par exemple, on aurait dû le voir mentionné dans les activités pêche, VTT, équitation plutôt que dans les produits « jolis villages ».

A la lecture de toutes les brochures éditées par l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche et la Mission Départementale de Développement Touristique de la Haute-Loire et après avoir visité leurs sites internet respectifs, il apparaît que les images et les noms qu'une personne garde en tête (les reliefs de gorges, la présence de l'eau, les activités de pleine nature estivales) ne se rapportent pas spécifiquement au territoire du Mézenc-Gerbier. Les éléments de distinction du massif par rapport à l'ensemble des deux départements tels que le Fin Gras ou la pratique du ski de fond ne sont pas ceux dont on se souvient après avoir parcouru les différentes brochures touristiques des deux départements.

Afin d'approfondir ce point, il faut descendre d'un échelon pour arriver au territoire du massif Mézenc-Gerbier lui-même et analyser ses outils de communication.

¹ Cf. annexe 1

B. La documentation touristique à l'échelle du massif

1. Un document de base : la carte touristique

La carte touristique « Le Massif du Mézenc aux Sources de la Loire », dont l'initiative de création a été prise par l'association Mézenc-Gerbier, constitue l'unique document faisant apparaître les 38 communes du territoire. C'est une carte à l'échelle 1/50.000^{ème} permettant de se repérer facilement dans la région. Tous les sites touristiques et lieux d'activités de pleine nature sont mentionnés, avec un pictogramme différent pour chaque type d'activité. Pour chacun, un numéro de téléphone pour obtenir des renseignements est indiqué, et une petite description est ajoutée pour les sites majeurs.

En général, pour renseigner les touristes sur les activités à proposer, les offices de tourisme distribuent une carte et un guide pratique. Ce document, « Le Massif du Mézenc aux Sources de la Loire », a l'avantage de combiner les deux aspects, en ayant toutefois réduit au minimum les informations pratiques. En effet, un touriste qui veut visiter par exemple l'écomusée de Bigorre doit obligatoirement téléphoner pour connaître les horaires d'ouverture et les tarifs.

Cette carte est distribuée à l'intérieur même du massif Mézenc-Gerbier, mais également aux portes de ce territoire. A l'Office de Tourisme du Puy-en-Velay et celui des Sucs aux bords de la Loire (OT Yssingaux-OT Retournac) la carte du massif y est beaucoup distribuée, surtout en été. Mais dans ces deux établissements, le document n'est pas mis sur le présentoir à la disposition du public, car il en faudrait une plus grande quantité. Le problème se pose également avec les topo-guides de petite randonnée : certains points d'information arrivent en rupture de stock pendant l'été. Dans les deux Offices de Tourisme mentionnés ci-dessus, si c'est la carte de la Haute-Loire qui est distribuée, l'agent d'accueil propose aussi la carte du secteur Mézenc-Gerbier. Ils sont en quelque sorte des portes d'entrée vers ce territoire qu'ils considèrent intéressant d'un point de vue touristique.

Cette carte est un « document pratique », que l'on distribue aux personnes qui sont sur le territoire pour qu'elles puissent repérer l'offre sur ce dernier facilement. Cependant, il manque un document d'appel, c'est à dire un document que l'on distribuerait aux personnes pour qu'elles aient envie de venir et qui soit disponible en libre accès sur les présentoirs.

2. Un document existant non exploité

Selon les différents entretiens menés, il ressort que les éléments attractifs et identitaires du territoire sont la nature sauvage et préservée, les grands espaces, le large panel d'activités et son terroir riche. Certains insistent également sur le fait que le massif Mézenc-Gerbier ne doit pas être perçu comme un espace vide, sans activité, mais comme un territoire vivant. Quant au Fin gras, c'est surtout un « produit vitrine », qu'il faut utiliser pour ensuite faire connaître le territoire dans son ensemble. Un document d'appel pourrait donc reprendre ces différents éléments.

Il existe un document datant de 1998 et intitulé « De suc et de lauze, le massif de Mézenc »¹. C'est un triptyque, présentant le paysage volcanique et les grands espaces du plateau du Mézenc. Sont également évoqués, mais de manière plus succincte, la flore, la tradition de la lauze, la chartreuse de Bonnefoy et le domaine de ski nordique. C'est la DIREN Rhône-Alpes qui, dans le cadre de la communication sur les sites classés a été à l'initiative de la création de ce prospectus. La réalisation s'est faite avec l'aide de la DIREN Auvergne et d'un bureau d'études extérieur. L'objectif d'un tel document était de faire connaître le site classé et ses paysages emblématiques. Il pourrait constituer un bon document d'accueil.

Après vérification auprès de la DIREN Rhône-Alpes, ce document est toujours distribué. Malheureusement, il est invisible sur le territoire d'étude, on ne le trouve ni en office de tourisme, ni en mairie et il n'est pas non plus dans les plus grands offices de tourisme en bordure du plateau du Mézenc : Puy-en-Velay, Yssingaux, Aubenas, Privas. Il faut souligner que les quelques Offices de Tourisme contactés trouvent ce document intéressant et aimeraient pouvoir le distribuer.

3. Un travail commun nécessaire pour structurer une offre « Mézenc-Gerbier »

Pour ce qui est de l'offre touristique sur le massif du Mézenc-Gerbier, elle n'est pas regroupée dans un document commun. Chaque prestataire touristique a son prospectus ou un flyer qu'il dépose dans les différents points d'informations. On dispose donc d'une offre dispersée avec laquelle le touriste a du mal à s'orienter. Le flou est d'autant plus grand qu'il n'y a pas de communication sous une identité, sous une marque « Mézenc-Gerbier », avec par exemple une charte graphique commune.

Pourtant, une communication conjointe permettrait de mettre en commun les moyens financiers et les compétences des uns et des autres pour construire un document attrayant, lisible, identifiant le territoire et son offre en matière touristique. Ce travail ne s'est pas fait jusqu'alors, chacun se préoccupant de sa propre communication sur son territoire. Cependant, depuis peu, certains professionnels du tourisme d'Ardèche et de Haute-Loire se réunissent régulièrement pour mener une réflexion sur la communication générale du massif Mézenc-Gerbier.

C. La communication via Internet

En ce qui concerne l'information touristique sur internet, il existe un site, www.jeuneloiremezenc.com, mis en ligne en 2005-2006. Ce site est celui de l'Office de Tourisme intercommunal du pays du Mézenc et de la Loire sauvage. Les informations que l'on trouve prennent en compte le massif du Mézenc-Gerbier dans son ensemble, en informant sur la Haute-Loire et l'Ardèche. Il est d'ailleurs inscrit en en-tête du site « sources de la Loire, massif du Mézenc ». Ce site a reçu environ 167 000 visites avec une durée

¹ Cf. annexe 2

moyenne de visite de 3min30 en 2007. L'année 2008, la fréquentation est estimée à 80 000/90 000 visites. La durée moyenne passée sur le site en revanche semble augmenter nettement, autour de 7min. Visuellement, ce site semble déjà un peu « vieilli ». Son actualisation est prévue. Il est très bien référencé puisqu'en saisissant « Mézenc » dans le moteur de recherche Google, il apparaît en première position. En lançant une recherche avec « Mézenc-Gerbier », on trouve en revanche en première position le site internet de la station de ski des Estables et en deuxième position le site www.jeuneloiremezenc.com. Pour ce qui est de la documentation accessible via ce site, elle ne concerne en revanche que la Haute-Loire. Il en est de même pour le point d'information qui distribue uniquement la documentation touristique de ce département, et la carte touristique « Le Massif du Mézenc aux sources de la Loire ».

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays des Sources de la Loire (Ardèche) a son propre site internet et ne traite pas l'information touristique sur le territoire entier du Mézenc-Gerbier, puisqu'il ne passe pas la frontière du département, sauf pour une information sur le Mont Mézenc. Il y a donc actuellement un éparpillement important des informations touristiques.

D. Les autres moyens de communication sur le territoire

Il n'existe pas de communication presse spécifique pour le massif du Mézenc-Gerbier. En revanche, le PNR des Monts d'Ardèche dispose d'un service qui réalise des communiqués de presse régulièrement. Les communes ardéchoises situées sur cet espace bénéficient donc de ce support de communication. Le parc projetant de s'étendre sur d'autres communes côté Haute-Loire, ces dernières pourraient ainsi bénéficier du large travail de communication effectué au niveau du PNR (Le Journal du Parc, site internet, salons...). Mais cela se ferait au nom du PNR des Monts d'Ardèche, or ce dernier ne correspond pas au zonage massif Mézenc-Gerbier retenu pour la réalisation de la carte « Le Massif du Mézenc aux Sources de la Loire ».

Le journal quotidien *l'Eveil de la Haute-Loire* trouve un très bon écho au niveau de la population de ce département et constitue donc un outil de communication efficace. Il est déjà utilisé par certains acteurs du tourisme du Mézenc par exemple pour annoncer les événements à venir.

L'exemple « Volcans en Liberté » :

Le Conseil Général du département de la Haute-Loire, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, vient de mettre en place un nouvel outil de communication visant à valoriser le patrimoine volcanique présent sur son territoire. En effet, il s'agit ici de révéler l'offre touristique propre au volcanisme dans le département mais surtout de souligner le volcanisme du massif du Mézenc-Gerbier, sa géologie et la richesse des collections du musée du Puy-en-Velay. L'objectif à long terme est de mieux comprendre ces paysages spécifiques à la région mais aussi de connaître la relation entre les hommes et les volcans. Plusieurs sites sont concernés par le projet :

- les sites de pleine nature aménagés sur l'exemple des sentiers d'interprétation;
- des sentiers de randonnées;
- des supports écrits tels que les topo-guides, les carnets de voyages, les sites Internet mais aussi les expositions thématiques;
- les musées et tout autre espace dédié au volcanisme.

L'objectif est triple car cette démarche représente l'occasion de fédérer les acteurs en leur permettant de mutualiser les moyens. Avec le temps, cela permettra de développer une information culturelle et scientifique complète et de qualité. C'est également le Conseil Général qui joue le rôle d'animateur de ce réseau et de fédérateur de la promotion touristique. Elle permet aussi de faire connaître les actions menées par les collectivités locales (Communautés de Communes), les deux Parcs Naturels Régionaux du territoire (Monts d'Ardèche et Livradois-Forez), le comité départemental de la randonnée pédestre de Haute-Loire qui contribuent par leur aménagement, à souligner le patrimoine volcanique. C'est le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Velay qui accompagne chaque partenaire dans ses idées et projets. Financièrement, le Conseil Général apporte son soutien aux collectivités qui aménagent leurs sites par le biais des contrats globaux de développement durable. Nous pouvons citer comme exemple la Cascade de la Baume et le Suc de Chapeuil.

Les publics universitaires et scolaires tels que le Rectorat, l'Institut Universitaire Technologique du Puy-en-Velay peuvent aussi intervenir. En effet, le projet possède une dimension pédagogique qui consiste à présenter des sites retenus et à mettre en ligne des ressources documentaires, des photos, des vidéos et des propositions d'activités afin de favoriser les sorties terrain et les études de paysages. Ainsi, la première concrétisation de ce concept a vu le jour à travers la création du logo et de la marque « Volcan en Liberté » tout comme la charte d'adhésion. La carte de localisation des sites volcaniques fait également partie des premières actions :

Fig. 21: Volcans en liberté



Source : Conseil Général de Haute-Loire

Une brochure, également téléchargeable, accompagne cette carte. Elle recense les différents points d'information mais fait aussi office de plaquette explicative car elle détaille les différents types de paysages volcaniques présents sur le territoire tels que les sucs, les massifs, les plateaux, les coulées, les lacs et les cascades.

A long terme, la plupart des sites proposeront une découverte ludique du patrimoine géologique et volcanique. Le but de « Volcans en Liberté » est de mettre en œuvre un tourisme durable respectueux des sites et bien évidemment de l'environnement en attirant les visiteurs et en les incitant à rester le plus longtemps possible sur le territoire. A court terme, l'idée est d'attribuer un label aux sites, activités et produits concernés par la thématique « volcan » pour encourager les prestataires touristiques dans leur démarche et valoriser leur travail en faveur du volcanisme et du développement durable. Trente sites ont été aujourd'hui retenus et sont regroupés sous forme de fiches et distribués en pochette aux touristes. Ces fiches contiennent des précisions sur le volcanisme, une carte de localisation, les activités humaines, les produits phares... Sur le terrain, le promeneur est guidé par la signalétique installée le long des sentiers. Pour 2009, la maison du mont bar, du même nom que le volcan, ouvrira ses portes sous la forme d'espace scénographique, produit ludique essentiellement destiné aux enfants.

Enfin, sur le territoire, selon certains acteurs du tourisme, l'information semble très bien circuler de façon traditionnelle, c'est à dire par le bouche à oreille. Pour certains, c'est même le meilleur moyen de communication qui puisse exister : peu coûteux, l'information se transmet très largement. Cependant, par ce mode de transmission, le risque est d'obtenir des

informations incomplètes, biaisées, ou trop tardives et peu adaptées aux touristes. Pour ces raisons, il est recommandé de l'accompagner d'autres actions.

La difficulté de ce territoire réside dans sa complexité administrative. Cela débouche sur des schémas de développement touristique parfois contraire. Les orientations régionales sont assez globales, tandis que les schémas départementaux mettent l'accent sur l'identité, la promotion, l'organisation touristique, des préoccupations propres à chaque département.

Cette contradiction se reflète dans l'élaboration de la communication touristique. Les outils de communication existent mais doivent être réactualisés et beaucoup mieux diffusés. De plus, toute cette communication doit se fédérer autour d'une même image, d'une même identité pour le massif Mézenc-Gerbier qui reste à créer.

A l'échelle locale, les associations transcendent les barrières administratives et apporte de la cohésion au territoire. Le réseau associatif est dense et plutôt dynamique. Les associations sont complémentaires, elles proposent en effet des activités variées.

Néanmoins, il faut se demander si ce territoire a les capacités matérielles et humaines suffisantes à la volonté de développement touristique.

Chapitre 2 : Les structures d'accueil

I. L'hébergement touristique

Les structures d'hébergement constituent un élément déterminant pour le développement de l'activité touristique d'un territoire. L'offre d'hébergement varie d'un territoire à un autre en fonction de son attractivité. Ainsi, la Haute-Loire et l'Ardèche sont deux départements voisins à dominante rurale mais ne bénéficient pas de la même capacité d'accueil. Grâce à son meilleur développement touristique, et sa plus grande renommée, l'Ardèche possède une offre d'hébergements marchands et non marchands beaucoup plus importante que celle de la Haute-Loire. De plus, sur chaque département, l'offre est inégalement répartie et se concentre la plupart du temps sur les communes les plus importantes. Le territoire du Mézenc-Gerbier n'échappe pas à ces tendances.

L'enclavement assez marqué du territoire rend difficile l'installation et le maintien de prestataires en hébergement. Mais de nombreuses activités touristiques sont proposées sur le massif Mézenc-Gerbier et il est donc nécessaire pour le territoire d'offrir suffisamment d'hébergements de bonne qualité, afin de garantir, développer et pérenniser son attractivité touristique, et de répondre à une clientèle de plus en plus exigeante.

A. L'hébergement marchand¹ : une offre suffisante mais inégalement répartie

Afin de rendre le recensement de l'offre en hébergement marchand plus lisible, nous avons regroupé les différents types d'hébergements en quatre catégories :

- l'hôtellerie;
- les meublés de tourisme;
- les chambres d'hôtes;
- les hébergements collectifs.

Pour comptabiliser la capacité d'accueil nous avons utilisé l'unité de "lit touristique". Pour la catégorie Hôtellerie de plein air, nous avons choisi d'adopter les critères INSEE qui compte 3 lits par emplacement.

1. Une hôtellerie de qualité moyenne

a. Les hôtels

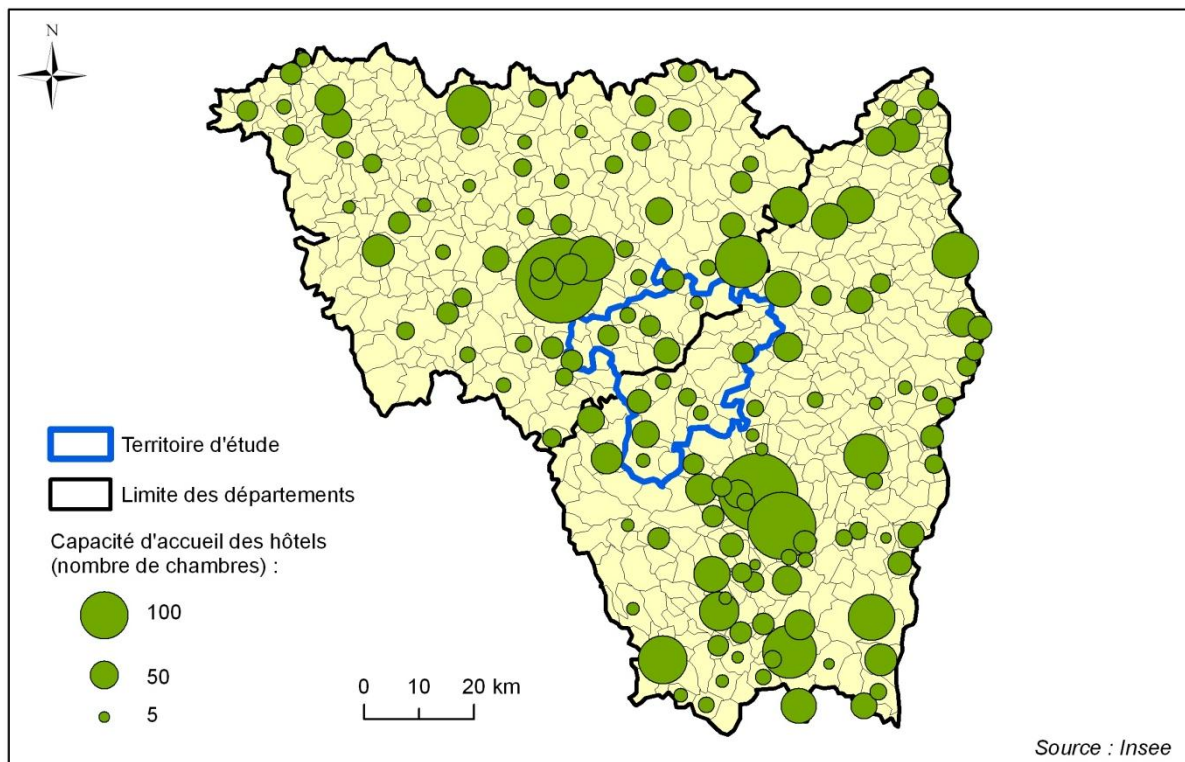
Le territoire compte trente-deux hôtels¹ (dont vingt et un hôtels-restaurants), qui représentent une capacité d'accueil de près de 700 lits et 14 % de la capacité totale des

¹ Cf. annexe 3

hébergements marchands. Ils sont répartis assez équitablement entre les deux départements, mais restent principalement situés sur les communes les plus importantes (Le Monastier, Les Estables, Fay-sur-Lignon et Saint-Martin-de-Valamas). Ils sont également implantés à proximité des principaux sites touristiques comme par exemple le Lac d'Issarlès et de Saint Front ou encore les monts Mézenc et Gerbier de Jonc.

Concernant la qualité de l'offre en hôtellerie, dix-huit hôtels possèdent 1 étoile ou plus*. Mais il convient de noter qu'une majorité sont classés 2 étoiles, et seulement un hôtel sur tout le territoire est classé 3 étoiles (à Moudeyres). Seulement sept d'entre eux sont labellisés Logis de France (de façon équitable entre Haute-Loire et Ardèche). L'offre hôtelière du territoire est donc parsemée, concentrée surtout sur les communes les plus importantes, et elle est dans l'ensemble de qualité insuffisante ; en effet, 50 % des hôtels sont non classés ou ont moins d'une étoile.

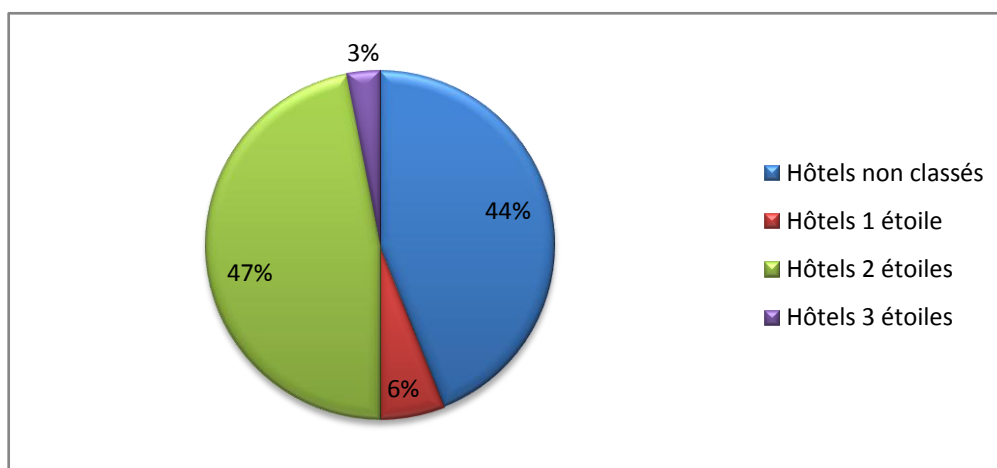
Fig.22 : Capacité d'accueil des hôtels sur les communes de Haute-Loire et d'Ardèche



Source : Insee, données 2008 et CDT 43 et 07 - Conception Master 2 TVT

¹ Données hébergements : INSEE, CDT Haute-Loire et Ardèche, Communauté de Communes du Pays du Mézenc, Logis de France, Gîtes de France, Clévacances.

Fig. 23 : Classement des hôtels



Source : CDT Haute-Loire et Ardèche – Conception Master 2 TVT

On compte parmi ces hôtels quatre Auberges de Pays d’Auvergne (donc dans la partie altiligérienne) : *l’Auberge des Calades* aux Estables, *Les Acacias* au Monastier, *l’Herminette* à Saint-Front (ouverte en période de vacances scolaires uniquement) et *l’Auberge du Laboureur* aux Vastres. Le concept d’ « Auberge de Pays » a été créé en Auvergne mais également en Aquitaine et en Limousin. Il propose « le partage des valeurs et de la culture traditionnelle locale, le confort et la simplicité, et le charme dans la personnalité »¹. Sur le territoire elles ne représentent qu’une capacité de 38 lits mais apportent un plus : une petite hôtellerie rurale, familiale et de qualité.

On recense aussi cinq hôtels Logis de France labellisés Pêche, au Monastier-sur-Gazeille, à Laussonne, au Lac-d’Issarlès et à Sainte-Eulalie. Ils garantissent au client un conseil sur l’activité pêche aux alentours, peuvent fournir des cartes de pêche ou le rediriger vers des prestataires compétents, le mettre en contact avec un guide. Ils disposent d’un local pour le séchage et le stockage du matériel. L’hôtel du Nord à Sainte-Eulalie propose par exemple des week-ends pêche tout compris (hébergement demi-pension) ou encore des week-ends marche ou vélo. Cette offre d’hébergement spécialisé est un atout à exploiter afin de développer l’activité pêche.

Il est difficile d’appréhender la fréquentation des hôtels car certains sont ouverts toute l’année, d’autres uniquement pendant la pleine saison ou les week-ends pendant la saison creuse. Les établissements ouverts à l’année se positionnent plus sur l’accueil de professionnels et la clientèle de passage.

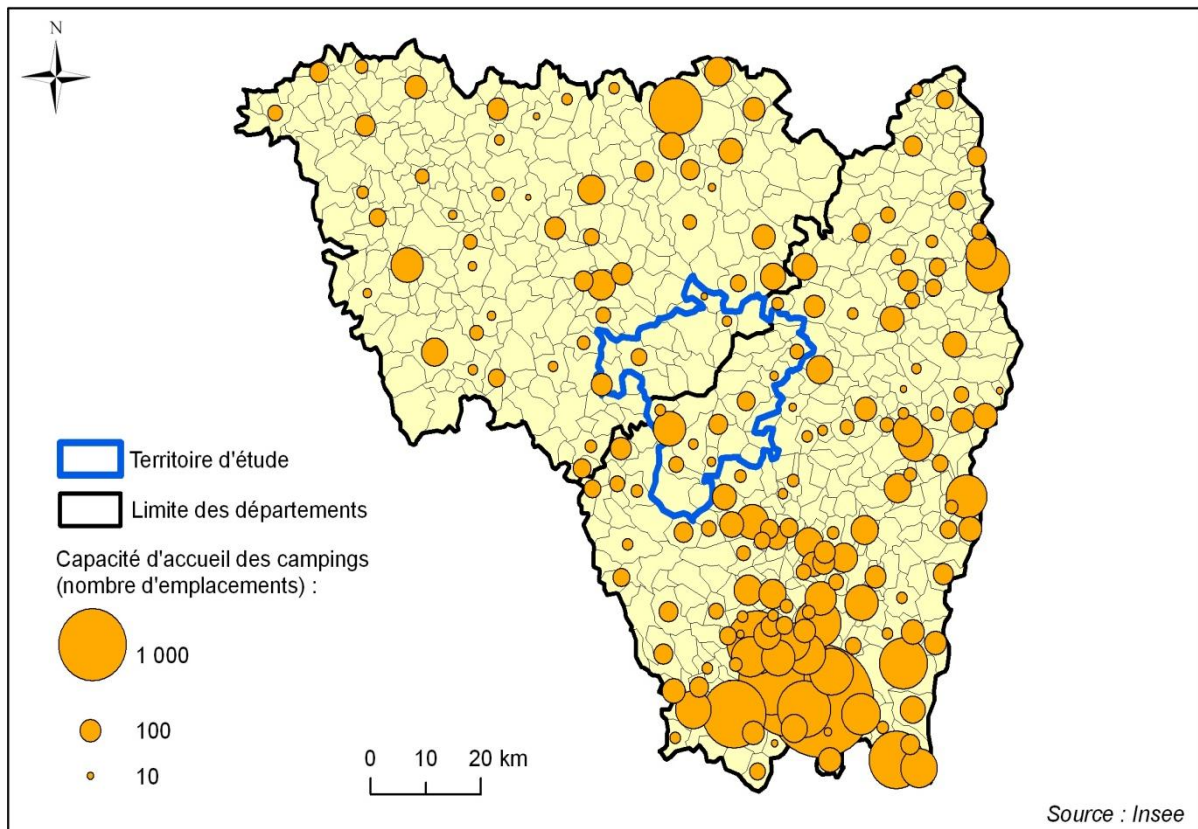
b. L’hôtellerie de plein air

On compte quinze campings (comprenant des Habitations Légères de Loisirs*) sur le territoire Mézenc-Gerbier, dont la majorité (dix d’entre eux) est située dans la partie

¹ Extrait du site Internet www.auberge-pays-auvergne.com

ardéchoise. Ils représentent une capacité de 1600 lits soit près de 34 % de la capacité totale marchande du territoire. Cependant, il faut souligner que cette catégorie est très marquée par la saisonnalité. Aussi faut-il relativiser son importance dans l'offre globale d'hébergement du territoire. En effet, les campings sont majoritairement situés dans les parties basses en altitude, compte tenu des rudes conditions climatiques de la zone. De même la figure ci-dessous montre une offre inégalement répartie sur le territoire. Les campings sont majoritairement situés à proximité des lieux les plus touristiques (Mont Gerbier de Jonc) ou de lieux de baignade (Goudet, Le Monastier, Lac-d'Issarlès).

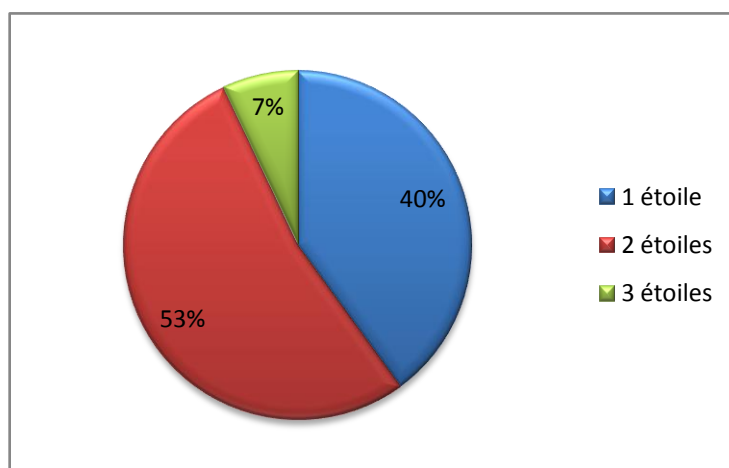
Fig.24 : Capacité d'accueil des campings sur les communes de Haute-Loire et d'Ardèche



Source : Insee, données 2008 – CDT 43 et 07 - Conception Master 2 TVT

Comme pour l'hôtellerie, la qualité des campings et HLL est moyenne, avec une majorité de campings qui sont classés en 1 ou 2 étoiles*, dont une proportion élevée des 1 étoile (40 %) de qualité très moyenne.

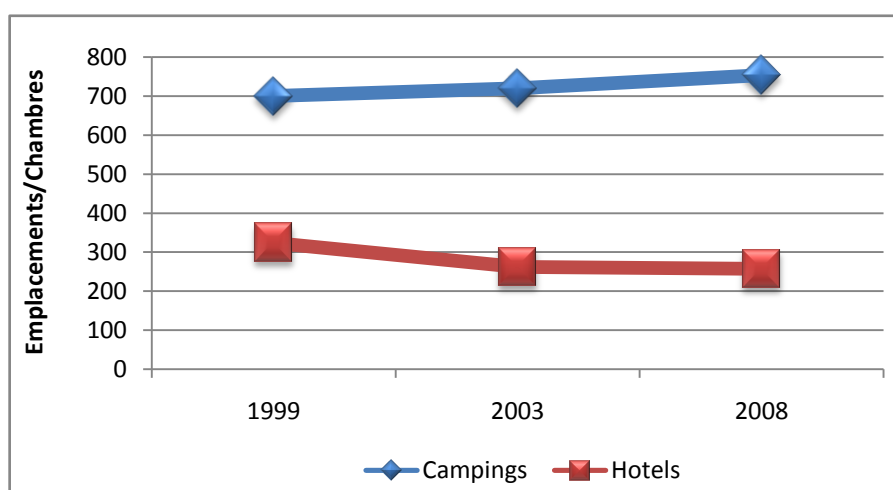
Fig.25 : Classement des campings



Source : CDT Haute-Loire et Ardèche – Conception Master 2 TVT

c. Un maintien fragile de l'activité hôtelière

Fig.26 : Evolution de la capacité des campings et hôtels du territoire (1999-2008)



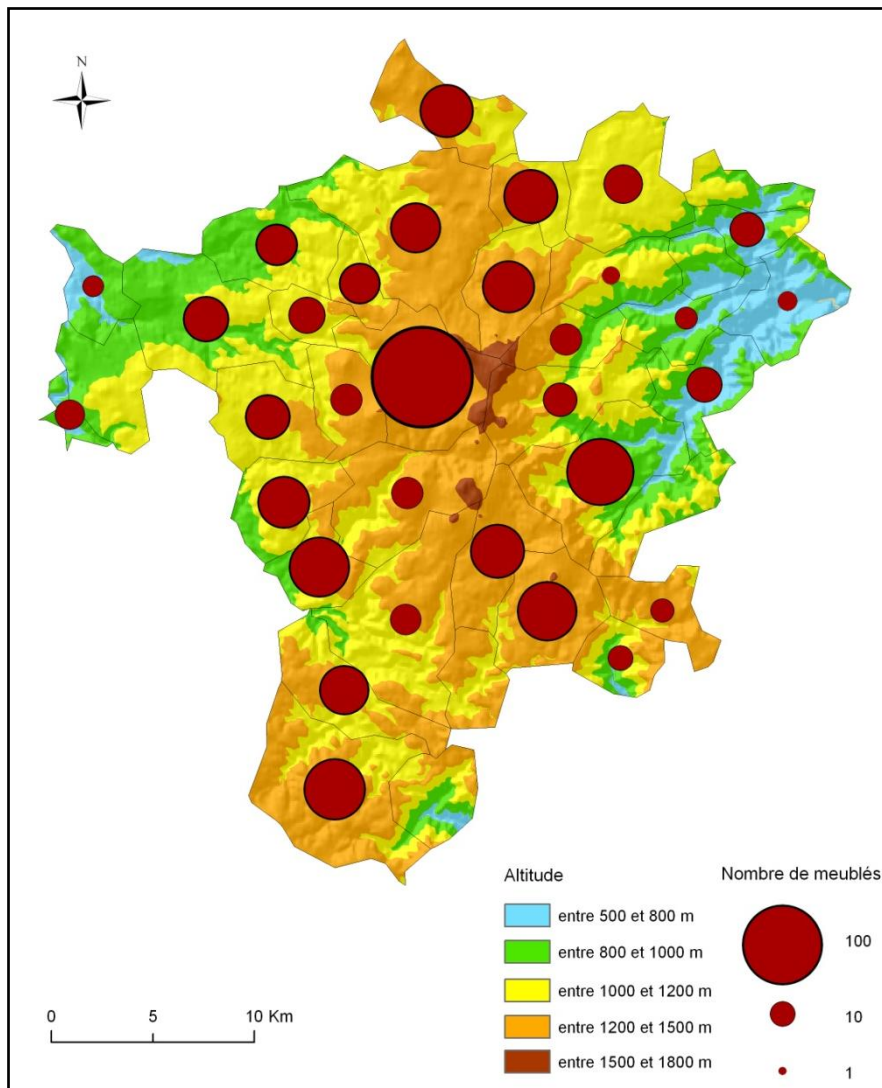
Source : Insee – Conception Master 2 TVT

Au cours des dix dernières années, l'évolution de la capacité de l'hôtellerie de plein air des 38 communes du territoire n'est pas significative ; la capacité des campings n'a en effet augmenté que de 54 emplacements, ce qui peut s'expliquer par des installations de HLL de plus en plus importantes. En revanche l'évolution de l'hôtellerie montre bien la difficulté de pérenniser l'activité : elle a enregistré en dix ans une baisse de près de soixante-dix chambres (140 lits) qui peut correspondre à la fermeture de près de six établissements, mais pour la plupart de qualité très modeste (non classés et 1 étoile). Cependant, cette évolution est représentative de la tendance globale en France et dans les deux régions concernées.

2. Les meublés de tourisme

Sont considérés ici comme meublés les gîtes ruraux, d'étape, de séjour et meublés de tourisme : cent cinquante meublés sont disséminés sur tout le territoire, dont un grand nombre aux Estables, Issarlès, Sagnes-et-Goudoulet et Saint-Martial. Ils sont relativement bien répartis sur tout le territoire (seules six communes n'en sont pas équipées), avec une offre plus importante sur les hauteurs. Ils représentent une capacité d'un peu plus de 1040 lits soit 22 % de la capacité totale.

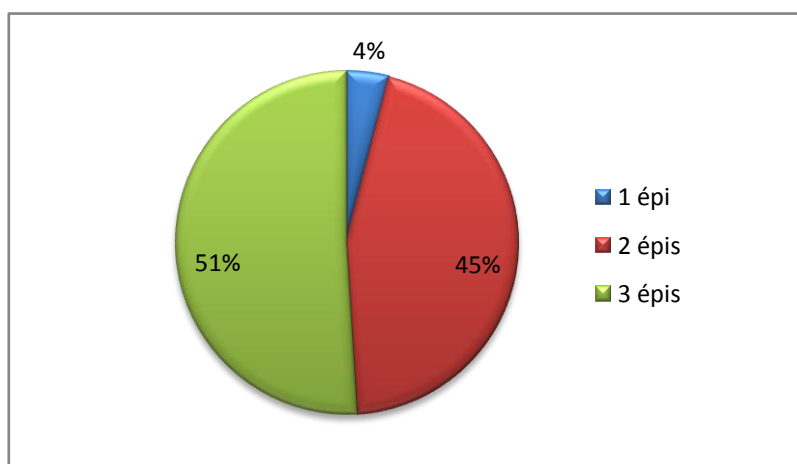
Fig.27 : Répartition des meublés de tourisme sur le territoire



Source : conception Master 2 TVT

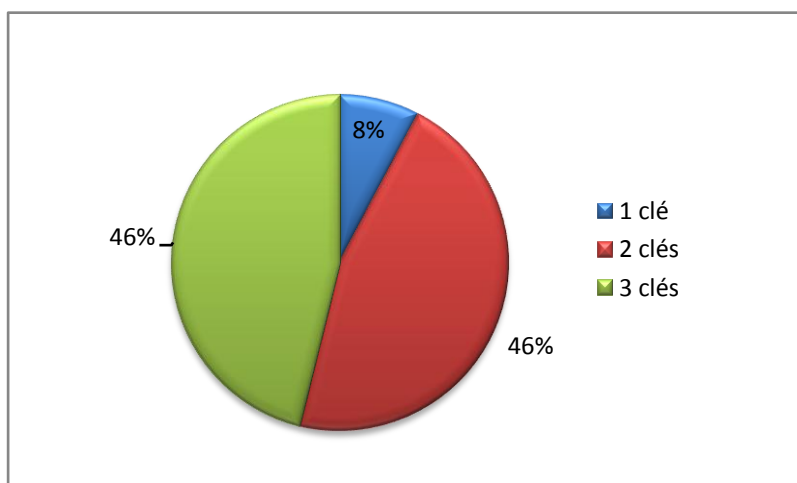
La grande majorité d'entre eux sont labellisés, ce qui représente une offre de qualité pour les touristes, mais permet aussi une meilleure commercialisation : 17 % sont labellisés Clévacances, avec 2 ou 3 clés en majorité*. 66 % sont classés Gîtes de France et possèdent pour la plupart 2 ou 3 épis*. Ces labels garantissent une qualité reconnue et bien identifiée par la clientèle.

Fig.28 : Classement des Gîtes de France du territoire



Source : CDT Haute-Loire et Ardèche – Conception Master 2 TVT

Fig.29 : Classement des meublés Clévacances du territoire



Source : CDT Haute-Loire et Ardèche – Conception Master 2 TVT

Il y a aussi cinq gîtes d'Accueil Paysan¹, trois en Ardèche et deux en Haute-Loire. L'offre des meublés est donc importante et d'assez bonne qualité. Ce type d'hébergement bénéficie d'une clientèle de randonneurs, de sportifs ou d'une clientèle plus familiale, mais souffre de sa saisonnalité.

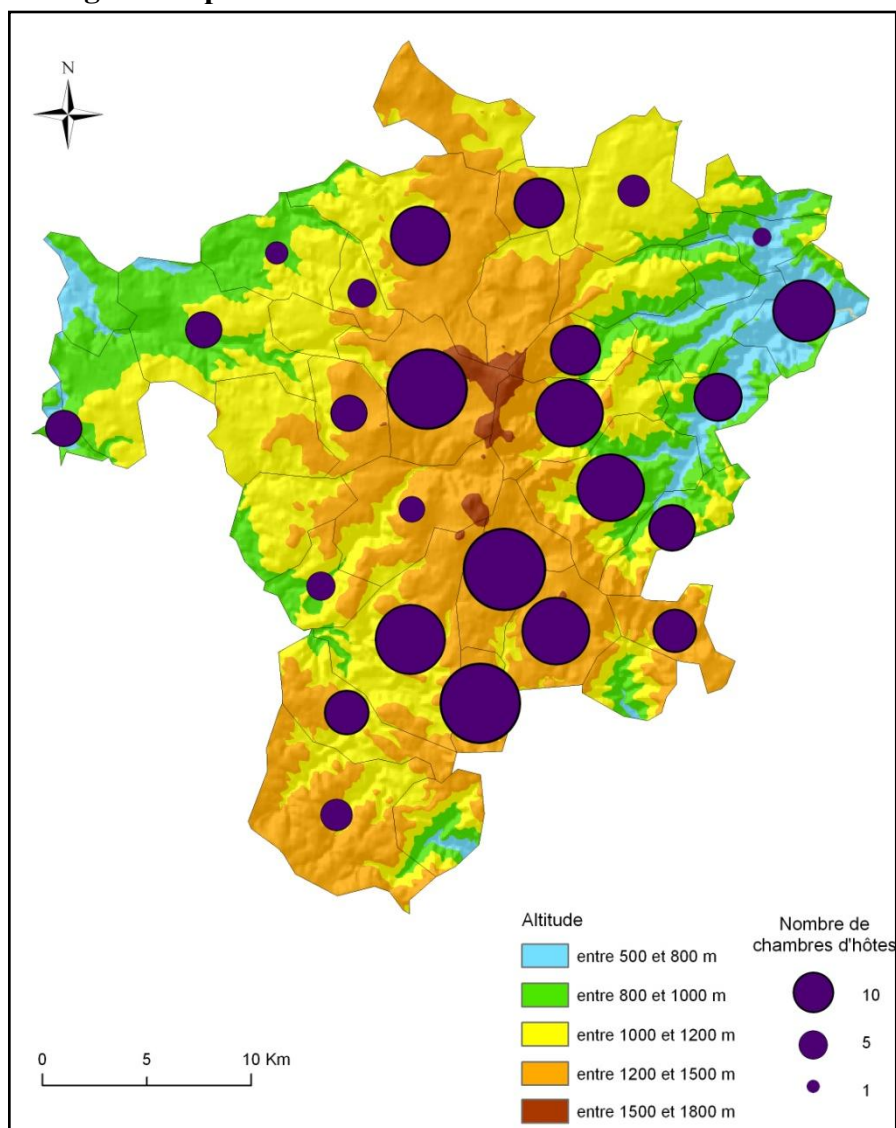
3. Les chambres d'hôtes

Quarante-cinq chambres d'hôtes ont été recensées sur le territoire, treize du côté Haute-Loire et trente-deux en Ardèche. Elles représentent 8,5 % de la capacité marchande du territoire. Cette inégale répartition peut s'expliquer par l'image touristique reconnue de l'Ardèche contrairement à la Haute-Loire. On notera en particulier l'attractivité des Estables

¹ Cf annexe 12

et des Sources de la Loire, avec un nombre important de chambres d'hôtes à, Sagnes-et-Goudoulet, Usclades-et-Rieutord, Sainte-Eulalie et Cros-de-Géorand.

Fig.30 : Répartition des chambres d'hôtes sur le territoire



Source : données 2008, Conception Master 2 TVT

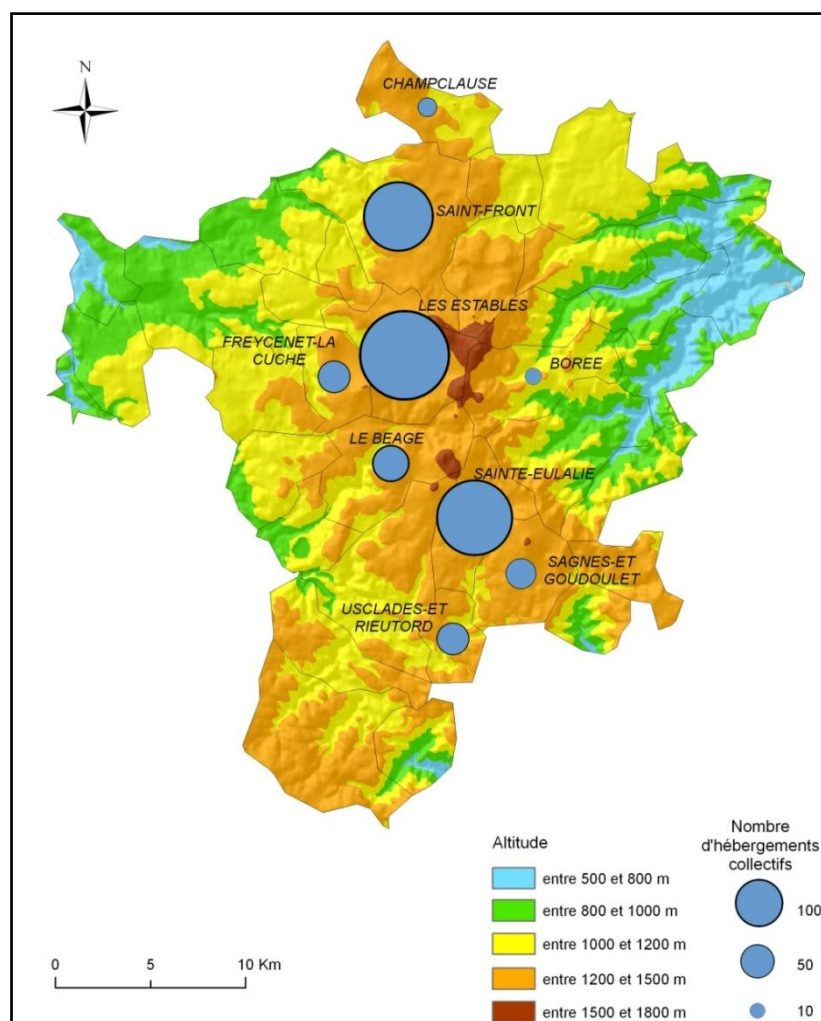
Elles ont souvent été créées à l'initiative d'agriculteurs souhaitant diversifier leur activité, ou par de nouveaux résidents (comme par exemple le Hameau Gourmand à St Martial, géré depuis une dizaine d'années par un couple francomtois). 46 % d'entre elles sont classées gîtes de France et quatre sont labellisées Clévacances. Ce type d'hébergement est souvent plébiscité par une clientèle de court-séjour qui souhaite découvrir aussi bien le patrimoine naturel du territoire que son histoire et son terroir.

4. Les hébergements collectifs

Nous avons considéré ici comme hébergements collectifs les centres et villages de vacances et les gîtes de groupe (plus de douze personnes). Il existe dix-huit hébergements

collectifs sur le massif Mézenc-Gerbier, ce qui représente une capacité de 1000 lits et 21,5 % de la capacité totale marchande. Ils sont donc très importants pour le territoire. On les retrouve principalement aux Estables (quatre), autour de la station de sports d'hiver, et à Saint-Front (quatre également), à Sainte-Eulalie (trois), ainsi qu'à Champclause, à Freycenet-la-Cuche, au Béage, à Borée, à Sagnes-et-Goudoulet, et à Usclades-et-Rieutord. Il est intéressant de noter qu'ils se situent sur les communes où les altitudes sont les plus élevées du massif, ce qui montre bien l'importance du tourisme de sports d'hiver. Ces hébergements sont pour la plupart des structures gérées par des particuliers (grandes bâtisses rénovées ou gîtes d'étape pour randonneurs) et des villages de vacances (un VVF Villages et des structures propriétés d'associations).

Fig.31 : Répartition des hébergements collectifs sur le territoire



Source : données 2008, conception Master 2 TVT

La qualité de certains d'entre eux, notamment aux Estables, est moyenne car les locaux sont relativement anciens. De plus, certains sont fermés l'hiver. En revanche, le VVF Villages aux Estables est ouvert dix mois sur douze et se démarque nettement par la modernité de ses équipements. Les hébergements ouverts pendant la saison hivernale bénéficient de la double saisonnalité et de l'offre multiple en activités de pleine nature aux Estables, notamment grâce

à l'influence de Mézenc Pulsions. Si la clientèle est majoritairement familiale pendant les vacances scolaires, elle se diversifie le reste de l'année (groupes, fédérations sportives, séminaires, etc.).

L'offre en hébergement marchand du territoire Mézenc-Gerbier est donc assez importante (21 % de l'offre totale en hébergement). Le village des Etables apparaît comme le centre touristique du massif. En ce qui concerne la qualité des structures d'accueil du territoire, elle est globalement assez moyenne. Mais, il faut également prendre en compte le poids considérable de l'offre non-marchande qui représente 79 % de l'offre en hébergement.

B. L'hébergement non marchand : les résidences secondaires¹, une offre importante

Selon l'INSEE, une résidence secondaire est « un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires ».

Les deux régions sur lesquelles est situé le territoire Mézenc-Gerbier se caractérisent par un recensement en offre d'hébergements non marchands particulièrement conséquent et un taux de fréquentation tout aussi important. Certes, cette clientèle touristique ne dépense pas pour régler son séjour auprès d'un gestionnaire d'hébergement, mais ses dépenses quotidiennes ont un poids significatif sur l'activité économique locale.

La région Rhône-Alpes se place au second rang des régions françaises pour le nombre de résidences secondaires (derrière PACA). Il s'agit du second mode d'hébergement touristique de la région (derrière les séjours dans la famille et devant tous les hébergements marchands). Dans la région, pour l'année 2005, on recense 92 % des nuitées hivernales et 70 % des nuitées estivales à la campagne ont été consommées en hébergement non marchand. Le secteur de l'hébergement sur la région représente 335 000 résidences secondaires soit un total de 1,7 millions de lits touristiques, et le nombre de ces résidences a progressé de 13 % entre 1990 et 1999 en Ardèche. Les étrangers seraient de plus en plus nombreux à investir en Rhône-Alpes, la part des résidences secondaires acquises par des étrangers en 2005 est de 9 % en Ardèche avec des propriétaires en majorité néerlandais.

En ce qui concerne la région Auvergne pour l'année 2007, la clientèle touristique séjournant en hébergement non marchand (dans une résidence secondaire, chez des parents ou chez des amis) représente plus de 60 % des nuitées dans la région. On recense 25 361 résidences secondaires soit une capacité de 12 % en Haute-Loire, et 311 000 séjours personnels en résidences secondaires avec une moyenne de 4,9 jours, soit un total de 1 518 000 nuitées.

¹ Sources : « *rhonealpes-tourisme.com* », « *Insee* » et « *Spot Auvergne* »

La part des résidences secondaires sur le massif Mézenc-Gerbier est significative¹, à l'image de la région Rhône-Alpes : une part moyenne 45,7 % (sur l'ensemble de logements) et un total de 3532 résidences secondaires sur l'ensemble du territoire en 1999. Certaines communes se démarquent avec une part de résidences secondaires très élevée (sur l'ensemble de logements recensés sur la commune en question) due notamment au faible nombre d'habitants permanents, c'est le cas de Goudet (67,7%), Mazan-l'Abbaye (59,8%), La Rochette (61,7%), Le Roux (72%) et Usclades-et-Rieutord (63,35%). Tandis que les communes relevant un faible taux de résidences secondaires sont Laussonne (22,4 %), le Monastier-Sur-Gazeille (19,3 %) et Le Béage (21,4 %).

En ce qui concerne l'évolution de la part des résidences secondaires sur un pannel de 9 communes sur le territoire entre 1999 et 2007 (Freyccenet-la-Cuche, Goudet, le Monastier-sur-Gazeille, Présailles, Arcens, Lachamp-Raphael, Saint-Andéol-de-Fourchade, Usclades-et-Rieutord) on constate une augmentation moyenne de 5,42%. Les communes suivantes ont observé une augmentation importante depuis 1999 : Présailles (9,5 %), Arcens (20,7 %), le Béage (13,8 %), Issarlès (8,1 %) et Lachamp-Raphael (10,7 %). On remarquera une baisse notable de la part des résidences secondaires à Chaudeyrolles (- 9,4 %) dont un certain nombre ont pu devenir résidences principales.

Tableau 17: Hébergements marchands et non marchands (en nombre, capacité et proportion)

	Nombre	Capacité d'accueil	Part des hébergements marchands (en capacité)	Part marchande et non-marchande sur la capacité totale
Hôtellerie	32	675	14 %	
<i>dont hôtels classés</i>	18	443	9 %	
Hôtellerie de plein air	15	1 616	34 %	
Meublés	157	1 045	22 %	
Chambres d'hôtes	45	405	8,5 %	
Hébergements collectifs	18	1 028	21,5 %	
TOTAL Hébergements marchands	267	4 769	100 %	21 %
Résidences secondaires*	3 532	17 660		79 %
TOTAL Capacité d'accueil	3 799	22 429		100 %

* Nous avons considéré la capacité de chaque résidence secondaire équivalente à 5 personnes.

Source : Conception Master 2 TVT

¹Cf. annexe 4 et Fig. 17 « Evolution depuis 1999 des logements sur les communes du massif Mézenc-Gerbier »

Suite à cette analyse de l'ensemble de l'offre d'hébergement touristique marchand et non marchand, il apparaît que le territoire Mézenc-Gerbier dispose d'une capacité d'accueil suffisante pour attirer et recevoir des touristes en plus grand nombre. En effet, la capacité en lit touristique marchand atteint un total de 4769 lits mais seulement de 3153 lits si l'on exclue l'hôtellerie de plein air. L'offre est dans son ensemble inégalement répartie sur le territoire. En altitude, le village des Estables s'impose comme le centre touristique majeur, avec une capacité en hébergement très importante, surtout en ce qui concerne les hébergements collectifs. Il faut ensuite remarquer une concentration de l'offre à proximité des lieux de baignade, d'activités spécifiques ou de lieux touristiques. Sur l'ensemble du territoire, l'offre en hébergement marchand présente un niveau de confort et de qualité moyen, tandis que l'offre en hébergement non marchand est conséquente et de qualité.

Un nombre satisfaisant d'hébergements est labellisé et permet de qualifier l'offre et de lui donner un positionnement adapté et reconnu sur le marché du tourisme (labels thématiques variés créés par Logis de France, Gîtes de France et Clévacances, label « Accueil Paysan »... bien identifiés par la clientèle touristique).

L'attractivité de l'offre touristique d'un territoire repose sur la complémentarité de l'hébergement et de la restauration. Nous allons voir à présent comment cette dernière offre est structurée.

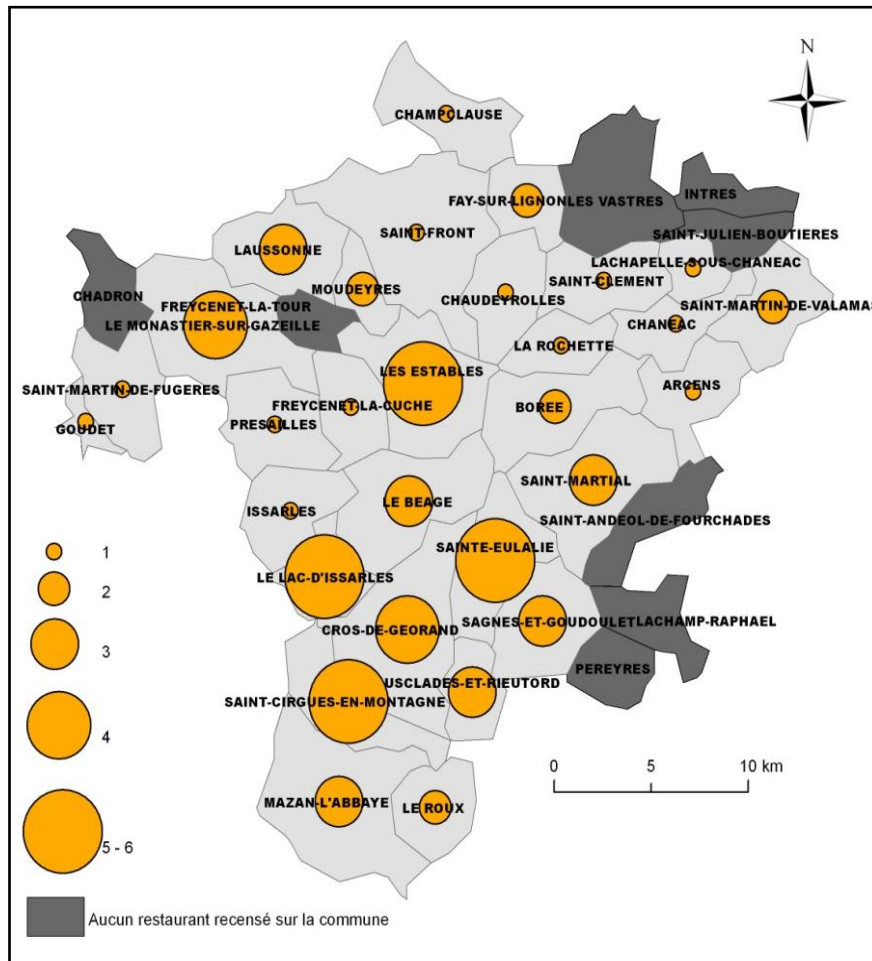
II. La restauration¹

L'objectif ici est de connaître la répartition géographique de l'offre, son éventuelle adéquation avec les lieux les plus touristiques ainsi que sa pérennité. Quels sont les problèmes majeurs auxquels les structures de restaurations doivent faire face? Mais aussi quels sont leurs atouts?

¹ Cf. annexe 5

A. Une concentration territoriale suffisante?

Fig.32 : Répartition des restaurants sur le territoire Mézenc-Gerbier



Source: Conception Master TVT

Cette figure nous indique que seules sept communes ne possèdent pas de structure de restauration sur leur territoire : Chadron, Les Vastres, Intres, Saint-Julien-Boutières, Saint-Andéol-de-Fourchades, Lachamp-Raphaël et Pereyres. A contrario, des communes telles que Les Estables, Le Lac d'Issarlès, Sainte-Eulalie, Saint-Cirgues-en-Montagne ou encore Cros-de-Géorand se démarquent par la présence de quatre à six restaurants sur leur territoire. Néanmoins les communes à deux ou trois établissements de restauration demeurent majoritaires. Cette répartition peut facilement être mise en parallèle avec la présence ou non de sites touristiques. En effet, c'est au sein des communes les plus fréquentées par les touristes ou possédant des sites culturels ou naturels que l'on trouve le plus grand nombre de restaurants. Cette corrélation est d'autant plus visible que des communes où la fréquentation est moindre ne possèdent pas ou peu de structures de restauration.

B. Une fréquentation hétérogène

La fréquentation de ces établissements dépend d'un ensemble de facteurs tels que la saison, le lieu d'implantation de la structure ou encore le type de clientèle. Les différents

entretiens effectués avec les restaurateurs du massif permettent de mettre en relief la diversité du type de clientèles. Certains restaurants vivent d'une clientèle exclusivement locale, ce sont des groupes, des familles, des « habitués », d'autres, d'une clientèle exclusivement touristique. Celle-ci est hétéroclite. C'est une clientèle originaire pour la France, de la Loire (Saint-Etienne), du Rhône (Lyon), de Haute-Loire (Le Puy), d'Ardèche (Aubenas), du Var, du Gard. La clientèle étrangère est majoritairement néerlandaise, belge, anglaise, allemande ou italienne.

Les restaurants sont fréquentés aussi bien l'hiver que l'été. Toutefois ce sont dans les communes les plus touristiques telles que Les Estables, Sainte-Eulalie et le Lac d'Issarlès, que la restauration souffre le moins lors de la saison hivernale. Les restaurants des communes, moins fréquentées, se maintiennent ou tentent de survivre grâce à une clientèle locale d'habitués.

On notera qu'il n'existe pas de réseaux de franchise sur le territoire. En outre, chaque clientèle ayant des attentes bien spécifiques, l'offre proposée par les restaurateurs est diversifié aussi bien du point de vue de la cuisine que des prix.

C. Une offre qui privilégie le terroir local

La cuisine est la plupart du temps familiale, traditionnelle, appropriée à la clientèle de skieurs ou de randonneurs qui souhaitent déjeuner rapidement et copieusement, tout en offrant la possibilité de découvrir les produits locaux. On trouve également des offres plus élaborées, répondant aux désirs d'une clientèle à la recherche de goûts nouveaux, authentiques, originaux, voire raffinés. Ainsi les menus¹ proposés varient, privilégiant la cuisine traditionnelle telle que les menus du jour dans tous les restaurants, des menus « Fin Gras », des « Menus curieux » en Ardèche (découverte d'ingrédients en général peu connus, production d'une cuisine du terroir traditionnelle pour le plaisir de la dégustation) et des menus de dégustation des produits du terroir (menus gastronomiques regroupant de nombreux produits locaux cuisinés avec un savoir-faire particulier au territoire) dans la plupart des restaurants. Dans l'ensemble, les restaurants du territoire promeuvent la cuisine traditionnelle et privilégient l'utilisation de produits locaux.

D. Un secteur marqué par les difficultés

Les entretiens menés ont également permis de mettre en évidence un certain nombre de difficultés rencontrées par le secteur de la restauration sur le territoire. Tout d'abord le manque d'attractivité de certains établissements qui, parfois éloignés des centres d'intérêts touristiques, sont désertés et connaissent une période hivernale difficile, d'autant plus accentuée lorsque les routes sont enneigées. Pour faire face à cette situation, de nombreux restaurants cherchent à se diversifier. La plupart proposent également une offre d'hébergement (deux à cinq chambres), commercialisent des produits locaux, ou ont un bar ou un commerce de proximité annexés au restaurant.

¹ Cf. annexe 6

Le manque de visibilité et de communication ou le manque de moyens apparaissent également comme les problématiques principales de certains établissements. Par exemple, peu d'établissements sont visibles sur Internet, d'autres ne sont référencés nulle part. On notera que les restaurants qui jouissent d'une bonne fréquentation adhèrent soit à une association, ont un label, ou sont référencés dans un ou plusieurs guides.

Au contraire, il apparaît qu'un certain nombre de restaurants demeurent référencés sur les « Pages Jaunes » ou certains sites internet, alors que leur activité a cessé. Dès lors, on peut imaginer les conséquences produites auprès des touristes.

Globalement, les restaurateurs ont enregistré pour l'année 2008 une baisse des fréquentations, pouvant s'expliquer en partie par la conjoncture économique nationale difficile. Beaucoup d'établissements ferment, mais ce n'est pas le cas de tous, certains arrivent à se maintenir tandis que d'autres connaissent une activité florissante.

La situation de la restauration du massif apparaît donc paradoxale : on note d'un côté un besoin de renforcer l'activité, et d'un autre, la nécessité de fermer de nombreux restaurants. On peut expliquer ce paradoxe par une mauvaise visibilité et lisibilité de l'offre de restauration, en relation avec une communication et une signalétique insuffisantes ou trop peu visibles. Et peut-être parfois le défaut de formation, de professionnalisation. Pour autant, les reprises d'activité, parfois par des couples ou personnes non originaires du territoire, sont fréquentes. Il ressort des entretiens effectués avec les restaurateurs une volonté incontestable de bien faire, de participer et de s'impliquer de manière dynamique pour maintenir les services et la vie dans les villages.

A l'issue de cette étude des structures d'accueil, il apparaît nécessaire d'améliorer l'offre du territoire Mézenc-Gerbier. Cette offre est globalement suffisante pour recevoir une clientèle plus nombreuse. Il faut cependant prendre en compte la qualité moyenne des hébergements marchands qui risquent à termes de ne plus répondre aux attentes des touristes, même si une part significative des structures sont labellisées et bénéficient ainsi d'une image touristique attractive. Afin de suivre l'évolution de la demande touristique de plus en plus exigeante, l'offre des structures d'accueil doit s'adapter et monter en gamme en se modernisant, afin d'être plus attractive tout en apportant une plus-value. Pour se faire, il est primordial de miser sur une labellisation qui permettrait de lui donner un positionnement mieux adapté, compétitif et reconnu sur le marché du tourisme. Elle doit aussi continuer de se démarquer tout en valorisant et en promouvant les atouts du territoire.

Les établissements offrant un service de restauration, peu nombreux, sont pour leur part, confrontés à une fréquentation trop faible et irrégulière, malgré une offre variée et abordable pour tous. On remarque la volonté de faire découvrir et de partager le riche patrimoine gastronomique du massif. Cependant, tout comme pour les hébergements, ces structures doivent faire face à une saisonnalité marquée.

Une communication créée et développée à l'image du massif, une meilleure visibilité ou encore une formation assurée pour des professionnels de l'accueil seraient des axes de travail à privilégier.

Enfin, il s'avère nécessaire de prendre en compte l'offre conséquente de l'hébergement non marchand sur le territoire. Acteurs économiques à part entière, les résidences secondaires peuvent être potentiellement utilisées comme levier de développement touristique local.

Après avoir étudié les hébergements et la restauration, il faut considérer les activités offertes aux touristes lors de leur venue sur le territoire.

Chapitre 3 : Le Mézenc, terre privilégiée pour les activités physiques de pleine nature

Les territoires de montagne offrent aux pratiquants de sports nature une multitude d'activités. Le dénominateur commun à toutes ces activités est bien évidemment l'environnement naturel, mais il apparaît nécessaire de bien différencier ces pratiques de plein air, afin de pouvoir les distinguer les unes des autres selon leur spécificité.

Dans la suite de cette étude, le terme d'Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) retenu recouvrira une classification selon les trois éléments : Terre, Eau et Air. Chaque catégorie aborde les sites naturels correspondants et les pratiques sportives qui leur sont liées.

I. Les activités Terre

Cette catégorie d'APPN regroupe toutes les activités sportives s'exerçant sur le milieu terrestre. Parmi ces activités, on distingue les activités « à la verticale » (escalade, via ferrata, Parcours Acrobatiques en Hauteur), les activités neige (ski alpin, activités nordiques), les pratiques itinérantes (randonnée pédestre, VTT, équitation, course d'orientation...), les loisirs motorisés, mais aussi des pratiques plus spécifiques comme la spéléologie. Ces activités sont de loin les plus populaires et les plus pratiquées. En effet, une grande part d'entre elles ne nécessite pas d'apprentissage spécifique et est facilement accessible. Cet engouement, croissant, touche surtout les pratiques itinérantes. Les français sont devenus de vrais adeptes de la randonnée et du cyclisme.

Le territoire du Mézenc-Gerbier présente de nombreux atouts pour la pratique de ces activités sportives, par ses caractéristiques naturelles.

A. Les activités estivales

1. La randonnée pédestre

C'est l'activité sportive la plus pratiquée par les Français. Cependant, sa définition est très floue car elle peut recouvrir des pratiques très disparates, car elle englobe la notion de loisir de découverte mais aussi d'exercice physique. La randonnée est aujourd'hui l'activité sportive de nature la plus plébiscitée. Selon l'observatoire du Tourisme en Auvergne, SPOT, « *chaque année, la randonnée est l'une des activités pratiquée à l'occasion, d'environ 420 000 à 480 000 séjours personnels réalisés par les Français en Auvergne* ». De même, « *la promenade demeure l'activité principale des touristes en séjour dans la région : chaque année, entre 1,1 et 1,7 millions de séjours donnent lieu à des ballades (pour un total annuel d'environ 5 millions de séjours réalisés chaque année par les Français en Auvergne)* ». Mais le succès important de ce loisir en rend très difficile l'observation. En effet, aujourd'hui une multitude d'acteurs intervient. Les associations, les mairies, les communautés de communes, les comités touristiques..., tous créent leurs sentiers de randonnée. Aucune lisibilité et cohérence n'apparaissent sur cette offre. De plus, il n'existe aucune donnée à l'échelle du

territoire Mézenc-Gerbier. La randonnée est pourtant l'une des activités majoritairement pratiquée par les touristes et l'une des plus recherchée, selon les témoignages que nous avons récoltés lors de nos phases de terrain. L'omniprésence du milieu naturel, la faible densité de population, la modeste fréquentation du massif, son aspect protégé et la diversité de ses paysages en font un lieu idéal pour la pratique de ce loisir.

Les randonnées permanentes :

Le territoire est actuellement traversé par six chemins de Grande Randonnée :

- **le GR 70 « Le Chemin de R-L Stevenson »**

Le départ se situe au Monastier-sur-Gazeille. Les 252 Km du parcours s'effectuent en 10 ou 12 étapes jusqu'à Saint Jean du Gard (ref : Le Chemin Stevenson-GR70, FFRP-CHAMINA, réf. 700, édition 2008);

- **le GR 430 « Le Chemin de Saint Régis »**

Cette boucle de 199 Km traverse le Puy-en-Velay, Le Monastier, Saint-Front, Saint Bonnet-le-Froid et s'effectue en 9 étapes. (ref : Le Chemin de Saint-Régis - GR430, FFRP édition 2001);

- **le GR de pays « Tour du massif du Mézenc-Gerbier »**

Il se compose d'une boucle principale de 110km et d'une diagonale de 33,5km reliant les villages de Fay sur Lignon et Sagnes-et-Goudoulet. Le topoguide est en vente à la Communauté de Communes du Pays du Mézenc ainsi qu'à l'Office de Tourisme intercommunal;

- **le GR 3** : Le mont Gerbier-de-Jonc constitue le point de départ de ce fameux GR qui suit le cours de la Loire. Cependant il n'existe pas de topoguide concernant la partie « Velay » du GR3;

- **le GR 7**, qui relie le Parc Naturel des Cévennes à celui du Pilat, traverse également le territoire à partir de Fay-sur-Lignon jusqu'à Sainte-Eulalie;

- **le tour de la Montagne Ardéchoise**, se compose de deux boucles : la boucle du massif du Tanargue et celle des Sources de la Loire. C'est la seconde qui nous intéresse car elle permet la découverte d'une bonne partie du massif Mézenc-Gerbier.

Il existe également une multitude de petits itinéraires permettant la découverte de ce territoire. 41 promenades et randonnées sont balisées sur **le Pays du Mézenc et de la Loire sauvage**. L'ensemble de ces randonnées est consultable dans le Topoguide de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (réf. P435. "Le Pays du Mézenc et de la Loire sauvage.... à pied").

La balade de **la Transcévenole** suit le trajet de la fameuse ligne de chemin de fer qui devait relier Le-Puy-en-Velay et Aubenas mais qui n'a jamais été achevée. L'accès est possible tout au long du parcours, aussi bien à pied, en cheval ou en VTT.

Le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise a élaboré des circuits de randonnées, dont notamment un **La Ronde des Sucs** traverse le

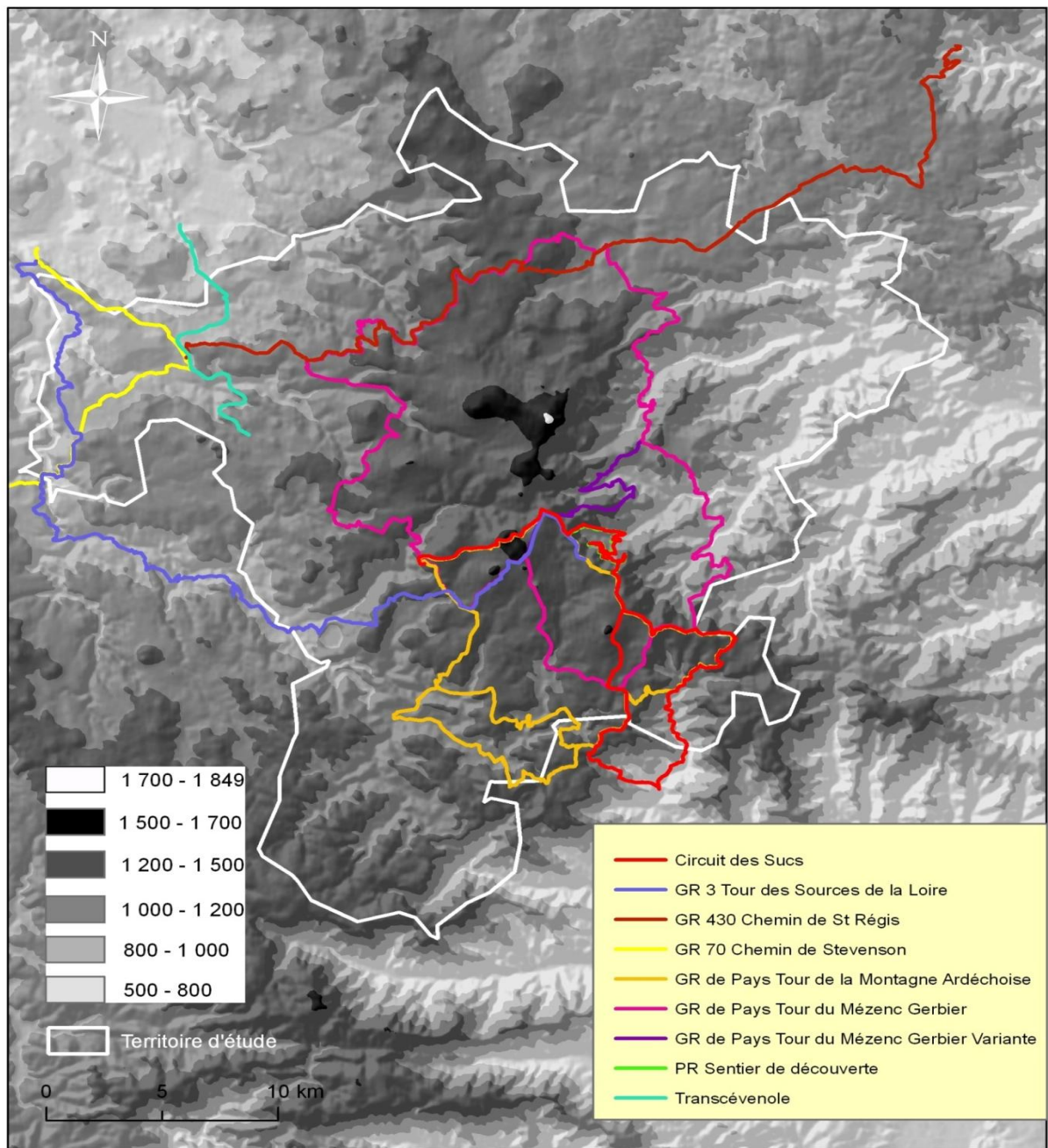


territoire d'étude¹. Un topoguide est en cours d'élaboration et sera bientôt en vente, regroupant tous les circuits de randonnée (800 km) et de VTT (600 km), présents sur ce territoire.² Un travail de balisage et d'entretien est en train d'être réalisé en parallèle. Un travail important reste à mener pour créer un document exhaustif qui rassemblerait tous les circuits de randonnée aussi bien pédestre, équestre, nordique, cycliste...

L'organisme **Respirando**, mis sur pied par le Conseil Général de la Haute-Loire, travaille à la promotion des loisirs nature du département. Il a produit une brochure qui regroupe toutes les informations nécessaires pour un séjour tourné vers les loisirs de nature en Haute-Loire. Un topoguide est fourni avec, qui recense 18 randonnées (12 pédestres, 3 cyclos et 3 VTT).

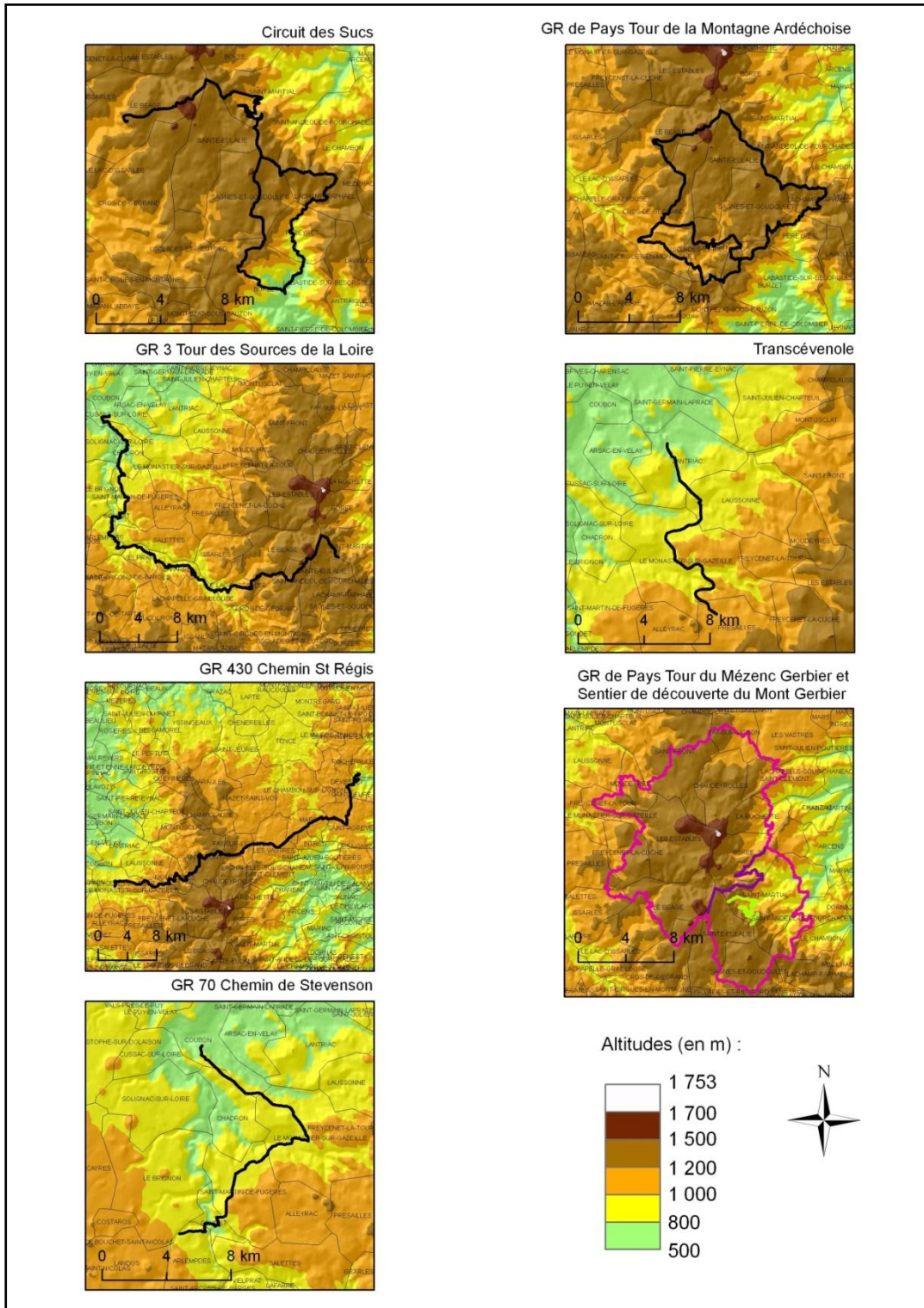
¹ Voir la Cartes des Randonnées

Fig.33: Parcours permanents de randonnées



Source : Conception Master 2 TVT

Fig.34 : Détail des parcours de randonnées permanentes



Source: Conception Master 2 TVT

Les randonnées ponctuelles :

Les Fédérations Françaises de Randonnée du département de la Haute-Loire et de l'Ardèche regroupent de nombreuses associations de bénévoles, qui entretiennent, balisent les chemins et organisent de nombreuses randonnées essentiellement pour les licenciés de la FFR. Mais, aucune de ces associations ne se situent sur le massif du Mézenc-Gerbier. Cependant, certaines des randonnées organisées par ces associations ont lieu sur ce territoire. Elles sont consultables sur les calendriers publiés chaque année par les deux comités départementaux que sont *La croisée des chemins* et *Ardecherando*, situés respectivement au Puy-en-Velay et à Privas.



L'association de randonnée du Haut-Lignon, dirigée par Mr Casteras, propose par année 2 à 3 randonnées gratuites sur le territoire du Mézenc, destinées à un public de randonneurs affiliés ou de touristes. Le départ se fait à l'OT de Chambon sur Lignon. L'association *Environnement et Patrimoine*, présidée par Alain Debard, propose une sortie botanique, en juillet et une autre en août, sur le mont Mézenc. Ces sorties sont gratuites et menées par un bénévole. De nombreuses randonnées accompagnées et thématiques sont également proposées par de nombreux prestataires. Elles sont très majoritairement effectuées par des touristes, la population locale ne faisant pas appel à des prestataires touristiques. Ces randonnées accompagnées représentent une part très minime par rapport à la randonnée libre. Cependant l'offre est très importante et convient d'être énumérée :

- l'association **Mézenc Pulsions** organise durant les mois d'été des randonnées découvertes, avec de nombreuses thématiques permettant la découverte de la vie sauvage et du patrimoine naturel : écouter la nuit tomber, La Loire, retour aux Sources, à la découverte des rapaces. Des randonnées à la carte sont également possibles tout au long de l'année.
- le **Centre d'Accueil Multi Activités** ou **CAMA**, basé à Fay est une structure d'hébergement, regroupant différents professionnels des sports de nature. Ils proposent à la carte des randonnées pédestres, du VTT, et de la course d'orientation. Ils accueillent également de nombreux groupes (scolaire, comité d'entreprise, séminaire, famille, amis...) pour des séjours sportifs. Ce prestataire fait partie de Mézenc Pulsions.
- le **CG d'Ardèche** organise une randonnée intitulée « **Sentier des sources de la Loire** » durant les mois de juin, juillet et août. Elle est gratuite et s'axe sur un volet essentiellement environnemental. L'accompagnement se fait par deux étudiants embauchés pour les mois d'été. D'autres sorties sont organisées plus ponctuellement, comme lors par exemple des Journées du Patrimoine.

- **l'Office de Tourisme intercommunal de Sainte-Eulalie**, avec le concours de Mézenc Pulsions propose durant les mois d'été des randonnées thématiques.
- **Natu'rêve** est une association du Nord de l'Ardèche qui propose des animations nature et des sorties à la découverte de l'environnement. Elle cherche aussi à promouvoir l'Ardèche par le biais d'activités sportives et loisirs de plein air : Accro Branche, Randonnée, VTT. L'association propose aussi des animations pédagogiques et thématiques sur l'eau, la forêt ou encore les enjeux planétaires. Son public est constitué d'individuels et de groupes (famille, CE, séminaire). Durant l'été, elle propose une seule randonnée accompagnée sur le territoire du Mézenc.
- **SOS Loire Vivante** est une association qui propose des balades nature accompagnées sur différents thèmes naturalistes et sur le patrimoine de la haute vallée de la Loire (faune, flore, milieux, paysages, dynamique fluviale...) à la demi-journée et à la journée. Elle fonctionne du 1^{er} avril au 15 octobre et à la demande le reste de l'année.
- **Traces de rêves** est un prestataire professionnel qui propose essentiellement des randonnées en chiens de traîneaux sur le domaine des Estables. Ils proposent également des randonnées raquettes et pédestres. Traces de rêves travaille essentiellement avec Mézenc Pulsions et fonctionne toute l'année.

De nombreux prestataires proposent aussi des séjours randonnées tels que :

- **La Burle**, ce Tour Opérateur propose de nombreux séjours axés autour de la randonnée partout dans le monde. Quelques séjours sont proposés sur le territoire Mézenc-Gerbier, tels que : *Le Chemin de Stevenson* (boucle de randonnée pédestre d'une semaine sur les traces du célèbre romancier) ; *Mézenc et Loire Sauvage* (boucle de randonnée pédestre d'une semaine, l'hébergement se fait dans des gîtes d'étapes) *Au pays des Pagdels, une terre de légendes ...*
- **Mézenc Pulsions** (voir rubrique escalade) propose des séjours spécialisés sports de nature, dont la majorité sont tournés vers la randonnée avec des thématiques : *Balade pour une cueillette gourmande* (semaine de randonnées accompagnées par un botaniste, initiation à la cuisine...) ; *Le Tour du Mézenc-Gerbier* ; *Découverte champignons et baies sauvages* (Week-end pour apprendre à reconnaître les champignons et les cuisiner...)
- **Chamina Voyages**, ce Tour Opérateur Auvergnat situé à Clermont-Ferrand propose des séjours randonnées qui suivent l'itinéraire du GR 70 « Le Chemin de Stevenson ».
- **Le Chalet du Mézenc**, est une structure d'hébergement, qui accueille principalement des groupes (scolaires, classes vertes...) mais aussi des individuels. Cet hébergeur, membre de Mézenc Pulsions, propose toute une palette d'activités dont la randonnée avec un accompagnateur moyenne montagne.
- l'association **Rando Sources**, regroupe des prestataires d'activités nature et des hébergeurs situés sur le territoire de la montagne Ardéchoise. La plupart des hébergeurs (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes...) sont situés à proximité des GR et sentiers balisés qui parcourent le territoire, facilitant l'organisation des randonneurs.

De même, de nombreuses activités de nature autre que la randonnée sont facilement accessibles depuis ces structures. De nombreux événements de randonnée ont lieu tout au

long de l'année sur le massif, alliant souvent toutes les formes de pratiques itinérantes, que ce soit à pied, à vélo ou à cheval. La « **Trans'Mézenc** » est une randonnée raid, qui se déroule, chaque année en juillet, sur le plateau ardéchois à proximité du mont Mézenc. Cette manifestation est organisée par un club de VTT, situé à Portes-les-Valence, dans la Drôme. Le départ et l'arrivée se font depuis le plan d'eau du village de la Chapelle-sous-Chanéac, situé à proximité de St-Martin-de-Valamas. Différents itinéraires pédestres et VTT sont proposés aux participants. Un événement cher au massif va certainement bientôt revoir le jour, « **La trace des Hommes d'en Haut** ». Cette manifestation portée depuis 2001, par l'association Mézenc/Gerbier, qui vient de renaître, a lieu durant un week-end en Septembre. Ce week-end est un échange entre un village d'Ardèche et de Haute-Loire au travers de randonnées accompagnées, de spectacles, de repas et de rencontres entre tous les protagonistes. « **La ronde des Sucs** », est également un événement qui devrait revoir le jour. Les deux éditions de l'automne 2003 et 2004 avaient été un succès, avec 300 participants qui venaient majoritairement de l'Ardèche, de la Drome, de l'Isère et de la Haute-Loire. En revanche l'édition de 2006 n'avait pas aussi bien réussi, à cause d'un essoufflement des acteurs. Cet événement était porté par la mairie de Borée et l'association Loisirs Nature Ardèche basée à Privas. Une association devrait se reformer pour relancer l'événement. Chaque année en septembre ont également lieu « **Les Virades de l'Espoir** ». Cette grande manifestation sportive est un moyen de lutter contre la mucoviscidose et de récolter des fonds. Ainsi, de nombreuses activités sportives sont proposées lors de cette journée : des rando-raids à pied ou à vélo, chien de traîneaux, parcours aventure...

2. La randonnée équestre

La randonnée équestre se distingue nettement des autres pratiques touristiques proposées dans les clubs d'équitation comme les promenades ou les stages. Elle inclut de passer une nuit en hébergement. La randonnée équestre s'adresse à des pratiquants aguerris et en aucun cas à des débutants. C'est un moyen privilégié pour découvrir les paysages du Mézenc-Gerbier. En Auvergne, l'offre en randonnée équestre est claire, organisée et accessible. L'Auvergne exerce une réelle attractivité pour cette pratique. En Rhône-Alpes, la filière n'est pas aussi bien développée. Aucune offre n'apparaît clairement à l'échelle régionale ou départementale. La communication se fait essentiellement par le biais de salons spécialisés, très suivis par les pratiquants. Internet est aussi un excellent moyen de communication. Deux types de pratiquants se distinguent : les pratiquants libres et autonomes, qui possèdent leur monture et les pratiquants plus occasionnels, qui s'en remettent à des professionnels. Cette activité est surtout pratiquée entre avril et septembre. En Haute-Loire, il existe deux itinéraires de randonnée : La Caracolade et l'Ecrin du Velay. Seul l'Ecrin du Velay traverse le territoire du Mézenc-Gerbier. Cette boucle de 200 km à parcourir en six jours, contourne le bassin du Puy-en-Velay pour ensuite grimper et longer les crêtes des massifs du Mézenc et du Meygal.

Fig.35 : Circuits de randonnée équestre



Source : CDT de Haute-Loire Midi de l'Auvergne

Du côté Ardèche, aucun itinéraire officiel n'existe. Cependant, une boucle de six étapes est proposée par le TO La Burle : *la Chevauchée Ardéchoise* en collaboration avec la ferme équestre *l'Eperon* située à Saint Cirques en Montagne. Les centres de tourisme équestre présents sur le territoire proposent aussi de plus petits itinéraires et des sorties à la journée mais qui ne sont pas répertoriés.

3. Le cyclotourisme

Le cyclotourisme consiste à découvrir des lieux, des paysages, des cultures, avec le vélo comme unique moyen de locomotion. Cette activité est gérée par la Fédération Française de Cyclotourisme qui se distingue de la Fédération Française de Cyclisme car elle ne s'occupe que d'une pratique de loisirs. En association avec l'IGN et la région Auvergne, la FFCT a publié depuis 2005, des guides de cyclotourisme qui présentent chacun une vingtaine d'itinéraires par départements et qui sont en vente dans les Offices du Tourisme et les magasins de sport auvergnats. Deux de ces parcours sont présents du côté de la Haute-Loire :

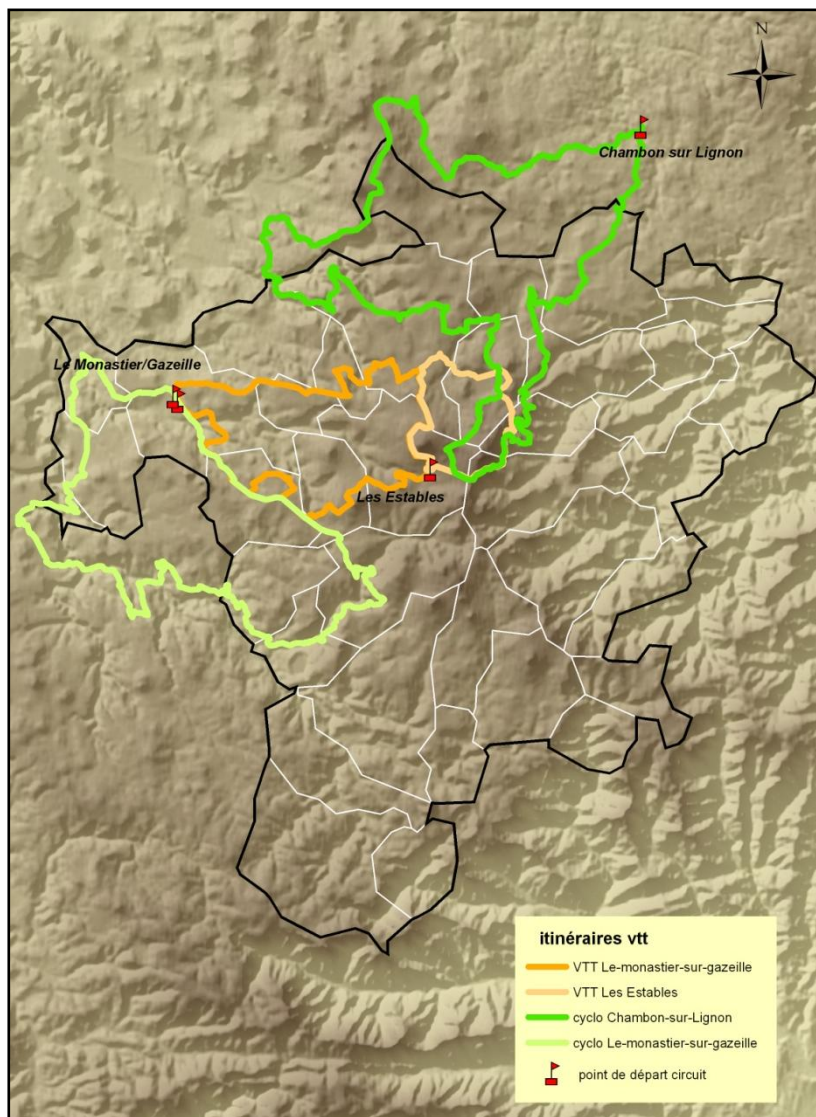
- **Le Monastier-sur-Gazeille** : boucle de 78km;
- **Le Chambon-sur-Lignon** : boucle de 107km.

Il existe également des itinéraires en Ardèche proposés par le Comité Départemental. Trois traversent notre territoire d'étude :

- **Aubenas/St Cirques-en-Montagne** : boucle de 112km;
- **Lamastre/St-Martin-de-Valamas** : boucle de 65km;
- **Aubenas/ le Gerbier-de-Jonc** : boucle de 99km.

Il faut aussi signaler l'existence d'une grande manifestation cycliste : « **l'Ardéchoise** » qui a lieu tous les ans mais qui n'est pas spécifique au territoire du Mézenc. S'étalant sur plusieurs jours, cette grande fête du cyclisme propose aux participants de multiples parcours répartis sur l'ensemble du territoire ardéchois. Certains de ces itinéraires parcourent le massif Mézenc-Gerbier et permettent sa découverte.

Fig.36 : Itinéraires de cyclotourisme et de VTT



Source : Conception Master 2 TVT

4. Le VTT

Cette pratique est très présente sur tout le Massif central, dont le relief en fait un lieu très intéressant. Deux fédérations proposent cette activité : la Fédération Française de Cyclotourisme et la Fédération Française de Cyclisme. Sur le même modèle que le cyclotourisme, la FFCT a également créé des fiches itinéraires pour le VTT dont deux se trouvent en Haute-Loire :

- **Les Estables**, boucle de 28km;
- **Le Monastier-sur-Gazeille**, boucle de 60km.

Le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise a créé l'année dernière un espace VTT qui propose 50 parcours sur 839 kilomètres de sentiers et de chemins balisés. Trois villages portes d'entrée (St Etienne-de-Lugdarès, Coucouron, le Lac-d'Issarlès) permettent d'accéder à cet espace. Les Offices de Tourisme de ces trois localités louent des VTT. Le premier marathon VTT de la Montagne Ardéchoise a eu lieu en juillet 2008. Un topo guide est en cours d'élaboration (voir rubrique randonnée).

Mézenc Pulsions propose des randonnées VTT à la journée ou à la demi-journée, des séjours (ex : *week-end sportif VTT Devès/ Gorges de la Loire*) ainsi que des locations de matériel.

L'organisme **Languedoc Nature**, situé dans l'Hérault à Saint-Georges-d'Orques, a pour but la découverte de la région Languedoc et du Sud du Massif central par le biais de séjours de pleine nature. Une boucle de randonnée en VTT est proposée par ce prestataire, intitulée Le Tour des monts d'Ardèche et du Mézenc.

Le Chalet du Mézenc propose des locations de matériel.

Le **Centre d'Accueil Multi Activités** ou **CAMA** organise également des randonnées et des séjours spécialisés VTT (voir rubrique randonnée).

L'association **Natu'rêve** propose aussi des randonnées de VTT accompagnées par un moniteur cycliste français.

La SARL **Les 3 Monts**¹ située aux Estables, offre également des descentes enduro en VTT. Plusieurs parcours (avec un dénivelé de plus de 1000m) avec encadrement sont proposés.

Un Raid VTT est organisé chaque année au mois d'août par l'association « les randonneurs du Mézenc », sur la commune de Borée. Trois circuits de distances différentes sont proposés.

5. La course d'orientation

Un espace sport d'orientation a été créé sur le territoire des Monts d'Ardèche par le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise. Cet espace permanent est situé autour du Suc de Bauzon et de la Vestide du Pal. Trois points de départ existent :

- le centre du village de Rieutord;
- le Pub du Volcan (D536 - entre Montpezat-sous-Bauzon et Sainte-Eulalie);
- la Brousse (commune de Sagnes-et-Goudoulet - D289). Plusieurs parcours de différents niveaux sont proposés et peuvent s'effectuer à pied, en VTT ou en raquettes durant l'hiver.

Du côté Haute-Loire, aucun des parcours permanents mis en place par la Fédération ne se situe sur le massif du Mézenc-Gerbier. Cependant, l'association Mézenc Pulsions propose cette activité encadrée avec un moniteur ou en autonomie, ce qui nécessite l'achat d'une carte. Le territoire Mézenc-Gerbier est parcouru depuis plusieurs années par le raid Transmassif qui traverse le Massif central du nord au sud. Depuis 1998, Transmassif est l'un des plus longs

¹ Voir section snowkite

raids de France et attire de plus en plus de « raideurs » du circuit national et international. Initialement porté par l'Association pour la Promotion du Tourisme d'Espaces (APTES), la 11ème édition du raid multisports Transmassif est désormais organisée par l'Agence de Développement des Sports de Nature Auvergne et Massif central créée en mai 2007.

6. L'escalade

Sur le territoire Mézenc-Gerbier, l'escalade se pratique sur des rochers ou des falaises, majoritairement d'origine volcanique. Neuf sites ont été répertoriés dont cinq se situent en Haute-Loire¹. Au total, 443 personnes sont licenciées dans un des huit clubs ardéchois². En Haute-Loire, 188 personnes sont licenciées à la FFME (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade) parmi les 6 clubs présents sur le département³. Seul, un club est présent sur notre territoire, à Sainte-Eulalie en Ardèche. Cette activité est proposée par le groupement de professionnels Mézenc Pulsion⁴. Elle propose des séances d'escalade d'avril à octobre, sur le site de la Roche Pointue à proximité des Estables, avec un moniteur diplômé.

La SARL Accropôle et Cap Liberty font partie de Mézenc Pulsions. Mais ces deux structures proposent aussi individuellement des prestations d'escalade à leurs clients. La SARL Accropôle regroupe des moniteurs diplômés qui gèrent un parcours d'aventure en forêt, sur la commune des Estables. Mais ces professionnels proposent également des sorties escalade à la journée ou demi-journée, sur le site de la Roche Pointue et sur le Rocher de Fay-sur-Lignon. Durant l'été, un programme des sorties est disponible. Cap Liberty est un groupement de professionnels spécialisés dans la pratique du saut à l'élastique mais qui propose également des sorties escalade, à la carte.

7. La via ferrata

La via ferrata est une activité à mi-chemin entre la randonnée et l'escalade. C'est un équipement sportif fixe installé sur des parois rocheuses, qui se compose de différents appuis artificiels (marchepieds, échelles métalliques, crampons, repose pieds, pont de singe...) facilitant la progression. Il n'en existe pas sur le territoire du Mézenc-Gerbier. Cependant, la via ferrata du Puy des Juscles située à proximité permet à des prestataires de proposer cette activité⁵. Les prestataires sont similaires à ceux de l'escalade.

8. Les parcours acrobatiques en hauteur

Les « parcours aventures » sont des installations sportives fixes, installées en nature ou sur support artificiel, permettant au pratiquant de cheminer en hauteur en toute sécurité. Géré par la SARL Accropôle, le Parc Tarzan, situé sur la commune des Estables, propose sept

¹Cf. fig.39

² Données FFME août 2008.

³ Idem.

⁴ Cf. p. 116

⁵ Cf. fig. 39

parcours de niveaux différents pour évoluer dans les arbres. La commune du Chambon-sur-Lignon, voisine de ce territoire, abrite également un PAH : le Parc de l'Ecureuil, qui se compose de sept parcours. L'activité de ces deux parcs est saisonnière. Leur période d'ouverture s'étend d'avril à la Toussaint.

9. Les Loisirs Motorisés

Il n'existe pas d'itinéraires spécifiques à cette pratique sur le massif Mézenc-Gerbier. Deux prestataires sont installés côté Haute-Loire à proximité du territoire d'étude :

- « **Sports mécaniques La Chikane** », situé au Chambon-sur-Lignon. Ce prestataire possède un parc de 50 véhicules et un site de 48 hectares aménagé. De plus, une équipe d'encadrants qualifiés, sous la responsabilité technique d'un Brevet d'Etat, est à la disposition des visiteurs.
- « **MeygalQuad** », à Saint Julien-de-Chapteuil, propose à la location une vingtaine de véhicules toute l'année.

B. Les activités hivernales

Le massif Mézenc-Gerbier avec son altitude élevée et un climat rude a favorisé depuis longtemps la pratique des sports d'hiver. Parmi les activités hivernales, le ski reste de loin la plus pratiquée devant des activités secondaires et aussi en devenir.

1. Le ski alpin

Le ski de descente fait partie des activités neiges possibles sur le massif, même si sa pratique est limitée par les pentes douces et son exposition sur le versant sud. C'est pourquoi une seule station est présente sur notre territoire, en Haute-Loire, au cœur du massif du Mézenc. Le site abrite une antenne de l'Ecole de Ski Française, ouvert du 15 décembre au 30 mars de 9h à 17h. Le domaine skiable comprend sept pistes au total, une noire, une rouge, deux bleus et trois vertes, pour environ 10 km de pistes. Huit téléskis sont à la disposition des skieurs ainsi qu'un « fil neige » et un baby ski. On peut donc répertorier un seul lieu pour le ski de descente, la station des Etables, située au cœur du Mézenc-Gerbier. De ce fait, notre territoire représente une proportion limitée du nombre de journées skis vendues sur l'ensemble du Massif central, quelques 8% pour l'hiver 2006/2007.

Fig.37: Nombre de journée ski vendues sur l'ensemble du Massif central

Années	2004/2005	2005/2006	2006/2007	Evolution en pourcentages
Mézenc	22 520	26 251	16 740	-25,9
Massif central	128 750	143 127	198 140	53,8

Source : statistiques SPOT auvergne

Les chiffres de 2006/2007, montrent l'ampleur de la mauvaise saison, due principalement au manque cruel de neige et ceci pour l'ensemble du massif. Il est évident que les stations de moyenne montagne subissent fréquemment des problèmes d'enneigement comparé aux stations plus élevées. Toutefois les deux derniers hivers ont été plus favorables avec notamment cette année des taux records de réservation étant donné leurs forfaits avantageux.

2. Le ski de fond

A l'origine, le ski de fond n'était pas un loisir mais était pratiqué par les populations montagnardes et du nord de l'Europe comme moyen de déplacement durant l'hiver. Lorsque la pratique du ski nordique se transforma en une pratique sportive, par son développement lors des compétitions internationales, elle devint élitiste. Puis avec l'essor du ski alpin et sa large démocratisation, le ski nordique entre dans l'ombre pendant de longues années. Mais suite aux idéaux « post-soixante-huitard » de retour à la nature, cette pratique va connaître un essor touristique et se démocratiser sans pour autant entrer dans une logique de marché. Encore aujourd'hui, la pratique du ski de fond arrive loin derrière celle du ski alpin. Mais ces deux pratiques sont bien distinctes et ne concernent pas les mêmes pratiquants. Le ski de fond se pratique plus dans une optique de randonnée, de découverte de la nature, de détente. Cette activité fait moins peur que le ski alpin qui présente davantage de risques. Elle est donc plus accessible. Ce qui correspond beaucoup plus à l'aspect sauvage du Mézenc, les grands espaces de cette moyenne montagne conviennent tout à fait à cette pratique. C'est l'activité nordique la plus pratiquée avec la randonnée en raquettes.

On compte deux stations principales, dédiées à la pratique du ski de fond dans le Mézenc. La première fait partie du domaine nordique du Mézenc et comprend trois sites : le secteur du Mézenc, d'Aiglet et de Chaudeyrac. Au total, c'est cinq pistes vertes (9,5km), quatre pistes bleues (16km), six pistes rouges (36,5km) et une piste noire (14,5km). La deuxième station, celle du domaine nordique de Montivernoux, est située en Ardèche, sur la commune de Lachamp Raphaël. Au total on peut pratiquer sur trois pistes, une verte (8km), une bleue (4km) et une rouge (7km).

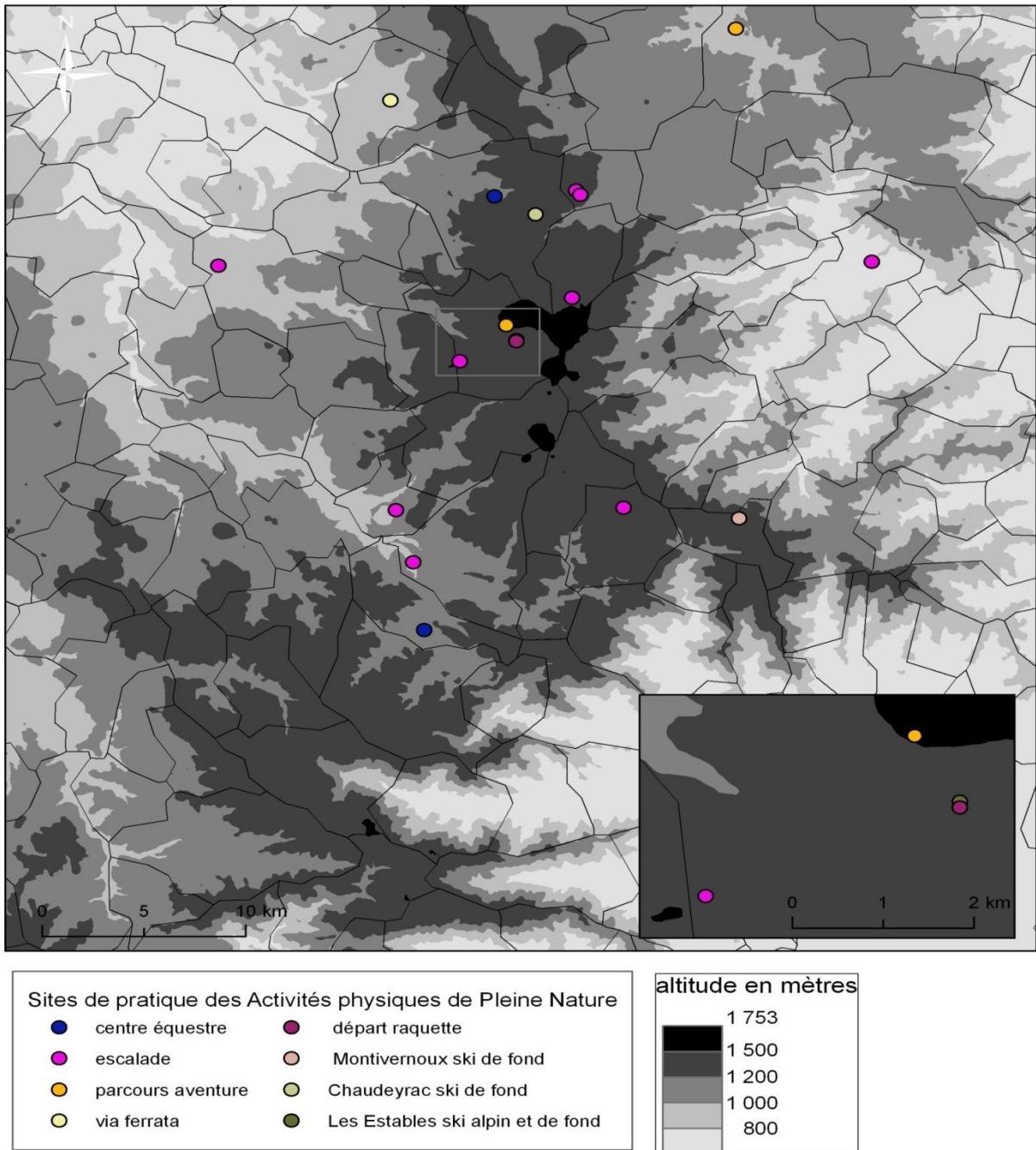
En quelques chiffres nous pouvons illustrer la pratique du ski de fond pour la station de notre territoire.

Fig.38 : Nombre de skieurs nordique pour les stations du territoire

Années	2004/2005	2005/2006	2006/2007	Evolution en pourcentages
Domaine nordique du Mézenc	94 137	111183	58 798	-37,5

Source : statistiques SPOT auvergne

Fig.39 : Localisation des sites de pratique des activités Terre



Source : Conception Master 2 TVT

3. La randonnée en raquette et en chiens de traîneaux

La randonnée en raquette est une pratique encore peu répandue, mais qui prend de l'ampleur ces dernières années. Le matériel nécessaire est simple et la pratique en elle-même dépend complètement du terrain choisi. Il y a donc des niveaux très différents avec des randonnées très accessibles et des parcours, qui relèvent eux, d'une pratique réservée aux plus aguerris.

Selon l'étude de SPOT Auvergne, un touriste sur trois en séjour dans la région pratique la randonnée en raquette. Alors que cette pratique était inexistante il y a encore une dizaine d'années, elle est désormais aussi pratiquée que le ski de fond. Sur les quatre dernières années, en moyenne 3312 titres ont été vendus par an pour la pratique de la raquette en Auvergne. Mais cela ne représente que 3,24% du total des titres vendus par an. Une autre forte tendance est le développement de la pratique autonome. Beaucoup de personnes investissent dans l'achat de raquettes et ensuite s'en vont seuls en randonnée. Comme la randonnée pédestre classique, les parcours et itinéraires sont libres, on se reportera donc ici au répertoire effectué dans le cadre des activités « terre » en dehors de la saison hivernale. Cependant, les accompagnateurs de randonnées raquettes sont entre trois et quatre sur le territoire. Notons aussi, au départ des Estables, la signalisation et la banalisation de trois itinéraires raquettes, un vert de 1,5km, un bleu de 4km et un rouge de 6km.

En France, la pratique du chien de traîneaux se rassemble autour de la Fédération Française de Pulka et de Traîneaux à chiens et reste relativement marginale et réservée aux passionnés. Cependant dans la logique du retour à la nature, le chien de traîneaux voit le nombre de ses pratiquants occasionnels croître rapidement. Etant donnée l'importance du matériel nécessaire pour le chien de traîneaux, il n'y a pas de parcours libre, réservé et adapté à cette pratique. Cette activité est toujours accompagnée par des moniteurs. La plupart de l'offre touristique pour la pratique du chien de traîneaux, concerne les séjours courts. Les prestataires travaillent donc en étroite collaboration avec les gîtes et chambres d'hôtes.

4. La moto neige

La motoneige, inventée au Québec par Joseph-Armand Bombardier, a remplacé peu à peu le chien de traîneaux comme moyen de déplacement. La pratique de la motoneige est aussi une pratique ludique. Les plus nombreux sont les pratiquants du dimanche, mais on compte aussi un certain nombre de pratiquants occasionnels. Cependant la motoneige, comme son équivalent estival le quad, a provoqué de nombreuses insatisfactions notamment de la part des riverains qui déplorent les clôtures endommagées et regrettent surtout les nuisances sonores qu'entraîne cette pratique.

Les activités terre constituent la part la plus importante des activités du massif. Cependant, dans ce territoire où la Loire prend sa source, les loisirs autour de l'eau sont emblématiques.

II. Les activités autour de l'eau

Cette catégorie d'Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) regroupe, en France, toutes les activités qui s'exercent dans les cours d'eau, les plans d'eau, les lacs. Parmi ces activités on retrouve le canoë-kayak, les sports sous marins, l'aviron, le sauvetage nautique, la pêche en eau douce et en mer, le ski nautique, le surf, la voile, ... Le territoire du Mézenc est riche en ruisseaux et en rivières (dont la plupart prennent leur source à proximité du mont Mézenc) mais aussi en lacs ou plans d'eau, lui conférant ainsi une prédisposition à la pratique de la pêche sportive et à la pêche de loisir.

A. Le tourisme pêche et loisirs

1. Le contexte français

La pratique de la pêche

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a recensé en 2006 environ 1,4 millions de pêcheurs en eau libre. Ce chiffre était de 2,2 millions en 1986. Ce secteur est donc en crise puisque le nombre de pêcheurs ne fait que diminuer. Cependant, il concerne encore des effectifs considérables et les pratiques évoluent davantage sur des périodes plus courtes et de découverte. Ce déclin s'explique notamment par l'insuffisance des structures d'initiation à la pêche. La population des pêcheurs est vieillissante, l'âge moyen est de 54 ans et seulement 15 % des pêcheurs ont moins de 18 ans. Il serait donc important d'initier les jeunes à cette activité pour inverser cette tendance.¹ Cependant, la France est le pays qui possède le plus grand nombre de pêcheurs au sein de l'Union Européenne avec 525 000km de linéaire de cours d'eau, plus de 34 000 étangs, lacs et retenues de barrages, 1,8 millions d'hectares de zones humides. Ainsi, la France constitue la deuxième zone maritime du monde². Cette activité est transversale à de nombreux secteurs économiques : production agricole, production piscicole, tourisme, hôtellerie, restauration, commerces traditionnels et spécialisés. Les retombées économiques sont nombreuses et difficiles à évaluer car elles concernent des postes de consommation différents. Les pêcheurs jouent également un rôle dans la protection et la sauvegarde des milieux et des espèces. La pêche est donc un outil essentiel à la sensibilisation des enfants à la nature.

Selon, l'étude du cabinet d'étude ADOCOM sur « *l'image de la pêche de loisirs en eau douce en France* »³, les motivations des pêcheurs enquêtés sont la détente et le contact avec la nature pour plus de 90 % des pratiquants. De plus, selon les pratiquants interrogés, c'est un loisir facile à pratiquer et financièrement accessible. Ce sont des pêcheurs « défenseurs et amoureux de la nature » en grande majorité et qui possède une connaissance approfondie des poissons et du milieu aquatique.

¹ Label promopêche, « Le marché de la pêche en France ».

² ONEMA « L'ONEMA, organisme technique de référence sur le fonctionnement écologique, la connaissance et la gestion des écosystèmes aquatiques », 21 mai 2008.

³ Enquête « l'image de la pêche de loisirs en eau douce en France », ADOCOM, sept. 2005 sur un échantillon représentatif national de 1 005 personnes de 18 ans et plus.

Les catégories piscicoles¹: en France, les cours d'eau et plan d'eau sont classés en deux catégories piscicoles qui tiennent compte de la biologie des espèces :

- **La première catégorie** correspond aux zones de moyenne montagne et de piémonts, c'est-à-dire les têtes de bassin des cours d'eau. Cette catégorie comprend les eaux courantes, fraîches et bien oxygénées et principalement peuplées de salmonidés (truites, saumons, ...). L'espèce dominante est la truite fario. Les eaux de première catégorie sont appréciées par des pêcheurs qui recherchent des espèces emblématiques comme :



La truite fario « Salmo trutta fario »

De la famille des salmonidés, la truite fario est un poisson aimant les eaux vives et fraîches.



L'ombre commun « Thymallus thymallus »

Il a donné son nom à la zone de rivière large à forts courants et lit de galets, dans laquelle il apprécie de trouver des fosses profondes.



Le saumon atlantique « Salmo salar »

L'axe Loire-Allier est encore fréquenté par des centaines d'individus.

- **La deuxième catégorie** regroupe tous les autres cours d'eau calmes, larges, peuplés majoritairement de cyprinidés et de carnassiers. Cette catégorie se retrouve principalement en aval des cours d'eau. Ils sont également recherchés par les pêcheurs. Les poissons vivants dans ces milieux ont besoin d'une eau calme et sont peu exigeants vis-à-vis de la température et du taux d'oxygène. Ce sont des espèces comme le brochet, le sandre.

2. L'activité pêche sur le Mézenc-Gerbier

Selon une chargée de mission pêche, « *ce territoire possède un accès difficile mais, de ce fait, reste protégé. Il est riche en cours d'eau avec des secteurs conformes sur le plan piscicole. C'est un patrimoine qui est à ouvrir mais avant tout à respecter* ».

a. Une valorisation aux mains du système associatif

Les Associations Agréées de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques* aident à la surveillance de la pêche, exploitent les droits de pêche qu'elles détiennent, participent à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques et effectuent des

¹ Selon les sites Internet de la Fédération de pêche de Haute-Loire et d'Ardèche

opérations de gestion piscicole. De nombreuses AAPPMA œuvrent pour la promotion du loisir pêche sur l'espace étudié.

Fig.40 : Les AAPPMA du territoire Mézenc-Gerbier

Nom du domaine piscicole	Catégorie	Linéaire	Espèce
Goudet-Arlempdes	Première	- 90km - La Loire de l'aval de Salettes jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Ceyssoix, l'Holme et ses affluents sur la commune de Goudet. La Méjeanne et ses affluents	Truites fario, ombres, chevesnes, barbeaux, goujons, vairons, ablettes, écrevisses à pattes blanches
La Gaule de l'air Monastier-sur-Gazeille	Première	- 67,8km - La Gazeille, de sa source au ruisseau du Cros, et ses affluents, l'Orcival, de sa source jusqu'à sa confluence avec la Loire, et ses affluents, la Laussonne, du Viaduc des Badioux au Pont de Moulines et ses affluents	Truites fario, goujons, vairons
La Truite du Lignon	Première	- 114,2km - le plan d'eau de Mathias à Fay sur Lignon et le Lignon, de sa source jusqu'à la limite de la commune du Chambon sur Lignon, ainsi que ses affluents.	Truites arc en ciel, truites communes « fario », goujon, vairon, loche, populations éparses de différents poissons blancs
La truite saint martinoise » St Martin de Valamas	Première	Bassin de l'Eyrieux	Truites fario
La truite Le Béage	Première	Bassin de la Loire	Truites fario
Bourges Loire Padelle Burzet	Première	- 60km - le fleuve Loire et ses affluents (Aigue Nègre) depuis sa source au Mont Gerbier de Jonc jusqu'à Rieutord à l'entrée des gorges, mais aussi la rivière Padelle depuis sa source au mont « Lesoux » jusqu'à Rieutord où elle rejoint la Loire. La Bourges et ses affluents depuis la limite de la commune de Pereyres jusqu'à la Fontaulière.	Truites fario
Le saut de la Loire Le Lac-d'Issarlès	Première	Bassin de la Loire	Truites fario

La truite capricieuse Cros-de-Géorand	Première	- 100km - Lac d'Issarlès jusqu'à Sainte-Eulalie, en passant par Saint-Cirgues-en-Montagne, Rieutord, les Sagnes-et-Goudoulet	Truites fario
---	-----------------	---	---------------

Source : Conception Master 2 TVT

Les AAPPMA en Ardèche sont réparties sur deux bassins versants : le bassin de l'Eyrieux et le bassin de la Loire majoritaire sur notre territoire d'étude. Le bassin de l'Eyrieux est classé en première catégorie à l'exception de l'Eyrieux à l'aval du Cheylard, tronçon qui ne rentre pas en compte dans notre zone d'étude. Un réseau important de rivières et de ruisseaux de grande qualité constitue ce bassin. Les principaux affluents dont notamment l'Eysse, la Glueyre, l'Auzène, Le Talaron, la Dunière, possèdent des espèces telles que les truites fario remarquables. L'écrevisse indigène est également présente dans de nombreux petits cours d'eau secondaires. La Haute vallée de la Loire est une région montagnarde. La truite fario y est également abondamment représentée. Tous les cours d'eau de cette zone sont classés en première catégorie piscicole. La qualité de l'eau y est remarquable et les paysages y sont exceptionnels. Des lacs et plans d'eau également de première catégorie sont peuplés de truites fario et de corégones (Lac d'Issarlès). La truite fario de souche autochtone est redevenue la reine des cours d'eau grâce à une gestion stricte et parfois contraignante mais qui a permis de retrouver une qualité de pêche avec des poissons rusés et combattifs, en quantité tout à fait suffisante dans l'ensemble des cours d'eau du territoire du Mézenc-Gerbier.

b. La Loire, un site favorable à la pratique de la pêche

La Loire est riche et possède des paysages très diversifiés ce qui permet aux pêcheurs de choisir leur pratique. Le fleuve et ses affluents (la Méjeanne, la Langougnole, la Gazeille, l'Arzon, le Lignon...) offrent un cadre unique de larges vallées et de gorges sauvages. Des eaux de bonne qualité et une très belle densité de truites fario font de la Loire sauvage une destination pêche incontournable. La Loire est située en zone de montagne, entre 500m et 1 000m d'altitude, elle offre de ce fait, de nombreux lieux pour pêcher. La période de pêche s'étale de début mai à mi-septembre. Les gorges de la Loire sauvage, en amont du Puy-en-Velay, est une rivière excellente pour la pêche des salmonidés, les populations de truites et d'ombres communs sauvages y sont très bien représentées. Une proportion de cyprinidés d'eaux vives s'y ajoute également plus on descend vers l'aval. La zone la plus propice pour la recherche de salmonidés se situe dès l'entrée en Haute-Loire jusqu'à Goudet. La partie plus en aval présente moins de truites et d'ombres mais encore quelques gros poissons. Toutes les techniques de pêche peuvent être pratiquées. Les périodes les plus favorables sont de mi-avril à début juillet, l'été étant une saison plus irrégulière selon les conditions météorologiques.

c. Les permis de pêche

Pour pratiquer l'activité pêche, il est nécessaire d'acheter une carte de pêche. Cette carte est une adhésion à une AAPPMA. Suite à la nouvelle loi sur l'eau de 2007, les pêcheurs doivent régler une cotisation pour la protection du milieu aquatique (CPMA) à la Fédération nationale qui remplace la taxe piscicole. Ils doivent également verser une cotisation statutaire fixée par l'AAPPMA dont une partie reviendra à la Fédération départementale.

Le prix des cartes peut varier d'un département à l'autre et se situe pour le territoire d'étude entre 62 à 65 € pour les cartes annuelles « personne majeure », de 10 à 15 € pour les cartes annuelles « personne mineure ». Le tarif est d'environ 10 € pour la carte journalière et de 30 € pour la carte vacances¹.

En Haute-Loire, il existe deux suppléments de cartes, le supplément vignette club halieutique donnant le droit de pêche dans 66 départements adhérant au Club Halieutique ou à l'Entente Halieutique du Grand Ouest et le supplément timbre Haute-Loire pour les pêcheurs extérieurs au département possédant déjà une carte de pêche, mais non titulaire de la vignette du Club Halieutique ou de l'Entente Halieutique du Grand Ouest.

d. Les effectifs concernés

Il est difficile d'estimer l'importance de la pratique au niveau local car les permis sont vendus séparément au niveau départemental et concernent même des pratiques interrégionales avec les ententes halieutiques. Toutefois, le nombre de cartes vendues en 2007 dans le département de la Haute-Loire est de 19 336, toutes cartes confondues dont 430 pour l'AAPPMA du Monastier-sur-Gazeille et 2 596 pour l'AAPPMA du Puy en Velay. La Haute-Loire comporte 30 associations agréées. En Ardèche, 27341 cartes ont été vendues en 2007 et 26 190 en 2008. 30 000 adhérents et 42 associations agréées sont présentes sur le département. Il existe des problèmes de confrontation avec les APPN sur des rivières au sud du département (zone touristique), mais qui ne concerne pas le territoire d'étude.

e. Des prestations propices à une pratique touristique

Il existe cinq parcours « no kill » sur le territoire du Mézenc-Gerbier, ces parcours peuvent attirer des pratiquants locaux et également des touristes. Tout d'abord, **le parcours de la Loire à Valley** d'une longueur d'environ 800m qui va du "trou de la barque" jusqu'au virage à l'aval de Valley (commune de Lafarre). Ensuite, **le parcours de la Méjeanne** qui part de la confluence du ruisseau des Ourilles jusqu'à sa confluence avec La Loire (communes d'Alempdes et de Vielprat). Sa longueur est d'environ 1 200m. **Le parcours « no kill » de la Gazeille**, d'une longueur de 1200m, part du pont de Moulin de Savin au Monastier-sur-Gazeille, jusqu'au pont de Meymac. Il s'agit d'un parcours facile d'accès, assez varié avec une alternance de profils rapides et de plats. Il possède une bonne population de truites de taille moyenne et toutes les techniques sont acceptées sauf celle de la cuillère. **Le parcours du**

¹ Sites Internet de la Fédération de pêche 43 et 07

Lignon est découpé en trois tronçons : la premier part de Fay sur Lignon ou plus exactement du Pont de Chanet au Pont Maury, soit environ 500m. Le second prend son départ au Chambon sur Lignon, du lieu dit "La Touche" et arrive jusqu'à la passerelle de la Plage, soit environ 2 000m. Enfin, le dernier débute à Tence, du Moulin du Pêcher et se termine à la passerelle piétonne du Pont, sur environ 600m. **Le parcours « no kill » de la Loire** se situe à deux kilomètres de Sainte-Eulalie, le long de la RD 536 en direction d'Usclades-et-Rieutord. L'accès se fait en aval de Mascharade bas et en amont du « Moulin de Bernard ». Le type de pêche autorisé est la mouche fouettée artificielle. C'est une première catégorie piscicole. Ce parcours est peuplé de truite fario, avec de beaux spécimens (40, 50cm), vairon, loche, chabot. Le parcours a reçu en 1999, la deuxième meilleure note d'intérêt halieutique sur les régions Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté. Il est en gestion patrimonial et fait partie de l'AAPPMA Bourges-Loire-Pradelle à Burzet.

Les autres sites de pêche sont nombreux, on trouve Goudet en première catégorie piscicole, ce site se trouve dans les gorges sauvages de la Loire et possède une plage à proximité. Le lac d'Issarlès est aussi une première catégorie piscicole, la truite est très présente et quelques ombles se trouvent dans le lac. C'est un plan d'eau de la fédération. Deux étangs sont présents à Champclause, un étang à truites fario et saumon de fontaine et un étang à truites arc-en-ciel. Il est possible de louer le matériel, et des appâts sont en vente tous les jours du 15 mars au 15 novembre. A Fay-sur-Lignon, à la pisciculture « Truites du Lignon EARL », la pêche à la ligne est possible en juillet et août. La boutique sur le site est ouverte toute l'année et du matériel est disponible en location. Sa superficie est d'environ 3,4 hectares. De la pêche à la mouche, jusqu'à la pêche au coup en famille, une multitude de pratiques de pêches sont autorisées sur la Haute Vallée de la Loire à Saint-Front. Des stages de trois à cinq jours sont également organisés sur les techniques mouches, pêche appât naturel, ultra léger, journée de guidage, découverte de la pêche au coup. Le matériel est mis à disposition et il y a possibilité de disposer d'un panier repas. Son fonctionnement est assuré de mars à fin septembre.

Il existe cinq guides de pêche en Ardèche et quatre en Haute-Loire qui proposent leurs services sur tout leur département pour l'apprentissage d'une technique nouvelle, la découverte d'un milieu naturel, le perfectionnement, ...

Le CDT Ardèche et Haute-Loire commercialisent chacun deux séjours pêche sur leur département, mais aucun ne propose de produits pêche sur le territoire du Mézenc-Gerbier. « Vivez la Loire Sauvage » est un événement créé pour aider les habitants de la Haute-Loire et des alentours à redécouvrir la Loire. Il lie le fleuve à son histoire par la pêche, la randonnée, la gastronomie, les visites de sites, ... C'est un projet de développement basé sur le potentiel humain et environnemental, intégré au contexte local. Les séjours offerts sont en adéquation avec les attentes des clients, la gamme est large allant des tables gastronomiques, aux tables de pique-nique, de la randonnée aux loisirs motorisés. La dimension du concept dépassera largement les limites du département de la Haute-Loire, « Vivez la Loire Sauvage » est susceptible d'être conduit sur un bon nombre de tronçons du fleuve voire sur la totalité de son cours. « Vivez la Loire Sauvage » comprend un événement organisé tous les ans pendant un

mois entre Aurec-sur-Loire et les sources de la Loire au Mont Gerbier-de-Jonc avec des manifestations, des événements sportifs pour mettre en valeur le fleuve Loire.

La pêche¹ est une attractivité favorable aux espaces ruraux tel que le massif Mézenc-Gerbier et peut aider au développement touristique de ce territoire. Il détient des cours d'eau d'une grande richesse piscicole et permet également la pratique d'autres activités autour de l'eau.

B. Les loisirs eaux

1. Les activités autour des lacs et plans d'eau

Le territoire du massif Mézenc-Gerbier possède plusieurs lacs d'origine volcanique, des lacs artificiels, des plans d'eau. Trois d'entre eux sont plus importants en termes d'équipements et de surface. Le lac de Saint-Martial est un lac artificiel situé au pied du village de Saint-Martial qui est une commune très touristique, elle accueille 400 000 à 500 000 visiteurs par an. La base nautique de loisirs du lac contribue largement au succès touristique du site, grâce à ses multiples animations, des jets d'eau ludiques, la location de pédalos, activités de planche à voile, activités de canoë, 25 tables de pique-nique avec possibilité de barbecue, un terrain de volley-ball, un terrain de football, un court de tennis et une plage avec baignade surveillée. Ce lac offre des activités de tourisme vert telles qu'un parcours de santé autour du lac bénéficiant d'un bon ensoleillement et d'une vue superbe sur les sucs volcaniques du Mézenc-Gerbier, des sentiers de promenade pour les randonnées pédestres, équestres et VTT, un sentier thématique botanique pour découvrir la flore et la diversité paysagère. D'autres lacs proposent des activités comme le lac de Saint-Front qui est situé sur une petite commune à plus de 1200m d'altitude, la baignade y est pratiquée. Le lac d'Issarlès est situé à 1 000m d'altitude dans un ancien cratère volcanique et attire sur le plateau ardéchois de nombreux visiteurs. Le lac d'Issarlès offre la possibilité aux visiteurs de se baigner, de faire du pédalo, de la planche à voile, de l'escalade.

Ces lacs constituent une offre touristique importante pour les visiteurs qui recherchent du calme, de la détente et des espaces naturels riches et préservés.

2. Le canoë-kayak

Sur le territoire du Mézenc-Gerbier, plusieurs rivières et notamment le fleuve de la Loire permettent la pratique des sports d'eaux vives sur plusieurs parcours recensés. Les rivières sont classées par niveau de pratique et le degré global de difficulté est exprimé en chiffre romain allant de I à V, I étant le plus facile.

La Haute-Loire dispose d'un bassin propice à la pratique du canoë-kayak grâce à la rivière Allier, mais qui n'est pas présente sur le territoire du massif Mézenc-Gerbier. Cinq

¹ Pour l'offre en hébergements, se référer à la partie hébergement.

clubs sont présents sur le département et la Haute-Loire représente 15 % des licenciés d'Auvergne. Cependant, le faible nombre de licenciés ne signifie pas qu'il y ait peu de pratiquants. Le constat qui a été fait au niveau national est que seuls 30 000 licenciés étaient recensés en 2007 contre 3 millions de pratiquants occasionnels. De plus, une majorité de structures valorisant le canoë-kayak en Auvergne se trouve en Haute-Loire, du fait de la présence de l'Allier. Plus de la moitié des parcours de canoë-kayak d'Auvergne se trouvent en Haute-Loire avec 39 parcours sur 76. Il existe plusieurs parcours de canoë-kayak en Haute-Loire sur le territoire du massif Mézenc-Gerbier.

Trois parcours se trouvent sur la rivière la Gazeille, il s'agit de la Vachette-Pont D535 (sous Crouziols), du Pont D535 le Monastier et du Monastier-Colempce. Enfin, les trois parcours sur la Loire concernent les secteurs de la Salette à Arlempdes qui est un parcours de 3km de classe II, la navigation se fait dans une Loire jeune et vive. Ensuite le parcours d'Arlempdes à Goudet de 4km de classe III, IV et V, c'est une descente sportive au milieu des gorges sauvages. Enfin, le parcours de Goudet à Pont de Chadron s'étend sur 14km et est de niveau II et III, sans difficulté.

En Ardèche, le canoë-kayak dépend du comité de canoë-kayak. Il dispose d'une signalétique fédérale et départementale. Au total, 52 loueurs de canoë-kayak sont présents sur le territoire. L'activité qui se pratique est le canoë-kayak en eau vive avec du slalom et de la descente. Dix clubs et 422 licenciés se trouvent en Ardèche. Il existe plusieurs parcours en Ardèche sur le territoire du massif Mézenc-Gerbier. Un parcours est répertorié sur la Rimande. Son départ s'effectue au Moulin de la Rimande et il se termine au pont de la D120. D'une longueur de 5km, il possède un niveau de difficulté allant de IV à V. Un autre parcours est répertorié sur la Saliouse : de la Rochette à Saint-Martin-de-Valamas, il possède une longueur de 13km et un niveau de difficulté allant de IV à V.

Le canoë-kayak est donc très peu développé sur le territoire du Mézenc-Gerbier, les chiffres départementaux élevés sont dus à la rivière Allier et la rivière Ardèche, très fréquentée par les kayakistes dans le département de Haute-Loire et d'Ardèche. En parallèle à cette richesse aquatique, le territoire possède également de nombreux reliefs propices aux activités air.

III. Les activités Air

Sous cet élément sont regroupés l'ensemble des activités aériennes : parapente, chute libre, deltaplane, parachutisme ou encore pratiques plus récentes telles que kitesurf et son pendant hivernal, le snowkite. Il existe également d'autres pratiques moins évidentes mais que l'on peut également relier à cet élément Air comme celles du cerf volant, du saut à l'élastique, du vol à voile, des montgolfières et des planeurs.

L'ensemble de ces activités aériennes est encadré par la Fédération Française de Vol Libre (FFVL) fondée en 1974. Elle regroupe les quatre activités principales de vol libre qui sont le deltaplane, le parapente, le cerf volant et le kitesurf. Elle est également en lien direct avec toutes les autres activités relatives à l'élément Air comme le snowkite. La FFVL a pour

objectif d'organiser et de promouvoir la pratique du vol libre en fédérant la majorité de ces pratiquants. Elle joue également un rôle majeur dans l'enseignement spécifique et sécurisé de cette pratique car elle se charge de labelliser ou non « Ecole Française de Vol Libre » (EFVL) les écoles qui en font la demande. Avant de voir en détails les activités aériennes qui se pratiquent sur le Mézenc-Gerbier, il faut souligner que le territoire est sous la compétence de la Ligue d'Auvergne de Vol Libre (LAVL) pour la région Auvergne et du Comité Bi départemental (Ardèche / Drôme) de Vol Libre pour la région Rhône-Alpes (CBVL). En 2007, la LAVL comptait 1030 licenciés et la CBVL 223 licenciés.

A. Les Activités Sportives à partir de l'élément Air

1. Le parapente

Le parapente est une pratique qui consiste à partir d'une base de départ équipé d'une grande voile afin de se diriger dans l'air avant d'atterrir au sol. En France, le nombre de pratiquants est d'environ 30 000 mais sur le territoire du Mézenc, il n'existe pas véritablement de données chiffrées globales par rapport au nombre de pratiquants. Les sites de pratique¹ pour le décollage, se trouvent respectivement au mont Mézenc, au mont d'Alambre, à Chaudeyrolles, à la Croix de Boutières, au Chalet (Boutières), aux Cuzets (Borée) et à Lachamp (Saint Clément). Pour l'atterrissage, les sites de pratique sont à Chaudeyrolles, aux Etables, à Gandoulet, au Chalet des Cuzets et enfin à Saint Clément.

2. Le deltaplane

Le deltaplane est un aéronef de vol libre, à armature rigide, dont la pratique s'apparente à celle du parapente mais la position du pratiquant est ici horizontale. Le décollage se fait depuis un point situé en hauteur, une simple colline pouvant suffire. Certains sites sont équipés d'une rampe facilitant cette manœuvre de décollage.

Les adeptes de cette activité aérienne se font plus rares ces dernières années. Cela peut être expliqué par le fait que le deltaplane reste un sport à risque (les vitesses records de vols pouvant atteindre les 70km/h de moyenne) et qui nécessite beaucoup de manipulation en terme d'utilisation, de transport et de stockage. Il est donc fortement concurrencé par le parapente et on assiste à une certaine marginalisation de la pratique. C'est pourquoi, ces dernières années, la FFVL a recensé moins de 1000 licenciés, un chiffre qui reste cependant à relativiser car la marginalisation du deltaplane a favorisé une activité ponctuelle pouvant se pratiquer de façon individuelle.

Le territoire du Mézenc-Gerbier dispose du relief et des conditions climatiques nécessaires à ce type de pratique aérienne et ses sites de pratique² sont les mêmes que ceux destinés à la pratique du parapente.

¹ Cf. annexe 7

² *Idem*

3. Le snowkite

Le snowkite est un sport de traction qui se pratique sur la neige et qui consiste à être tracté par un cerf volant et à glisser sur un snowboard. Cette pratique permet d'atteindre des vitesses pouvant aller à plus de 70km/h. Une des principales différences de ce sport avec ses autres versions (kitesurf, kite buggy...) est le terrain accidenté rencontré en milieu montagneux. Ces accidents de relief perturbent en effet les flux d'air qui deviennent plus instables, compliquant ainsi le maniement de la voile. La météo en montagne étant également plus difficile qu'ailleurs (chutes de températures, arrivées de brouillard ou même tempêtes de neige), elle joue donc un rôle crucial pour la sécurité et est à vérifier avant tout départ. Compte tenu de tous ces éléments, le territoire de Mézenc-Gerbier apparaît comme un lieu idéal pour la pratique du snowkite. Les lieux de pratique¹ courante étant essentiellement des hauts plateaux ventés, la situation physique du Mézenc-Gerbier constitue ainsi un réel avantage. Il est possible de pratiquer cette discipline aérienne sur le site du massif Mézenc-Gerbier. Le site offre d'ailleurs une grande variété de vents, couvrant une surface de 100ha et se trouve sur la route de la croix Peccata, au pied du mont Mézenc. Il réunit les sites du Mézenc et du Chalet, préalablement cités pour la pratique du parapente. Un parking est proposé au départ du spot et à proximité se trouve la Maison Forestière qui propose une possibilité de restauration et d'hébergement ainsi qu'une « salle hors sac ». Le village des Etables se situant à seulement 2km, les adeptes du snowkite peuvent trouver toutes les commodités nécessaires ainsi qu'une boutique proposant kit de dépannage, vente, conseils et location de matériel. De plus, pour les conditions de sécurité, une webcam et une station de météo en direct permettent de vérifier les conditions climatiques nécessaires à la pratique sécurisée de cette discipline. En ce qui concerne les pratiquants, il est très difficile d'en recenser le nombre car le snowkite est une discipline qui regroupe différentes pratiques à la fois et qui est donc fédérée par différents organismes sportifs (Fédération française de vol libre, Fédération Française de Parachutisme, Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme).

Cependant, selon les tendances nationales et un entretien réalisé avec le directeur du Chalet du Mézenc, il apparaît nécessaire de souligner que le snowkite semble être un atout en matière d'attractivité touristique pour le massif Mézenc-Gerbier. C'est, en effet, un sport en plein développement et qui correspond bien aux nouvelles tendances de pratiques sportives touristiques. Il touche essentiellement la cible de clientèle des jeunes pratiquants, importante en matière de développement touristique. Cette population est en effet très mobile et n'hésite pas à consacrer une part importante de leur budget dans ces loisirs. Elle pourra donc éventuellement être fidélisée dans un futur proche et sera susceptible de revenir accompagnée dans quelques années.

¹ Cf. annexe 7

Photo 31. Démonstration de snowkite



Source : Fédération Française de Vol Libre

Il existe différentes structures de prestataires professionnels et associatifs qui contribuent à promouvoir, gérer et commercialiser la pratique des activités aériennes. La gestion des sites est, en effet, un aspect important de ces activités car la plupart des aires de décollage ou d'atterrissage sont situés sur des terrains privés. C'est pourquoi, il est donc parfois nécessaire de passer des conventions avec certains propriétaires qui souhaitent une compensation financière en échange du libre accès à leur terrain. Cette gestion des sites se fait ainsi grâce aux clubs sportifs et la commercialisation et l'apprentissage des pratiques se font, eux, grâce aux écoles agréées FFVL et aux associations.

Les prestataires professionnels sur le Mézenc-Gerbier, en relation directe avec les activités aériennes du parapente, du deltaplane et du snowkite, sont :

Ecole de snowkite les 3Monts-Spirit / Club de snowkite MZK Mézenc

Ecole de snowkite, labellisée FFVL, elle propose des cours et des stages de snowkite en activité simple ou en formule avec hébergement sur des sites labellisés par la FFVL.

Le Club de snowkite MZK Mézenc, affilié FFVL également, a été, en 2008, le gestionnaire des sites de snowkite du territoire Mézenc-Gerbier. Ce club a pour but la promotion du snowkite et du cerf volant de traction et propose à la vente les licences MZK.

Association / Club Les Ailes du Mézenc :

L'espace club assure l'entretien et la gestion des divers sites. La vie du club gravite autour des sorties interclubs dans d'autres régions, de l'organisation de stages, de la pratique du cerf volant, de la formation au pliage des secours, l'encadrement des nouveaux et surtout des vols découverte en biplace. Le club essaie de promouvoir l'activité tout en respectant les traditions locales et entretient des liens particuliers avec les propriétaires. Il propose également à ses adhérents des vols biplaces découverte qui sont assurés par deux pilotes bi-placeurs fédéraux.

Les Hommes Oiseaux de la Haute-Loire :

Club basé à Chaspinhac (commune située au nord du Puy-enVelay), il est en relation directe avec la pratique du Vol Libre sur le territoire du Mézenc-Gerbier. Il est en effet gestionnaire des sites de parapente de Chaudeyrolles, du mont d'Alambre et du site des Boutières aux

Estables. Ce club, dédié à la pratique du Vol Libre, a été créé en 1975. Il compte une cinquantaine d'adhérents et a été l'une des premières associations de Vol Libre en France. Ses objectifs sont de développer et promouvoir l'image du parapente comme une activité nature et écologique parfaitement adaptée à l'économie locale mais aussi d'entretenir, de protéger et de créer des sites officiels de pratique de Vol Libre et enfin de suivre et encadrer les pilotes dans leur technique de vol après leur formation initiale. Les hommes oiseaux de la Haute-Loire ont une pleine reconnaissance de leur activité par les municipalités, les propriétaires de terrain et les collectivités territoriales.

Altitude Parapente :

C'est une école de Parapente du Mézenc labellisée Ecole Française de Vol Libre. Créée en 2007, l'école est un établissement sportif déclaré Jeunesse et Sports et Fédération Française de Vol Libre. L'école propose des baptêmes de l'air, des stages de coude et des stages de cross. L'ensemble de ces stages est basé sur la progression du passeport vol libre et assure un enseignement de qualité et de sécurité. L'école est ouverte toute l'année et possède une tarification de groupe.

Caractair :

L'école de parapente, basée en Haute-Loire, propose des baptêmes de parapente en biplace. L'école est labellisée FFVL et intervient sur les sites de parapente du Massif du Mézenc mais également sur d'autres sites en Haute-Loire près du Puy en Velay.

4. Le saut à l'élastique

Sur le territoire du Mézenc, le saut à l'élastique¹ se pratique sur le site du Viaduc de la Recoumène, à proximité de la ville du Monastier-sur-Gazeille. Ce viaduc a été construit de 1921 à 1927 par les entrepreneurs Ollagnier et Ortigues pour la ligne de chemin de fer inachevée dite « Transcévenole » entre le Puy et Neige-Pradès. C'est l'un des plus hauts édifices architecturaux de ce type qui dessine une rampe courbe de 325m de rayon, portée par 8 arches de 25m d'ouverture. Le viaduc de la Recoumène atteint ainsi 65m de hauteur au dessus du cours de la Gazeille.

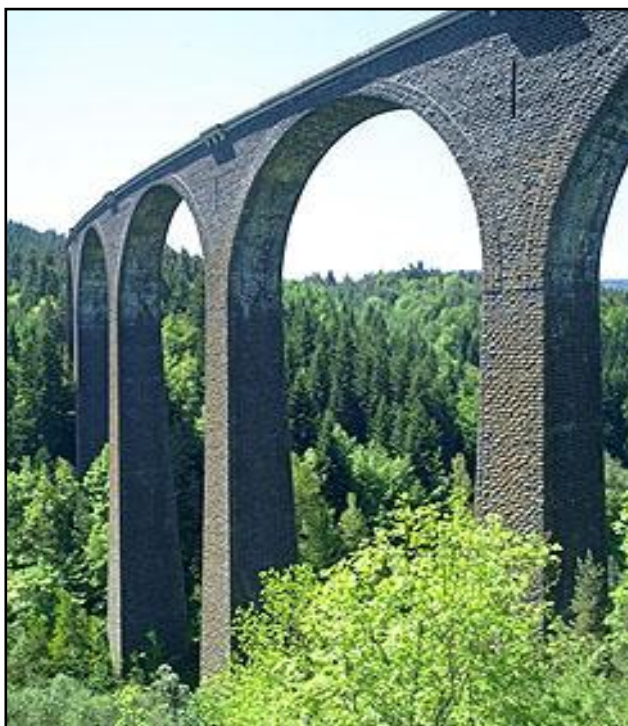
Concernant le nombre de pratiquants en France, la quantification est difficile à évaluer, compte tenu du fait qu'une nouvelle réglementation de la discipline qui est entrée en vigueur le 15 décembre 2005, suite à l'insuffisance de la première réglementation de 1989.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que le Ministère de l'Intérieur sont en charge de la réglementation et ils imposent des normes de service et de fabrication AFNOR à l'ensemble des équipes pratiquant le saut à l'élastique en France.

Le site du Viaduc de la Recoumène accueille plus de 50 000 visiteurs par an mais il n'a pas été établi de façon officielle le nombre de visiteurs qui pratiquait réellement le saut à l'élastique sur le Viaduc.

¹ Cf. annexe 7

Photo 32. Le Viaduc de La Recoumène



Source : Culture.gouv.fr

Il existe un seul prestataire professionnel sur le territoire proposant la pratique du saut à l'élastique. Son importance est toutefois à ne pas négliger car il possède une renommée importante au niveau régional. Il s'agit de l'association Cap Liberty.

L'association Cap Liberty

C'est une association, créée en 1989, qui regroupe un grand nombre de professionnels du saut à l'élastique, des sports de montagne et de l'aérien. Cap Liberty offre la possibilité de pratiquer le saut à l'élastique de façon individuelle ou en groupe avec une tarification adaptée. Elle propose également l'encadrement de nombreux événements dans toute la France et à l'étranger à partir de grues, de montgolfières ou d'hélicoptères et un service de soutien pour des tournages de films ou de publicités. Elle est ouverte de mai à octobre essentiellement les week-ends.

5. Le cerf-volant

Selon une étude réalisée en 2007 par la Fédération Française de Vol Libre sur le profil type d'un pratiquant de cerf-volant, il a été démontré qu'il a entre 19 et 40 ans et qu'il pratique autant le cerf-volant seul, en famille ou entre amis. Cette caractéristique peut présenter un intérêt en matière de développement car le cerf-volant touche différents segments de clientèle. Les spots de cerfs-volants peuvent être tous les endroits ventés qui se prêtent relativement bien à cette pratique : plages, prairies et champs.

Sur le territoire du Mézenc-Gerbier, les sites de pratique¹ sont les mêmes que ceux du snowkite, comme celui de la Croix de Boutières. Il faut cependant veiller à la bonne cohabitation entre pratiquants sur ces sites multi-pratiques. L'activité de cerf-volant ne possède pas de données chiffrées sur le territoire du Mézenc-Gerbier mais elle reste une activité de loisir sportif à ne pas négliger car elle peut toucher différentes cibles compte tenu de son caractère convivial.

6. La montgolfière

La pratique de la montgolfière est gérée par la Fédération Française d'Aérostation. Il n'existe pas de clubs de montgolfière sur le territoire du Mézenc-Gerbier, cependant le survol des sites emblématiques tels que le mont Mézenc, le mont Gerbier de Jonc ou le barrage de Lapalisse est proposé par les prestataires professionnels des zones alentours (Montgolfière Club du Velay ou les Chalets Espace Nature de Lapte). La pratique de la montgolfière reste un loisir assez onéreux qui peine à trouver sa clientèle en dehors des passionnés qui participent à de nombreux rassemblements organisés sur tout le territoire français. Or, même si ce loisir reste peu pratiqué, il est cependant fédérateur et arrive à réunir un nombre important de spectateurs lors des rassemblements.

Toutes ces disciplines aériennes ont en commun le caractère plus ou moins sportif de leur pratique. Le Mézenc-Gerbier possède également sur son territoire deux sites naturels ou pédagogiques qui sont en relation avec l'élément aérien.

B. Les sites naturels ou touristiques reliés à l'élément Air

Sur le massif, il existe deux sites touristiques importants autour de l'air. Il s'agit de L'Ecole du Vent et des Sites Eoliens.

1. L'Ecole du Vent

L'Ecole du Vent est une maison thématique sur l'air et le feu. Elle offre la possibilité de découvrir la géologie à l'origine des reliefs, la formation du vent, l'étude du vol des oiseaux avec les courants d'air, mais également les tentatives de l'Homme pour essayer de voler ou encore l'énergie du vent avec ses sons, ses chants et ses murmures dans la nature. En plus d'une exposition permanente, des animations sont proposées de pâques à novembre. L'Ecole du Vent propose aussi des ateliers sur les cerfs-volants, des sorties sur les thèmes du volcanisme et de l'ornithologie qui sont alors accompagnées par des guides spécialisés. Elle offre également des visites commentées sur les sites éoliens, des animations pour les scolaires et centres de loisirs. En parallèle de toutes ces activités, il existe une programmation d'évènements sous forme de soirées contes (comme par exemple : la découverte de la burle « fille des 7 vents »), de conférences, de projections cinéma (par exemple : un documentaire

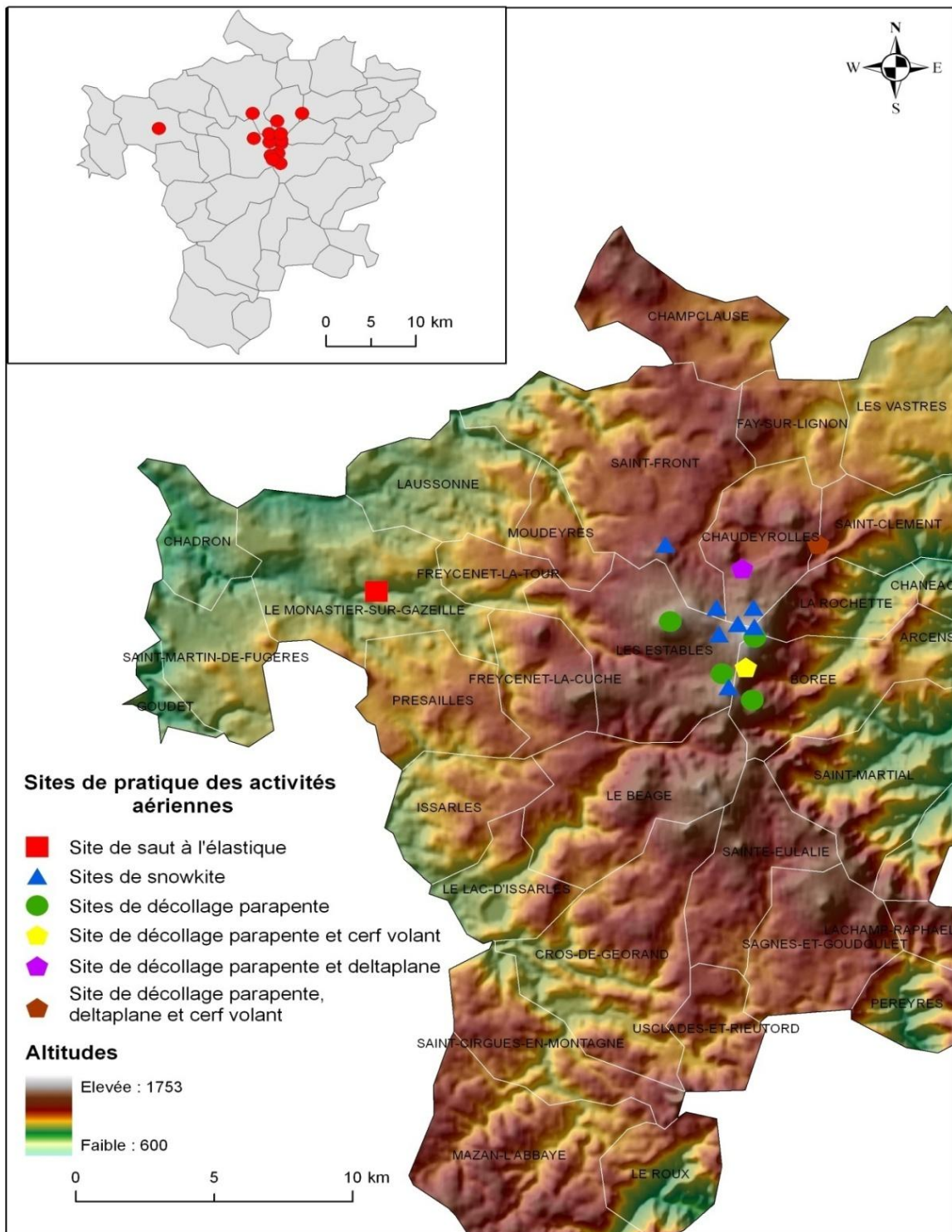
¹ Cf. annexe 7

rétrospectif sur l'aviation depuis le premier vol historique jusqu'à nos jours) ou encore de concerts d'instruments à vents. Cette maison thématique se situe sur la commune de Saint Clément et est ouverte à tous types de publics même si elle a, avant tout, une vocation pédagogique et ludique. C'est pourquoi, cette école thématique convient tout particulièrement aux groupes de scolaires. Les horaires et période d'ouverture de l'Ecole du Vent sont très flexibles et s'adaptent en fonction de ses publics. En dehors de ces périodes d'ouverture, l'Ecole du Vent ouvre uniquement sur réservation pour les groupes.

2. Les parcs éoliens

Sur le territoire du Mézenc-Gerbier ont été installés deux sites éoliens qu'il est possible de visiter. Le premier se situe à Saint-Clément et est composé de deux éoliennes accessibles gratuitement au public toute l'année. Le deuxième site se trouve sur la commune de Cros de Géorand et est composé de huit éoliennes également accessibles gratuitement toute l'année. Sur ce deuxième site, une possibilité de restauration à proximité immédiate est possible. Les propriétaires des éoliennes se sont regroupés sous le nom du Cercle des Amis du Vent et permettent l'accès à l'intérieur-même des éoliennes afin de mieux pouvoir en comprendre les caractéristiques techniques : puissance, fonctionnement, rendement, entretien. L'Ecole du Vent de Saint Clément propose notamment des sorties encadrées sur ses sites et l'OTI des pays sources de la Loire informe les visiteurs sur la possibilité de les visiter. Il est important toutefois de souligner que l'installation de ces deux sites éoliens a été la source de nombreux débats sur le territoire Mézenc-Gerbier. Le directeur de la DIREN Auvergne a même exprimé un avis négatif sur le sujet. Cependant, en dehors du cadre de ce débat sur ces nouveaux modes d'énergie, en terme de fréquentation touristique des sites éoliens, aucune statistique n'a pu être établie afin de connaître le nombre de visiteurs et ceci s'explique notamment par le caractère libre et gratuit des visites.

Fig.41 : Sites de pratique des activités aériennes



Source : Conception Master 2 TVT

Comme l'a montré ce recensement des activités sportives de pleine nature, le massif du Mézenc-Gerbier confirme son statut de territoire de prédilection pour leur pratique. La qualité de l'environnement et la diversité des possibilités de pratique offrent un cadre idéal au développement touristique de ces activités. La randonnée pédestre et les activités neiges sont majoritaires. Malgré la densité et la qualité du réseau hydraulique, la pêche n'est pas assez développée comme activité touristique. Les activités air restent principalement réservées aux licenciés.

L'offre globale reste peu visible à cause d'une carence en communication et d'un éparpillement des acteurs, malgré le travail important mené par l'association Mézenc Pulsions. Ce recensement permet également de mettre en évidence une certaine faiblesse dans la proposition de produits touristiques adaptés aux nouvelles attentes de la clientèle. Le potentiel des APPN est pour le moment inexploité mais pourrait réellement constituer un levier de développement touristique.

Au delà des activités de pleine nature, le Mézenc-Gerbier offre également un large panel d'activités autour de son patrimoine culturel.

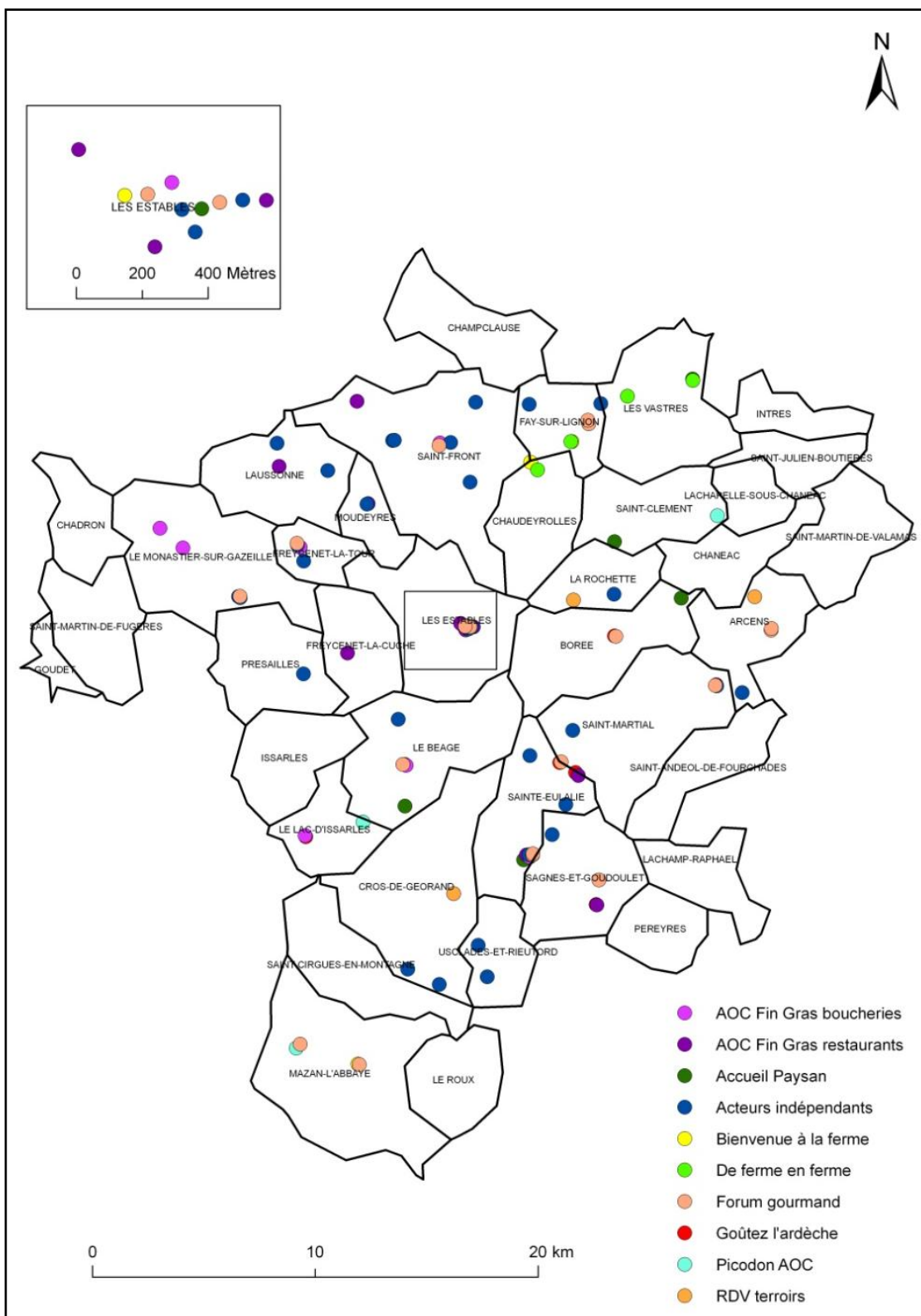
Chapitre 4 : La mise en tourisme du patrimoine local

Le patrimoine local se décline autour d'une gastronomie de qualité et d'un riche héritage culturel. La complexité et la diversité de ce patrimoine ont été présentées dans la première partie de cette étude, il s'agit donc ici d'appréhender sa mise en tourisme. Quels en sont les acteurs ? Comment s'organisent-ils sur le territoire ? De quelle manière ces patrimoines sont-ils mis en tourisme ?

I. Le patrimoine gastronomique

La mise en valeur du patrimoine gastronomique passe non seulement par le circuit classique de la restauration, mais aussi par des initiatives qui tendent à réduire la distance entre les producteurs et les consommateurs. Nombre de propositions répertoriées sur le massif cherchent en outre à favoriser l'approche touristique du patrimoine in situ. Dès lors, comprendre les spécificités de cette mise en tourisme et en relever les enjeux, réclame de s'attacher à son organisation et à sa structuration sur le territoire, mais également de percevoir le rôle qu'ont à jouer des manifestations plus ponctuelles. La carte (ci-après) faisant état de la répartition territoriale des acteurs œuvrant à la valorisation du patrimoine gastronomique nous montre combien l'ensemble de notre territoire d'étude est concerné par ce type d'offre, même si certaines communes, notamment les Estables, s'en trouvent davantage pourvues.

Fig 42 : Producteurs, éleveurs et restaurateurs sur le massif Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

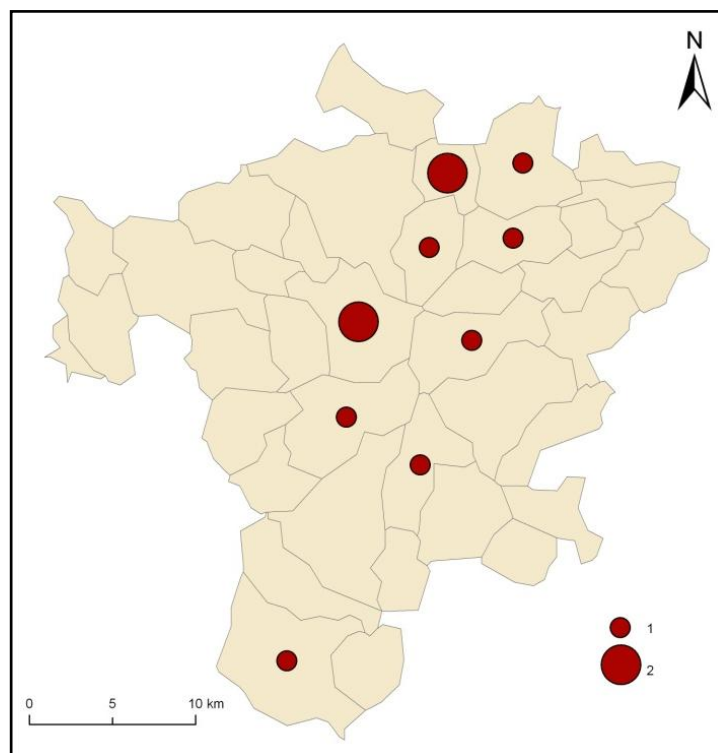
A. Une structuration entre réseaux et acteurs indépendants

Deux grandes tendances se distinguent lorsque l'on s'attache à regarder l'organisation des acteurs de la mise en tourisme du patrimoine gastronomique. Ces derniers se différencient entre ceux affiliés à des réseaux et ceux, toutefois moins nombreux, qui ont fait le choix de l'indépendance. Outre cette distinction, il faut relever que la population des agriculteurs du massif est assez hétéroclite. Agriculteurs ancrés sur le territoire, et héritiers d'exploitations familiales côtoient de nouveaux exploitants, qui sont parfois aussi de nouveaux arrivants. Certains d'entre eux sont également « des enfants du pays » qui ont développé une activité agricole en parallèle d'un emploi salarié dans la région. D'une manière générale, si cette population semble souffrir d'un certain vieillissement, quelques jeunes exploitants viennent toutefois renouveler la profession, et l'enrichir par de nouvelles pratiques.

1. Les réseaux nationaux

Certains producteurs ont choisi de s'affilier à des réseaux nationaux : les communes de Fay-sur-Lignon et les Estables sont les plus représentées.

Fig 43 : Les réseaux nationaux sur le massif Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

Bienvenue à la Ferme

Le réseau « Bienvenue à la ferme » est composé, à l'échelle nationale, d'un service de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, mais également de relais régionaux et départementaux, ainsi que de 5700 agriculteurs adhérents dont 5 se situent dans le Mézenc-Gerbier. Les objectifs de ce réseau se déclinent en trois missions principales. La première d'entre elles consiste à concourir au développement de l'agritourisme, la seconde à développer une politique de la qualité (charte éthique, cahiers des charges), et la dernière à promouvoir le réseau (Printemps Bienvenue à la Ferme). Les prestations proposées par le réseau se déclinent en offres d'hébergements, de loisirs, de découvertes, de services et de gastronomie. Cette dernière, qui nous concerne plus particulièrement, se présente elle-même au public sous différentes formules, dont trois sont présentes sur le territoire. Il s'agit de « fermes auberges » qui proposent des menus mettant en valeur des produits du terroir et des spécialités régionales à partir des productions de la ferme. La formule "goûter – casse croute" répond au même principe mais dans une proposition plus simple, sous la forme d'assiettes. Les "produits de la ferme" permettent quant à eux de favoriser la vente directe en limitant les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Ces formules sont en outre généralement accompagnées d'une visite de l'exploitation par l'agriculteur lui-même.

En ce qui concerne la structuration du réseau « Bienvenue à la ferme »¹ sur le massif Mézenc-Gerbier, quatre exploitations visant à mettre en valeur le patrimoine gastronomique se situent du côté Haute-Loire pour seulement une en Ardèche. Quant à la représentativité des formules, quatre des exploitations proposent des produits de la ferme. La Biquetterie de Chaudeyrolles invite le visiteur à acheter, sur place, des produits issus de l'exploitation biologique caprine, et à poursuivre ses achats par une visite de l'exploitation. L'EARL Truites du Lignon, outre son activité d'élevage et de transformation, propose également de la vente directe, et, en période estivale de la pêche à la ligne en étangs. Mais au-delà de la vente directe, deux des exploitations de la formule produits de la ferme offrent des animations spécifiques en direction des enfants. C'est le cas de la Ferme des abeilles de Fay-sur-Lignon qui accueille des classes découverte. Une quatrième exploitation, la ferme auberge La Grolle de Mazan-l'Abbaye, propose des menus régionaux à partir de produits issus de la ferme, mais aussi, en saison, la découverte des champignons. La dernière exploitation, Les Ruchers du Mézenc, invite les visiteurs à participer à des « goûters – casse croutes ». La singularité des fermes appartenant à ce réseau est bien d'accueillir les touristes sur le lieu même de l'exploitation.

Accueil Paysan

Accueil paysan est quant à lui un réseau présent sur l'ensemble du territoire français, mais également dans deux départements d'outre-mer et dans 22 pays étrangers (Europe occidentale et de l'Est, Afrique et Amérique du Sud). La Fédération nationale regroupe plus de 700 adhérents en France et 150 dans les autres pays. Elle est structurée en 15 associations régionales et 35 associations départementales. Fondée en 1987, cette structure s'est développée en proposant une alternative au modèle de l'agriculture intensive et autour de réflexions portant sur la désertification du monde rural et les problèmes liés à l'environnement. Il s'agit d'un groupement de paysans, qui prenant appui sur leur activité

¹ Cf. annexe 8

agricole, mettent en place un accueil touristique et social en relation avec les acteurs du développement local. La volonté première des adhérents est de faire découvrir aux personnes accueillies leur métier, leur mode de vie et leur environnement, tant naturel que culturel. Cette offre originale répond aujourd'hui à une demande croissante des citadins, et se présente comme une complémentarité de l'offre touristique déjà existante.

Sur le massif du Mézenc-Gerbier, six structures appartiennent à ce réseau dont deux sont situées sur le versant altiligérien et quatre sur des communes ardéchoises. Sur ces six établissements¹, trois ne se contentent pas d'être un gîte d'accueil paysan ou un relais d'accueil paysan mais proposent d'autres activités comme la « table d'accueil paysan » qui permet de déguster à la table familiale les produits fermiers, les spécialités des hôtes et celles des producteurs voisins. C'est le cas pour la ferme paysanne Le Lanteïrou aux Vastres qui invite à une découverte du jardinage et des plantes sauvages au printemps et propose une visite de la ferme. La ferme de Verden située au Béage propose également une table d'accueil paysan, une chambre paysanne et un relais paysan pour randonneurs. Agriculteurs, ils élèvent veaux, vaches, cochons, volailles, lapins et toutes leurs productions sont transformées et vendues à la ferme ou dégustées à leur table. Enfin, la ferme de Magnaudes située à Borée est également affiliée « camping paysan ».

Les trois autres établissements référencés sous ce label ne proposent qu'un seul type de prestation, celui de gîte d'accueil paysan. Il en va ainsi pour la ferme de Maleval à Saint-Clément, la ferme Volle à Sainte-Eulalie et le gîte de Marie-Thérèse Sanial aux Estables. Le séjour a lieu dans une demeure attenante ou à proximité de la ferme pour offrir un maximum d'indépendance. Différentes activités sont mises en place par ces trois fermes comme principalement la visite de la ferme ou encore la cueillette de fruits rouges et la pratique du jardinage.

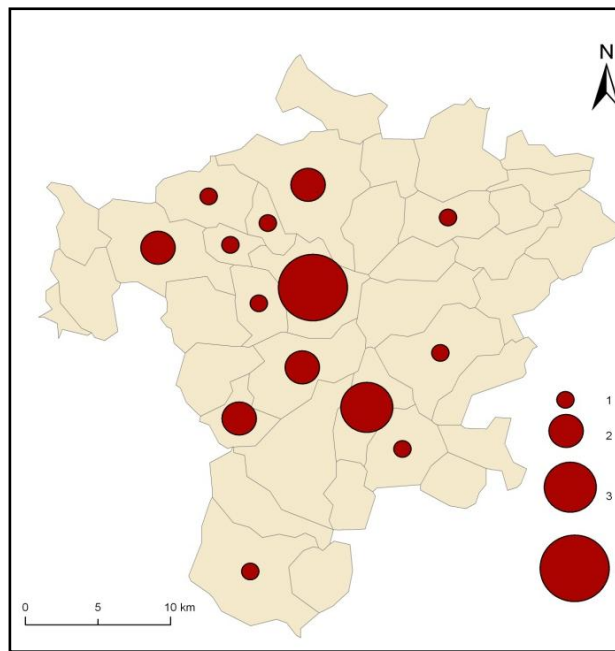
2. Les appellations d'origine et réseaux locaux

Les AOC du territoire

Deux AOC sont présentes sur le massif : l'AOC Fin Gras et l'AOC Picodon, principalement localisés autour des Estables et de Sainte-Eulalie.

¹ Cf. annexe 8

Fig 44 : Nombre de producteurs AOC par commune sur le massif Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

L'AOC Fin Gras du Mézenc

L'association Fin Gras du Mézenc, déjà très largement évoquée précédemment, est certainement l'un des réseaux les plus influent du territoire. De nombreux bouchers et restaurateurs adhérents s'en font les ambassadeurs, bien au-delà du territoire. En soutenant le travail de l'association, ils participent en effet pleinement à la valorisation du produit d'exception qu'est l'AOC Fin Gras, mais aussi à la promotion de son terroir.

Sur les vingt-trois restaurateurs qui se sont engagés à proposer du Fin Gras dans leurs menus, douze sont situés sur le massif Mézenc-Gerbier¹. Les communes ardéchoises de notre territoire d'étude comptent cinq représentants, l'hôtel restaurant Vernet au Béage, l'auberge de J-F Chanéac à Sagnes-et-Goudoulet, le Hameau gourmand à Saint-Martial ainsi que l'hôtel du Nord et le restaurant du Gerbier de Jonc à Sainte-Eulalie. Les sept autres restaurants sont localisés en Haute-Loire, l'auberge des Fermiers du Mézenc, le Caprice des neiges et le restaurant des trois monts aux Etables, l'auberge de la Cistre à Freycenet-La-Cuche, l'hôtel restaurant du clair logis à Laussonne, l'auberge de la randonnée à Moudeyres et l'auberge de l'Herminette à Saint-Front.

Une trentaine de bouchers ont également choisi de s'engager auprès de l'association Fin Gras pour commercialiser de la viande AOC durant toute la saison. Ces bouchers sont parfois situés sur la même zone de production, d'autres sont en dehors mais restent à proximité de l'aire géographique du Fin Gras (Clermont-Ferrand, Lyon, Saint-Etienne). A ces 29 bouchers qui, de février à juin, proposent de la viande AOC Fin Gras du Mézenc, il faut ajouter 12 boucheries engagées occasionnellement. Elles proposent ce produit de manière ponctuelle au cours de la saison.

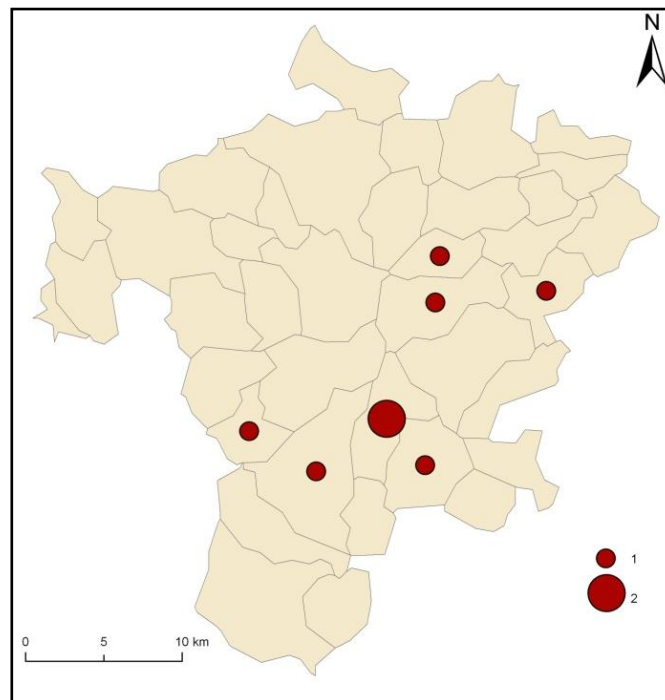
¹ Cf. annexe 8

Pour ce qui est du massif Mézenc-Gerbier, il compte sur son territoire huit boucheries engagées auprès de l'association Fin Gras du Mézenc¹. Cinq sont situées en Haute-Loire, la boucherie Marion aux Estables, les salaisons de la Tour à Freycenet-la-Tour, la boucherie Monteil et l'écomarché Le Monastier au Monastier-sur-Gazeille, ainsi que la boucherie Vidal à Saint-Front. Les trois autres boucheries sont situées en Ardèche, la boucherie Marcon au Béage, la boucherie Gineys au Lac d'Issarles et la boucherie Rome à Sainte-Eulalie.

Notons que sur ces huit boucheries Fin Gras établies sur le massif, six boucheries sont engagées à l'année et commercialisent du Fin Gras pendant toute la saison c'est-à-dire de février à juin, le 31 mai marquant la fin de la période d'abattage autorisée. Les deux boucheries restantes, à savoir la boucherie Marcon au Béage et la boucherie Gineys au Lac d'Issarles, sont engagées occasionnellement et proposent du Fin Gras de manière ponctuelle pendant l'année.

D'autres producteurs choisissent au contraire de se regrouper au travers des réseaux locaux. Même si la répartition ne se fait pas sur l'ensemble des communes du territoire, elle concerne surtout la partie centrale du massif, notamment autour de Sainte-Eulalie.

Fig 45 : Les réseaux locaux sur le massif Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

¹ Cf. annexe 8

L’AOC Picodon

L’A.O.C. Picodon est un réseau qui s’applique à un seul produit, un fromage de chèvre sur une délimitation géographique Drôme-Ardèche. Les principales missions du Syndicat professionnel qui en a la charge consistent à maintenir « la qualité originelle du fromage »¹ et à contrôler cette qualité à tous les stades de l’élaboration. Il se doit aussi d’apporter un soutien juridique aux producteurs et de représenter les membres de l’A.O.C devant les pouvoirs publics. La promotion est sa dernière mission, par le biais de salons, concours, etc....

Trois producteurs² en A.O.C Picodon se trouvent sur le massif Mézenc-Gerbier : les fermes le Savoyard, d’Orcelas et de la Louvèche, respectivement situées à Mazan-l’Abbaye, Saint-Clément et Le Lac-d’Issarlès. L’enjeu consiste pour elles, non seulement à proposer un travail de qualité reconnu par les normes de l’A.O.C., mais aussi à accueillir du public au moment de la traite afin de partager leur passion, et à proposer leurs produits à la vente.

Goûtez l’Ardèche

Née il y a une quinzaine d’années, la marque « Goûtez l’Ardèche » a pour objectif de distinguer les meilleurs produits du département. Cette marque collective déposée, repérable grâce à son logo, entend mettre en exergue des produits qui, par leur qualité ou leur mode de fabrication, valorisent la gastronomie ardéchoise. Outre la qualité, les critères de sélection des produits sont la représentativité du territoire et le respect du savoir-faire local. A chaque produit correspond un cahier des charges notifiant sa composition et les méthodes de fabrication.

Sur le territoire du Mézenc, on dénombre huit adhérents³, dont les activités varient de la production à la restauration. Seuls cinq d’entre eux ont toutefois retenu notre attention, dans la mesure où ils travaillent à une mise en tourisme de leurs produits. L’objectif de cet état des lieux étant bien de repérer des exploitations, des restaurants ou encore des lieux de vente susceptibles d’accueillir un public touristique. La Charcuterie Lafont propose par exemple des produits à la dégustation et à la vente, avec une possibilité d’accueillir les groupes. L’Auberge Chanéac offre une cuisine ardéchoise à partir de produits biologiques et locaux, mais aussi de cueillettes champêtres, quand le Restaurant Gerbier de Jonc offre de découvrir, outre une cuisine traditionnelle, le Fin Gras lorsque c’est la saison. A Sainte-Eulalie, Les Confitures de Nicole sont réputées pour utiliser des fleurs locales, mais l’auberge est aussi un lieu de dégustation de mets du terroir. A Borée, plusieurs exploitants proposent eux de découvrir, sous diverses formes, la Violine de Borée.

¹ Cf. annexe 8

² *Id.*

³ *Id.*

Les rendez-vous terroir

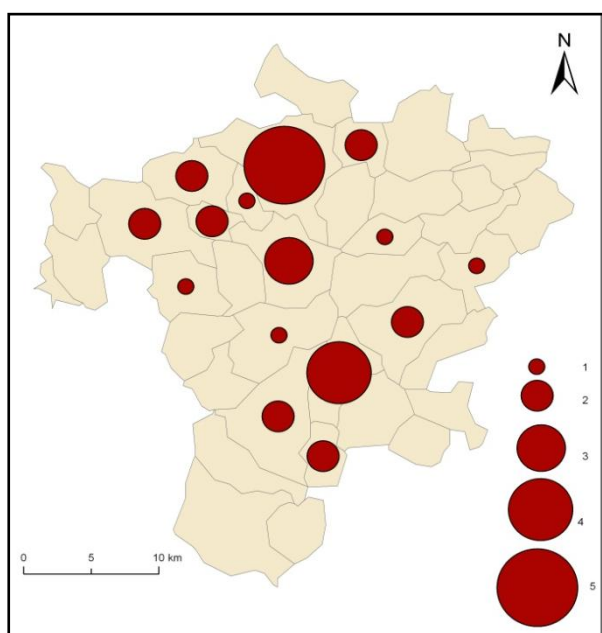
Tout au long de l'année, des habitants des Monts d'Ardèche, passionnés par leur métier et leur pays, proposent des visites de fermes, des ateliers de cuisine ou encore des week-ends gourmands. Autant de façons de s'immerger dans leur « terroir », pour des instants d'échange et de convivialité. Dans ce cadre, deux formules sont proposées, à savoir les après-midi découvertes et les week-ends à thèmes. Ces deux formules s'articulent autour de trois axes : la découverte gourmande (balade, visite, dégustation), la cueillette de châtaignes à la ferme et des ateliers (artisanat et gastronomie).

Sur les nombreuses activités proposées par les rendez-vous terroir pour l'année 2008, trois ont eu lieu sur le massif Mézenc-Gerbier et étaient organisées sous forme de tables et chambres d'hôte. Trois fermes sont en effet situées sur le versant ardéchois de notre zone d'étude : la ferme Retrouvade à La Rochette, participe aux après-midi découverte au travers d'une sortie gourmande autour des plantes et fleurs comestibles. La ferme de l'Ayga située à Arcens présente la vie à la ferme et invite à de nombreuses initiations (élaboration de fromage frais de chèvre, maroquinerie, coutellerie-ferronnerie). La ferme de la Bigue au Cros-de-Géorand offre une multitude d'activités comme des stages de peinture ou de cuisine italienne et ardéchoise, les repas étant adaptés et préparés avec les légumes du jardin récoltés avec le visiteur. Les deux dernières fermes évoquées participent en outre à des week-ends découverte gourmande avec des ateliers artisanat et gastronomie.

3. Les acteurs indépendants

Enfin, certains optent pour le choix de l'indépendance, et sont pour la plupart situés autour du Monastier et de Sainte-Eulalie.

Fig 46 : Les acteurs indépendants sur le massif Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

Parallèlement aux différents réseaux nationaux ou locaux évoqués précédemment, d'autres acteurs de la mise en valeur du patrimoine gastronomique ne sont répertoriés sous aucun label. Ils ont fait le choix de demeurer indépendants, et, quelle que soit leur activité, exploitants agricoles, restaurateurs, propriétaires de chambres et tables d'hôte, ils participent également à la mise en tourisme de leur terroir.

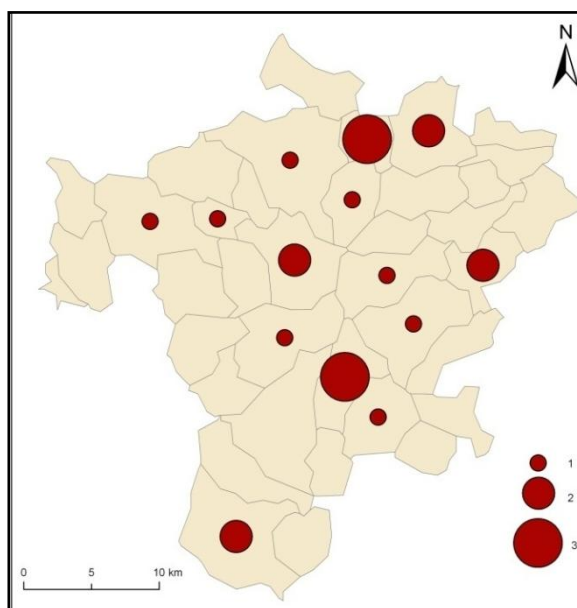
Certains ont retenu notre attention pour l'originalité dont ils font preuve, comme par exemple les formules bien-être, représentées par l'association des Menus curieux qui propose des stages gastronomie et diététique avec une initiation à la cuisine des plantes sauvages. Le Bioermitage est un autre exemple réussi de formule bien-être. Il propose des stages de massage sensitif, shiatsu et cuisine naturelle basée sur l'énergétique par deux intervenants, anciens restaurateurs biologiques.

Un autre aspect à prendre en considération concerne les exploitations agricoles. Face à la diminution de ces mêmes exploitations, les agriculteurs ont, depuis quelques années, amorcé un tournant dans leur activité. Cette dernière ne peut plus, à l'heure actuelle, consister en une activité unique, exclusivement laitière ou animale, mais doit se diversifier. C'est ce que nous révèle une enquête diligentée par la chambre d'agriculture d'Ardèche dans le cadre de l'action EQUAL-TERRANOVA. Sur les 89 agriculteurs rencontrés entre 2006 et 2008 sur la Montagne ardéchoise et les Boutières, 45 avaient une activité secondaire et 11 possédaient en plus une activité tertiaire. Les exploitants agricoles ont donc un rôle non négligeable à jouer dans la mise en valeur des produits du terroir. Ils semblent d'ailleurs en être tout à fait conscients, comme le suggèrent certaines initiatives particulièrement originales. A Saint-Front, un exploitant a par exemple créé des fromages apéritifs, les « flocons du Mézenc ». On peut encore penser aux adhérents des Fermiers du Mézenc qui ont développé en plus de leur activité de production, un espace de vente, et une auberge qu'ils gèrent collectivement.

B. Des initiatives ponctuelles

En parallèle à ces réseaux nationaux ou locaux, certaines initiatives ponctuelles ont été créées pour mettre en valeur les produits du terroir du massif Mézenc-Gerbier. On en trouve un grand nombre à Fay-sur-Lignon ainsi qu'à Sainte-Eulalie.

Fig 47 : Les initiatives sur le massif Mézenc-Gerbier



Source : Conception Master 2 TVT

Ces évènements permettent de dynamiser le processus de valorisation et en améliore la visibilité par le biais d'action phare. La mise en place du Forum Gourmand, ainsi que la participation à l'évènement « de ferme en ferme » en sont les meilleures illustrations.

Le CIVAM et l'initiative « de ferme en ferme »

Le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural est à l'origine du programme « de ferme en ferme » qui a eu lieu, pour sa neuvième édition, les 26 et 27 avril 2008. Ce programme a pour objectif principal, à l'échelle nationale, de faire connaître les traditions et savoir-faire agricole au grand public. Il s'agit de proposer des visites gratuites et commentées, des portes ouvertes dans les fermes, ainsi que des dégustations de produits du terroir. C'est également l'occasion de faire découvrir le métier d'agriculteur à l'aide de différentes démonstrations. Les fermes participantes sont signalées par une mascotte à l'effigie d'un épouvantail.

Lors de l'édition 2008, ce sont plus de 600 fermes qui ont participé, à travers 8 régions et 22 départements. A l'échelle de notre territoire d'étude, seul le département de l'Ardèche a pris part à cette action, avec quatre participants : les truites du Lignon, le GAEC des savoyards, les chèvres des Chatoux, ainsi que des bergers au Mézenc.

Les « truites du Lignon » ont proposé au public de découvrir les truites du massif, élevées dans les eaux du Lignon. Le GAEC des Savoyards a quant à lui présenté son élevage de vaches Tarine et la transformation à l'ancienne de fromage aux artisous. La ferme les chèvres des Chatoux a, elle, permis aux visiteurs de découvrir le fromage de chèvre sous différentes formes (tomme, pâte cuite, bleu...). Une visite à la ferme les bergers au Mézenc a donné l'occasion de déguster des spécialités fromagères à base de lait de brebis et de découvrir le travail de tonte à travers un atelier. D'après l'animateur local du réseau, la participation à cet évènement a permis à ces acteurs ardéchois de jouir d'une meilleure visibilité et de fidéliser

une nouvelle clientèle. L'initiative « de ferme en ferme » permet en effet aux visiteurs de déguster et découvrir le terroir directement à la ferme, et de pouvoir y revenir ultérieurement.

Forum Gourmand

Début avril 2008 s'est tenue, dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, une journée exclusivement consacrée aux produits du terroir, organisée par la Chambre d'Agriculture d'Ardèche et celle de la Haute-Loire : le Forum gourmand. L'objectif de cette journée était de réunir les professionnels et de leur permettre de mener des réflexions sur les opportunités de valorisation et les moyens de commercialisation des produits agricoles, agritouristiques et agroalimentaires. Ce premier forum interprofessionnel a permis à un grand nombre de bouchers, charcutiers, restaurateurs, professionnels du tourisme et porteurs de projets du territoire de se rencontrer et de discuter autour de tables rondes. Ainsi, plus de 250 personnes y ont pris part, autour de 40 stands. Les professionnels présents étaient pour la plupart issus du territoire du Mézenc-Gerbier, mais l'évènement a également compté la présence de personnes d'horizons géographiques plus vastes, sur des thématiques originales.

Trois tables rondes ont de plus été mises en place pour mener des discussions autour de trois grands thèmes : l'accessibilité des produits en vente, les projets des professionnels de différents métiers, ainsi que l'optimisation des ressources et la déclinaison d'une gamme à partir d'un produit.

Des projets de professionnels ont été présentés à cette occasion : 49 fiches ont été établies et sont consultables en ligne sur le site internet du Forum Gourmand¹. On peut y voir notamment les initiatives de la Salaison de la Tour, mais également le travail des Fermiers du Mézenc, ou encore le projet original des Bains de foin proposé par Pascale Quinon. Cette mise en ligne des fiches action à mener permet également à l'internaute de réagir, ainsi que de garder une trace écrite des différents axes de développement envisageables ou des projets singuliers déjà mis en œuvre sur le territoire.

C. Enjeux et perspectives

Les acteurs qui participent à la mise en tourisme du patrimoine gastronomique du massif du Mézenc appartiennent essentiellement à des réseaux, aussi bien nationaux que locaux. Certains ont toutefois fait le choix de rester indépendants, ne s'affiliant à aucun organisme. Leur choix semble résulter d'une volonté de souplesse, mais aussi répondre à des contraintes financières et organisationnelles. Ces exploitations, souvent de petite taille, ne sont en effet pas toujours en mesure de libérer du temps pour l'accueil de touristes ou la mise en place d'animations. En ce qui concerne leur répartition sur le territoire, elle est sensiblement identique entre l'Ardèche et la Haute-Loire, même si leur concentration est plus forte sur certaines communes. Dynamisme et innovation caractérisent ces acteurs qui s'efforcent de proposer des formules ou produits singuliers. L'alliance originale de découverte gastronomique à des stages de bien-être en est un exemple, tout comme des stages combinant cuisine et peinture. Les initiatives mises en lumière par le Forum Gourmand s'inscrivent également dans cette tendance.

¹ <http://mezenc-doc.fr/forumgourmand>. Cf. annexe 9

C'est toutefois en termes de communication et de lisibilité de l'offre existante que la mise en valeur des produits rencontre des difficultés. Il n'existe en effet aucune documentation spécifique qui permettrait aux touristes d'avoir une vue d'ensemble des produits et producteurs du terroir. L'accès à ces informations s'avère particulièrement laborieuse et nécessite de se renseigner auprès de chaque localité. Le seul produit à bénéficier d'une bonne visibilité sur l'ensemble du massif, mais également au-delà, est l'AOC Fin Gras. Il est en outre un vecteur de la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine gastronomique sur lequel rejaillit sa notoriété. La journée qui lui est consacrée chaque année confère au massif une réelle visibilité sur le plan gastronomique. Il en va de même pour d'autres manifestations ponctuelles qui peuvent être l'occasion, pour des acteurs indépendants, de se faire connaître et de trouver un nouveau public. L'initiative « de ferme en ferme » est par exemple l'occasion, pour de nouveaux exploitants sur le territoire de s'intégrer à un réseau et d'ouvrir leurs portes à une clientèle potentielle.

Cependant, le dynamisme de ce secteur pourrait souffrir à assez court terme du vieillissement de ses acteurs. La question de la reprise d'activité s'avère être un enjeu prépondérant quant à l'avenir de la valorisation du patrimoine gastronomique. Le renouvellement des acteurs pourrait contribuer à insuffler une nouvelle dynamique, non pas en termes de création de produits, mais cette fois-ci de fédération des acteurs.

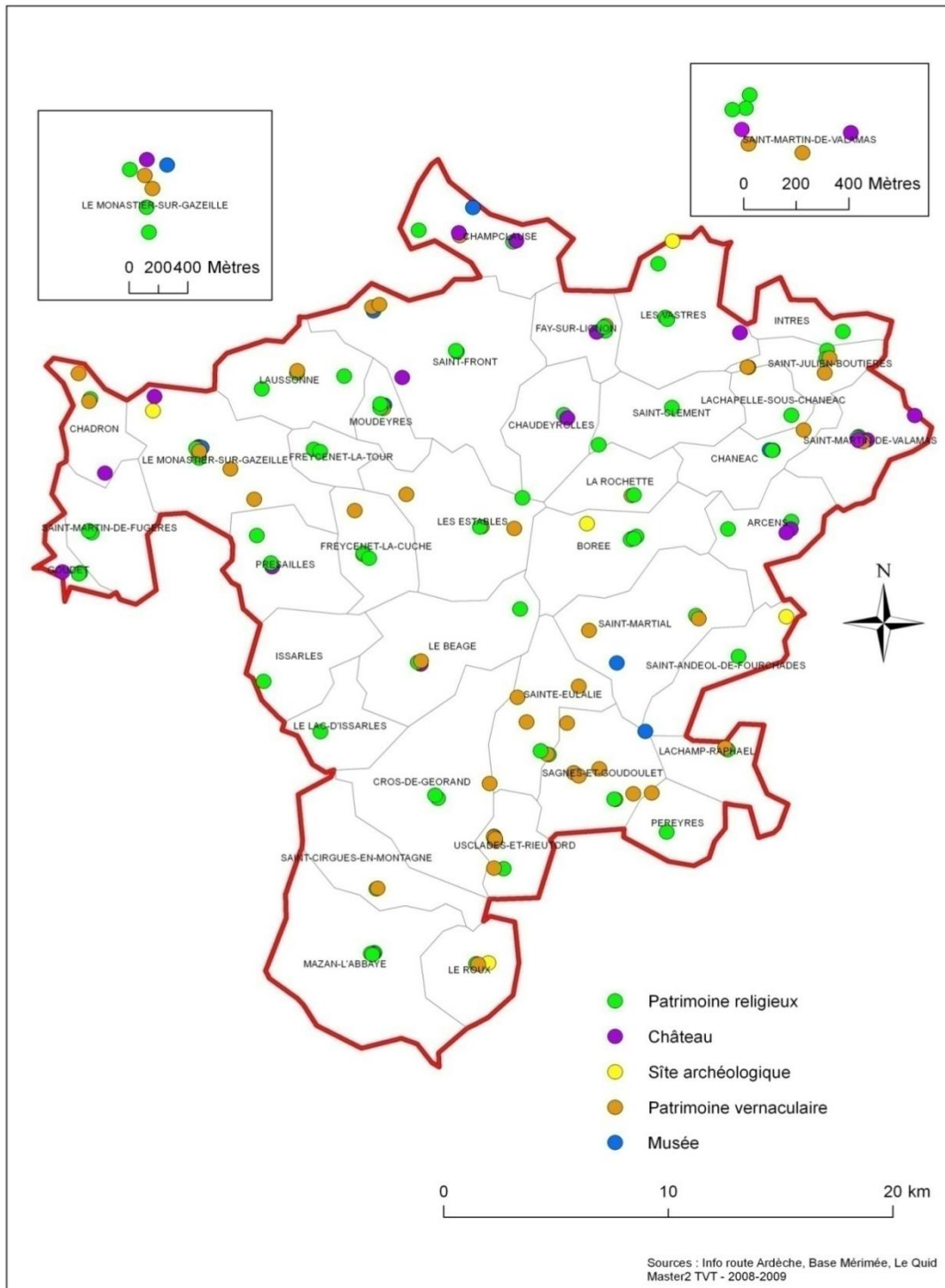
Si le patrimoine gastronomique est un marqueur identitaire particulièrement fort à l'égard du massif, ce dernier bénéficie également d'un patrimoine culturel singulier. La question des acteurs en charge de sa valorisation est ici encore l'objet d'un enjeu crucial.

II. Le patrimoine culturel

Afin d'étudier l'offre touristique du massif du Mézenc-Gerbier en matière de patrimoine culturel¹, il a été nécessaire de définir des critères de sélection des sites étudiés. Ceux-ci se sont essentiellement basés sur les sites payants ouverts au public, localisés dans un bâtiment et valorisant un thème ou une collection. Cependant, la rareté de ces sites et un manque de données chiffrées les concernant, ne permettent pas de disposer d'une visibilité suffisante de l'offre existante sur le territoire. Nous avons donc également élargi ces critères de sélection aux sites non-payants, ouverts au public et ayant un fort caractère patrimonial ainsi qu'aux visites guidées.

¹ Cf. annexes 10 et 11

Fig.48 : Sites culturels sur le massif du Mézenc-Gerbier

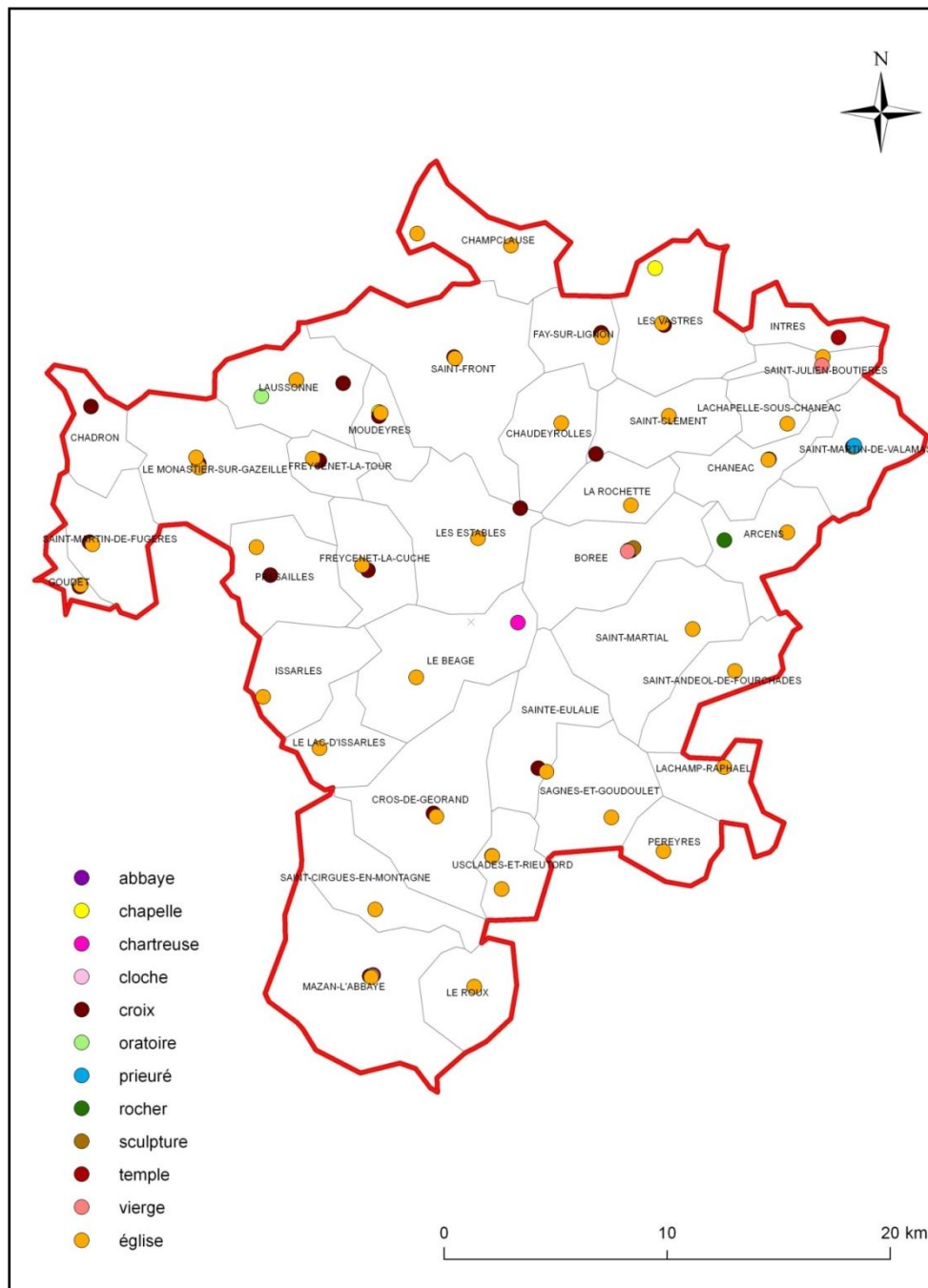


Source : Conception Master 2 TVT

A. Patrimoine religieux et historique

L'offre touristique culturelle sur le massif Mézenc-Gerbier est particulièrement liée à son patrimoine religieux, reflet d'un passé monastique riche qui a contribué à façonner le territoire.

Fig. 49 : Localisation des sites religieux



Source: Info route Ardèche, Base Mérimée, Conception Master 2 TVT

1. Le patrimoine monastique du Monastier-sur-Gazeille

En Haute-Loire, le pôle le plus représentatif de ce patrimoine apparaît comme étant le Monastier-sur-Gazeille, qui abrite l'église abbatiale Saint-Théoffrède inscrite aux Monuments Historiques et ouverte au public toute l'année. Des visites guidées de l'abbatiale, comprenant la visite de son trésor, sont organisées à raison de trois fois par semaines pour 20 à 30 personnes maximum par visite. On compte une vingtaine de visites chaque été, rassemblant environ 600 personnes¹, tandis que le reste de l'année, les visites sont libres.

Il existe peu d'expositions ou de présentations de collections sur le territoire, hormis au musée municipal du Monastier-sur-Gazeille, situé dans le château abbatial, qui présente des collections très éclectiques, notamment des sculptures religieuses.

Tableau 18 : Fréquentation du musée municipal du Monastier-sur-Gazeille

Années	Entrées payantes	Entrées gratuites	TOTAL	Variation
1998	1736	682	2418	
1999	1692	349	2041	-377
2000	1520	416	1936	-105
2001	2098	461	2559	623
2002	1578	494	2072	-487
2003	1573	614	2187	115
2004	1624	570	2194	7
2005	1362	323	1685	-509
2006	1489	370	1859	174
2007	1502	322	1824	-35
2008	1658	400	2058	234

Source : Musée du Monastier-sur-Gazeille

Ce musée accueille environ 2 000 personnes par an (entrées payantes et gratuites confondues), de novembre à mai. Cependant, le manque de renouvellement de sa scénographie et de sa programmation d'expositions temporaires apparaît évident. C'est pourquoi, le musée municipal sera prochainement déplacé dans les bâtiments conventuels de l'abbaye et sa scénographie repensée et modernisée, dans le cadre d'un projet de création d'un espace culturel centré autour du patrimoine monastique de la commune. Cette structure culturelle devrait également accueillir un nouvel espace consacré aux expositions permanentes et temporaires permettant ainsi d'animer ce site et d'attirer de nouveaux publics.

2. Les sites monastiques en ruines et églises en Ardèche

En Ardèche, deux autres lieux monastiques sont au cœur des préoccupations patrimoniales. Dans la commune de Mazan-l'Abbaye se dressent les vestiges d'une abbaye cistercienne et au Béage les ruines de la Chartreuse de Bonnefoy. Ces deux sites bénéficient de visites guidées encadrées par une animatrice culturelle, employée par la Communauté de

¹ Bilan de comptabilisation des visiteurs, Claire DELSOL, co-présidente de l'association « Les Amis de l'Abbatiale »

Communes des Sources de la Loire. Elles se déroulent toute l'année sur rendez-vous et en période estivale tous les jeudis, vendredis et dimanches, au prix de 2 euros en individuel et 1,5 euro pour les groupes.

Photo. 33 : Abbaye de Bonnefoy, Le Béage



Source : <http://www.ardeche-sources-loire.com>

Les visites guidées sont également accompagnées de visites d'églises remarquables de style roman, qui parsèment le territoire, et dont dix sont classées au titre des Monuments Historiques. Ces visites se déroulent à Sainte-Eulalie, Sagnes-et-Goudoulet, Usclades, Le Roux et Saint-Cirgues-en-Montagne. Une découverte des vestiges de châteaux, notamment le château du Cros-de-Géorand et le château des Eperviers, est également incluse dans le cadre de ces visites guidées, qui représentent 1591 visiteurs en juillet et août pour l'année 2008. Ces sites patrimoniaux sont aussi visités librement tout au long de l'année, mais les visiteurs ne sont pas comptabilisés.

Des séjours touristiques patrimoniaux sont également proposés par l'Office de Tourisme du Pays des Sources de la Loire de Sainte-Eulalie autour de plusieurs thématiques. On retrouve des séjours liés au patrimoine et aux légendes et croyances locales (« Week-end architecture traditionnelle », « Week-end médiéval », « De la voie celtique à l'abbaye de Mazan ») incluant des visites guidées de sites monastiques et d'églises remarquables, des dégustations de produits locaux ou encore des randonnées en nature.

3. Une offre touristique peu structurée

L'offre touristique en matière de patrimoine culturel, religieux, et historique apparaît donc comme éparse et peu structurée. Plusieurs tentatives de mise en tourisme des sites

patrimoniaux apparaissent en Ardèche¹ autour de ces ruines monastiques, grâce au dynamisme de l'Office de Tourisme du Pays des Sources de la Loire de Sainte-Eulalie et en Haute-Loire autour de l'abbaye du Monastier-sur-Gazeille. Cependant, ces actions semblent marginales et ne s'inscrivent pas dans un réseau commun de sites patrimoniaux ainsi que dans une dynamique de développement impliquant tous les acteurs du secteur. Le fait de travailler en réseau pourrait renforcer le potentiel de ces sites.

Enfin, il apparaît aujourd'hui primordial que le Monastier-sur-Gazeille se dote d'outils plus performants dans le but de mettre en valeur et faire découvrir son passé monastique au public. Son trésor est aujourd'hui considéré comme l'un des plus beaux du Moyen-âge. Il a notamment été exposé au Louvre pendant l'exposition « Les trésors de l'art roman », ce qui démontre un certain potentiel d'attractivité au niveau touristique. Une procédure complexe de valorisation et d'aménagement autour de ce patrimoine est aujourd'hui engagée par la commune, dans le cadre d'un projet de Pôle d'Excellence Rurale². Le but est à terme de construire une destination culturelle et scientifique sur le territoire et de développer le tourisme culturel autour de l'abbaye bénédictine du Monastier, la Chartreuse de Bonnefoy et de l'abbaye cistercienne de Mazan, complétées par des sites secondaires répartis dans le massif du Mézenc-Gerbier. L'objectif est de structurer cette offre touristique en concevant et mettant en œuvre des produits touristiques à partir du patrimoine naturel et culturel.

La nécessité de structurer l'offre culturelle sur le territoire ne s'applique pas seulement au patrimoine monastique. Elle apparaît également autour du patrimoine vernaculaire présent sur le massif Mézenc-Gerbier.

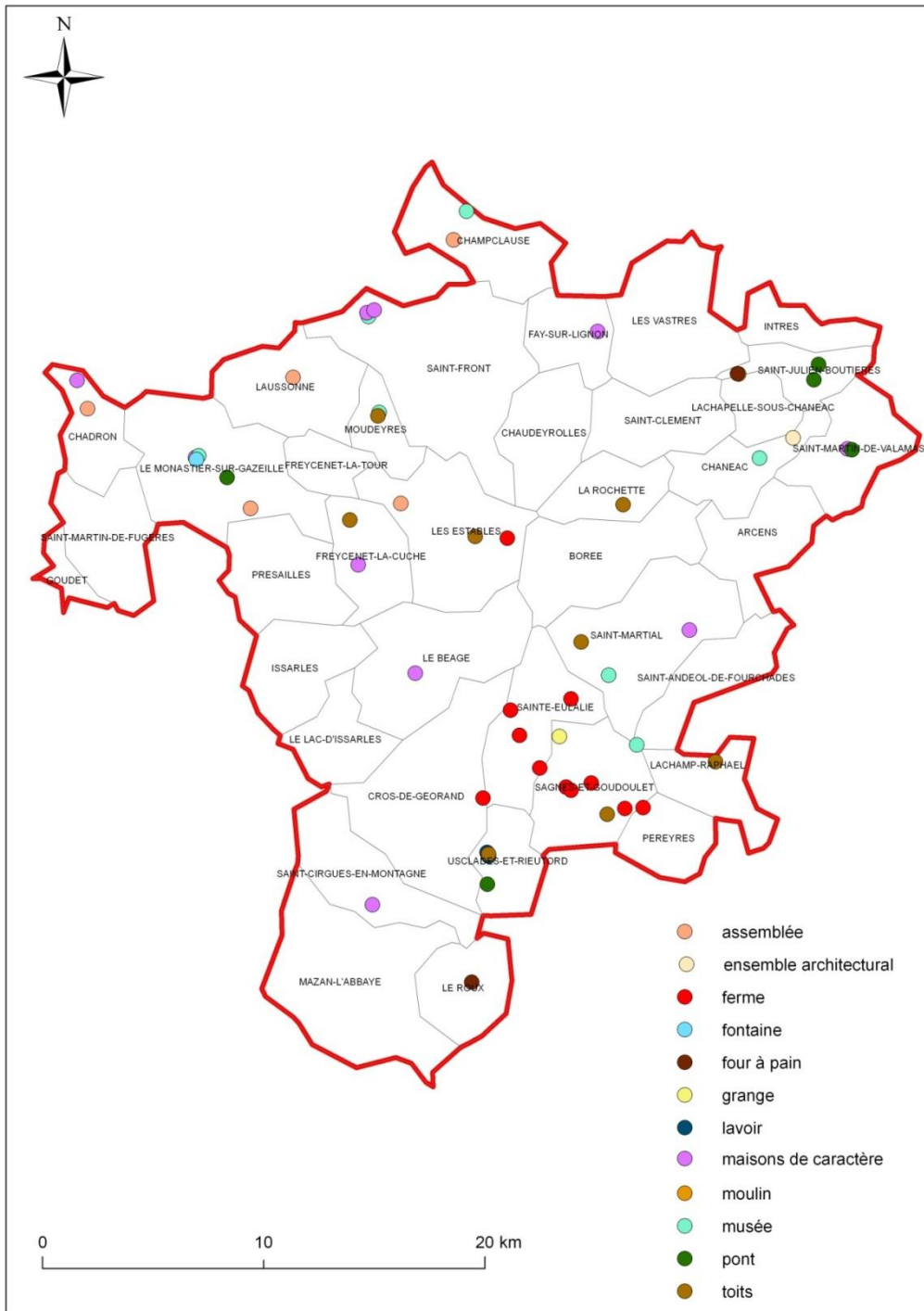
B. Patrimoine vernaculaire

Le patrimoine vernaculaire prend des formes multiples sur le territoire du Mézenc-Gerbier, avec notamment nombre de lavoirs et de croix, mais également les assemblées des béates, ainsi que l'architecture des fermes traditionnelles, recouvertes d'un toit de paille, de genêt ou de lauze.

¹ Diagnostic culturel de territoire, François JOUFFRE, Communauté de Communes des Sources de la Loire, juin 2008.

² Candidature du massif Mézenc-Gerbier à un Pôle d'Excellence Rurale, PNR des Monts d'Ardèche, Février 2006.

Fig.50 : Localisation des sites vernaculaires



Sources: Conception Master 2 TVT

1. Les assemblées : un patrimoine identitaire peu exploité

Les assemblées représentent un patrimoine identitaire de la Haute-Loire. On les retrouve au centre des hameaux et des villages sur la partie alti-ligérienne du plateau Mézenc-Gerbier. Quelques communes en ont effectué un recensement et on peut estimer qu'une cinquantaine d'assemblées seraient encore présentes sur le territoire Mézenc-Gerbier. On en dénombre, par exemple, une douzaine¹ sur la commune du Monastier-sur-Gazeille. Malgré une présence encore forte sur le plateau, ce patrimoine n'est pas mis en valeur. En effet, seule l'assemblée de la Vacheresse aux Etables est actuellement ouverte au public. Sa visite est rendue possible grâce à une habitante du hameau qui joue le rôle de guide uniquement sur rendez-vous. De plus, la seule promotion dont bénéficie cette assemblée est assurée grâce à l'initiative d'un animateur du village vacances VVF Villages des Etables qui propose cette visite à sa clientèle. Il n'existe donc pas de réelle mise en tourisme de ces assemblées et le manque de visibilité de ce patrimoine identitaire est patent à l'échelle du territoire.

Photo. 34 : Assemblée de la Vacheresse, Les Etables



Source : Conception Master 2 TVT

Depuis une dizaine d'années, plusieurs questions se posent quant à la mise en valeur de ce patrimoine spécifique. L'enjeu est de savoir si toutes les assemblées doivent être sauvées et présentées au public : mais lesquelles sélectionner pour une éventuelle mise en tourisme ? De plus, ne serait-il pas plus pertinent de rassembler en un même lieu leurs différentes collections d'objets ?

2. Le « Pays des trois toits » : des sites touristiques en perte de vitesse

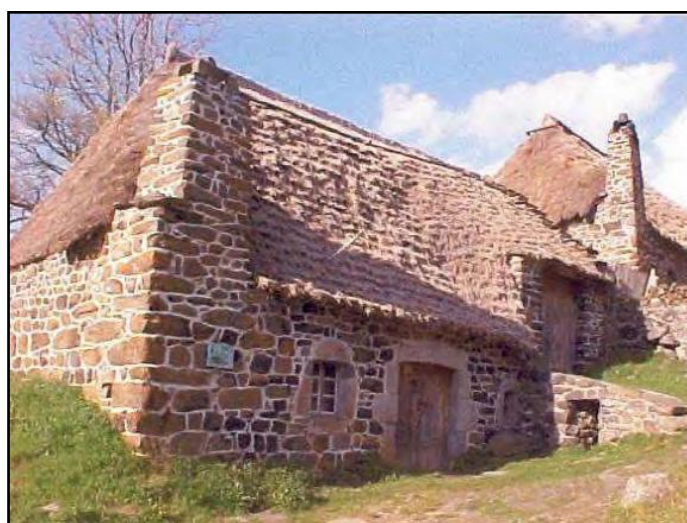
Le territoire Mézenc-Gerbier, également surnommé « Pays des trois toits » quant à la particularité de ses toits de lauze, de paille ou de genêt, compte actuellement treize fermes classées au titre des Monuments Historiques. Certaines d'entre elles ont bénéficié, par le

¹ Bulletin d'informations communales du Monastier-sur-Gazeille n°8, Juillet 1999

biais d'associations et de communautés territoriales, de rénovations et sont aujourd'hui ouvertes au public.

Les trois types de savoir-faire, liés à la pose de la lauze, de la paille ou du genêt sont mis en valeur à l'intérieur de ces fermes, aujourd'hui transformées en écomusées. L'écomusée des chaumières de Bigorre ainsi que celui des frères Perrel de Moudeyres, situés à quelques kilomètres l'un de l'autre, se concentrent sur les toits de paille, tandis que la ferme Philip située à Sainte-Eulalie, nous renseigne sur la pose des toits de genêts. La ferme de Clastres composée d'un toit de lauze et de genêt est aujourd'hui fermée à la visite. Mises à part ces différences de toitures, elles présentent chacune la vie quotidienne des paysans d'autrefois.

Photo. 35 : Ecomusée des chaumières de Bigorre



Source : <http://www.auberge-des-calades.fr/visites.htm>

Certaines fermes font l'objet de visites guidées assurées ponctuellement par une animatrice culturelle employée par la Communauté de Communes des Sources de la Loire. C'est le cas notamment des fermes de Bourlatier, Philip, Andéol et Rudel, toutes situées sur la commune de Sainte-Eulalie.

Tableau 19 : Fréquentation des trois fermes culturelles sur le Mézenc-Gerbier 2005 à 2008

Sites	2005	2006	2007	2008	Var 2007/08
Ferme des Frères Perrel	17 952	16 547	15 041	7608	-49%
Chaumières de Bigorre	NC	3000 ?	1990	1830	-8%
Ferme Philip	NC	- 2000 ?	NC	NC	—
Ferme du Bourlatier	NC	NC	2220	1446	-35%

Source: Ferme de frères Perrel, Chaumières de Bigorre, Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise

Ce tableau nous présente la fréquentation des différentes fermes. Les données pour la ferme Philip ne nous ont pas été communiquées mais selon une étude du PNR datant de 2006, on peut estimer à moins de 2 000 entrées par an le nombre de ses visiteurs. Pourtant, cette structure bénéficie d'un atout majeur, puisqu'elle se situe à quelques kilomètres du Mont Gerbier-de-Jonc. On constate aussi au travers de ce tableau un réel décalage entre les chiffres de fréquentation de la ferme des frères Perrel d'une année sur l'autre. Il se trouve que la comptabilité n'avait pas réellement été effectuée les années précédentes et que les chiffres de l'année 2008 représentent une estimation beaucoup plus juste de la fréquentation du site. Elle reste néanmoins plus visitée que les autres fermes. Pour autant, les Chaumières de Bigorre, écomusée créé il y a 20 ans, pourrait bénéficier d'un chiffre de fréquentation plus important puisque 12 000 visiteurs arpentent le hameau chaque année. Il a accueilli pendant plusieurs années un nombre régulier de 3 000 visiteurs et voit aujourd'hui, comme les autres sites, sa fréquentation diminuer.

Photo. 36 : Ecomusée des frères Perrel, Moudeyres



Source : <http://www.jeuneloiremezenc.com/aimg/i00282.jpg>

A l'heure actuelle les structures de type écomusée voient leur nombre de visiteurs baisser. Ils ne semblent plus correspondre aux attentes des touristes et, les sites du territoire Mézenc-Gerbier n'échappent pas à cette tendance. On peut donc se demander s'il est opportun de conserver trois fermes pour présenter un même patrimoine ? D'autant que le musée du Monastier-sur-Gazeille est aussi doté d'une salle réservée à la vie quotidienne des paysans d'autrefois. Par ailleurs, la ferme-mémoire du Bourlatier de la Montagne ardéchoise s'est tournée vers un développement plus dynamique. Cette ferme au toit de lauze est ainsi ouverte à la visite, des ateliers pédagogiques y sont proposés, et elle accueille également des spectacles. Au lieu d'offrir une image figée de la vie quotidienne d'autrefois, elle est un lieu d'expositions et d'animations aux thèmes variés (historique, botanique, géologique). Cependant, elle accuse aujourd'hui une baisse du nombre de ces visiteurs du fait d'une période d'ouverture réduite (du 7 juillet au 31 août pour 2008) et d'un manque de renouvellement scénographique.

Photo. 37 : Ferme Bourlatier, Sainte-Eulalie



Source : <http://www.patrimoine-ardeche.com>

La lauzière du lac bleu est née en 1998. Cette structure compte un nombre de visiteurs plus important. Elle a su se diversifier en développant un parc de miniatures plutôt qu'un énième écomusée. Une démonstration de la taille de la lauze est aussi proposée, ce qui fait de ce site un lieu vivant qui accueille une moyenne de 12 000 visiteurs par an¹.

Photo. 38 : La lauzière du lac bleu, Champclause



Source : <http://www.couffina.fr>

Le patrimoine vernaculaire est donc une spécificité forte du massif Mézenc-Gerbier. Les assemblées ainsi que les fermes traditionnelles sont nombreuses sur le plateau, mais du fait de la faiblesse de leur mise en valeur, elles manquent de visibilité sur l'ensemble du territoire.

¹ Maisons, musées et autres pôles thématiques, cahier technique édité par le Parc Naturel des Monts d'Ardèche, avril 2007.

C. Bilan de l'offre touristique culturelle

Les sites culturels du massif Mézenc-Gerbier ont été ouverts au public en majorité dans les années 1975-1995¹ et pour la plupart avec une forte implication de la commune du lieu d'implantation. L'objectif était de sauvegarder et valoriser un bâti de caractère, culturel ou religieux et de transmettre des savoir-faire et des traditions représentatifs du territoire, mais également d'apporter un élément d'animation au niveau local².

Les sites sont essentiellement ouverts en saison haute, plus les week-ends ou sur réservation au cours de l'année. Les lieux touristiques accueillent également les groupes au printemps et à l'automne. La plupart d'entre eux ont essentiellement recours à du personnel saisonnier en été et fonctionnent beaucoup avec le bénévolat. Peu de points de vente, de véritables boutiques sont présents dans ces sites culturels, alors que selon des études récentes³, la boutique peut représenter jusqu'à 60% du chiffre d'affaires d'un site touristique. La fourchette de prix d'entrée est assez large et varie entre 2 et 5 euros par personne, ce qui situe le territoire à un niveau de prix assez bas comparativement à d'autres sites d'Auvergne ou de Rhône-Alpes.

Les acteurs culturels sont généralement des associations, des collectivités locales (Conseil Général, Communautés de Communes ou Communes), ou des propriétaires privés, exploitant eux-mêmes leurs entreprises, ou confiant la gestion du site à une association spécifique. Ainsi, on remarque un certain dynamisme associatif sur le territoire qui permet de faire vivre des sites ou des projets. Cependant, celui-ci reste fragile : les effectifs sont réduits et les actions sont trop souvent isolées. Il n'existe en effet pas de véritables réseaux et chacun travaille séparément. Il n'y a actuellement ni véritable programme d'animation, ni offre de découverte globale, intégrant en complément de la visite du site, la découverte accompagnée du village, ou d'un espace thématique. Il y a peu d'expositions saisonnières ou de présentation de collections particulières hormis au Musée du Monastier-sur-Gazeille et ponctuellement à la ferme du Bourlatier. L'offre culturelle paraît peu lisible, ce qui est probablement lié au manque de communication générale sur le territoire.

Autre problème majeur : des chiffres de fréquentation qu'il est difficile d'obtenir et d'interpréter. Ces chiffres sont d'ailleurs souvent peu pris en considération, ce qui induit un problème d'approche des publics et d'analyse de la clientèle. Aussi, peu de sites ont su faire évoluer leur scénographie, que ce soit dans l'aménagement même du lieu ou dans leur contenu. Ainsi, la fréquentation ne cesse de chuter pour la plupart des sites, hormis quelques exceptions comme la Lauzière du Lac Bleu, site récemment ouvert, qui a su associer des équipements et animations différentes.

¹ Maisons, musées et autres pôles thématiques, cahier technique édité par le Parc Naturel des Monts d'Ardèche, avril 2007.

² Etude de fonctionnement des sites ouverts au public sur le Mézenc-Gerbier, PNR Monts d'Ardèche, 2006.

³ Cahier de l'AFIT, Boutiques de sites culturels, guide du gestionnaire, 2002.

Les premiers ambassadeurs des sites culturels sont les habitants du territoire, qui ne paraissent pas s'identifier à ce type de patrimoine. Ceci est peut-être aussi lié au problème de l'exode rural dont les villages et les hameaux sont victimes. Il y a urgence à fournir un réel effort de sensibilisation des habitants à leur patrimoine, car la réussite d'un projet de territoire quel qu'il soit dépend de l'investissement des locaux. La plus grosse difficulté est donc de convaincre les habitants du territoire de la valeur de leur patrimoine, afin qu'une dynamique s'amorce.

Pour conclure, la nécessité actuelle serait de s'inscrire dans une politique culturelle globale, permettant une implication de tous les acteurs, à différentes échelles. Cette remarque concerne d'ailleurs aussi bien les sites touristiques que les événements culturels et festivals ayant lieu sur le territoire. C'est pourquoi nous allons maintenant nous attacher à mettre en lumière l'impact de l'offre événementielle sur le massif Mézenc-Gerbier.

III. L'offre événementielle du territoire

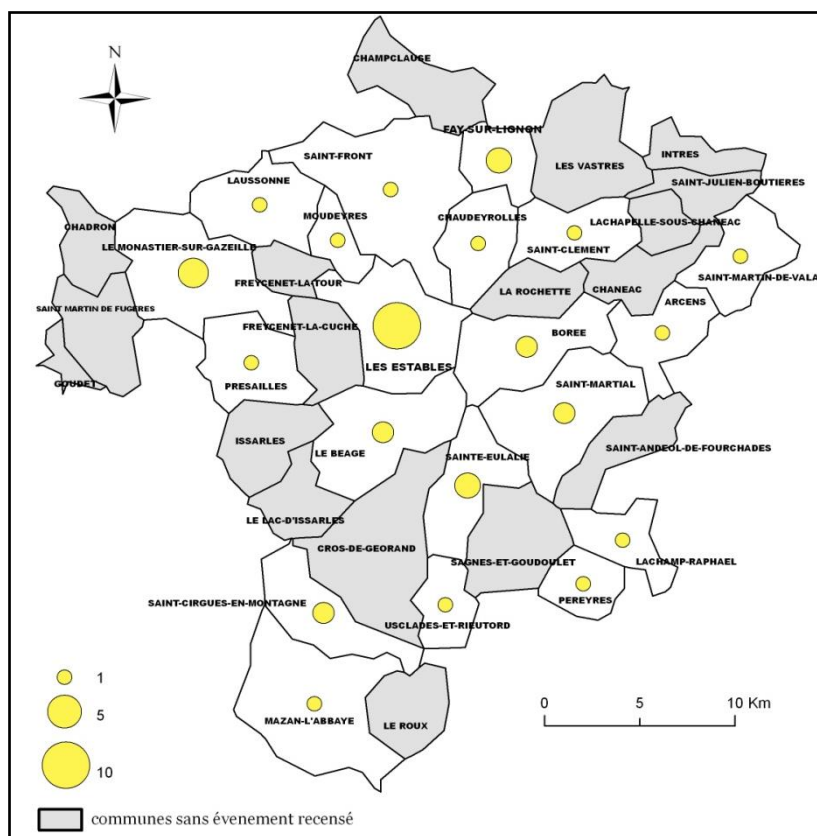
A. Les événements

La notion d'événement comporte deux principales caractéristiques : il est ponctuel et rassemble une grande quantité de personnes. Pour cette analyse, tous les événements qui ont lieu sur le massif du Mézenc-Gerbier n'ont pas été retenus. Nous avons sélectionné ceux qui étaient principalement destinés aux visiteurs. Les personnes visées comme visiteurs dans cette partie d'étude, désignent des non-résidents provenant d'une périphérie proche et sont inclus également les touristes. Pour cela, notre choix s'est arrêté sur les événements présents dans les guides pratiques de chacun des deux départements et visibles sur les sites internet¹. Cependant, il faut préciser qu'aucun support ne répertorie exhaustivement l'ensemble des événements. L'offre n'est donc pas facilement visible pour les touristes. Au total, 43 événements annuels ont donc été retenus². Parmi eux, 22 ont lieu en Haute-Loire, 18 en Ardèche et 3 sont basés sur le territoire mais sans lieu fixe. Ainsi, l'offre est bien répartie entre les deux départements.

¹ www.jeuneloiremezenc.com , www.mezenc-gerbier.com , www.mezenc-pulsions.org .

² Cf. annexe 12

Fig.51 : Carte de la répartition des événements sur le massif Mézenc-Gerbier en 2008

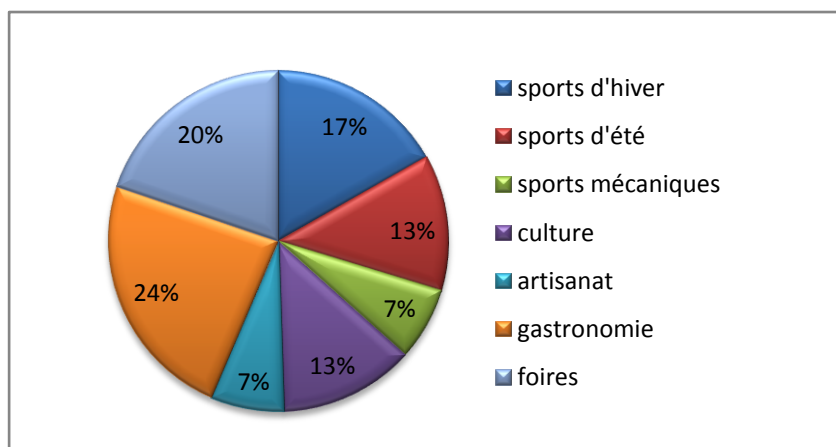


Source: Conception Master 2 TVT

Cependant, quatre pôles se distinguent : Les Estables, Fay-sur-Lignon, Le Monastier et Sainte-Eulalie. Tous ces villages disposent d'un office de tourisme. Ces derniers s'impliquent dans l'organisation d'événements, ce qui explique le dynamisme de ces bourgs. A l'origine de ces manifestations, on remarque la présence d'acteurs dynamiques comme des associations, des comités de villages ou de commerçants. En ce qui concerne Les Estables, le Conseil Général de Haute-Loire impulse de nombreuses compétitions hivernales.

Pour l'analyse, nous avons classé l'offre en six thématiques : sports d'hiver, sports d'été, sports mécaniques, culture, artisanat, gastronomie et foire.

Fig.52 : Répartition des événements selon les 6 thématiques en 2008



Source : Conception Master 2 TVT

Trois ensembles se détachent : ceux liés aux sports d'hiver, aux foires et à la gastronomie. La majorité des manifestations hivernales ont lieu aux Estables et se basent sur la pratique du ski de fond et du chien de traîneau. Ce que l'on désigne par foires sont les marchés d'éleveurs ayant lieu à date fixe. Beaucoup sont des foires aux chevaux : la majorité a lieu en Haute-Loire. Ceci peut s'expliquer par le nombre plus élevé d'exploitations. De nombreuses foires¹ et marchés mettent en avant la gastronomie locale. Ceux-ci ont émergé ces 10 dernières années, principalement grâce à l'impulsion des programmes européens LEADER II et LEADER +. Ces derniers ont permis la création d'événements, comme la foire aux champignons à Saint-Cirgues-en-Montagne². Ils ont également contribué à l'amélioration de la qualité des fêtes et à leur dynamisme grâce à des subventions, comme par exemple la fête de la Reboule à Saint-Cirgues-en-Montagne². Mais cette politique de subvention a aussi entraîné une forte augmentation du nombre de marchés et foires. Ceux-ci se sont donc développés mais parfois de manière incohérente : deux marchés aux producteurs peuvent avoir lieu le même jour dans deux villages différents³, ou alors à une semaine d'intervalle dans le même lieu. Autre incohérence, certains marchés ont lieu le samedi, date de départ ou d'arrivée des touristes. Aujourd'hui, cette offre, parfois redondante, tend à se réguler : des marchés ou foires ont été rassemblés⁴, d'autres supprimés. Parmi ces « manifestations terroirs », une se distingue par rapport aux autres : la fête du Fin Gras, produit propre au territoire. Cette fête est en effet la plus illustratrice de la fédération des acteurs sur le territoire.

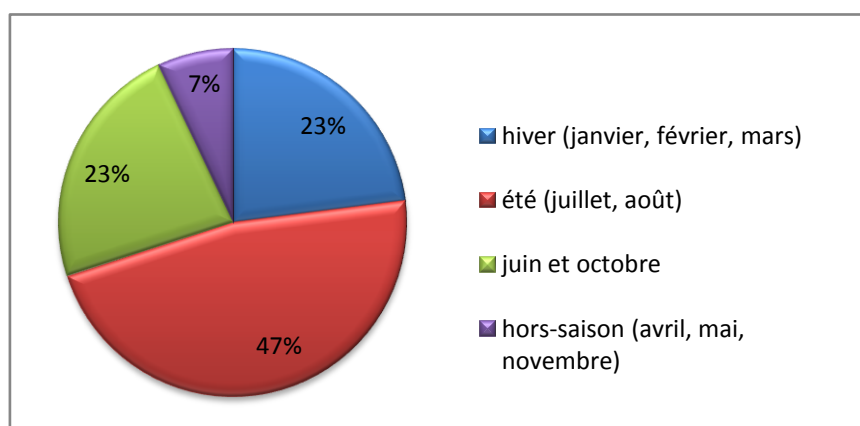
¹ Ici, on retiendra la définition de foire dans le sens manifestation commerciale périodique.

² Parc naturel régional des monts d'Ardèche, premier rapport d'activités, 2001-2003.

³ En 2008, la grande foire d'été des Estables et la foire aux produits régionaux de Sainte-Eulalie avaient lieu toutes les deux le samedi 1^{er} août

⁴ La foire aux produits régionaux de Saint-Cirgues et la Reboule (fête de la fin des fenaisons) ont maintenant lieu le même jour.

Fig.53 : Répartition des événements selon les saisons en 2008



Source: Conception Master 2 TVT

Par ailleurs, l'essentiel de l'offre se concentre en été. Une autre part importante se déroule en hiver, principalement aux Estables, du fait de la présence d'une station de ski de fond. Un quart des événements a également lieu pendant les mois de juin et d'octobre. Outre la répartition saisonnière de l'offre, on remarque que les animations ont principalement lieu en journée. Un responsable d'une administration touristique souligne effectivement un manque d'animation culturelle en soirée, même en période estivale.

En définitive, les activités loisirs nature et gastronomiques sont bien représentées dans l'offre événementielle. Toutefois, aucun événement ne porte sur les thématiques du fleuve et de l'eau, bien que le principal pôle touristique du Mézenc-Gerbier soit le mont Gerbier de Jonc et les sources de la Loire. On note également une quasi-absence de manifestations autour du patrimoine historique et très peu d'événements artistiques et culturels. En effet, selon un acteur du tourisme, beaucoup d'habitants relèvent le manque d'animations culturelles sur le massif (théâtre, rencontres culturelles, spectacles, films).

Actuellement, les événements n'exploitent donc pas tout le potentiel touristique du massif. Cette offre a un rayonnement très local, très peu d'événements suscitent la venue des touristes, à l'exception de certains festivals.

B. L'offre festivalière : valeur ajoutée au territoire ?

Cette étude a été réalisée sur une base de six festivals répartis équitablement entre la Haute-Loire et l'Ardèche. Les autres critères de sélection retenus sont la stabilité ainsi que la notoriété de ces événements culturels. Par ailleurs, le festival « La trace des hommes d'en haut » a aussi été pris en compte dans cette étude, car les principales raisons de sa disparition sont révélatrices des menaces qui pèsent sur la plupart des festivals présents sur le territoire. Les festivals de la Chaise-Dieu et celui d'Arlempdes situés à la périphérie du massif ont été également examinés pour leur possible rayonnement sur le massif Mézenc-Gerbier. Un

festival regroupe une série de représentations où l'on produit des œuvres d'art ou simplement celles d'un artiste¹. Les festivals étudiés ici se regroupent en deux catégories :

- **les festivals de création au service d'un art** : Jazz au Mézenc, Festival du Bijou, Rencontres cinématographiques aux villages;
- **les festivals touristiques** qui cherchent à créer une animation susceptible de susciter une fréquentation nouvelle dans un site touristique ; Festival du Monastier, de Fay-sur-Lignon, des Violettes.

Photo 39 : Le Festival off « la musique des cuivres » dans les rues du Monastier



Source : www.musiquedescuivres.com

Quel qu'il soit, l'impact sur le tourisme est réel. Par nature un festival a un objet touristique car il attire un public extérieur qui consomme de la prestation touristique (hébergement, restauration...). Pour ce qui est du festival « La Musique des Cuivres », il faut dire qu'il s'est forgé au fil des années une identité forte qui le place aux premiers rangs des rendez-vous musicaux et culturels de la région. Il a aussi su créer une alchimie subtile, en adaptant les styles de musique avec le patrimoine architectural : les musiques anciennes et baroques au chœur de **l'abbatiale Saint-Théofrède**, les musiques « endiablées » et festives pour les plus jeunes dans la Cour du Château, les musiques du monde sous le chapiteau géant. C'est un événement qui rayonne localement avec ses concerts décentralisés au Puy, à Laussone, à Goudet, etc.

D'un autre côté le festival de jazz de Matagot, celui de rock de Sainte-Eulalie se positionnent sur le territoire en tant que lieux de référence des styles qu'ils promeuvent. Par ailleurs, les dernières et les prochaines programmations de ces manifestations se sont élargies s'ouvrant à des artistes provenant de différents continents.

En effet de plus en plus d'artistes de stature nationale et internationale sont invités comme on peut le constater dans la programmation 2008 du festival du Monastier-sur-Gazeille. Pour exemple ont pris part au festival, David Guerrier, Ibrahim Maalouf d'origine libanaise, les American Gospel Singers, la fanfare No Mad Band, les Kassav.

¹ Cf « Festivals ; création, tourisme et image » in *Les Cahiers Espaces*, n° 31, mars 93

Mais ce qu'il faut retenir de cette offre artistique, c'est son éclectisme. Cette variété de style qui combine à la fois le classique, le traditionnel, tout ce qu'on regroupe aujourd'hui sous l'appellation de « Musiques actuelles ».

1. La Trace des hommes d'en Haut : un festival aujourd'hui disparu

Aller à la rencontre de la mémoire des Hommes d'en Haut, parcourir les paysages qui les habitent, tel était l'esprit de ce festival. Depuis 2001, la Trace des Hommes d'en Haut sillonnait le massif du Mézenc-Gerbier afin de relier de nouveaux villages aux confins de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Le programme de cette manifestation s'articulait autour de la découverte du massif grâce à des « randonnées découvertes », des repas terroir, des animations, mais aussi des spectacles. Le territoire pouvant ainsi se dévoiler peu à peu, au fil des thématiques que la Trace explorait à chaque nouvelle édition... Toutefois l'édition 2008 n'a pas pu avoir lieu du fait du désengagement des collectivités locales. En effet le contexte culturel actuel est marqué par une réduction des aides et subventions de l'Etat et des collectivités territoriales. Les élus préfèrent de ce fait soutenir des festivals pouvant s'inscrire dans un véritable projet de développement local. En plus de cela, « La trace des hommes d'en haut » devait faire face à un défi majeur, qui s'est d'ailleurs révélé insurmontable : pouvoir dépasser les limites départementales et régionales.

Tableau 20 : Récapitulatif des festivals étudiés

Festivals	Domaine artistique	Programmation	Age	Périodicité	Fréquentation
Musiques des cuivres du Monastier ¹	Musique des cuivres	Concerts stages	21 ans	Une semaine au mois d'Août	5000 visiteurs en 2008
Jazz au Mézenc ²	Jazz	Stages Concerts	21 ans	Troisième semaine d'août	(Refus de communiquer les chiffres)
Festival des Violettes ³	Rock	Stages Concerts	7 ans	Mi-juillet, chaque année	1500 visiteurs environ/an ⁴
Festival de Lignon ⁵	Pluridisciplinaire	Spectacles Découverte du patrimoine	11 ans	4 jours au mois d'août	960 visiteurs en 2008
Rencontres de cinéma aux villages ⁶	Cinéma	Projections	10 ans	Une fois par an/novembre	/
Festival du Bijou ⁷	Création bijoutière	Expositions Défilés de modes	14 ans	Biennale/une semaine en septembre	6000 visiteurs en 2008

¹ Gilles Mercier, directeur du Festival

² Raphaël Bonnet, coordinateur office de tourisme du Monastier-sur-Gazeille et www.jazzmezencjazz.com

³ www.festivaldesviolettes.ardecoop.net

⁴ François Joffre, membre du comité des jeunes de sainte-Eulalie

⁵ Daniel Fanger, organisateur du Festival et www.festivalsurlignon.org

⁶ www.7ardeche.fr

⁷ www.tv-ardeche.com et www.festivaldubijou.com

2. Arlempdes et la Chaise-Dieu, deux festivals à fort rayonnement régional

Tableau 21: Festival la Chaise-Dieu et Les Théâtrales d'Arlempdes

Festivals	Fréquentation	Âge	Lieux	Observations
Les Théâtrales d'Arlempdes ¹	?	14 ans	Le Château médiéval d'Arlempdes	Acteur de développement culturel et local
Le festival de Musiques classiques et baroques de la Chaise-Dieu ²	25000 visiteurs en 2008	43 ans	L'Abbatiale gothique Saint-Robert de la Chaise-Dieu	Un des plus grands rendez-vous musicaux français

Les festivals du Mézenc démontrent la volonté d'une panoplie d'acteurs d'impulser une dynamique territoriale par le biais de l'animation culturelle. L'éclectisme de cette offre festivalière permet de cibler un large public. Toutefois, on peut déplorer l'apparent manque de coordination entre les différentes structures de ces festivals. En effet, ceux-ci sont essentiellement programmés pendant la période estivale et certains se chevauchent.

Cette situation peut laisser penser que les visiteurs sont souvent les mêmes sur plusieurs festivals. En dépit de cela on peut tout de même avancer l'hypothèse que les festivals permettent de garder plus longtemps les visiteurs sur le territoire. Par ailleurs, certains de ces festivals ont aujourd'hui du mal à survivre du fait des difficultés financières. Les festivals d'Arlempdes et de la Chaise-Dieu situés à la périphérie du Mézenc-Gerbier pourraient peut-être, sous certaines conditions, amener de nouveaux touristes à s'intéresser à ce territoire.

Photo 40 : festival d'Arlempdes



Source www.theatralesduvelay.com

¹ www.theatralesduvelay.com

² www.chaise-dieu.com

L'étude du patrimoine gastronomique du massif Mézenc-Gerbier a mis en lumière l'existence d'une région offrant un large panel de produits du terroir. Le territoire est animé par des acteurs soucieux de toujours proposer des produits de qualité. L'analyse des acteurs prenant part à leur valorisation a toutefois fait émerger un certain manque de visibilité sur l'ensemble du territoire et un déficit en termes de communication.

On peut estimer que l'offre culturelle du territoire se scinde en deux ensembles. Un patrimoine religieux riche mais dont les actions de mise en tourisme restent éparées et peu structurées. Un patrimoine vernaculaire identitaire au territoire, valorisés au travers d'écomusées, mais dont les collections ainsi que la scénographie ne sont pas renouvelées. Cette mise en valeur ne correspond plus aux attentes des touristes, d'où une chute de leur fréquentation.

Le rayonnement de l'offre événementielle reste très local et peu lisible pour les touristes. L'événementiel lié aux sports d'hiver et à la gastronomie sont les deux thématiques les plus récurrentes. Les festivités du territoire ne prennent pas en compte tout le potentiel touristique (exemple des sources de la Loire).

Au contraire, certaines thématiques font défaut, comme la culture (théâtre, cinéma, etc.) aussi bien en termes d'infrastructures que d'événements.

D'une façon plus générale, l'offre est dispersée et on observe un manque de réseau et de communication entre les acteurs.

L'étude de l'offre touristique du territoire a révélé la grande diversité des activités proposées. Qu'il s'agisse de structures d'accueil, de réseaux associatifs mettant en valeur les patrimoines gastronomiques et culturels, d'activités physiques de pleine nature ou encore d'événementiels, le massif témoigne d'un réel dynamisme. Ces activités sont portées par des acteurs en majorité associatifs. On notera un déséquilibre quant à l'implantation des OTSI sur le territoire ainsi qu'un manque de moyens. L'activité est de ce fait pénalisée par la saisonnalité. Un des problèmes majeurs est l'actuelle absence d'une structure porteuse qui pourrait coordonner les projets et servir de référent aux prestataires touristiques locaux.

- Les structures d'accueil (hébergement et restauration) semblent globalement en nombre suffisant à l'échelle du massif, même si elles souffrent d'une répartition inégale sur le territoire, d'une saisonnalité forte, et d'un manque de modernité pour certaines.

- En ce qui concerne la valorisation du patrimoine culturel et gastronomique, on relève une grande richesse de l'offre, résultant de la volonté marquée des acteurs de faire connaître leur patrimoine. Les deux secteurs souffrent néanmoins d'un déficit de lisibilité et profiteraient grandement d'un effort de communication. Au niveau du patrimoine, on peut parfois déplorer un manque d'intégration aux différents projets de la part de la population locale. Concernant les produits du terroir, le produit-phare du territoire, labellisé AOC depuis 2006, à savoir le Fin Gras, illustre cette volonté commune des acteurs de proposer des produits de qualité souvent issus d'une agriculture traditionnelle. Cependant cette agriculture est en déclin et doit faire face à un problème de transmission de ce savoir-faire lié à des difficultés de reprises d'activité. L'agritourisme est donc une des solutions à encourager pour assurer aux producteurs un complément de revenu et promouvoir ces produits du terroir.

- Les activités de pleine nature constituent quant à elles un réel atout pour le massif, tant par la diversité des activités proposées que par l'image qu'elles véhiculent, à savoir celle d'un territoire préservé, dynamique et moderne. Désormais, l'enjeu est de s'adapter au renouvellement des attentes de la clientèle et de savoir proposer de nouveaux produits valorisant l'existant. En effet, les tendances actuelles du tourisme vert font une large place aux considérations environnementales, organisation de voyages « sur mesure » pour le tourisme rural, comprenant de nouveaux services comme les séjours bien-être.

Néanmoins, à l'échelle du massif, la fréquentation touristique reste souvent très concentrée sur les sites majeurs ou quelques événements phare. Ainsi les deux emblèmes locaux, le Mont Mézenc et le Mont Gerbier de Jonc, ont tendance à capter une part importante des flux touristiques, qui ont du mal à être diffusés sur l'ensemble du territoire.

Enfin, l'ensemble de l'offre touristique souffre fréquemment d'un défaut de lisibilité et la communication mériterait une attention particulière, puisqu'elle manque encore d'homogénéité. Communication et visibilité semblent donc être deux points cruciaux à développer. En effet, si les structures et les initiatives existent, elles sont souvent difficilement accessibles pour le touriste, qui se perd au milieu de cette offre et n'en mesure pas toujours

toutes les possibilités. Dans le même ordre d'idées, les acteurs gagneraient à mutualiser leurs actions, ceci dans le but de valoriser l'offre touristique existante et de développer une identité propre au massif Mézenc-Gerbier.

Pistes et enjeux de développement

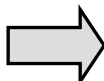
A partir des diagnostics global et touristique, nous avons tenté de dégager les principaux enjeux pour le massif et de proposer un certain nombre de pistes de développement. En effet, au vue des études et recherches effectuées sur le territoire, différentes problématiques ont été identifiées :

**INSUFFISANCES
MISES EN RELIEF PAR LES
DIAGNOSTICS**

**PISTES DE
DEVELOPPEMENT**

**TERRITOIRE
GLOBAL**

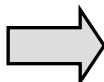
- Démographie fragile, augmentation du nombre des résidences secondaires
- Patrimoine culturel et gastronomique à valoriser
- Agriculture en déclin
- Richesse du patrimoine naturel



- Faciliter l'accès de la population locale et extérieure aux patrimoines
- Encourager les porteurs de projets et soutenir la reprise d'activités

**COMMUNICATION,
MISE EN RESEAU**

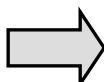
- Manque de lisibilité du territoire et déficit d'image
- Coordination insuffisante entre les acteurs



- Créer une structure porteuse de projet et fédératrice des acteurs locaux
- Développer une identité forte Mézenc-Gerbier
- Offrir une meilleure lisibilité et cohérence en termes de communication
- Signalétique urbaine et touristique

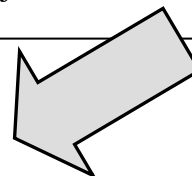
**OFFRE
TOURISTIQUE**

- Qualité insuffisante et répartition inégale des hébergements et restaurants
- Période d'ouverture limitée et manque de moyens des OT/SI
- APPN peu adaptées aux tendances actuelles du tourisme vert
- Valorisation patrimoniale insuffisante
- Produits touristiques peu diversifiés et structurés
- Fréquentation touristique trop concentrée sur les sites majeurs



- Améliorer la qualité des offres des hébergements et restaurants
- Faire rayonner les flux touristiques
- Développer le potentiel des APPN
- Générer une gamme de produits spécifiques au massif Mézenc-Gerbier
- Attirer de nouvelles clientèles et proposer des activités aux résidents secondaires et à la population locale
- Inciter la clientèle de passage à prolonger son séjour

**AXES
STRATEGIQUES**



- **Développer une identité touristique Mézenc-Gerbier**
- **Fédérer et mettre en réseau les acteurs**
- **Valoriser l'offre touristique**

A partir de ces pistes de réflexion, trois axes majeurs se dégagent et apparaissent comme des priorités pour le développement local et touristique du territoire.

AXE 1 : Développer une identité touristique Mézenc-Gerbier

Action n°1 : Créer une charte graphique.

Action n°2 : Éditer un document d'appel.

Action n°3 : Actualiser le site internet « www.jeuneloiremezenc.com »

AXE 2 : Fédérer et mettre en réseau les acteurs pour rendre l'offre touristique plus lisible et inviter la population locale et les résidents secondaires à une redécouverte du patrimoine du massif

Action n°4 : Éditer un carnet de promenades gastronomiques autour des légendes du Mézenc.

Action n°5: Créer un évènement culturel « Musique gourmande en abbaye » permettant de relier les trois abbayes à l'échelle du massif (concerne aussi l'axe 3).

AXE 3 : Valoriser l'offre touristique

Action n°6 : Créer une exposition itinérante dans le bassin de la Loire

Action n°7: Créer un guide découverte autour des patrimoines naturels et culturels des villages du massif Mézenc-Gerbier.

Action n°8 : Créer des courts séjours combinés sur la thématique pêche.

Ces trois axes conduisent à la conception de fiches actions et propositions de projets ciblés sur différents types de clientèles : celles déjà présentes sur le territoire, et les clientèles potentielles à développer :

- **La cible principale concerne la clientèle familiale avec enfants** : en effet, c'est le segment majeur de clientèle déjà présent sur le territoire, attiré par le potentiel du massif Mézenc-Gerbier à savoir une diversité paysagère, un panel important d'activités de pleine nature, la tranquillité et un territoire qui répond au désir actuel de campagne.
Cette cible concerne également la population locale et les résidents secondaires.
- **La clientèle de randonneurs** : pratiquants occasionnels qui aiment allier la balade à une découverte naturelle et patrimoniale.
- **La clientèle de pêcheurs** : en couple pour les pêcheurs confirmés de 30 à 60 ans (ils correspondent à un public déjà fidélisé), et une clientèle familiale pour les occasionnels : découverte de la pêche pour les enfants par le biais d'activités et de jeux.
- **Les couples d'amis** : clientèle âgée de 40/50 ans, qui passe un court séjour entre amis : clientèle de proximité ayant besoin d'activités adaptées.
- **Les jeunes retraités** : aiment voyager, découvrir le patrimoine culturel et vernaculaire des territoires ruraux.
- **Le public mélomane**: attiré par la tradition musicale présente sur le massif, avec en tête de liste le Festival des Cuivres du Monastier.

Suite à cette réflexion sur les axes à privilégier et la clientèle visée, nous avons imaginé différentes propositions de projets qui pourraient être mis en place sur le territoire. Celles-ci se présenteront sous forme de fiches action décrivant le projet, exposant une méthodologie, et des mesures concrètes à appliquer.

III/ Les Propositions d'Action

A l'issue du diagnostic touristique, nous avons pu dégager les atouts et faiblesses du territoire d'étude. Cela nous a amené à élaborer un certain nombre de projets de mise en tourisme du massif Mézenc-Gerbier. Après une phase de terrain en octobre et des contacts multiples avec les personnes ressources du territoire, nous avons sélectionné des actions à la fois originales et pertinentes, pouvant aisément être menées sur le massif.

➤ **Axe 1 : Développer une identité touristique Mézenc-Gerbier**

Action n°1 : Créer une charte graphique

Action n°2 : Editer un document d'appel

- Action n°3 : Actualiser le site internet *www.jeuneloiremezenc.com*

➤ **Axe 2 : Fédérer et mettre en réseau les acteurs**

Action n°4 : Editer un carnet de promenades gastronomiques autour des légendes du Mézenc

Action n°5 : Créer un évènement culturel Musiques gourmandes en abbayes

➤ **Axe 3 : Valoriser l'offre touristique**

Action n°6 : Organiser une randonnée animée

Action n°7 : Créer une exposition itinérante dans le Bassin de la Loire

Action n°8 : Création d'un guide découverte autour du patrimoine naturel et culturel des villages du massif Mézenc-Gerbier

Action n°9 : Créer des courts séjours combinés sur la thématique pêche

Action n° 1

- CREER UNE CHARTE GRAPHIQUE

Axe 1: Développer une identité touristique Mézenc-Gerbier

Maître d'ouvrage : commission réunie à l'initiative de l'OTI du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage pour travailler sur un projet de communication à l'échelle du territoire.

Rappel du diagnostic :

- Manque d'uniformité et de cohésion des documents touristiques diffusés sur le territoire.

Objectifs :

- Acquérir une meilleure lisibilité sur le marché touristique ;
- Donner un caractère original et dynamique au massif Mézenc-Gerbier ;
- Fédérer les acteurs touristiques.

Publics cibles : familles avec enfants, séniors, sportifs.

Moyens à mettre en œuvre :

- Définir les éléments porteurs du territoire sur lesquels communiquer ;
- Choisir un slogan ;
- Créer un logotype ;
- Définir les polices de caractère utilisées dans les documents ;
- Définir les jeux de couleurs déclinables sur les différents supports de communication.

Partenaires associés :

- Commission réunie à l'initiative de l'OTI du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage pour travailler sur un projet de communication à l'échelle du territoire ;
- Infographiste ;
- Photographe ;
- Imprimeur.

Plan de financement prévisionnel :

Action financée par les 2 OTI du territoire et des subventions des départements Ardèche et Haute-Loire, des régions Auvergne et Rhône-Alpes et des subventions européennes.

Mode d'évaluation : à définir par le maître d'œuvre.

- PROPOSITIONS

3 SLOGANS RETENUS

Le Massif Mézenc-Gerbier, Source de Curiosités
Le Massif Mézenc-Gerbier, Vous Révèle ses Sources
Le Massif Mézenc-Gerbier, Pays de Re-Sources

Massif Mézenc-Gerbier, Source de Curiosités

« Source » : référence à la Loire qui prend sa source au Mont Gerbier de Jonc. Les sources de la Loire sont un des éléments les plus porteurs du territoire en termes d'image. Idée de retour aux sources, à l'essentiel. Idée de naissance, de renaissance, de jaillissement et de dynamisme.
« Curiosités » : ce sont les éléments présents sur le territoire et qui font sa spécificité. Idée d'espaces mystérieux, de secrets à découvrir.

Massif Mézenc-Gerbier, Vous Révèle ses Sources

« Révèle » : idée que le territoire s'offre à la découverte, s'ouvre vers les autres, dévoile son caractère et ses caractéristiques.

« Sources » : référence aux sources de la Loire et aux richesses du territoire (grands espaces, Loire, agriculture de qualité...).

Massif Mézenc-Gerbier, Pays de Re-Sources

« Pays » : territoire délimité avec une identité propre, ses terroirs et ses caractéristiques.

« Re-Sources » : revenir aux sources. Jouer sur l'association des mots « sources » et « ressources ». Idée d'un retour aux « vraies valeurs », de se retrouver, de venir chercher ce qui est bon pour soi (bien-être, gastronomie). Idée d'un pays vivant avec ses habitants et ses activités.



LE LOGO



Le logo proposé se compose de la représentation d'une goutte d'eau qui tombe et de la signature « Massif Mézenc-Gerbier ».

- « Massif Mézenc-Gerbier » : c'est le nom du territoire. Le territoire est identifié et uni sous ce nom.
- Le « M » majuscule peut à la fois symboliser le Mont Mézenc et le Mont Gerbier de Jonc par ses deux « ponts » et le lit de la Loire.

- La police choisie est Chiller pour le « M » et Chiller gras pour « assif » et « ézenc-Gerbier ». L'écriture est ainsi à la fois lisible et originale.
- L'eau fait référence aux sources de la Loire, élément très largement connu et porteur touristiquement (500 000 visiteurs par an au Mont-Gerbier de Jonc). La goutte qui tombe donne une idée de dynamisme, de mouvement, de jaillissement et même de force par les éclaboussures provoquées. En associant « Massif Mézenc-Gerbier » à ce visuel, l'objectif est que le territoire ait l'image d'un lieu dont les propriétés sont les mêmes que celle de la goutte (source, vie, dynamisme, force...). Ces qualités mises en valeur par le logo renvoient ainsi à celles des activités proposées aux vacanciers sur le Mézenc-Gerbier.

Deux versions ont été créées pour ce logo : une version en couleur et une version en noir et blanc pour garder une bonne qualité d'image à l'impression, quel que soit le type de document.

Dans les deux versions, le noir est la couleur dominante. C'est une couleur qui représente la modernité, l'élégance. Pour le logo en couleur, nous n'avons pas voulu reprendre les couleurs classiques ou évidentes des destinations en zones rurales (le bleu pour illustrer l'eau, le vert pour illustrer la nature et les paysages, le jaune pour le soleil...). La couleur retenue pour le second logo est un **vert-anis**.¹ Le vert-anis est une couleur gaie, vive, moderne, qui rappelle les grands espaces du massif et s'associe parfaitement avec le noir.

¹ Teinte 45, rouge 189, satur 169, vert 196, lum 118, bleu 40. Nous avons travaillé en mode RVB avec les logiciels suivants : Microsoft picture it ! Photo 2001 ; Gimp 2.6.5 et Paint.

Action n° 2

- EDITER UN DOCUMENT D'APPEL

Axe 1 : Développer une identité Mézenc-Gerbier

Maître d'ouvrage : commission réunie à l'initiative de l'OTI du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage pour travailler sur un projet de communication à l'échelle du territoire.

Rappel du diagnostic :

- Pas de document d'appel à l'échelle du massif Mézenc-Gerbier.

Objectifs :

- Faire connaître le massif Mézenc-Gerbier ;
- Attirer de nouvelles clientèles ;
- Diffuser le document d'appel dans les sites touristiques et points d'information du territoire tout au long de l'année ainsi que dans les bassins de clientèles proches (Ex : Clermont-Ferrand, Puy-en-Velay, Privas, Lyon...).

Publics cibles : familles avec enfants, séniors, sportifs.

Moyens à mettre en œuvre :

- Création d'un flyer touristique (format standard de type 9,9x21 cm) ;
- Création d'une carte postale (version originale pour un document d'appel) ;
- Création d'une plaquette (format A4 de type triptyque).

Partenaires associés :

- Commission réunie à l'initiative de l'OTI du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage pour travailler sur un projet de communication à l'échelle du territoire ;
- Infographiste ;
- Photographe ;
- Imprimeur.

Plan de financement prévisionnel :

Action financée par les 2 OTI du territoire et des subventions des départements Ardèche et Haute-Loire, des régions Auvergne et Rhône-Alpes et des subventions européennes.

Mode d'évaluation : à définir par le maître d'œuvre.

PROPOSITIONS

→ Les 2 documents d'appel sont proposés en annexe n° ...

• Le 1^{er} document d'appel que nous avons créé, est un flyer touristique, sous la forme standard de type 9.9 x 21 cm.

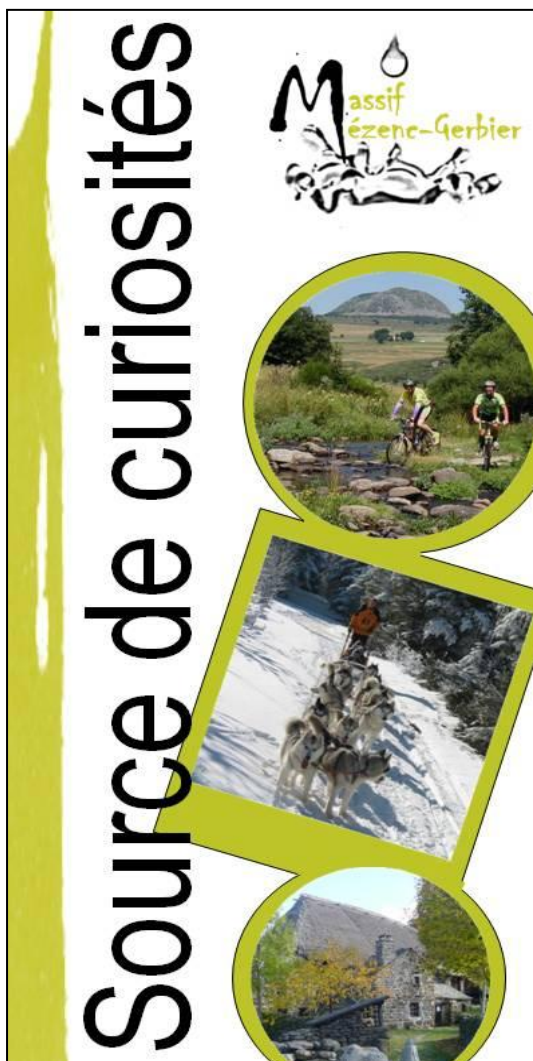
Il reprend la charte graphique retenue au préalable.

Il se compose d'un recto avec le logo, le slogan, ainsi que 3 photographies représentatives du massif Mézenc-Gerbier. Le choix des photographies permet de présenter visuellement les différents aspects du territoire de façon attractive.

Le verso du flyer touristique dispense les informations pratiques : nom des contacts, coordonnées, carte d'accès avec les principaux axes de transport.

Ce support de communication a été choisi afin de pouvoir proposer aux visiteurs potentiels un document classique de présentation de destination avec les principaux éléments-clés.

Le choix de ce format standard permet également de pouvoir être diffusé facilement dans les différents points d'information touristique ou autres lieux de passage.



• Le 2^{ème} document d'appel est une carte postale « d'information touristique ».

Il se présente donc sous une forme plus inédite, car nous avons voulu jouer sur l'originalité et essayer de nous distinguer de l'offre documentaire classique qui est généralement proposée.

La carte postale reprend les caractéristiques standard d'une carte postale.

Elle comporte sur son recto 3 photographies représentatives du massif Mézenc-Gerbier.

Le verso propose un véritable texte imitant le récit d'une famille passant des vacances sur le territoire. Celui-ci présente les différentes offres du territoire et permet une identification du lecteur en tant que futur visiteur.

On retrouve le même logo sous la forme d'un timbre poste à l'emplacement original du coin haut droit. A la place de l'adresse, se retrouvent les coordonnées des contacts sur le territoire.

Ce format de carte postale vise à susciter l'intérêt et la curiosité des visiteurs.

Ce choix permet de proposer un support original, peu encombrant et de qualité photographique.

Il offre aussi une double opportunité au niveau de sa diffusion et des objectifs de communication :

1^{er} emploi → Conservation voire même affichage de la part du visiteur du territoire (par exemple, sur le réfrigérateur)

Ce procédé permet de prolonger l'objectif de communication du support dans le foyer même de la personne et de constituer un souvenir personnel.

2^{ème} emploi → Projection et/ou identification de la part du visiteur potentiel, déclenchant une envie de découvrir le territoire.



Action n° 3

- ACTUALISER LE SITE INTERNET

- www.jeuneloiremezenc.com

Axe 1 : Développer une identité touristique Mézenc-Gerbier

Maître d'ouvrage : OTI du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage.

Rappel du diagnostic :

- Baisse de fréquentation du site ;
- Site visuellement « vieilli » ;
- Internet outil de communication devenu indispensable pour une destination touristique.

Objectifs :

- Faire connaître le massif Mézenc-Gerbier ;
- Attirer de nouvelles clientèles ;
- Restructurer le site pour une meilleure navigation ;
- Moderniser le site, le rendre plus attractif ;
- Accroître le nombre de visites sur le site.

Publics cibles : familles avec enfants, seniors, sportifs.

Moyens à mettre en œuvre :

- Critique constructive d'après une analyse du site internet ;
- Préconisations d'après une étude de sites internet de destinations touristiques en milieu rural (modèle de référence : www.parcdesbauges.com).

Partenaires associés :

- OTI du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage ;
- Infographiste ;
- Photographe ;
- Webmaster.

Plan de financement prévisionnel :

Action financée par l'OTI du Mézenc et de la Loire Sauvage et des subventions du département de la Haute-Loire et de la région Auvergne.

Mode d'évaluation : suivi de la fréquentation du site et du temps de visite de chaque internaute.

PROPOSITIONS

REMARQUES SUR LE SITE INTERNET

www.jeuneloiremezenc.com

Positifs

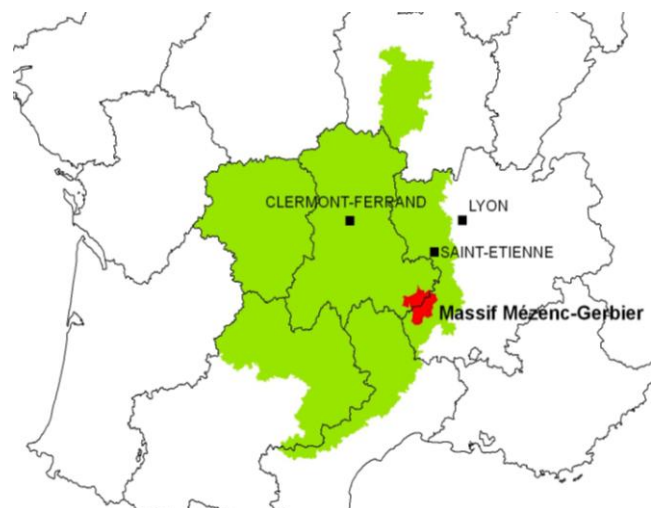
- Présence d'un moteur de recherche sur le site
- Une rubrique « prochainement »
- Des couleurs intéressantes
- Qualité des photographies
- Présence du lien « retour à la page d'accueil »
- La rubrique « acteurs locaux » leur permettant de gérer leur fiche comme bon leur semble.

Négatifs

- Logo classique, pas assez identitaire
- Multiplicité des polices
- Page d'accueil qui manque de dynamisme et de modernité avec surcharge d'informations
- Pas d'uniformité des rubriques
- Cartes trop colorées qui manquent de précision
- Photographies pas assez mises en valeur
- Descriptifs trop « scolaires » et trop longs
- Proposition de brochures uniquement sur la Haute-Loire
- Manque de cohérence générale

PRECONISATIONS

- Travailler sur un nouveau logo : *voir nos propositions*.
- Utiliser au maximum deux voire trois polices différentes : *voir nos propositions*.
- Revoir la page d'accueil : utiliser le jeu des couleurs pour rendre la page plus attractive dès l'ouverture (couleurs vives pour attirer l'attention sur un point précis...).
- Placer la météo en bas de page et limiter le nombre d'informations : cette page doit constituer une accroche : points essentiels, photographies attractives...
- Uniformiser l'organisation des rubriques et limiter leur nombre au moyen d'un menu déroulant : présentation uniquement horizontale. Réserver la verticalité aux informations pratiques (accès, contacts, brochures, partenaires...): *voir www.sancy.com*
- Prévoir des cartes plus professionnelles : plus sobres et précises.



- Utiliser davantage l'importance de l'impact visuel : mettre en avant certaines photographies par un emplacement plus judicieux.
- Réduire les contenus des rubriques (trop de texte) : utiliser des mots clés, des phrases d'accroche (se méfier de la saturation rapide de l'internaute). Charte graphique commune à chaque rubrique : attention à la multiplicité des couleurs. Prévoir une présentation originale, moderne et moins surchargée.

Exemple : **SAVEURS LOCALES**

« Une viande d'exception, le Fin Gras du Mézenc »

Le Fin Gras est un bœuf élevé sur le massif Mézenc Gerbier, à plus de 1100 mètres d'altitude. Il est engraisé l'hiver à partir d'un foin particulièrement riche de plantes aromatiques dont la cistre est la plus caractéristique. Ce foin unique, distribué à volonté, assure une viande d'exception, qui se distingue par son goût persillée, c'est-à-dire une constellation de gras intermusculaire qui lui donne son goût si particulier.

Le Fin Gras c'est un produit saisonnier qui se déguste de mars à juin, durant le ban du Fin Gras, clôturé par la fête. »

Devient : Le Fin Gras du Mézenc est une spécialité culinaire du territoire. Il s'agit d'une viande de bœuf persillée. Un savoir-faire unique lui a valu l'obtention de la prestigieuse reconnaissance en Appellation d'Origine Contrôlée. Venez le déguster de mars à juin !

- Proposer également de la documentation sur le département de l'Ardèche.
- Utiliser la charte graphique (polices, couleurs, logo) pour une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité : *voir nos propositions.*

Action n° 4

**- EDITER UN CARNET DE PROMENADES
GASTRONOMIQUES AUTOUR DES
- LEGENDES DU MEZENC**

Axe 2 : Fédérer et mettre en réseau les acteurs

Maître d'ouvrage : Les Amis du Mézenc

Objet : Il s'agit d'un carnet de promenades visant à faire découvrir le patrimoine gastronomique du massif Mézenc-Gerbier, avec pour fil conducteur une sélection de mythes et légendes du massif. Nous l'avons intitulé « Suivez le goût au fil des contes et légendes du Mézenc ».

Rappel du diagnostic :

- Un territoire riche en produits du terroir ;
- Des acteurs soucieux de proposer des produits de qualité ;
- Un manque de visibilité et un déficit de communication à l'échelle du massif.

Objectifs :

- Positionner le massif Mézenc-Gerbier en tant que destination familiale de qualité au sein de la clientèle locale et touristique.
- Mettre en réseau les acteurs du monde gastronomique du massif et favoriser l'accueil des familles.
- Par le biais de légendes, animer la visite sur le territoire et proposer des jeux à destination des enfants, inspirés de ces mêmes légendes.
- Transmettre aux jeunes générations la connaissance de l'histoire de leur pays, leur donner envie de comprendre et découvrir le patrimoine naturel, bâti et gastronomique pour qu'elles puissent à leur tour transmettre leur savoir.

Publics cibles : Familles, locales et touristiques, avec enfants (7 à 12 ans) et résidents secondaires.

Moyens à mettre en œuvre :

- Création du carnet (format de type 10,5 x 14,85 cm) ;
- Création de cartes postales (format standard 10x15 cm) ;
- Rendre les carnets disponibles dans les OT de la région ;
- Création de flyers présentant les carnets et incitant les touristes à venir les retirer ;
- Distribution des carnets par les restaurateurs et les producteurs ;
- Création d'un encart dans les documents touristiques du PNR et autres structures afin de faire connaître la démarche.

Partenaires associés :

Environ 70 restaurateurs et 75 producteurs rencontrés ;
Droits d'auteur légendes (Patricia MASSON, J-P. MEYSSONNET) ;
Réfèrent légendes : Elodie BLANC ;
Possibilité de collaboration avec J.C. MERMET ;
Graphiste pour conception carnet (visuel, logo...) ;
Photographe ou crédits photos.

Plan de financement prévisionnel :

Le carnet pourrait être financé par les chambres d'agriculture de Haute-Loire et Ardèche, ainsi que le PNR.

Mode d'évaluation : à définir par le maître d'œuvre.

PROPOSITIONS

→ Tout d'abord, dans le souci de représenter le plus largement possible le patrimoine gastronomique du Mézenc, nous avons choisi de diviser la carte du massif en 7 grandes zones, en fonction du lieu d'origine des légendes recueillies, des producteurs locaux et des restaurateurs inventoriés. Ainsi, chaque fiche part du lieu d'origine d'une légende, tout en proposant la découverte de producteurs locaux et la possibilité de se restaurer dans chaque zone délimitée. De cette manière, aucun producteur ou restaurateur n'est laissé de côté.

Il s'agit de retranscrire 6 légendes et d'en inventer une 7^{ème}, fausse, que le touriste devra découvrir parmi 6 autres, authentiques. La 7^{ème} concernerait le secteur de « Sainte Eulalie ». Il s'agit de la seule zone pour laquelle nous n'avons pas trouvé de légende... C'est pourquoi nous avons désigné ce lieu comme le « lieu de la légende à inventer ».

Chaque fiche légende sera accompagnée d'une photo illustrant la localité. Une partie détachable dédiée aux enfants leur proposera des jeux (charades, mots croisés, etc.) en rapport avec la légende.

Il serait utile de répertorier par zone, à la fin du carnet, les différents producteurs et restaurateurs, pour que le touriste puisse se repérer aisément et choisir le restaurant qui lui convient en fonction de l'endroit où il se trouve.

De plus, nous suggérons de consacrer la dernière page du carnet de promenade à des coupons détachables offrant une dégustation ou un apéritif : manière originale d'inciter le touriste à se rendre directement chez le producteur ou le restaurateur.

Enfin, sept cartes postales seront glissées dans une encoche située au verso de la couverture. Le but étant de faire des touristes des prescripteurs du territoire qui, en envoyant

ces cartes à l'occasion de leur séjour, feront la promotion du patrimoine gastronomique du massif. Nous proposons que sur chaque carte soit représenté un produit phare du terroir mézencole, en intégrant une photographie du produit et une recette typique en relation avec ce dernier. Les produits pourraient être les suivants : AOC Fin Gras, AOC Picodon, miels, confitures, violine de Borée, maôche et châtaignes.

Dans le même ordre d'idées, il serait envisageable d'élaborer un carnet de timbres à l'effigie du massif afin de communiquer massivement sur l'ensemble du territoire national. Cette démarche pouvant tout aussi bien concerner les locaux que les touristes.

 <p>Suivez le Goût ! Au fil des contes et légendes du Mézenc</p> <p><i>Avec Fino, le Mézenc c'est rigolo !</i></p>	<h3>SOMMAIRE</h3> <p>Venez découvrir en famille la gastronomie du Mézenc au fil de ses légendes et parmi elles, tentez de découvrir celle qui n'est pas authentique !</p> <ul style="list-style-type: none"> - CHAUDEYROLLES : La cloche d'or - LES ESTABLES : Le secret des druides - ISSARLES : La légende du Lac - BOREE : Le « Tchier » - LE ROUX : La légende de Sainte-Abeille - LAUSSONNE : Le mystère de Saint Florent - STEINTE EULALIE : Légende à inventer <p>Fino propose d'accompagner et de divertir les enfants dans cette découverte gastronomique au travers de jeux sous forme de fiches détachables.</p>
<p>Suis Fino dans ses aventures...</p> <p>Salut ! Je suis Fino le bœuf Fin Gras, la spécialité de la région ! Aide-moi à résoudre les énigmes au fil des légendes...</p> 	
 <h3>La Cloche d'Or</h3> <p>CHAUDEYROLLES</p> <p>Autrefois, à Chaudeyrolles, hommes et enfants travaillaient laborieusement dans les marais des Narces, en contrebas du village où ils découpaient la tourbe. A cette époque, la tourbe faisait fortune pour qui la vendait.</p> <p>Dans le pays, les langues allaient bon train, on racontait qu'une énorme cloche d'or était enfouie dans le maar. On aimait zailer à ce sujet ; à qui découvrirait, un jour peut-être, le premier, cette cloche. Elle provenait sans doute du château du Mézenc qui renfermait selon les dire quantité d'objets insolites et de valeur inestimable.</p> <p>Une nuit, deux larrons des communes avoisinantes auraient réussi à dérober de la citadelle du Mézenc la cloche et ceci malgré le risque de réveiller le diable, gardien du château. De retour, dans la crainte d'être repérés et châtiés, ils auraient vraisemblablement, enfoui l'objet dans les marécages.</p> <p>Depuis ce jour, pas une âme ne sût où fut enterrée la cloche d'or, pas même nos deux compères. Chose étrange, dans les marais un léger tintement argentif se fait entendre, en écho au son du clocher de l'église de Chaudeyrolles, comme si les trésors devaient à tous jamais rester enfouis dans les entrailles de la terre pour n'apparaître que dans les songes...</p>	 <ul style="list-style-type: none"> Mr Dismanch Les Chaneaux 43430 Fay sur Lignon Fromage de chèvre Mr Desage Abriès 43430 Fay sur Lignon Fromage de chèvre Les fermes des abeilles Route du Puy 43430 Fay sur Lignon Miel et produits de la ruche Les bergers du Mézenc Chatteloube 43430 Chaudeyrolles Fromage de brebis Ferme d'Orelias Orelias 07310 St Cément AOC Picodon Les Biquetieris La Bâtie 43430 Chaudeyrolles Fromages de chèvre

CHARADE

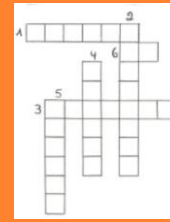
- 1) Mon premier est le contraire de froid
- 2) Mon second est la première syllabe de derrière
- 3) Mon troisième est un liquide ; il coule dans la Loire
- 4) Mon quatrième est un article masculin



Mon tout est le lieu
où se déroule cette légende...



Relie les points de 1 à 17 et remplis la grille avec les mots manquants !



1. Nom du massif où tu te trouves
2. Deux amis qui sont toujours ensemble
3. Maison des rois
4. L'objet doré de la légende
5. Vilain personnage rouge avec des cornes sur la tête
6. Métal de couleur jaune

Le mystère du lac d'Issarlès

LAC D'ISSARLÈS



Jadis il y avait une ville, qui, comme le lac, s'appelait Issarlès.

Un pauvre étranger marchait en direction du village pour y faire l'aumône. A la première maison il demanda quelque chose à manger. Une femme lui donna deux pommes de terre de sa marmite. Il en prit une, puis s'éloigna. En poursuivant son chemin, il arriva devant une autre maison. Une femme se tenait sur le seuil et lui offrit un morceau de pain tout juste sorti du four, qu'il accepta et poursuivit sa route.

A la porte de la ville, il rencontra deux petits enfants qui jouaient. Il rompit le pain en deux et en remit une moitié à chacun des enfants. Leur mère les grondait et leur dit de ne jamais accepter le pain d'un pauvre. Elle prit les deux morceaux des mains des enfants et les jeta dans l'auge des cochons. Le pauvre pénétra dans la ville, implorant la charité de maison en maison... Partout il fut rejeté. Il allait quitter Issarlès lorsqu'il aperçut une petite maison. Assise près de la muraille, une femme traquait une chèvre et lui offrit une tasse de lait.

Jésus (car le pauvre, c'était Jésus) s'approcha d'elle et lui dit qu'elle allait entendre un bruit mais qu'elle ne devait pas se retourner. Il avait raison ! Au même instant un grand bruit éclata... C'était la ville d'Issarlès qui se cassait en mille miettes et s'effondrait dans la terre. Une nappe d'eau large comme le lac ne tarda pas à monter et à couvrir ces ruines.

Par temps clair, on peut apercevoir, au fond du lac, les débris de l'ancienne ville d'Issarlès...



CHARADE

- 1) Mon premier est une grande étendue d'eau
- 2) Mon second s'écrit « x » en chiffre romain
- 3) Mon troisième est le regroupement de plusieurs disciplines dont la peinture, la musique et le cinéma
- 4) On ne sort jamais sans mon quatrième pour promener son chien



Mon tout est le lieu
où se déroule cette légende...



Le petit quizz de Pino

Dessine le lac et les personnages de la légende : le pauvre, la femme, les enfants et la chèvre.

1. Je peux être de vache, de brebis ou de chèvre. Qui suis-je ?
2. Où sont élevés les animaux ?
3. Quel est le fromage typique du massif ?
4. Quelle est cette viande de bœuf locale très savoureuse qui porte mon nom ?
5. Quelle abréviation désigne un produit alimentaire de qualité ?
6. Dans la légende, quel animal donne son lait pour le pauvre ?



Action n° 5

**- CREER UN EVENEMENT CULTUREL
- MUSIQUES GOURMANDES EN ABBAYES**

Axe 2 : Fédérer et mettre en réseau les acteurs

Maître d'ouvrage : le Festival des Cuivres du Monastier-sur-Gazeille

Objet : Il s'agit de créer un événement (« Musiques gourmandes en abbayes ») ayant pour fil rouge la musique et favorisant la mise en réseau et en lumière du patrimoine religieux du massif Mézenc-Gerbier, tout en permettant, parallèlement, une découverte des produits du terroir.

Rappel du diagnostic :

- Le Festival des Cuivres est un événement-clef pour le massif ;
- Le patrimoine en général et les sites monastiques en particulier ne sont pas assez valorisés ;
- Les produits du terroir ne sont pas suffisamment reconnus.

Objectifs :

- Participer à créer une dynamique locale et dans le même temps, un événement adapté aux touristes ;
- Impulser des partenariats entre les acteurs locaux grâce à des actions culturelles communes et transversales aux deux régions ;
- Faire découvrir un patrimoine monastique peu valorisé ;
- Promouvoir le festival des cuivres.

Publics cibles : familles avec enfants, public mélomane, population locale et touristes.

Moyens à mettre en œuvre :

- Création d'un flyer promotionnel (format standard de type 9,9x21cm) ;
- Création d'une affiche (format 50 x 100) ;
- Partenariat avec presse et radios locales ;
- 1 ou 2 salariés ;
- Une vingtaine de bénévoles ;
- Location de matériel de sonorisation et d'une scène ;
- Sonorisateur (bénévole ou salarié) ;
- Musiciens (cachet et frais de Sacem) ;
- Frais de déplacement et de restauration des bénévoles et musiciens ;
- Imprimeur ;
- Conteur professionnel.

Partenaires associés :

- Festival des Cuivres ;
- Offices du Tourisme du territoire (Monastier-sur-Gazeille et Sainte-Eulalie) et sur sa périphérie (Saint-Etienne-de-Lugdarès, le Puy-en-Velay) ;
- Communautés de communes du Pays du Mézenc et des Sources de la Loire ;
- GAL du Pays du Velay et GAL des 3 Sources ;
- Les Fermiers du Mézenc ;
- PNR des Monts d'Ardèche.

Plan de financement prévisionnel :

Action financée par les 2 communautés de communes du Pays du Mézenc et des Sources de la Loire, par fonds propres (entrées payantes) et par subventions des DRAC Auvergne et Rhône-Alpes, des Conseils Généraux d'Ardèche et de Haute-Loire.

Mode d'évaluation : selon réservation et participation.

PROPOSITIONS

« Musiques gourmandes en abbayes »

L'idée est de s'appuyer sur la notoriété du festival des cuivres pour créer des événements musicaux dans des lieux atypiques tels que l'abbaye de Mazan ou la chartreuse de Bonnefoy. Cela permettrait une (re-)découverte originale du patrimoine monastique ainsi qu'une entrée en matière de communication pour le festival lui-même (puisque les concerts pourraient avoir lieu en juin ou juillet comme un prémice au festival).

Plusieurs concerts pourraient ainsi être organisés sur des sites significatifs et distincts et clôtureraient un après-midi ou une matinée « découverte » associant visite contée / légendée, repas du terroir in situ (panier gourmand) et concert.

Le choix des groupes se ferait toujours en lien avec les cuivres, mais dans la variété pour que chaque journée soit unique et le reflet de la richesse musicale offerte par le festival.

Une réunion organisée le 26 février 2009 avec Monsieur Gilles Mercier, directeur du festival des cuivres, et différents acteurs du territoire a permis d'entamer une réflexion autour de ce projet. Les points-de-vues convergents des différents protagonistes ont apporté un éclairage quant à la faisabilité actuelle de ce projet. Il s'avère en effet que pour des raisons économiques, logistiques (accès difficile de certains sites) mais surtout politiques (barrières territoriales), ce projet ne peut pas prendre forme tel que décrit ici. Néanmoins, il suscite un vif intérêt et pourrait être mis en place dans un futur proche (2011). Sa réalisation apparaît comme dépendante d'un éventuel élargissement du PNR sur les communes du Mézenc dont l'entrée (partielle ou totale) est envisagée dans le cadre de la révision de la charte du Parc en 2010.

La question de la structure porteuse pourrait alors être plus facilement résolue et les partenariats inter-régionaux seraient ainsi facilités.

Aussi, ce premier projet n'étant pas réalisable à court terme, un second a été élaboré ainsi que présenté dans la fiche suivante.

ORGANISER UNE RANDONNEE ANIMEE

Axe 3 : Valoriser l'offre touristique

Maître d'ouvrage : Le Festival des Cuivres du Monastier-sur-Gazeille

Objet : Organiser une randonnée animée, sur le thème de Stevenson, (partant de Goudet pour arriver au Monastier-sur-Gazeille, en passant par Saint-Martin-de-Fugères où se ferait la pause pique-nique du terroir. Le tout, ponctué de visites guidées et de haltes musicales en fanfare). Cette action s'inscrit dans un projet plus large de mise en place d'un micro-événement « Regard sur l'Histoire », intégré au Festival des Cuivres et qui, chaque année, couvrirait une thématique locale (savoir-faire locaux, chemin de Saint François-Régis, la phonolite...).

Rappel du diagnostic :

- Le Festival des Cuivres est un événement-clef pour le massif ;
- Le patrimoine local n'est pas assez valorisé ;
- Les produits du terroir ne sont pas suffisamment reconnus.

Objectifs :

- Lier et faire découvrir différents types de patrimoines ;
- Enrichir le festival des cuivres d'une dimension culturelle complémentaire pour attirer de nouveaux publics ;
- Induire une dynamique au niveau local pour que le concept s'étende sur le massif.

Publics cibles : Festivaliers, randonneurs, familles, locaux comme touristes.

Moyens à mettre en œuvre :

- Recruter un guide. (200€ la journée) ;
- Louer un minibus. (120€) ;
- Devis pour des paniers repas ;
- Frais de déplacement et de restauration des bénévoles et des musiciens ;
- Cachet des musiciens et SACEM si besoin ;
- Communication intégrée à celle du Festival des Cuivres.

Partenaires associés :

- Festival des Cuivres ;
- Communautés de communes du Pays du Mézenc ;
- Office du Tourisme du Monastier-sur-Gazeille ;
- Association « Les Amis de l'abbatiale » ;
- Association « Les Amis du chemin de Stevenson » ;

- Association « Les Fermiers du Mézenc ».

Plan de financement prévisionnel :

Subventions de la part du Festival des Cuivres, de la Communauté de communes du Pays du Mézenc, par les communes concernées (Le Monastier-sur-Gazeille, Saint-Martin-de-Fugères, Goudet) ainsi que les fonds propres (entrées payantes).

Mode d'évaluation :

- Nombre de Festivaliers ;
- Nombre d'animations et de participants à chacune d'entre elles (Randonnée, Chasse au Trésor, Projection...);
- Questionnaire de Satisfaction.

PROPOSITIONS

Déroulement de l'action :

L'objectif pour 2010 est de mettre en réseau les communes du Monastier, de Saint-Martin-de-Fugères et de Goudet, toutes trois appartenant à la communauté de communes du Pays du Mézenc et situées sur le chemin de Stevenson.

La première thématique de mise en valeur du patrimoine associée au Festival des Cuivres serait alors celle de Stevenson. Une balade gourmande pourrait se dérouler sur une journée durant le Festival des Cuivres et s'intituler « En remontant le chemin de Stevenson ».

En effet, au lieu de suivre le chemin originel de Stevenson, celui-ci serait remonté à partir de Goudet, en passant par Saint-Martin-de-Fugères, pour arriver en fin d'après midi sur le lieu du Festival, au Monastier. Cet itinéraire en sens inverse aurait pour but d'attirer les touristes ainsi que les promeneurs sur le lieu du Festival, et éventuellement, de les amener à participer à un concert.

Dans chacun des villages, pourrait être organisée une découverte du patrimoine, par le biais de visites guidées entrecoupées de pauses musicales, en fanfare, pour faire le lien avec le Festival des Cuivres. La pause déjeuner aurait lieu au milieu de l'itinéraire, à Saint-Martin-de-Fugères, avec des paniers gourmands proposant aux randonneurs du jour des produits du terroir. L'arrivée se ferait au Monastier, pour une soirée au cœur du Festival des Cuivres.

Pistes supplémentaires :

Tout au long de cette semaine de Festival, sous la thématique de Stevenson, une exposition pourrait être créée en son honneur et visible au Centre Culturel du Monastier.

De la même façon, un Grand Jeu pour les enfants, comme par exemple une chasse au trésor en référence à « L'Île au Trésor » de Stevenson, pourrait être créé en parallèle au Festival des Cuivres.

Une autre idée serait de projeter sur un des murs de l'abbatiale du Monastier « L'Île au Trésor ».

D'autres animations pourraient être développées sur cette même thématique tout au long de la semaine des Cuivres. Ainsi le micro-événement « Regard sur l'Histoire » apporterait chaque année un plus à la programmation du Festival, pour attirer un plus grand nombre de touristes et de locaux et leur dévoiler le patrimoine riche et varié du territoire Mézenc-Gerbier.

Randonnée gourmande en fanfare

Découvrez le patrimoine rural de Goudet
 Saint-Martin-de-Fugères
 Le Monastier-sur-Gazeille
 LE JEUDI 20 AOÛT 2010
 10h00-17h00
 ...En remontant le chemin de Stevenson...

LA MUSIQUE DES CUIVRES

Au programme

- 09h30-10h00: Accueil des participants à la mairie de Goudet
- 10h00-11h00: Visite guidée de Goudet
- 11h00: Départ en Fanfare
- 12h30: Arrivée à Saint-Martin-de-Fugères
- 12h30-14h00 Pique-nique du terroir / Fanfare
- 14h00-15h00: Visite guidée de Saint-Martin-de-Fugères
- 15h00: Départ en Fanfare
- 17h00: Arrivée à l'Abbatiale du Monastier-sur-Gazeille
- Concert à l'Abbatiale

Renseignements et réservations:
 Office de Tourisme du Monastier-sur-Gazeille
 Tel: 04 71 08 37 76

CREER UNE EXPOSITION ITINERANTE DANS LE BASSIN DE LA LOIRE

Axe 3 : Valoriser l'offre touristique

Maître d'ouvrage : A définir (une association fédératrice sur le territoire, un Office du Tourisme, le village scientifique éclaté ?...)

Objet : Elaborer une action de communication.

Rappel du diagnostic :

- Un territoire méconnu, et une communication très insuffisante à l'extérieur du territoire.
- Une carence en communication auprès des populations de la vallée de la Loire, et autour des Sources de la Loire ;

Objectifs :

- Donner une visibilité au Mézenc ;
- Toucher de nouvelles clientèles, et particulièrement les populations ligériennes ;
- Valoriser le patrimoine du territoire par un récit ludique ;
- Créer du lien entre les habitants de la vallée et des sources de la Loire.

Publics cibles : Les habitants du bassin de la Loire.

Moyens à mettre en œuvre :

- Recruter un scénographe, un artiste pour la réalisation de l'exposition, et la définition du parcours d'exposition ;
- Editer des supports pour l'exposition, et réunir quelques exemples du patrimoine local ;
- Inauguration de l'exposition après une phase de test ;
- Communiquer sur le thème du « Retour aux Sources ».

Partenaires associés :

- Les acteurs locaux ;
- Associations thématiques en lien avec les divers points abordés par l'exposition (lauze, gastronomie...);
- Les Offices du Tourisme, du Mézenc, mais aussi du bassin de la Loire ;
- Les comités départementaux du tourisme ;
- Les structures liées à la Loire et à son bassin (Agence de bassin Loire-Bretagne, qualité de l'eau, dynamisme local...);
- Les Musées thématiques en lien avec les divers points abordés par l'exposition (dentelle, Béates, volcans...).

Plan de financement :

Un cofinancement par les associations du territoire.

Un soutien du projet par les structures ligériennes, et attentives au dynamisme du bassin, à la qualité de l'eau...

Outils de communication :

- Des affiches distribuées dans chacune des villes d'accueil de l'exposition ;
- Une carte postale du Mézenc (cf. Projet : « Créer un document d'appel ») laissée à la disposition des visiteurs à l'issue du parcours d'exposition.

Mode d'évaluation :

Critères quantitatifs : nombre de visiteurs, nombre de lieux d'accueil de l'exposition, durée de l'itinérance...

Critères qualitatifs : un questionnaire de satisfaction, la réaction des visiteurs, les messages laissés sur une pétition humoristique à l'issue de l'exposition pour la sauvegarde de la moule perlière (ainsi que les adresses électroniques susceptibles de constituer un fichier client)...etc.

FICHER CONTACT / PERSONNES RESSOURCE

Agence Loire-Bretagne L'agence Allier-Loire soutient des actions de mise en valeur de l'eau.
Association Liger
SOS Loire vivante
Conseil général de Haute -Loire (Valérie Badiou)
OT du bassin de la Loire
Association percusong (lithophone)
Ecole de couture
Musée du Monastier, Maison de la Béate, Musée de Retournac
Editeurs-imprimeurs
Gilbert Cochet Auteur de nombreux ouvrages sur la moule perlière.
Etablissement public Loire
Le programme Loire nature Le programme soutient des actions de valorisation du tourisme nature
Association moule perlière de Wallonie
DIREN Auvergne La DIREN Auvergne propose un événement « Vivez la Loire Sauvage »

PROPOSITIONS

Le scénario à suivre est une première proposition, il s'agit d'un « fil conducteur » présentant l'exposition. Il n'est donc pas exhaustif, et réclame d'être largement approfondi.

Le parti pris est celui de donner à une moule perlière le rôle de narrateur de l'exposition. Par le biais de ce personnage, différents éléments du patrimoine du Mézenc pourront être abordés, afin de tisser un lien entre les habitants de la vallée et des sources de la Loire. La moule perlière, par sa longévité et sa sensibilité à la qualité de l'eau, permet en effet d'aborder ces deux thématiques de manière pertinente. Le personnage de la moule perlière, Margariti Fera, est donc présent sur chacun des panneaux de l'exposition, qui ne comportent que des illustrations plutôt humoristiques. Des photographies pourront agrémenter l'exposition, mais en tant qu'outil

(cf. Les Illustrations à suivre), indépendamment des panneaux.

- **Scénario général**

Une moule perlière Margariti Fera issue des sources de la Loire et en voie de disparition a été kidnappée par le gang des moules de mer. L'objectif du gang ? Soutirer à Margariti Fera son secret de fabrication de perles. A l'issue de terribles tortures, la moule perlière livre quelques bribes de son histoire, sans dévoiler celui de la perle, et réussit finalement à s'échapper. En remontant la Loire jusqu'à sa source natale, elle fait des haltes chez les habitants du bassin. C'est l'occasion pour elle de leur raconter son aventure, et de leur livrer son ultime secret, en reconnaissance de leur accueil.

- **Déroulement de l'exposition**

- **Première étape**

Bonjour, je m'appelle Margariti Fera, je suis une moule perlière issue des Sources de la Loire. Je me suis fait kidnapper par un gang de moules de mer qui voulait me soutirer mon secret : la fabrication de perles. Notre espèce est en danger et avant que nous ne disparaissions toutes, les moules de mer ont voulu s'accaparer le procédé de fabrication des perles. Elles m'ont torturée pour me soutirer mon secret, mais j'ai résisté. Je leur ai simplement donné des éléments de mon histoire pour les calmer, sans jamais leur dévoiler mon secret. J'ai tout de même fini par détourner leur attention et j'ai réussi à m'échapper. Voilà pourquoi je suis ici aujourd'hui. Je fais une petite halte chez vous, sur le long chemin qui me ramènera chez moi, dans le Mézenc. A vous mes chers hôtes, je vais vous faire découvrir les secrets de mon pays.

Illustration : - Une carte de l'itinéraire de Margariti le long de la Loire.

- Une fiche d'identité de Margariti ainsi que sa représentation illustrée

- Une représentation illustrée et humoristique du gang des moules

- **Deuxième étape**

Pour vivre, il me faut de grands espaces non pollués. Je vis aux Sources de la Loire, au Mont Gerbier de Jonc. Là-bas, une immense mer de nuages grimpe des vallées. Du sommet, les

panoramas dépassent très largement la hauteur des succs. A l'est s'étend la chaîne alpine, par beau temps, on peut apercevoir le Mont Blanc, et à l'ouest la vue embrasse les Monts d'Auvergne, la Margeride, le Velay, le Meygal. Le Mont Mézenc dresse sa silhouette pyramidale. L'histoire volcanique mouvementée est à l'origine de ces cirques et vallées aux reliefs tourmentés.

Illustration - Une boîte à l'intérieur de laquelle il serait possible d'avoir une vue panoramique sur la vallée à partir du Mont Gerbier de Jonc. Il s'agit d'une boîte agrémentée de lunettes et à l'intérieur de laquelle sont disposées des photographies en demi-cercle. Cette boîte peut avoir une taille plutôt réduite (une boîte à chaussure par exemple) puisque l'impression de « panorama » est créée par le dispositif en demi-cercle.

- Un jeu permettant de comprendre les termes techniques employés

Exemple : Qu'est ce qu'un suc ?

- Le liquide sécrété par un organe de l'appareil digestif
- Un terme local désignant un sommet d'origine volcanique
- Un bébé sucre

• Troisième étape

Il y a très longtemps, ces volcans ont libéré une lave épaisse. Celle-ci était tellement épaisse qu'elle se refroidit avant de s'écouler. En cristallisant, la lave s'est transformée en roche phonolite que l'on appelle la Lauze. Dans mon pays, on se sert de la Lauze pour couvrir nos toits, mais la Lauze est aussi une pierre qui chante. Ecoutez notre hymne et laissez-vous bercer par le crépitement des pierres. Nous célébrons l'arrivée de chaque nouvelle saison en dansant sur notre hymne. La burle qui caresse les toits de genêts, de lauze et de paille, chuchote à vos oreilles l'air du Mézenc.

Illustration : - Une exposition de lithophones verticaux et horizontaux.

- Un enregistrement de l'hymne de la tribu de Margariti (à partir de lithophones).

- Une représentation de la danse de la tribu au moyen d'un dessin animé.

• Quatrième étape

Notre espèce peut vivre jusqu'à deux cent ans, c'est pourquoi certaines d'entre nous sont de véritables témoins de l'histoire, et sont détentrices de la langue de nos ancêtres, l'occitan. Nous militons donc activement pour la sauvegarde de cette langue, qui est aussi porteuse de notre identité.

Illustration : Un glossaire de mots occitans.

Français	Occitan
Volcan	<i>Volcan</i>
Mule	<i>Mótle</i>
Toit	<i>Tech</i>
Perle	<i>Pèrla</i>
Loire	<i>Leira</i>
Fleuve	<i>Flume</i>
Eau	<i>Aiga</i>

- **Cinquième étape**

La plus ancienne d'entre nous raconte encore le soir auprès du feu, qu'autrefois, nous étions protégées par la « confrérie perlae », un quatrième ordre en présence sur le territoire, après les Bénédictins, les Cisterciens, et les Chartreux. La « confrérie perlae » nous vouait un véritable culte et veillait à notre protection. On distinguait ses membres par une coiffe représentant notre douce et délicate coquille, ainsi que par une petite broche et des boutons à notre effigie.

Illustration : - Une relique vestimentaire d'un moine à l'effigie des moules perlières
- Des représentations de cérémonies à l'effigie de la moule

- **Sixième étape**

La plus ancienne d'entre nous est aussi le témoin d'un temps révolu, un temps où elle était amie avec des Béates, des femmes qui se rassemblaient en assemblées pour enseigner aux jeunes filles l'art de la dentelle. Elle avait pour habitude de travailler avec elles en leur fournissant ses plus belles perles afin d'orner leurs dentelles les plus prestigieuses. Aujourd'hui, notre tribu est la dernière à fabriquer de telles pièces de raffinement. Nous avons toutefois dû nous adapter aux évolutions de la société et sommes alors devenues expertes de la mode.

Illustration : - Des dentelles anciennes en exposition.

- Des dentelles actuelles du type : pochette de portable, sac de couchage pour moule, leggings, sacs, bijoux....

- **Septième étape**

Au cours de mon absence, toutes les générations de ma tribu se sont réunies. Elles m'ont fait le bonheur de me fabriquer un beau baluchon de survie en dentelle qu'elles m'ont fait parvenir au fil de l'eau. A l'intérieur, il y avait plusieurs produits qui me manquaient, loin de chez moi. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil. Dans mon pays, nous sommes de fines bouches et chez les meilleurs chefs mouliers, vous pouvez même déguster des sucres de saveur propres à notre terroir.

Illustration: Le baluchon et ses éléments : de la violine, du cistre (Fin Gras), de la confiture, des châtaignes... ainsi que des panneaux détaillant ces produits

- **Huitième étape**

Avant de poursuivre mon chemin, j'ai besoin de reprendre des forces. De l'estuaire de Nantes, jusqu'au Mont Gerbier, ce sont en effet plus de 1012 km que je dois parcourir. Ce n'est pas chose facile à contre courant, d'autant que la qualité de l'eau n'est pas optimale partout. Je suis donc affaibli par ce retour puisque ma survie dépend de la qualité de l'eau.

Mais avant de vous laisser et de retourner dans mon pays, pour vous remercier de votre accueil et de votre écoute, je vais vous révéler mon précieux secret. En fait, le gang des moules de mer aurait été déçu de la réalité de la fabrication des perles, car... Je n'en fabrique pas ! Ces beaux trésors sont le fruit des volcans et notre tribu en est la gardienne pendant leur sommeil. Au réveil des volcans, nous serons en charge de leur remettre ce fabuleux trésor. Cependant, nous nous inquiétons de ne pas pouvoir mener à bien notre mission car nous sommes en voie de disparition en raison de la détérioration de la qualité de l'eau. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous ranger à nos côtés en signant la pétition en faveur de notre sauvegarde mise à votre disposition.

J'espère vous voir très vite dans mon pays, ce monde magique où les montagnes ont la forme de cornets de glace, où les bœufs portent une coiffe de fleurs, où les pommes de terre naissent violettes, où les humains mangent des fleurs et se baignent dans le foin !

Illustration : Des tests de la qualité de l'eau le long de la Loire

Une représentation du pays « magique » à partir de l'ensemble des éléments cités

Une pétition humoristique pour la sauvegarde des moules. Les adresses obtenues par cette pétition pourront permettre de constituer un fichier client.

- **Propositions muséographiques**

Un parcours de visite matérialisé par un cours d'eau (une ligne bleue), en évocation du fleuve.

Une matérialisation des différents segments de l'exposition par des rideaux de perles.

Une ambiance lumineuse évoquant la ferveur des volcans par le biais de lumières rouge, orangée...



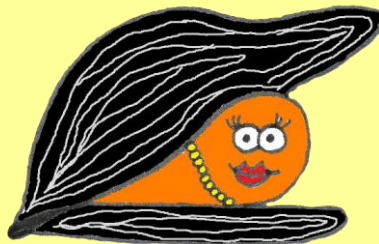
UNE MOULE PERLIERE C'EST L'HUMANITE QUI EN PATIT !!

« L'association « Roule ma moule » et l'association « Laisse pas couler la moule » s'associent à la tribu des moules perlières pour tirer la bobinette d'alarme et la chevillette cherra.

Nous défendons le droit de la moule perlière à vivre dans un lieu sain et salubre pour la pérennité de son espèce. A cause de la pollution des fleuves et des rivières, la moule n'est plus en mesure d'assurer sa descendance.

Cette pétition sera envoyée au ministère de la pêche ainsi qu'au ministère de l'écologie.

Merci donc à tous ceux qui, par leur signature, nous aideront à sauvegarder la moule perlière



<i>Nom</i>	<i>Ville</i>	<i>Courriel</i>	<i>Signature</i>

Action n° 8

- CREATION D'UN GUIDE DECOUVERTE AUTOUR DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DES VILLAGES DU MASSIF MEZENC GERBIER

Axe 3 : Valoriser l'offre touristique

Maître d'ouvrage :

Association des Amis du Mézenc et le PNR des Monts d'Ardèche.

Objet :

Il s'agit ici de créer un outil de communication pour inviter les gens (touristes ou promeneurs du dimanche...) à la balade et à une découverte ou redécouverte du patrimoine local afin de :

- valoriser les richesses naturelles et patrimoniales de quelques-uns des plus beaux villages du territoire ;
- offrir aux touristes un aperçu de l'offre territoriale, à la fois par la découverte du patrimoine culturel local et par la pratique sportive ;

Ce guide donne toute liberté aux touristes pour découvrir les villages proposés. Les visiteurs ont toutes les clés en main pour organiser leurs loisirs à leur guise (visites, activités, contacts) et s'approprier le territoire à leur rythme et selon leurs envies, en étant acteur de leurs visites.

Rappel du diagnostic :

- Présence forte d'un patrimoine riche et divers, qu'il soit bâti ou naturel ;
- Territoire qui propose un éventail d'Activités Physiques de Pleine Nature très large ;
- Aucun de ces éléments ne bénéficie pour le moment d'une valorisation suffisante ;
- Aucun guide ne répertorie de courtes balades familiales à réaliser au cœur des villages du massif pour découvrir ce petit patrimoine du quotidien.

Il nous a donc semblé pertinent de réunir ces différents éléments et de contribuer à leur valorisation en donnant un aperçu global de l'offre touristique présente sur ce territoire et en effectuant des renvois vers les prestataires locaux, Offices de Tourisme, Institutions, etc.

Objectifs :

- Accroître la fréquentation sur le territoire et capter une clientèle plus large ;
- Valoriser le patrimoine et inciter les touristes à le découvrir ;
- Donner à travers un guide un descriptif riche de chacun des villages du massif et des visites, activités pouvant y être pratiquées ;
- Communiquer, informer sur la richesse du massif ;
- Inciter à la pratique des APPN ;
- Eveiller la curiosité du touriste.

Publics ciblés : Familles qu'elles soient locales ou touristiques, amoureux du patrimoine, sportifs.

Moyens à mettre en œuvre :

- Constituer un comité de pilotage ;
- Choisir les villages ;
- Identifier le patrimoine à valoriser ;
- Faire une recherche bibliographique sur l'histoire des villages ;
- Rédiger les articles pour chaque village ;
- Aménager des équipements complémentaires type Relais Information Services (RIS).

Partenaires associés :

- Communes
- CDT
- OT
- Associations

Plan de financement prévisionnel :

Pour le guide :

2000 exemplaires : 3200 euros

5000 exemplaires: 5530 euros

Soit un euro l'exemplaire environ.

Pour les Relais Information Services (RIS) (structure bois) :

Un panneau : 953 euros.

Mode d'évaluation :

Evaluer les retombées dans chacun des villages, en fonction de la fréquentation des Offices de Tourisme, des commerces, des prestataires d'Activités Physiques.


PROPOSITIONS

Les deux premières pages du guide introduisent, à l'aide d'une carte et d'un préambule, les villages décrits.

Deux pages sont ensuite attribuées à chaque village. Elles comportent une présentation sommaire du village, et du patrimoine naturel et culturel à découvrir. Quelques illustrations viennent enrichir les descriptions.


Ce document se termine par un carnet d'adresses recensant les prestataires touristiques, les Offices de Tourisme et les mairies. Des informations pratiques sont également données afin de permettre aux touristes, d'organiser au mieux leurs visites.


Le guide serait diffusé dans les Offices de Tourisme et mentionné dans les outils de communication réalisés dans l'action « Communication globale autour du Mézenc-Gerbier ».



A la découverte des villages du massif Mézenc-Gerbier de pas à pas ...

Source de curiosités





■ Région
■ Massif Mézenc-Gerbier
■ Massif Central

Le massif Mézenc-Gerbier



Ce guide vous amène à la découverte du massif Mézenc-Gerbier, un espace à découvrir, les villages, le patrimoine et le Massif Central. Au fil de la route des différents villages, vous découvrirez un territoire riche, le massif central et ses villages.

Vous découvrirez à votre guise les villages pittoresques, les sites et monuments. Les caractéristiques de leur patrimoine sont présentées dans le Guide. Vous découvrirez également les particularités de leur patrimoine naturel et culturel.

Vous ne pouvez manquer de découvrir l'architecture paysanne, les sites et monuments, les villages et les sites de la région. Au fil de la route, vous découvrirez les particularités de leur patrimoine naturel et culturel.

Ce guide vous amène à la découverte du massif Mézenc-Gerbier, un espace à découvrir, les villages, le patrimoine et le Massif Central.

Carte de situation et préambule

Présentation d'un village

Sainte-Eulalie

Sainte-Eulalie est le premier village de France avec son fort, c'est une fois des plus beaux de France antiques. Situé à l'ouest de la Loire, elle se trouve à l'ouest de la région de la Loire.




Yvertoise riband

Le fort de France (Sainte-Eulalie) est un fort de France, c'est une fois des plus beaux de France antiques. Situé à l'ouest de la Loire, elle se trouve à l'ouest de la région de la Loire.



Yvertoise salé

Yvertoise salé est un fort de France, c'est une fois des plus beaux de France antiques. Situé à l'ouest de la Loire, elle se trouve à l'ouest de la région de la Loire.



Yvertoise riband

Le fort de France (Sainte-Eulalie) est un fort de France, c'est une fois des plus beaux de France antiques. Situé à l'ouest de la Loire, elle se trouve à l'ouest de la région de la Loire.



Action n° 9

**- CRÉER DES COURTS SEJOURS COMBINÉS
SUR LA THÉMATIQUE PÊCHE**

Axe 3 : Valoriser l'offre touristique

Maître d'ouvrage : à définir (Offices de tourisme, Comités départementaux de tourisme, Services Loisirs Accueil, la Burle...)

Objet : il s'agit de créer des courts-séjours alliant la thématique pêche à d'autres activités porteuses du territoire, tout en créant une dynamique de coopération entre les différents acteurs locaux impliqués.

Rappel du diagnostic :

- Fortes potentialités du territoire pour valoriser le tourisme pêche :
 - bonne qualité des eaux, richesse halieutique
 - diversité des lieux de pratique (nombreux parcours No Kill et lacs)
 - environnement préservé et privilégié pour cette pratique
- Image phare du massif véhiculée par les sources de la Loire ;
- Thématique pêche inscrite dans la stratégie touristique départementale de valorisation de la ressource Eau (Haute-Loire) ;
 - Capacité en hébergements labellisés Logis de Pêche satisfaisante et de qualité.

Objectifs :

- Dynamiser la pratique de la pêche sur le territoire d'étude ;
- Promouvoir le territoire en tant que destination « bien-être » ;
- Ouvrir cette activité à une clientèle plus large que celle des experts ;
- Combiner une activité sportive à la découverte du patrimoine naturel qu'offre le territoire, ainsi qu'à la sensibilisation du public, et à la préservation de cet environnement ;
- Impliquer les acteurs locaux au développement et à la valorisation de leur territoire.

Publics cibles : familles avec pêcheurs débutants et couples avec pêcheurs confirmés (30-60 ans) avec l'activité pêche pour monsieur et des activités bien-être pour madame.

Moyens à mettre en œuvre :

- Réflexion préalable sur le segment potentiel de clientèle pour l'activité pêche sur le territoire et étude de la concurrence ;
- Réflexion sur les activités porteuses proposées sur le territoire pouvant être combinées au produit pêche ;
 - Sélection des prestataires à contacter et entretiens avec les professionnels sélectionnés ;
- Synthèse des entretiens permettant une conception des produits pêche en adéquation

avec les préconisations des professionnels ;

- Conception de courts séjours combinés pour deux types de clientèles identifiées (famille débutants « débutants » et couples confirmés) ;
- Réflexion sur le canal de distribution et la campagne de promotion.

Partenaires associés :

- Offices de tourisme ;
- Comités départementaux de Tourisme ;
- Fédérations de pêche d'Ardèche et de Haute-Loire ;
- Guides de pêche ;
- Prestataires touristiques locaux ;
- Hébergements labellisés Logis de France avec la spécialité « Pêche ».

Plan de financement : coûts à prendre en compte pour la promotion et la commercialisation du produit.

Modes d'évaluation :

Evaluation quantitative : estimation du nombre de réservations effectuées.

Evaluation qualitative : questionnaires de satisfaction à disposition chez les hôteliers, suggestions possibles sur le site Internet du porteur de projet, évaluation par les prestataires en contact avec la clientèle.

PROPOSITIONS

- DESCRIPTIF DES PRODUITS PROPOSÉS

Choix des activités :

Le choix d'un produit spécialisé sur la thématique pêche correspond à un constat de potentialités fortes sur le territoire, avec une richesse halieutique importante et un environnement privilégié pour cette pratique. Les stages seront davantage axés sur la pratique de la pêche à la mouche, qui apparaît, d'après nos entretiens, comme la plus recherchée. En effet il s'agit d'une pêche sportive, peu agressive et correspondant parfaitement à l'éthique de respect de la nature qui est à l'image du territoire et que nous souhaitons véhiculer au travers du produit pêche. Le choix des hôteliers a également pris en compte cet aspect, puisque nous avons sélectionné uniquement des hôtels labellisés Logis de pêche.

Concernant les autres activités et stages, notre choix a été déterminé dans un premier temps en fonction de l'offre présente sur le territoire, et dans un second temps selon la volonté d'implication et la disponibilité des prestataires locaux contactés pour les entretiens quant à ce type de produit touristique.

Lieux des séjours : Lac d'Issarlès et Sainte Eulalie

A la suite de notre étude préalable et de nos divers entretiens, les alentours des sources de la Loire ont révélé une meilleure potentialité pour une pratique de la pêche dans des conditions optimales. Nous aurions souhaité créer ces produits pêche en Ardèche et Haute-Loire, cependant, les acteurs ardéchois n'ont pas souhaité s'impliquer sur cette thématique. Nous avons donc choisi de concentrer nos produits pêche en Ardèche, ce qui conditionne également le choix de l'organisme qui les commercialisera.

Porteur du projet – Commercialisation :

Les porteurs de projet visés afin de promouvoir et de commercialiser ces produits sont les Territoires de Consommation Touristique (au nombre de quatre en Ardèche). Ils sont chargés en effet de la promotion de produits touristiques comme ceux proposés par l'Office de Tourisme Intercommunal des Sources de la Loire à Sainte Eulalie. L'Ardèche n'ayant pas de Service Loisirs Accueil, la promotion des produits touristiques se fait par eux et par le site officiel de réservation du Comité Départemental du Tourisme (www.ardeche-resa.com).

Ce site est une vitrine des différents produits touristiques, avec des contacts pour les clients, mais ne se charge pas réellement de la commercialisation des produits.

La seconde possibilité est la commercialisation par le biais de l'Agence de Voyages la Burle. La commercialisation assurée par cette dernière permettrait au produit de bénéficier d'une bonne visibilité sur le territoire. De plus, cette initiative valoriserait le travail de partenariat entre les acteurs locaux.

Les hôteliers associés aux produits pêche ont une réelle volonté de s'investir quant à ce projet, mais n'ont pas les autorisations et compétences nécessaires pour assurer la commercialisation tout comme les offices de tourisme. Ils pourront toutefois en assurer la promotion, par exemple, avec l'élaboration de plaquettes promotionnelles, ou en présentant ces produits sur leur site Internet.

OFFRE PRODUIT PECHE n°1

« Court-séjour découverte de la pêche en famille »

(3 jours – 2 nuits)

Clientèle ciblée : familles de 3 à 5 personnes avec enfants

Le produit :

- L'hébergement en pension complète (du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche), Hôtel Beauséjour** (Logis de France, labellisé Pêche), au Lac d'Issarlès.
- Une journée d'initiation à la pêche avec un guide spécialisé.
- Un vaste choix d'activités : pour agrémenter la baignade, des activités nautiques (pédalo et planche à voile) sont proposées par l'Association Touristique Culturelle et Sportive du Lac d'Issarlès. La documentation sur les autres activités et les visites de sites touristiques est disponible à l'office de tourisme du Lac d'Issarlès.

Descriptif du séjour :

L'arrivée se fait le vendredi dans l'après-midi.

La journée du samedi est dédiée à un stage d'initiation à la pêche et de sensibilisation à l'environnement local avec un guide professionnel. Il aura une approche personnalisée et s'adaptera au niveau des stagiaires. Tout le matériel nécessaire, les cartes de pêche, et le déplacement (si besoin pour se rendre sur le parcours de pêche) sont pris en charge. Un pique nique pour le repas de midi sera préparé par l'hôtelier.

La journée du dimanche est laissée libre pour la découverte du lieu : pêche, randonnées, visites des sites touristiques à proximité, baignade, activités nautiques...

Elaboration d'un « carnet d'escapade » pour chaque produit pêche remis aux clients dès la réservation. Il comprend une carte touristique du massif, un programme illustré de leur court séjour avec présentation de l'hôtel, du guide pêche, des activités annexes et sites touristiques à visiter.

Période de commercialisation : juin à fin septembre

Partenaires associés :

M. Gineys - Hôtel Beauséjour, Hébergement labellisé pour l'accueil des pêcheurs.

M. Millot - Guide professionnel, spécialisé dans la pêche à la mouche. Il travaille beaucoup en partenariat avec les deux hôtels que nous avons sélectionné.

Office de Tourisme du Lac d'Issarlès - Un point d'information important, il s'agit d'une antenne délocalisée de l'office de tourisme communautaire des lacs et monts d'Ardèche, situé à Coucouron.

Budgétisation :

Prestation	Tarif
2 nuits en pension complète Hôtel Beauséjour	Tarif adulte : 92 € Enfants de - de 7 ans : 46 €
Stage initiation avec guide spécialisé	130 € par personne

TARIF du séjour à partir de : **222 €** pour un adulte et **176 €** pour un enfant

Ces tarifs ne comprennent pas les boissons et extras consommés à l'hôtel, la taxe de séjour (0,44 €/jour/personne), les activités annexes.



Au lac d'Issarlès Pêcher est un jeu d'enfant !

**3 jours-2 nuits en pension complète
De juin à septembre**

Source de curiosités



Jour 1 : Accueil familial et chaleureux en soirée, dîner ardéchois convivial à l'hôtel le *Beauséjour*.

Jour 2 : Une journée pour découvrir ou redécouvrir la pêche : un plaisir à partager avec vos enfants ou petits enfants. Un guide professionnel expert vous transmettra sa passion tout en vous initiant à la protection de l'environnement et des espèces. Vous vivrez des instants inédits au cœur d'une nature préservée...

Jour 3 : Une journée pour profiter en liberté des activités nautiques du lac d'Issarlès, d'une randonnée sur le sentier des sources de la Loire suivie d'une ascension au Mont Gerbier de Jonc, ou tout simplement de la visite d'une ferme traditionnelle du Mézenc...

Stage d'initiation pêche avec matériel nécessaire fourni
+
Hébergement 2 nuits en pension complète
(hôtel labellisé Logis de Pêche)

A partir de

222€ / adulte

222€ / enfant

LES PLUS !

- ✓ Une pratique de la pêche à votre rythme avec notre guide pêche spécialisé
- ✓ Des paysages uniques
- ✓ Votre hôtel labellisé Logis de Pêche

Informations / Réservations : Office de Tourisme du lac d'Issarlès au 04 66 46 20 06

OFFRE PRODUIT PECHE n°2

« Escapade pêche et bien-être »

(3 jours – 2 nuits)

Clientèle ciblée : couples d'amis avec pêcheurs confirmés

Le produit :

- L'hébergement en pension complète – Hôtel du Nord** (Logis de France, labellisé Pêche), à Sainte Eulalie.
- Une journée de perfectionnement à la pêche à la mouche avec un guide spécialisé.
- Stage "bien-être" au choix :
 - un stage nutrition et plantes sauvages au Hameau Gourmand à Saint Martial,
 - un stage massage et remise en forme au gîte Bio Ermitage à Sainte Eulalie.

Descriptif du séjour :

L'arrivée se fait le vendredi dans l'après-midi.

PECHEURS : La journée du samedi comprend un stage de perfectionnement à la pêche à la mouche et de découverte des richesses halieutiques du territoire, accompagné d'un guide professionnel. Il aura une approche personnalisée et s'adaptera aux demandes des pêcheurs afin de pêcher dans des conditions optimales. Les cartes de pêche et le déplacement pour se rendre sur les parcours de pêche sont pris en charge. Les pêcheurs confirmés possèdent normalement leur propre équipement mais le guide peut également fournir le matériel nécessaire. Un pique nique pour le repas de midi sera préparé par l'hôtelier.

La journée du dimanche est laissée libre. Au choix, une seconde journée consacrée à pêcher, à pratiquer d'autres activités de pleine nature, à visiter ou à choisir une remise en forme au gîte Bio Ermitage (lieu du stage massage, voir ci-dessous).

STAGES :

- Nutrition et gastronomie des plantes sauvages : la journée du samedi consiste en un stage nutrition avec cueillette de plantes sauvages, atelier cuisine et conseils diététiques, avec l'accompagnement d'une spécialiste herboriste. Le dimanche une rando-cueillette est organisée avec un pique nique à base de plantes, elle sera suivie d'un débat-questions sur la nutrition et les hormones végétales.
- Stage massage et remise en forme : la journée du samedi est dédiée à un stage de massage avec les conseils et le savoir-faire d'un intervenant professionnel. La journée du dimanche est laissée libre, au choix : remise en forme au gîte Bio Ermitage, activités de pleine nature ou visites de sites touristiques aux alentours.

Un "Carnet d'escapade" sera fourni aux clients par l'organisme commercialisant le produit : il présentera le territoire, les différents prestataires, les activités comprises dans le produit ainsi que les possibilités de visites à proximité.

Période de commercialisation : d'avril à fin septembre

Partenaires associés :

M. Mouyon - Hôtel du Nord. Il a souhaité créer un « esprit pêche » au sein de l'hôtel. Il travaille avec plusieurs guides de pêche et lui-même doté d'une parfaite connaissance des parcours à proximité et des techniques de pêche peut accompagner ses clients sur le parcours souhaité. Il sensibilise ses clients à la nature et incite à la pratique du « No Kill ».

M. Millot – Guide professionnel, spécialiste de la pêche à la mouche

Mme Quinon – le Hameau Gourmand – Saint Martial. Elle organise les Menus Curieux à Saint Martial et se déplace pour des interventions, parfois accompagnée de M. Girout, botaniste.

M. Durand – Bio Ermitage – Sainte Eulalie. Gérant d'un gîte très convivial (structure en bois et pierre volcanique). Il a créé un concept alliant nourriture bio et stages bien-être et remise en forme.

Office de Tourisme Intercommunautaire des Sources de la Loire - Sainte Eulalie.

Budgétisation :

▪ **Escapade avec option stage Nutrition**

Prestation	Tarif
2 nuits en pension complète Hôtel du Nord	128 € par personne
Stage de perfectionnement avec guide spécialisé	130 € par personne
Stage nutrition (1 journée et demie)	70 € par personne

TARIF du séjour à partir de : **198 €** par personne et **455 €** pour le couple

Ces tarifs ne comprennent pas les boissons et extras consommés à l'hôtel, la taxe de séjour (0,44 €/jour/personne), les activités annexes.

▪ **Escapade avec option stage Massage et remise en forme**

Prestation	Tarif
2 nuits en pension complète Hôtel du Nord	128 € par personne
Stage de perfectionnement avec guide spécialisé	130 € par personne
Stage Massage et utilisation de la salle de remise en forme	80 € par personne

TARIF du séjour à partir de : **208 €** par personne et **465 €** pour le couple

Ces tarifs ne comprennent pas les boissons et extras consommés à l'hôtel, la taxe de séjour (0,44 €/jour/personne), les activités annexes.

MAQUETTE (à intégrer dans une brochure Produits du Mézenc-Gerbier)

Massif Mézenc-Gerbier

Escapade pêche et bien-être

En couple, au pied des Monts Mézenc et Gerbier de Jonc

Au coeur d'une nature préservée qui vous dévoile ses richesses

Ressourcez vous...
Votre choix de formule Bien-être

...aux sources de la Loire
Lieu de prédilection pour la pêche à la mouche

Stage Nutrition et gastronomie des plantes sauvages
avec une herboriste diplômée

ou

Stage Massage et remise en forme
encadré par un professionnel

Stage Bien-être au choix
+
Stage de perfectionnement pêche à la mouche
+
Hébergement en pension complète
à Sainte Eulalie (Logis de France labellisé Pêche)

3 jours / 2 nuits
Avril à fin septembre

Informations / réservations :
OT Ste Eulalie 04.75.38.89.78

à partir de **229 €**
par personne

Source de curiosités



CONCLUSION

Le massif Mézenc-Gerbier constitue, comme le démontre cette étude, un espace préservé doté d'un environnement et d'une agriculture de qualité et de traditions spécifiques. Le diagnostic global a permis d'établir un état des lieux du territoire, et de révéler la présence de faiblesses, mais aussi de fortes potentialités naturelles, culturelles et gastronomiques. Mais ce patrimoine, certes remarquable, pourrait être mieux valorisé. Il en va de même pour l'agriculture, premier secteur d'activité, qu'il s'agit également de soutenir, notamment par le biais de l'agritourisme.

Les conclusions du diagnostic touristique ont mis en exergue une qualité insuffisante des hébergements et restaurants (trop forte proportion d'hôtels classés deux étoiles, hôtellerie à équipement peu moderne qui aurait besoin de rénovation) et une répartition inégale, malgré leur nombre satisfaisant pour l'accueil des publics. Les offices de tourisme et syndicats d'initiative manquent de moyens et ne sont ouverts que sur des périodes limitées. Les activités physiques de pleine nature, quant à elles, sont très variées, mais ne sont pas toujours adaptées aux nouvelles attentes des touristes et aux tendances actuelles du tourisme vert (forte croissance des produits nature alliés au « bien-être », émergence de produits originaux et innovants, axés principalement sur l'écotourisme). Le dynamisme territorial diffère selon les départements, qui proposent des initiatives et projets disparates. La valorisation patrimoniale par exemple, est plus importante du côté ardéchois, et reste souvent insuffisante, malgré la richesse des sites à l'échelle du massif. L'évènementiel souffre, quant à lui, d'un manque de coordination et se déroule uniquement en haute saison. Le patrimoine gastronomique offre un large panel de produits de qualités, mais les producteurs gagneraient à mutualiser leurs actions.

A l'issue du diagnostic territorial, ces divers enjeux ont suggéré trois principaux axes de réflexion afin d'impulser une nouvelle dynamique au développement touristique du massif Mézenc-Gerbier. Il s'agit tout d'abord de travailler à l'émergence d'une identité touristique Mézenc-Gerbier forte, qui rendrait l'offre plus lisible et plus visible à l'extérieur, notamment grâce à un travail sur la communication, qui manque encore d'homogénéité à l'échelle du massif, et qui mériterait une meilleure diffusion. Il conviendrait ensuite de davantage fédérer et mettre en réseau les acteurs à l'échelle du massif. Enfin, l'offre touristique est à valoriser, afin de créer des produits originaux bien positionnés sur le marché du tourisme et répondant aux besoins de nouvelles clientèles. Dans cette optique, il est primordial d'attirer de nouvelles clientèles, le cœur de cible étant la clientèle familiale avec enfants, tout en n'oubliant pas de s'adresser à la clientèle locale et aux résidents secondaires. Il serait bon également de parvenir à inciter la clientèle de passage à prolonger son séjour afin de faire rayonner plus largement les touristes sur le massif.

Les divers projets proposés dans cette étude s'inscrivent dans ces tentatives de réponse à ses nouvelles attentes, même si tous ne sont pas immédiatement réalisables, en raison en particulier de la barrière administrative inhérente au territoire. Ce qui renvoie au problème de

l'absence actuelle d'une structure porteuse qui pourrait coordonner les projets touristiques et servir de référent aux prestataires locaux.

Autant d'éléments pour lesquels une extension du PNR à de nouvelles communes altiligériennes constituerait un réel vecteur d'évolution du massif et permettrait de palier ces problèmes de communication.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BERTHOLET C., DESQUEUT J.C., *Autrefois sur le haut plateau du Mézenc : Freycenet-Latour*, Ed. Per Lous Chamis, Saint Maurice-de-Lignon, 1986.
- BIANNIC Louis, « Maîtrise de l'espace et du développement dans une région difficile, le Mézenc », *Revue d'Auvergne* publiée par la société des Amis des Universités de Clermont, N° 522, 1990.
- CHAIZE, Jean, *Croix du Velay et de la Haute-loire*, Marseille, Laffitte Reprints, 1981.
- DE JEAN Jacques, *Les Etables en Mézenc*, édition Jeanne d'Arc, 2007.
- DEVILLE Jean, *Le Massif volcanique du Mézenc Meygal en Haute-Loire*, Editions Per Lous Chamis, 1986.
- Fédération Française de la Randonnée Pédestre - Chamina, *Le chemin de Stevenson : le Puy, le Monastier, Florac, St-Jean-du-Gard*, Alès, nouvelle édition, Paris, FFRP, 2003.
- FONTANILLE Gaston, *Du Mézenc aux Sources de la Loire*, Editions Allier Frères, 1904.
- INSEE – REFERENCES, *La France et ses régions*, édition 2006, septembre, 268 pages.
- *Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation.*
- MARTIN A.M., MERMET J.C., RIBET Nadine, *L'invention du Mézenc*.
- MOREL J.C., *Bienvenue au Mézenc : Fay-sur-Lignon*, Editions l'Eveil de la Haute-Loire, 1990.
- MOREL J.C., *Le Mézenc m'a raconté*, Le Puy-en-Velay, 1992.

Mémoires universitaires

- CHAPUS A., *Le fin gras du Mézenc*, thèse vétérinaire, Lyon, le 2 juillet 2008, 114 pages.
- Licence professionnelle Promoteur du patrimoine territorial, option «Gestion des espaces naturels de loisirs», *Diagnostic environnemental sur quatre communes mézencoles : Saint-Clément, Borée, Chaudeyrolles, Les Etables*, CREPS Rhône-Alpes, avril 2003, 52 pages.

Etudes

- ADOCOM, Image de la pêche de loisirs en eau douce en France, Rapport septembre 2005. Actes du colloque des 7, 8 et 9 novembre 1997.
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU MEZENC, *Etude sur les hébergements touristiques*, 2004.
- Document d'Objectifs Zone Natura 2000 Mézenc PHYT'Auvergne, *Rapport de synthèse des Activités réalisées sur le département de la Haute Loire*, janvier 2001-mars 2004.
- Dossier de candidature Leader du GAL Monts d'Ardèche.
- Dossier de candidature Leader du GAL des Trois sources.
- Dossier de candidature du GAL Pays du Velay.
- ESTIENNE Pierre, *Recherche sur le climat du Massif Central français*, Mémorial de la Météorologie Nationale, 1956.
- European Commission Education and Training, *Les langues en Europe - L'occitan en France*, 27 octobre 2006.

- FRANÇOIS JOUFFRE, Diagnostic culturel de territoire, Communauté de Communes des Sources de la Loire, juin 2008.
- LEOGIER Jean-Jacques, *La mise en tourisme du Mézenc, une histoire plus que centenaire pas encore terminée.*
- PNR des Monts d'Ardèche, *Construire une destination agricole, culturelle, scientifique et touristique de niveau européen, Candidature du Massif Mézenc Gerbier à un pôle d'excellence rurale*, février 2006, 80 pages.
- PNR des Monts d'Ardèche, *Maisons, musées et autres pôles thématiques*, cahier technique, avril 2007.
- RIEUTORT Laurent, *Nouveaux projets, nouveaux partenariats ville-campagne : l'exemple de la Haute vallée de la Loire*, UMR 6590-ESO, Colloque FAIRE CAMPAGNE, Rennes, 17-18 mars 2005, 13 pages.
- UJF-TEO-CERMOSEM. Diagnostic départemental des sports de nature en Ardèche. Travail préparatoire à la mise en œuvre de la Commission Départementale des Sites, Itinéraires et Espaces de pratiques sportives de nature (CDESI) (Article 50 et suivants de la loi du 6 juillet 2000), Avril 2002.

Documents internes

- Synthèses de documents et comptes-rendus d'entretiens réalisés par notre promotion.

Documents techniques

- Parc naturel Régional des Monts d'Ardèche, premier rapport d'activités, 2001-2003.

Revue

- *Festivals ; création, tourisme et image*, in Les Cahiers Espaces, n° 31, mars 1993.

Articles

- BRECHON Franck, « L'élevage bovin sur le plateau vivaro-vellave au Moyen-âge : aux origines du Fin Gras ? », *Les cahiers du Mézenc*, n°13, 2001.
- Cahier de la Haute Loire, éditions 1967.
- CARLAT Michel, *La Chartreuse de Bonnefoy, ses grangers et les communautés paysannes du Gerbier-Mézenc de 1500 à 1788 : jalons pour une histoire économique et sociale*, Cahiers de la Haute-Loire, 1986, pp.103-145.
- COLARDELLE Michel, *Le tourisme culturel, une chance pour la culture, le tourisme et l'économie*, in Les Cahiers Espaces, n° 37, Juin 1994, pp. 34-38.
- Les cahiers du Mézenc : N°15, 2003 ; N°7, 1995 ; N°9, 1997.
- DEFIVE Emmanuelle, « Temps et Climat du Mézenc », *Les Cahiers du Mézenc*, n° 9, 1997.
- Fiches RGA, Chambres d'Agriculture d'Ardèche et de Haute-Loire.
- LEOGIER Jean-Jacques, « Amitiés sur Lignon », *Les Cahiers du Mézenc*, n°10, 1998.
- —, « La conquête du Mézenc illustrée », *Les Cahiers du Mézenc*, n°7,1995.
- MONFERRAND Alain, *le patrimoine culturel, un ressort méconnu du développement touristique*, in Les Cahiers Espaces, n°37, juin 1994 pp. 39-45.

- ODOUARD Albert, *Le Mézenc, Revue d'Auvergne*, tome 101, n° 4, 1987, p.273-283 et N° 510, 1987.
- RIBBES Ernest, « La vie économique et sociale dans le massif du Mézenc au lendemain de la guerre de Cent Ans », *Per Lous Chamis*, n°28, mars 1979, édition des Amis du Mézenc.
- RIBEYRE J.C., « Habitat et terroir des hommes du Mézenc », *Les Cahiers du Mézenc*, n°3, 1991.
- —, « Les moulins de l'Eysse », *Les Cahiers du Mézenc*, n° 20, juillet 2008, pp. 43-57.
- SOMM Chantal, *Toits de pierre, lauzes de phonolites en Velay-Vivarais*, archives du réseau Lauze, janvier 2001.
- VALENCHON Eric et SNEED Eric, *L'apport d'un festival à l'économie locale*, in *Les Cahiers Espaces*, n° 31, Mars 1993, pp. 139-141.

Brochures, guides et dépliants touristiques

- Carte touristique du Massif du Mézenc aux Sources de la Loire
- MDDT de la Haute Loire
- Guides Pêche : Ardèche et Haute-Loire
- Guide « Hôtels-Restaurants et Logis de France », 2008, Ardèche
- Dépliant touristique des 3 Monts
- Ecole du Vent de Saint-Clément
- Altitude Parapente
- Dépliant touristique Cap Liberty
- Fêtes et événements, foires et marchés en Haute-Loire
- Ardèche tourisme, guide pratique 2007

Sites Internet

- **A la découverte de la Chaîne des Puys** : <http://domenicus.malleotus.free.fr/>
- **AAPPMA Bourges Loire Padelle** : http://www.aappma-burzet.asso.fr/JC_Accue.html
- **AAPPMA La Truite Capricieuse** : <http://www.truite-ardeche.com/pages/sommaire.php>
- **AAPPMA de la Truite du Lignon** : <http://truitedulignon.free.fr/>
- **Accueil Paysan** : <http://www.accueil-paysan.com/>
- **ADT 07** : <http://www.ardeche-guide.com/>
<http://www.ardeche-resa.com/> (centrale de réservation)
- **Annuaire des communes de l'Ardèche** : <http://www.inforoutes-ardeche.fr/>
- **AOC Picodon** : <http://www.picodon-aoc.fr/>
- **Ardèche Rando** : <http://www.ardecherando.fr/accueil>
- **Association départementale d'accueil à la ferme (Haute Loire)** :
http://www.bienvenue-a-la-campagne-haute-loire.com/hauteloire/HAU_midi_auvergne.asp
- **Association Fin Gras du Mézenc** : <http://www.aoc-fin-gras-du-mezenc.com/>
- **Association Goûtez l'Ardèche** : http://www.goutez-l-ardeche.com/gastro/f_gastro.htm
- **Association sur le Chemin de Stevenson** : <http://www.chemin-stevenson.org/>
- **Association Violine de Borée** : <http://mezenc-doc.fr/forumgourmand/fpdf/ip47.pdf>
- **Avignon et Provence** :
<http://www.avignon-et-provence.com/vacances-ardeche/ardeche/lac-issarles-ardeche.htm>

- **AV La Burle** : <http://www.vacances-ardeche.info/>
- **Blog de l'Ardèche**: <http://www.7ardeche.fr/>
- **Captterritoires - Contrats Ardèche Projets Territoires** : <http://captterritoires.ardeche.fr/>
- **CCI Haute ou Nord Ardèche** :
<http://annonay.cci.fr/tourisme-ardeche-verte/decouvertes.php>
- **CCI le Puy-Yssingaux** :
http://www.lepuy-yss.cci.fr/general/economie/ECO_territoire_index.asp
- **CDT 43** : <http://www.mididelauvergne.com/>
<http://www.auvergnevacances.com/> (SLA)
- **Centre d'Enseignement de la Dentelle au Fuseau (C.E.D.F)** :
<http://www.ladentelledupuy.com>
- **Chalets Espace Nature** : <http://www.chalets-espace-nature.com/ballon/montgolfiere.php>
- **Clévacances**: <http://www.clevacances.com/FR/index.html>
- **CG 07** : <http://www.ardeche.fr/>
- **CG 43** : <http://www.cg43.fr> : schéma départemental de développement touristique
- **Chambre de Commerce et d'Industrie Rhône-Alpes** : <http://www.annonay.cci.fr/>
- **Collectif Régional d'Education à l'Environnement** :
<http://www.indicesdepresences.org/spip.php?article53>
- **Comité Régional Rhône-Alpes Canoë-Kayak** :
<http://www.canoe-rhonealpes.com/pdrn-rivieres.php?dpt=07>
- **Comité Cyclotourisme Ardéchois** : <http://cyclotourismeardeche.free.fr/>
- **Commission Européenne « Education et Formation »** :
http://ec.europa.eu/education/index_fr.htm
- **Communauté de Communes du Pays du Mézenc** :
<http://www.cc-mezenc.com/Agence-Locale-du-Tourisme.90.0.html>
- **Commune du Chambon-sur-Lignon** :
<http://www.ville-lechambonsurlignon.fr/pleinair.htm>
- **Commune de Retournac** : <http://www.ville-retournac.fr/musee/francais/index.html>
- **Commune de Saint-Martial** : <http://www.st-martial.com/>
- **Conservatoire botanique National du Massif Central** : www.tela-botanica.org/
- **Couleurs Rando** : http://www.couleurs-rando.com/carte_interactive.php3
- **CRDTA** : <http://www.auvergne-tourisme.info/fr/decouvrir/presentation/crta.php>
(Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs)
- **CRDTA** : <http://www.auvergne-neige.info/> (montagnes d'Auvergne)
- **CRT Rhône-Alpes** : <http://www.rhonealpes-tourisme.fr/>
- **Direction du Tourisme** : <http://www.tourisme.gouv.fr/fr/home.jsp>
- **DIREN Auvergne** : <http://www.auvergne.ecologie.gouv.fr/>
- **DIREN Rhône-Alpes** : <http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/>
- **Espace Info Jeunes Auvergne** :
http://www.espaceinfojeunes.net/fiche_pdf/adherent/moulinetteDemo.php?id=2063
- **Fédération Française de Vol Libre** : <http://federation.ffvl.fr/>
- **Fédération Française de la Randonnée Pédestre** : <http://www.ffrandonnee.fr/>
- **Fédérations de Pêche** : http://www.federation-peche.com/role_aappma.php
- **Fédération de Pêche Ardèche** :

- <http://www.peche-ardeche.com/>
- <http://www.federationpeche.fr/07/associations.php?association=1723>
- **Fédération de pêche de Haute Loire** : <http://www.pechehauteloire.fr/>
 - **Festival du Bijoux** : <http://www.festivaldubijou.com/>
 - **Festival des Cuivres** : <http://www.musiquedecuivres.com/>
 - **Festival de Fay sur Lignon** : <http://www.festivalsurlignon.org/>
 - **Festival de Musiques Classiques et Baroques de La Chaise-Dieu** : <http://www.chaise-dieu.com/>
 - **Festival des Violettes** : <http://www.festivaldesviolettes.ardecoop.net>
 - **Flore Alpes** : <http://www.florealpes.com/>
 - **Forum Gourmand** : <http://mezenc-doc.fr/forumgourmand>
 - **France, le trésor des régions** : <http://tresordesregions.mgm.fr/>
 - **Gîtes de France** : http://www.gites-de-france.com/gites/fr/gites_ruraux
 - **Goûtez-voir** : http://rhone-alpes_auvergne.france3.fr/emissions/goutezvoir/archives/42336315-fr.php
 - **Hommes Oiseaux Haute-Loire** : <http://www.hommesoiseaux.com/> (Ecole de Parapente)
 - **INSEE Statistiques locales** : <http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp>
 - **Jazz au Mézenc** : <http://www.jazzmezencjazz.com/>
 - **Jeunes Volcans d’Ardèche** : <http://www.volcans-ardeche.com/>
 - **L’Ardèche un petit département français de la région Rhône-Alpes**, « Brève histoire de l’Ardèche », site MEDARU : Médecins, Ardèche et Nouveau Monde, créé par Jean-Yves GOURDOL : <http://www.medarus.org/Ardeche/07genera/07genTex/accuard.html>
 - **L’Ardéchoise** : <http://www.ardechoise.com/index.php5?>
 - **L’éveil de la Haute-Loire** : <http://www.leveil.fr/>
 - **La Croisée des Chemins** : <http://www.lacroiseedeschemins.com/>
 - **La Maison des Fleurs d’Auvergne** : <http://maisondesfleurs.free.fr/>
 - **Leader +** : <http://www.una-leader.org/>
 - **Le Cercle des Amis du Vent** : <http://www.welfi.info/fr/ardeche.ht>
 - **Le portail des services de l’Etat en Haute-Loire** : <http://www.haute-loire.pref.gouv.fr>
 - **Le portail Territoires de la Région Rhône Alpes** : <http://territoires.rhonealpes.fr>
 - **Les Ailes du Mézenc** : <http://ailesdumezenc.free.fr/> (Club de Parapente)
 - **Les Amis du Mézenc** : <http://amisdumezenc.free.fr/index-amz.htm>
 - **Les Étables** : <http://lestable.unblog.fr/2008/04/13/rendez-vous-hiver-2008/>
 - **Les Plans d’Eau Promopêche** : <http://www.plansdeapromopeche.com/LE-MARCHE-DE-LA-PECHE-EN-FRANCE.html>
 - **Les 3 Monts** : <http://www.les3monts.fr/> (Ecole de Snowkite)
 - **Logis de France** : <http://www.logis-de-france.fr/fr/index.htm>
 - **M. Christophe Courteau** (photographe) : <http://www.christophe-courteau.com/>
 - **Marraire (Occitan)** : <http://www.marraire.com/Oc/Origines.php>
 - **Massif du Mézenc** : <http://www.jeuneloiremezenc.com/>
 - **Meygal Quads** : <http://www.meygalquads.com/>
 - **Mézenc Pulsions** : <http://www.mezenc-pulsions.org/qui.php>

- **Mézenc terre de légendes** : « Une histoire sans fin » ; réalisation, texte de Patricia MASSON : <http://www.mezenc-terredelegendes.com/histoire/histoire.html>
- **Ministère de la culture** : <http://www.culture.gouv.fr/>
- **Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire** : <http://www.ecologie.gouv.fr/>
<http://natura2000.ecologie.gouv.fr/>
- **Montgolfière Club du Velay** : <http://www.montgolfiere-club-velay.com/>
- **Nanaloppet, course de ski de fond** : <http://www.nanaloppet.sources-de-loisirs.com/>
- **Observatoire Départemental de l'Eau de la Haute Loire** : www.ode43.fr
- **Observatoire régional du tourisme Rhône-Alpes** : <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/>
- **Occitanet** : <http://occitanet.free.fr/fr/index.html>
- **Organisme Eau France de la DIREN** : <http://www.eaufrance.fr/>
- **OTI du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage** : <http://www.jeuneloiremezenc.com/>
- **OTI du Pays des Sources de la Loire** : <http://www.ardeche-sources-loire.com/>
- **Pays Ardèche Méridionale** : <http://www.pays-ardeche-meridionale.net>
- **PNR des Monts d'Ardèche** : <http://www.parc-monts-ardeche.fr/v1/sommaire.php3>
- **Encyclopédie Quid** : <http://www.quid.fr/>
- **Randonnées Pédestres** : <http://www.randonnees-pedestres.fr/GR3-Velay.txt>
- **Région Rhône-Alpes** :
<http://www.rhonealpes.fr/> (Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs)
- **Réseau Bienvenue à la Ferme** : <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/>
- **Respirando, l'esprit rando de la Haute-Loire** : <http://www.respirando.fr/>
- **Site touristique ardéchois** : <http://www.ardeche-evasion.com/>
- **Sources et Volcans d'Ardèche** : <http://www.sourcesetvolcans-ardeche.com/>
- **SPOT Auvergne** : <http://www.spot-auvergne.fr/publication/>
- **Station des Etables** : <http://www.mezenc-gerbier.com/>
- **Syndicat Mixte de La Montagne Ardéchoise** :
<http://www.la-montagne-ardechoise.com/francais/index.html>
- **Syndicat National des Résidences de Tourisme** : <http://www.snrt.fr/>
- **Théâtrales d'Arlempdes** : <http://www.theatralesduvelay.com/>
- **Trail Endurance mag, le magazine du trail, du raid et du sport nature**:
<http://www.endurance-mag.com/endurance/index.php>
- **TV Ardèche** : <http://www.tv-ardeche.com/>
- **UDOTSI de la Haute-Loire** : <http://www.udotsi43.com/>
- **Union Nationale des Associations de Tourisme** : <http://www.unat.asso.fr/>
- **Vacances Neige Auvergne**: <http://www.vacances-neige-auvergne.fr/>
- **Veille Info Tourisme** : <http://www.veilleinfotourisme.fr/>
- **Encyclopédie Wikipédia** : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>
- **Zoom 43, portail d'information locale**: http://www.zoom43.fr/alaune/UNE_index.asp

Autres supports

- Dossier de Presse Massif Mézenc-Gerbier, *Les Projets de décret de l'AOC Fin Gras du Mézenc voté par le Comité National de l'INAO, 27 mars 2006.*

TABLE DES FIGURES

Fig.1	Localisation de la zone d'étude dans le Massif central	p.8
Fig.2	Temps d'accès au territoire	p.9
Fig.3	Temps pour accéder à la commune des Etables pour les préfectures de région, de département et sous-préfectures dans un rayon de 200 km	p.10
Fig.4	Localisation de la zone d'étude au niveau régional	p.12
Fig.5	Localisation de la zone d'étude au niveau départemental	p.13
Fig.6	Le découpage administratif du territoire d'étude	p.23
Fig.7	Températures moyennes annuelles	p.25
Fig.8	Les principaux cours d'eau, lacs et barrages du massif Mézenc-Gerbier	p.29
Fig.9	Relief du territoire Mézenc Gerbier	p.35
Fig.10	Patrimoine naturel et paysager	p.43
Fig.11	occupation du sol pour la zone d'étude	p.52
Fig.12	Implantation monastique sur le territoire Mézenc-Gerbier	p. 60
Fig.13	Plan de localisation des sites monastiques du Monastier-sur-Gazeille	p.66
Fig.14	Taux d'évolution de la population entre 1999 et 2006 sur le massif du Mézenc-Gerbier	p.84
Fig.15	Diagrammes comparatifs de répartition de la population par tranche d'âge	p.85
Fig.16	Evolution des logements sur les communes du massif Mézenc-Gerbier (1968-1999)	p.86
Fig.17	Evolution depuis 1999 des logements sur les communes du Massif Mézenc-Gerbier	p.87
Fig.18	Représentation des parts entre les différentes productions animales du Mézenc-Gerbier en pourcentage	p.95
Fig.19	Les 28 communes de l'aire de production Fin Gras du Mézenc	p.97
Fig.20	La répartition des points d'accueil touristiques sur le territoire	p.111
Fig.21	Volcans en liberté	p.122
Fig.22	Capacité d'accueil des hôtels sur les communes de Haute Loire et d'Ardèche	p.125
Fig.23	Classement des hôtels	p.126
Fig.24	Capacité d'accueil des campings sur les communes de Haute Loire et d'Ardèche	p.127
Fig.25	Classement des campings	p.128
Fig.26	Evolution de la capacité des campings et hôtels – 1999-2008 Territoire Mézenc-Gerbier	p.128
Fig.27	Répartition des meublés de tourisme sur le territoire	p.129
Fig.28	Classement des Gîtes de France	p.130
Fig.29	Classement des meublés Clévacances	p.130
Fig.30	Répartition des chambres d'hôtes sur le territoire	p.131
Fig.31	Répartition des hébergements collectifs sur le territoire	p.132

Fig.32	Répartition des restaurants sur le territoire du Mézenc-Gerbier	p.136
Fig.33	Parcours permanents de randonnées	p.143
Fig.34	Détail des parcours de randonnées permanents	p.144
Fig.35	Circuits de randonnées équestres	p.148
Fig.36	Itinéraires de cyclotourisme et de VTT	p.149
Fig.37	Nombre de journée ski vendues sur l'ensemble du Massif central	p.152
Fig.38	Nombre de skieurs nordique pour les stations du territoire	p.153
Fig.39	Localisation des sites de pratique des activités Terre	p.154
Fig.40	Les AAPMA du territoire Mézenc Gerbier	p.158
Fig.41	Sites de pratique des activités aériennes	p.171
Fig.42	Producteurs, éleveurs et restaurateurs sur le massif Mézenc-Gerbier	p.174
Fig.43	Les réseaux nationaux sur le massif Mézenc-Gerbier	p.175
Fig.44	Nombre de producteurs AOC par commune sur le massif Mézenc-Gerbier	p.178
Fig.45	Les réseaux locaux sur le massif Mézenc-Gerbier	p.179
Fig.46	Les acteurs indépendants sur le massif Mézenc-Gerbier	p.181
Fig.47	Les initiatives sur le massif Mézenc-Gerbier	p.183
Fig.48	Sites culturels sur le massif du Mézenc-Gerbier	p.186
Fig.49	Localisation des sites religieux	p.187
Fig.50	Localisation des sites vernaculaires	p.191
Fig.51	Carte de la répartition des événements sur le massif Mézenc-Gerbier	p.198
Fig.52	Répartition des événements selon les 6 thématiques	p.199
Fig.53	Répartition des événements selon les saisons en 2008	p.200

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Photo 1	Le Mont Gerbier de Jonc	p.15
Photo 2	Le cirque des Boutières	p.15
Photo 3	Exemple de mers de nuages sur la vallée des Boutières	p.28
Photo 4	Le lac d'Issarlès	p.33
Photo 5	Exemple de Carrière de pouzzolane dans le volcan strombolien du Cherchemus	p.36
Photo 6	Exemple d'orgues basaltiques à la cascade du Ray Pic	p.37
Photo 7	Paysage volcanique typique du Velay	p.38
Photo 8	Exemple de cratère volcanique du lac d'Issarlès	p.39
Photo 9	L'orchis à fleurs lâches	p.44
Photo 10	La rossolis ou droséra à feuilles rondes	p.45
Photo 11	Le crapaud sonneur à ventre jaune	p.45
Photo 12	Le faucon pèlerin	p.46
Photo 13	Eglise de Saint-Front	p.65
Photo 14	Eglise abbatiale Saint-Théofrède, Le Monastier-sur-Gazeille	p.67
Photo 15	Buste-reliquaire de Saint-Chaffre	p.68
Photo 16	Le Château abbatial	p.68
Photo 17	L'abbaye de Mazan	p.69
Photo 18	La Chartreuse de Bonnefoy	p.69
Photo 19	Ferme des Clastres	p.72
Photo 20	Maison d'assemblée du Mont, près du Monastier-sur-Gazeille	p.73
Photo 21	Oratoire fontaine à Fleurac	p.74
Photo 22	L'assemblée du village ou « cougive » au Puy-en-Velay	p.76
Photo 23	Un exemple de point d'esprit	p.76
Photo 24	Un exemple de blonde	p.76
Photo 25	Carrière de lauze Le Signon	p.78
Photo 26	Toit de lauze	p.78
Photo 27	Le Fin Gras	p.98
Photo 28	« La maôche »	p.99
Photo 29	Miel, confitures	p.99
Photo 30	Crème de Violine de Borée	p.100
Photo 31	Démonstration de Snowkite	p.166
Photo 32	Le Viaduc de La Recoumène	p.168
Photo 33	Abbaye de Bonnefoy, Le Béage	p.189
Photo 34	Assemblée de la Vacheresse, Les Estables	p.192
Photo 35	Ecomusée des chaumières de Bigorre	p.193
Photo 36	Ecomusée des frères Perrel, Moudeyres	p.194
Photo 37	Ferme Bourlatier, Sainte-Eulalie	p.195

Photo 38	La lauzière du lac bleu, Champclause	p.195
Photo 39	Le Festival off « la musique des cuivres » dans les rues du Monastier	p.201
Photo 40	Festival d'Arlempdes	p.203

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1	Usage de la langue occitane en Auvergne	p.81
Tableau 2	Évolution de la population du Mézenc-Gerbier entre 1962 et 1999	p.82
Tableau 3	Récapitulatif de l'évolution démographique entre 1990 - 1999 et entre 1999 – 2006	p.83
Tableau 4	Logements sur les communes de Haute Loire situées sur le massif Mézenc Gerbier 1968-1999	p.87
Tableau 5	Logements sur les communes d'Ardèche situées sur le massif Mézenc Gerbier 1968-1999	p.88
Tableau 6	Entreprises sur le massif du Mézenc-Gerbier, hors exploitations agricoles (2005)	p.89
Tableau 7	Nombre d'exploitations agricoles dans le Massif Mézenc-Gerbier et en France (1979, 1988, 2000)	p.90
Tableau 8	Évolution en pourcentage du nombre d'exploitations agricoles	p.90
Tableau 9	SAU totale des exploitations du massif Mézenc-Gerbier en hectares (1979, 1988, 2000)	p.91
Tableau 10	SAU moyenne des exploitations agricoles dans le massif Mézenc- Gerbier et en France en hectares (1979, 1988, 2000)	p.91
Tableau 11	Évolution en pourcentage de la SAU moyenne des exploitations agricoles dans le massif Mézenc-Gerbier et en France en hectares (1979,1988, 2000)	p.91
Tableau 12	Effectifs des chefs d'exploitation et coexploitants à temps complet ou non et de la population familiale active sur les exploitations dans le massif Mézenc-Gerbier (1979, 1988, 2000)	p.92
Tableau 13	Évolution en pourcentage des chefs d'exploitation et coexploitants à temps complet ou non et de la population familiale active sur les exploitations dans le Mézenc-Gerbier et en France (1979, 1988, 2000)	p.93
Tableau 14	Population agricole par tranche d'âge dans le massif Mézenc-Gerbier et en France (1979, 1988, 2000)	p.94
Tableau 15	Schémas régionaux de développement touristique	p.107
Tableau 16	Schémas départementaux de développement touristique	p.109
Tableau 17	Hébergements marchands et non marchands (en nombre, capacité et proportion)	p.134
Tableau 18	Fréquentation du musée municipal du Monastier-sur-Gazeille	p.188
Tableau 19	Fréquentation des 3 fermes culturelles sur le massif Mézenc-Gerbier 2005 à 2008	p.193
Tableau 20	Récapitulatif des festivals étudiés	p.202
Tableau 21	Festival la Chaise-Dieu et Les Théâtrales d'Arlempdes	p.203

TABLE DES SIGLES

AAPPMA : Associations Agréées de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques
ADT : Agence de Développement Touristique de l'Ardèche
ALT : Agence Locale de Tourisme
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
APPN : Activités Physiques de Pleine Nature
CBVL : Comité Bi-départemental Ardèche/Drôme de Vol Libre
CCPM : Communauté de Communes du Pays du Mézenc
CDRA VALDAC : Contrat de Développement de Rhône-Alpes Valence Drôme Ardèche Centre
CDT : Comité Départemental du Tourisme
CG : Conseil Général
CPMA : Cotisation pour la Protection du Milieu Aquatique
CRDTA : Comité Régional de Développement Touristique de l'Auvergne
CRT : Comité Régional du Tourisme
DIREN : Direction Régionale de l'Environnement
DOCOB : Documents d'Objectifs
EFVL : Ecole Française de Vol Libre
EPCI : Etablissement Public à Coopération Intercommunale
FFCK : Fédération française de canoë-kayak
FFVL : Fédération Française de Vol Libre
FNOTSI : Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative
FROTSI : Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative
GAL : Groupes d'Action Locale
IFOP : Institut Français d'Opinion Publique
IGN : Institut Géographique National
INAO : Institut National des Appellations d'Origine
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LAVL : Ligue d'Auvergne de Vol Libre
LEADER : Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
MA : Millions d'Années
MDDT : Mission Départementale de Développement du Tourisme (43)
MITRA : Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA : Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques
OT : Office de Tourisme
OTI : Office de Tourisme Intercommunal
PER : Pôle d'Excellence Rurale
PLV : Publicité sur Lieu de Vente
PNR : Parc Naturel Régional
RGA : Recensement Général Agricole
RNDE : Réseau National des Données sur l'Eau
SAU : Surface Agricole Utilisée

SI : Syndicat d'Initiative
SITRA : Système d'Information Touristique en Rhône-Alpes
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SLA : Service Loisirs Accueil
SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer
SPOT : Système Permanent d'Observation du Tourisme d'Auvergne
SRDTLRA : Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs en Rhône-Alpes
TACT : Territoire d'Accueil et de Consommation Touristiques
TGV : Train à Grande Vitesse
UDOTSI : Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative
VTT : Vélo Tout Terrain
ZICO : Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux ou Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

GLOSSAIRE

Partie 1

Strombolien : Les volcans stromboliens sont à la fois explosifs et effusifs. Un volcan strombolien a une particularité : il explose et produit des coulées de lave en même temps. Lors de l'explosion, de nombreux projectiles sont éjectés. Dans ces projections, on trouve des lapilli, des bombes, des scories, des gaz, des fumées et de la vapeur. Le mot strombolien provient d'un volcan de la Strombolie qui est une île Éolienne et qui se trouve en Italie. Le Mont Bar fait partie des volcans stromboliens. Il se trouve sur le plateau des sucs.

Sucs : nom local donné aux formes proéminentes des extrusions phonolitiques (Gerbière de Jonc, Roches de Borée).

Phonolite : roche volcanique acide de couleur bleutée se débitant en dalles sonores et issue de laves visqueuses émises à des températures inférieures à 1000°C.

Inversion de relief : l'inversion de relief est un phénomène dû à l'*érosion* qui fait qu'une coulée de lave qui primitivement se trouvait au fond d'une vallée se retrouve, des millions d'années plus tard, comme un plateau dominant le paysage.

Hydro-volcanisme : lorsque les magmas basiques arrivant près de la surface rencontrent l'eau, le dynamisme éruptif est perturbé. Les explosions deviennent très violentes et dévastatrices tandis que les édifices volcaniques prennent des formes nouvelles. Le moteur de l'hydro volcanisme est le transfert de la chaleur du magma à l'eau superficielle. Les effets seront très variés selon les modalités de la rencontre. La nature et la structure des formations géologiques traversées ainsi que la morphologie du substratum, viennent compliquer les deux types principaux représentés par les maars et les anneaux de tufs.

Maars : le *magma*, en remontant vers la surface, rencontre dans le sous-sol une *nappe phréatique* ou un cours d'eau souterrain. Une partie de cette eau se vaporise alors sous l'effet de la chaleur, ce qui entraîne une très importante augmentation de la pression dans le sous-sol, au point que les roches en surface sont soudain éjectées à la manière d'un bouchon de champagne. Généralement, la nappe phréatique ou le cours d'eau souterrain qui ont contribué à la formation du cratère alimentent ensuite un lac dans le bassin ainsi créé. Les maars sont donc très souvent des *lacs* de forme circulaire aux pentes plus ou moins abruptes.

Anneau de tuf : c'est un large cratère plat formé par une éruption phréatomagmatique (eau-magma). Les anneaux de tuf ont des rebords bas et des pentes de 3 à 12 degrés.

Neck : formé d'un agrégat de bloc anguleux qui s'est solidifié dans la cheminée d'un *volcan* souvent plus massif que le cône. Cette structure résiste bien à l'érosion. Une fois le cône érodé, il reste une aiguille qui est la relique d'un cône disparu.

Gélifraction : action de désagrégation mécanique de la roche par alternances répétées du gel et du dégel de l'eau.

Partie 2

Chapitre 2

Classement des hôtels de tourisme : les hôtels sont classés en six catégories en fonction de leur équipement, de leur confort et de leurs services. Les normes de classement des hôtels sont fixées par un arrêté du 14 février 1986. Ces normes portent essentiellement sur l'accès au classement "H" (hôtel de tourisme).

Ces hôtels sont signalés par des panonceaux octogonaux sur fond bleu indiquant un grand "H" de couleur blanche au centre, le nombre d'étoiles à droite (rouge sur fond blanc), et, à gauche, l'année en cours soulignée par l'indication "nouveau classement" (en blanc sur fond rouge). Comme leur nom le suggère, ils s'adressent essentiellement à une clientèle touristique. Ils proposent des chambres meublées d'un bon confort et offrent des prestations annexes : petit déjeuner, ménage quotidien. Ils peuvent comporter un service de restauration. Les hôtels de tourisme sont classés en 6 catégories, du « sans étoile » au « quatre étoiles » luxe.

Classement des terrains de camping : les terrains de camping sont classés de une à quatre étoiles, avec la catégorie : « Tourisme » ou « Loisirs ». Les étoiles correspondent avant tout à des normes techniques précises : la superficie des emplacements, la voirie, le nombre d'équipements (lavabos, douches...), la sécurité, l'éclairage...qu'offre le terrain de camping. A titre d'exemple, pour un terrain 3 ou 4 étoiles, la superficie minimale d'un emplacement est de 80 m² alors qu'elle est de 70 m² pour un terrain 1 ou 2 étoiles. Pour les équipements sanitaires, un sol carrelé est exigé dans les 3 et 4 étoiles, le nombre de douches, 12 pour 100 emplacements pour un 4 étoiles, passe à 6 pour 100 dans les 2 étoiles. Sur les terrains 3 et 4 étoiles, deux langues étrangères, dont l'anglais, doivent être parlées. Les emplacements doivent être séparés par des plantations et le terrain gardé nuit et jour. La Préfecture du département dans lequel se trouve le terrain attribue les étoiles.

Label Clévacances : les locations ou chambres Clévacances reposent sur l'évaluation de 3 critères essentiels :

- l'environnement : il est apprécié en fonction de la mise en valeur extérieure de l'hébergement (bâtiment, abords, site...) et l'absence totale de nuisances (bruits, odeurs, servitudes...),
- l'aménagement intérieur : le confort, le mobilier, la décoration, les équipements (techniques et sanitaires), la distribution et la définition des pièces en rapport avec la capacité d'accueil du logement, entrent en compte dans la labellisation,
- l'accueil et l'assistance : qu'ils soient effectués par le propriétaire ou son mandataire habilité, ce sont des éléments indispensables pour la délivrance de la marque Clévacances France.

A chaque catégorie d'hébergements correspond une gamme de prix adaptée au niveau de prestation.

Label Gîtes de France : le label de qualité Gîtes de France garantit des normes de confort précises (en 1, 2, 3, 4 et 5 épis) et le respect d'une charte nationale. Tous les gîtes ruraux Gîtes

de France sont classés en fonction de leur environnement, de leur degré de confort et de leurs services, et reclassés au moins une fois tous les 5 ans. Ils sont le plus souvent revisités en cas de litige.

Chapitre 3

Chemin de Grande Randonnée ou GR : Le sigle GR désigne un sentier de grande randonnée. Les sentiers de grande randonnée ont été tracés en France par la Fédération française de randonnée pédestre. Il existe de nombreux itinéraires décrits dans les topoguides édités par la fédération. En France, la distance cumulée des GR est d'environ 60 000 kilomètres. Les sentiers et les balisages sont entretenus par les bénévoles de la fédération. Il existe également des sentiers de grande randonnée de pays (GRP) qui sont généralement en boucle. Ces GR sont destinés à la découverte d'une région.

VTT : Le vélo tout terrain, abrégé VTT, est un vélo destiné à une utilisation sur terrain accidenté, hors des routes goudronnées.

La Fédération Nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique a le caractère d'établissement d'utilité publique, elle regroupe les 93 fédérations départementales et interdépartementales des associations agréées de pêche et de la protection des milieux aquatiques, soit 4 100 associations. Elle a pour objectif une gestion responsable des milieux aquatiques et est en charge de la répartition de la cotisation Pêche Milieu Aquatique.

Les Fédérations départementales coordonnent les actions des AAPPMA (Associations Agréées de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques), elles organisent la surveillance de la pêche et veille à la protection du patrimoine piscicole. Elles exploitent les droits de pêche qu'elles détiennent et mènent également des actions d'information et d'éducation. Les AAPPMA doivent mettre en œuvre un plan de gestion piscicole conforme aux orientations définies par la Fédération départementale.

Associations Agréées de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques : c'est une association qui a pour but de participer activement à la protection des milieux aquatiques (lutte du braconnage), de lutter contre la pollution des eaux ou toutes autres causes qui ont pour conséquence la destruction, la dégradation des zones essentielles à la vie du poisson. Elle a également pour objet d'organiser la surveillance, la gestion et l'exploitation équilibrée des droits de pêche de ses membres dans le cadre des orientations départementales de gestion piscicole des milieux aquatiques portées à sa connaissance par la Fédération départementale. Ensuite elle doit effectuer toutes les interventions de mise en valeur piscicole, sous réserve des autorisations nécessaires. Enfin, elle se doit de favoriser les actions d'informations, de promotion, d'éducation dans les domaines de protection des milieux aquatiques, de la pêche et de la gestion des ressources piscicoles notamment par la mise à disposition de plans d'eau non soumis à la législation sur la pêche.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	5
I/ LE MASSIF MEZENC-GERBIER DANS SON CONTEXTE REGIONAL	6
Chapitre 1 : Le massif Mézenc-Gerbier : un espace riche à l'identité complexe	7
I. Un territoire qui appartient au vaste ensemble du Massif central.....	7
A. Quelques caractéristiques du Massif central	7
B. Une accessibilité limitée	9
1. Le réseau routier	9
2. Le réseau ferroviaire.....	11
3. Le réseau aérien.....	11
II. Un territoire de confins.....	12
A. Entre deux régions	12
B. Aux limites de deux départements	13
III. Une cohérence plus géographique qu'administrative	14
A. Une identité physique	14
B. Un espace enjeu avec de multiples acteurs	16
IV. « Un espace saturé de territoires » : une force à canaliser	16
A. Des communautés de communes... ..	16
1. ...aux compétences affirmées	17
2. ...ou en devenir	17
B. Deux Pays dynamiques	18
C. Les autres regroupements.....	19
1. Le CDRA VALDAC	19
2. Le Cap Territoire Ardèche.....	19
3. Les Groupes d'Action Locale	20
a. <i>Le GAL Pays du Velay : « Modernisons nos potentiels économiques par de nouvelles pratiques »</i>	20
b. <i>Le GAL Monts d'Ardèche : « Maintenir et accueillir des actifs sur un territoire d'arrière-pays »</i>	20
c. <i>Le GAL des Trois sources : « Valoriser le Patrimoine du territoire au service de ses habitants et de son développement économique »</i>	21
4. Le syndicat mixte de la montagne ardéchoise.....	21
D. Le PNR des Monts d'Ardèche : un territoire d'enjeux ?	21

Chapitre 2 : Le climat, l'hydrographie, la géologie et le relief du massif Mézenc-Gerbier	25
.....	
I. Un climat rigoureux	25
A. Des précipitations abondantes et irrégulières.....	26
B. Les vents	27
II. L'hydrographie	28
A. Une hydrographie modelée par les spécificités climatiques	28
1. L'abondance de l'eau	28
2. Des sols qui favorisent l'écoulement superficiel.....	29
B. Le réseau hydrographique du massif Mézenc-Gerbier	29
1. Le bassin versant occidental du territoire structuré par la Loire	30
<i>a. La naissance du plus grand fleuve sauvage d'Europe</i>	30
<i>b. La Loire, une ressource naturelle et paysagère</i>	30
<i>c. Un cheptel piscicole riche</i>	30
<i>d. Des affluents nombreux</i>	31
2. Le bassin versant oriental du territoire structuré par l'Eyrieux.....	31
C. La qualité de l'eau	31
D. Les aménagements des cours d'eau	32
E. Les sites naturels	33
1. Le lac d'Issarlès, de Saint-Martial, de Saint-Front et le lac Ferrand.....	33
2. La cascade du Ray Pic	33
3. Le lac Bleu.....	33
4. Les Gorges sauvages de la Loire	34
5. La Source de Bonnefont à Saint-Martin-de-Fugères.....	34
III. La formation du relief, le volcanisme	34
IV. Le Mézenc-Gerbier marque son identité au travers d'un volcanisme singulier	37
A. Le Velay oriental ou le pays des succs est partagé en trois sous-secteurs.....	37
B. Le bassin du Puy et le Devès : le pays de gardes et de coulées	38
C. La province volcanique du Velay sculptée par l'hydro-volcanisme.....	39
1. Les clapiers ou « rivières de pierres »	39
2. Les formations d'origine périglaciaire (système d'érosion dominé par la	
gélifraction)	40
3. Les formations superficielles.....	40
4. Le Velay se distingue avec un volcanisme d'exception en Auvergne.....	40
Chapitre 3 : Les milieux naturels.....	42
I. Les grandes catégories de milieux naturels	43

A. Les prairies, les pelouses et les landes	43
B. Les zones humides	44
C. Les milieux volcaniques.....	45
D. Les milieux forestiers.....	47
II. Les mesures de mise en valeur et de sauvegarde.....	48
A. Le programme LIFE « Nature et Territoire »	48
B. Les sites Natura 2000	48
1. Le site Natura 2000 du Mézenc : un Site d'Importance Communautaire	49
2. Le site Natura 2000 des Gorges de la Loire : une Zone de Protection Spéciale	49
C. Les sites inscrits et classés	50
III. Un territoire à forte identité paysagère.....	50
Chapitre 4 : Le massif Mézenc-Gerbier, un territoire inscrit dans l'histoire.....	54
I. Le massif au fil des siècles.....	54
A. L'évolution de la société de l'époque médiévale à l'Empire.....	54
1. L'implantation des hommes	54
2. L'organisation de la société rurale au Moyen-âge	55
3. Les crises successives.....	56
B. Le Mézenc au XX ^{ème} siècle.....	57
1. L'exode rural	57
2. La mise en tourisme	58
II. Un patrimoine architectural religieux au cœur du paysage	60
A. Les ordres monastiques et les seigneuries : une histoire liée.....	61
1. Les Bénédictins du Monastier	61
2. Les Cisterciens de Mazan.....	62
3. Les Chartreux de Bonnefoy	62
B. Un patrimoine architectural religieux de type roman.....	63
1. Un territoire imprégné par la religion catholique	63
2. Un patrimoine architectural influencé par l'art roman	64
3. Les églises à clocher-peigne, marqueur du paysage rural	64
4. Une architecture religieuse polychrome en pierres volcaniques	65
5. Un patrimoine monastique en ruine	68
III. Le patrimoine vernaculaire.....	70
A. L'architecture traditionnelle : la maison des plateaux	70
1. La demeure des fermiers	70
2. Le pays des trois toits : lauze, paille et genêts.....	71

B. Les autres éléments du patrimoine du quotidien	72
1. La maison de la Béate	72
2. Les croix et les oratoires	73
3. Les fontaines et les lavoirs	74
4. Les moulins et les fours à pain	74
IV. Le Mézenc-Gerbier, un territoire de savoir-faire et de traditions	75
A. Le massif, un vivier de l'artisanat	75
1. La dentelle, une pratique féminine	75
2. Lauzeron et Lauzeur, des métiers confrontés aux contraintes modernes	77
B. Les traditions folkloriques.....	78
1. La bourrée auvergnate	78
2. Les festivités et les moments de convivialité	79
3. Le costume traditionnel	79
V. Plusieurs langues locales pour un seul territoire	80
Chapitre 5 : Des hommes et un terroir	82
I. La démographie	82
A. Une population qui diminue.....	82
B. La structure par âge de la population du Massif	85
II. Les catégories de logements	86
III. Les activités économiques sur le massif Mézenc-Gerbier	88
A. Un faible taux de chômage moyen.....	88
B. Des services bien représentés	89
IV. L'agriculture, le premier secteur économique, mais pour combien de temps ?.....	89
A. Un phénomène de concentration foncière.....	89
B. La population et la main d'œuvre agricoles	91
C. Les différents types de production	94
V. Les produits du terroir	97
A. Les produits emblématiques du massif, témoins d'un savoir-faire culinaire.....	98
B. Les produits typiques d'un village ou d'une région du massif	100
II/ LA MISE EN TOURISME DU MASSIF MEZENC-GERBIER	103
Chapitre 1 : Les politiques institutionnelles	105
I. Les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme.....	105
A. Les missions et les schémas de développement touristique régionaux.....	105

1. Les Comités Régionaux.....	105
2. Les schémas régionaux de développement touristique	106
B. Les missions et les schémas de développement touristique départementaux	108
1. L'Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Ardèche et la Mission Départementale de Développement Touristique de la Haute-Loire (MDDT).....	108
2. Les schémas départementaux de développement touristique.....	109
3. Une particularité auvergnate : l'Agence Locale de Tourisme.....	110
II. Les acteurs locaux du tourisme : Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives.....	111
A. Les OTSI de l'Ardèche	112
B. Les OTSI de la Haute-Loire	113
III. Les autres acteurs du massif Mézenc-Gerbier impliqués dans le développement touristique	113
A. Des associations nombreuses et dynamiques.....	113
1. Les associations qui œuvrent pour la mise en tourisme du territoire	113
2. Les associations en lien avec la gastronomie locale.....	114
3. Les associations tournées vers la recherche	115
B. La Burle, une agence de voyages ardéchoise.....	116
IV. Une communication du territoire Mézenc-Gerbier à unifier.....	116
A. La communication du Mézenc-Gerbier au niveau départemental	116
B. La documentation touristique à l'échelle du massif.....	118
1. Un document de base : la carte touristique.....	118
2. Un document existant non exploité	118
3. Un travail commun nécessaire pour structurer une offre « Mézenc-Gerbier »	119
C. La communication via Internet	119
D. Les autres moyens de communication sur le territoire	120
Chapitre 2 : Les structures d'accueil.....	124
I. L'hébergement touristique	124
A. L'hébergement marchand : une offre suffisante mais inégalement répartie.....	124
1. Une hôtellerie de qualité moyenne	124
a. Les hôtels	124
b. L'hôtellerie de plein air	126
c. Un maintien fragile de l'activité hôtelière.....	128
2. Les meublés de tourisme	129
3. Les chambres d'hôtes	130
4. Les hébergements collectifs	131
B. L'hébergement non marchand : les résidences secondaires, une offre importante..	133

II. La restauration	135
A. Une concentration territoriale suffisante?	136
B. Une fréquentation hétérogène	136
C. Une offre qui privilégie le terroir local	137
D. Un secteur marqué par les difficultés.....	137
Chapitre 3 : Le Mézenc, terre privilégiée pour les activités physiques de pleine nature	140
I. Les activités Terre.....	140
A. Les activités estivales.....	140
1. La randonnée pédestre.....	140
2. La randonnée équestre.....	147
3. Le cyclotourisme	148
4. Le VTT.....	149
5. La course d'orientation.....	150
6. L'escalade.....	151
7. La via ferrata	151
8. Les parcours acrobatiques en hauteur	151
9. Les Loisirs Motorisés	152
B. Les activités hivernales	152
1. Le ski alpin	152
2. Le ski de fond.....	153
3. La randonnée en raquette et en chiens de traîneaux	155
4. La moto neige.....	155
II. Les activités autour de l'eau	156
A. Le tourisme pêche et loisirs	156
1. Le contexte français.....	156
2. L'activité pêche sur le Mézenc-Gerbier	157
a. Une valorisation aux mains du système associatif.....	157
b. La Loire, un site favorable à la pratique de la pêche.....	159
c. Les permis de pêche.....	160
d. Les effectifs concernés	160
e. Des prestations propices à une pratique touristique	160
B. Les loisirs eaux.....	162
1. Les activités autour des lacs et plans d'eau	162
2. Le canoë-kayak.....	162
III. Les activités Air	163

A. Les Activités Sportives à partir de l'élément Air.....	164
1. Le parapente	164
2. Le deltaplane	164
3. Le snowkite	165
4. Le saut à l'élastique.....	167
5. Le cerf-volant	168
6. La montgolfière	169
B. Les sites naturels ou touristiques reliés à l'élément Air.....	169
1. L'Ecole du Vent	169
2. Les parcs éoliens	170
Chapitre 4 : La mise en tourisme du patrimoine local	173
I. Le patrimoine gastronomique	173
A. Une structuration entre réseaux et acteurs indépendants	175
1. Les réseaux nationaux	175
2. Les appellations d'origine et réseaux locaux.....	177
3. Les acteurs indépendants.....	181
B. Des initiatives ponctuelles.....	182
C. Enjeux et perspectives.....	184
II. Le patrimoine culturel	185
A. Patrimoine religieux et historique	187
1. Le patrimoine monastique du Monastier-sur-Gazeille.....	188
2. Les sites monastiques en ruines et églises en Ardèche.....	188
3. Une offre touristique peu structurée	189
B. Patrimoine vernaculaire	190
1. Les assemblées : un patrimoine identitaire peu exploité.....	192
2. Le « Pays des trois toits » : des sites touristiques en perte de vitesse	192
C. Bilan de l'offre touristique culturelle.....	196
III. L'offre événementielle du territoire	197
A. Les événements	197
B. L'offre festivalière : valeur ajoutée au territoire ?	200
1. La Trace des hommes d'en Haut : un festival aujourd'hui disparu.....	202
2. Arlempdes et la Chaise-Dieu, deux festivals à fort rayonnement régional	203
III/ LES PROPOSITIONS D'ACTION	210
Action n° 1.....	212
Action n° 2.....	215

Action n° 3.....	218
Action n° 4.....	221
Action n° 5.....	225
Action n° 6.....	228
Action n° 7.....	231
Action n° 8.....	238
Action n° 9.....	241
CONCLUSION.....	249
BIBLIOGRAPHIE	251
TABLE DES FIGURES	257
TABLE DES ILLUSTRATIONS	259
TABLE DES TABLEAUX.....	261
TABLE DES SIGLES	262
GLOSSAIRE.....	264
TABLE DES MATIERES	267

RESUME

Le massif Mézenc-Gerbier est un espace préservé doté d'un environnement de qualité, et d'une histoire riche au cours de laquelle les hommes ont su s'adapter en développant une agriculture de qualité et des traditions spécifiques. On relève depuis quelques années un regain de dynamisme des acteurs locaux et une volonté de valoriser les spécificités patrimoniales du territoire telles que les abbayes, les trois toits, le Fin Gras, les sources de la Loire, le paysage phonolitique... Ce territoire à l'identité forte draine des flux touristiques importants, provenant principalement des bassins de clientèle proches. Cependant, les flux touristiques restent concentrés sur deux sites majeurs, à savoir le Mont Mézenc et le Mont Gerbier de Jonc, et ne rayonnent pas sur l'ensemble du territoire. Le développement touristique doit être structuré et rendu plus lisible, et la mise en réseau des acteurs renforcée à l'échelle du massif. La communication mérite elle-aussi une attention particulière, puisqu'elle manque encore d'homogénéité.